TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9971 — 36 PAGES — SAMEDI 19 FÉVRIER 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 12 fr.; Canada, $ 0,55; Danemark, 3 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 l.; Liban, 125 p.; Luxembourg, 12 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Climat tendu au Schleswig à la veille de manifestations antinucléaires

LIRE PAGE 5

L'appui de M. Carter à M. Sakharov

Un nouveau pas

En adressant une lettre chaleureuse à l'académicien Sakharov, en réaffirmant de cette manière spectaculaire son intention de faire respecter les droits de l'homme « non seulement dans notre pays mais aussi à l'étranger », M. Carter a franchi un nouveau pas dans sa politique de moralisation « tous azimuts » et créé un changement important dans les relations entre les deux principales puissances mondiales. Sans doute les dirigeants soviétiques, s'ils en sont choqués, devraient se souvenir qu'ils ont eux-mêmes depuis bien plus longtemps couvert d'attentions ces autres « dissidents » que sont les communistes américains, par exemple Mlle Angela Davis lorsqu'elle était en prison. Mais c'est la première fois qu'un président américain intervient aussi directement dans ce que le Kremlin considère comme sa chasse gardée.

La politique des « interventions discrètes », prônée par M. Kissinger et par un membre éminent de la nouvelle administration, le professeur Marshall Shulman, est ainsi délibérément rejetée, au moins en ce qui concerne l'Union soviétique.

Reste à savoir si ces dispositions pourront être très longtemps maintenues, et comment. Sans doute serait-il prématuré d'accuser le président américain de mener cette politique exclusivement en direction des puissances ennemies ou rivales. Ses déclarations à propos du Chili, par exemple, l'expulsion récente d'un haut fonctionnaire de Santiago soupçonné d'avoir participé à des tortures, et qui avait été invité officiellement à Washington, montrent qu'un certain souci de moralisation prévaudra dans l'hémisphère occidental. Mais les prises de position publiques ont surtout, jusqu'à présent, concerné l'Est.

La rupture du tabou de la non-ingérence — principe qui permet au gouvernement français de justifier son refus de prendre position publiquement sur les cas précis de répression à l'Est comme à l'Ouest — a, en tout cas, quelque chose de salutaire. La communauté internationale se réclame de ce principe, mais aussi des principes humanitaires, qui sont pourtant violés par la plupart de ses membres. Ce divorce suscite des situations aberrantes : l'Ouganda est membre de la commission des droits de l'homme de l'ONU et condamne à ce titre des pratiques nettement moins scandaleuses que celles dont le maréchal Amin Dada vient de donner un nouvel exemple. On aurait aimé que M. Carter, mais aussi d'autres gouvernements et, notamment, celui de la France, prennent plus nettement position à cet égard. Au contraire, Paris, Bonn et d'autres capitales sont dans les meilleurs termes avec le dictateur de Kampala.

De même, les présidents Giscard d'Estaing et Leone ont félicité l'empereur Bokassa I[er] pour la mascarade qui est venue couronner sa dictature. On ne sache pas qu'ils aient protesté contre les vingt-deux « suicides » de détenus qui se sont produits, depuis les émeutes de Soweto, dans les prisons sud-africaines.

L'éternel problème des rapports entre l'éthique et la politique ne s'accommode ni de la réponse angélique ni de la solution cynique. Tout admettre au nom du dogme de la non-ingérence dans les affaires d'autrui est aussi fâcheux que distribuer en permanence de vertueuses remontrances. Le souci d'efficacité justifie la discrétion de certaines interventions, et l'on veut espérer, pour l'honneur de la France, qu'elle en pratique auprès de certains tyrans « alliés et amis ». Mais quand le scandale est public et éclatant, quand un chef d'Etat mégalomane et meurtrier torture et tue sans retenue, faut-il le traiter avec égards et considération ? Faut-il même entretenir à tout prix avec lui des relations, alors qu'une simple menace de rupture pourrait — le cas s'est présenté — l'amener à modifier son comportement ? Hitler aurait-il massacré les juifs s'il avait été mis plus tôt au ban des nations ?

Le président des États-Unis se déclare résolu à « faire respecter les droits de l'homme »

Dans la lettre qu'il a fait parvenir à M. André Sakharov, le président Carter se déclare résolu à « faire respecter les droits de l'homme non seulement dans notre pays mais à l'étranger ». Pour sa part, le vice-président Mondale a indiqué qu'il rencontrerait, le 22 février, M. Boukovski. La Maison Blanche a fait savoir que ce dernier pourrait s'entretenir aussi avec le président. La prise de position de M. Carter ne peut qu'irriter les dirigeants soviétiques. Jusqu'à présent, ils se sont contentés de condamner la presse occidentale ou de critiquer le département d'Etat.

A Paris, l'ambassadeur d'U.R.S.S. est reçu ce vendredi 18 février par M. Giscard d'Estaing. La conversation devrait porter sur la visite en France de M. Brejnev, dont la date n'est pas fixée. L'ambassadeur compte sans doute se plaindre une fois encore des informations et commentaires publiés en France sur la politique soviétique. M. Barre a déclaré, jeudi, dans une conférence de presse, que la France s'en tenait à trois principes : non-ingérence dans les affaires d'autres Etats, détente, entente et coopération avec l'Est, enfin respect des accords signés, notamment celui d'Helsinki. La France se rendra en tout cas à la conférence de Belgrade, a ajouté le premier ministre, « avec le souci de faire respecter comme il se doit les droits de l'homme ».

En U.R.S.S., en R.D.A., en Tchécoslovaquie, des opposants continuent d'être harcelés. En Roumanie, où plusieurs contestataires auraient été arrêtés, M. Ceausescu dénonce ceux « qui trahissent leur pays ».

De notre correspondant

Moscou. — L'Union soviétique n'avait toujours pas réagi, vendredi 18 février en fin de matinée, à l'envoi d'une lettre personnelle du président Carter à M. Sakharov.

La démarche inhabituelle de M. Carter a été rendue publique, jeudi soir, au cours d'une conférence de presse organisée par M. Sakharov. Le lauréat du prix Nobel de la paix pour l'année 1975 a révélé que la lettre lui avait été remise le même jour par un membre de l'ambassade américaine à Moscou. Ni M. Sakharov, ni plus tard les services de l'ambassade n'ont voulu préciser s'il s'agissait de l'ambassadeur.

M. Sakharov, qui avait écrit le mois dernier à M. Carter pour le féliciter de son entrée en fonctions et lui demander de continuer à « élever la voix » en faveur des dissidents, s'est rendu à l'ambassade américaine dans une voiture officielle de l'académie des sciences dont il est toujours membre.

La lettre, brève mais chaleureuse, du président risque de raviver la polémique entre Moscou et Washington. M. Carter lance un défi aux dirigeants soviétiques. Les termes qu'il emploie montrent que les Etats-Unis sont, selon lui, investis d'une mission : celle « *de faire respecter les droits de l'homme... à l'étranger* ». Cela va plus loin qu'exprimer une simple « préoccupation » pour le sort des dissidents ou même une « désapprobation » pour telle ou telle mesure, puisque la formule utilisée par M. Carter implique l'idée d'action.

Certes, M. Carter, tout comme M. Vance, ont déclaré qu'ils n'établiraient aucun « *lien* » entre les différents dossiers du contentieux soviéto-américain. On voit mal comment, cependant, la nouvelle initiative du chef de la Maison Blanche pourrait ne pas affecter le climat général dans lequel baignent les relations entre les deux super-puissances. Comment Moscou pourrait continuer à épargner le président dans ses critiques et s'en prendre au seul département d'Etat ?

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 4.)

La diplomatie occidentale au Proche-Orient

- **Jérusalem pose des conditions à la visite de M. Rabin à Paris**
- **M. Sadate est invité à Washington en avril**
- **Les Américains ne vendront pas à Israël de « bombes percutantes »**

Le chassé-croisé diplomatique se poursuit au Proche-Orient :

● **M. CYRUS VANCE** *a quitté ce vendredi 18 février Le Caire pour Beyrouth, troisième étape de sa tournée. Il avait transmis au chef de l'Etat égyptien une invitation à se rendre à Washington au début d'avril. Auparavant, le secrétaire d'Etat avait informé les dirigeants israéliens de la décision de la nouvelle administration américaine d'annuler la vente à Israël, promise par M. Ford, de bombes « à concussion ».*

● **M. DE GUIRINGAUD**, *ministre français des affaires étrangères, arrive de son côté ce vendredi à Damas, où il s'entretiendra avec le président Assad, après avoir rencontré jeudi à Beyrouth les dirigeants libanais.*

● **A JERUSALEM**, *on fait dépendre l'éventuelle visite en France de M. Rabin, premier ministre, de certaines conditions. On souhaite notamment que le principe d'une visite officielle de M. Giscard d'Estaing en Israël soit acquis.*

● **A PARIS** *s'ouvrent des négociations destinées à préciser les modalités d'application de la convention d'extradition franco-israélienne. Ces négociations font suite aux polémiques entre Paris et Jérusalem à propos de l'application de ce texte dans l'affaire Abou Daoud.*

Grandes manœuvres électorales en Israël

Jérusalem. — « *Bien joué* », ont dit certains devant la panique qui, au début de janvier, s'est emparée des partis politiques, qui n'étaient pas prêts à se lancer sept mois plus tôt que prévu, dans la campagne en vue des élections fixées au 17 mai. M. Rabin et son parti l'étaient-ils davantage ? Cela n'est pas évident.

Le parti travailliste a des problèmes à la mesure de son importance nationale et historique.

De notre correspondant

Il tient les rênes du pouvoir depuis la création de l'Etat, en 1948, après avoir, pendant de nombreuses années dirigé le mouvement sioniste. Cela fait près de cinquante ans que, sous des dénominations diverses, le parti travailliste exerce une influence prépondérante.

Il contrôle la centrale syndicale Histadrouth, ce qui lui confère un grand pouvoir dans le domaine économique. Le nombre énorme de ses adhérents en a fait depuis *longtemps* un *mouvement* plus qu'un parti. Son idéologie s'est d'ailleurs estompée, et de nombreux militants ne savent même pas qui sont Borokhov, Katznelson, Gordon et autres prophètes du sionisme socialiste. Ce mouvement est traversé par presque tous les courants socio-politiques, et n'est pas à l'abri des conflits de personnes. Des oligarchies y ont imposé leur volonté, provoquant des sursauts de révolte. Des groupes de militants constitués en fractions ont fait scission, puis ont regagné le bercail. Entre les oligarchies et les fractions, les militants de base estiment, à juste titre, qu'ils ont peu l'occasion de s'exprimer.

ANDRÉ SCEMAMA.

(Lire la suite page 3.)

Quand l'Amérique éternue...

Le froid continu d'éprouver l'économie américaine. **Les revenus personnels n'ont augmenté que de 0,3 % en janvier contre 1,3 % en décembre, en raison des mises à pied et des réductions d'horaires. Le taux d'utilisation des usines a baissé de 1,1 % pour revenir à 79,8 % de la capacité installée.**

Cependant, la commission des voies et moyens de la Chambre des représentants a approuvé les dispositions fiscales du programme gouvernemental de relance. Ces mesures, qui représentent environ 13 milliards de dollars pour l'exercice en cours se terminant le 30 septembre, ont été modifiées en faveur des petites et moyennes entreprises.

I. - L'HIVER LE PLUS LONG

par ANDRÉ FONTAINE

Quand l'Amérique éternue, l'Europe a la fièvre. Jamais ce dicton déjà ancien n'a paru mieux avéré. La vague de froid qui s'est abattue sur l'Est et le Middle-West des Etats-Unis, la plus dure que ce pays ait connue depuis qu'y fonctionne un service météorologique, ne met pas seulement en péril le plan de relance de M. Carter. Les efforts de M. Barre pour réduire l'inflation risquent fort d'être compromis, si celle-ci repart de plus belle outre-Atlantique et si les dirigeants de Washington ne parviennent pas à réduire des importations d'énergie dont la croissance régulière pèse lourdement sur les cours mondiaux des hydrocarbures.

Le nouveau président des Etats-Unis a entrepris d'appliquer méthodiquement les promesses qu'il avait faites, au cours de sa campagne électorale, en vue de stimuler l'activité économique et de réduire un chômage qui frappait, en décembre, 7,9 % de la population active. Il a décidé de ristourner 50 dollars à la plupart des contribuables, et même à certains non-contribuables ; il a promis la création, en 1977, de deux cent quatre-dix mille emplois publics, mis en route des plans de travaux publics de l'ordre de 4 milliards de dollars et diminué sensiblement les taxes sur les bénéfices des sociétés. Au total, les crédits affectés à la relance atteindront 31,2 milliards de dollars, étalés sur deux ans. Le résultat est un déficit budgétaire, pour l'année en cours, de 76 milliards de dollars, ce qui constitue un record pour le temps de paix.

« *Le programme Carter*, a pu écrire M. Galbraith, *marque l'entrée définitive et finale de l'économie keynésienne à Washington* » (1). Autrement dit, de l'idée qu'un certain déficit budgétaire est nécessaire pour stimuler la consommation et, par voie de conséquence, l'emploi. Mais le *Wall Street Journal* ne s'est pas fait faute de rappeler au président que lord Keynes n'était plus prophète dans son propre pays, puisque M. Callaghan en personne a pu déclarer récemment : « *Nous avons pris l'habitude de penser que l'on peut se sortir de la récession et accroître l'emploi en réduisant les taxes et en stimulant la dépense publique. Je vous dis, en toute franchise, que cette possibilité a cessé d'exister, et que, si jamais elle a existé, elle n'a jamais conduit qu'à injecter de plus hautes doses d'inflation dans l'économie, avec, pour étape suivante, un chômage plus abondant. Telle est l'histoire des dernières années.* »

(Lire la suite page 6.)

(1) *La Presse économique*, 28 janvier.

Le Monde

A 1,50 FRANC

LA SEMAINE PROCHAINE

La plupart des quotidiens régionaux et départementaux ont augmenté de 10 centimes leur prix de vente dès cette semaine.

A leur tour, les quotidiens parisiens, notamment tous ceux qui n'ont pas encore atteint le prix de 1,50 F, vont majorer leur prix de vente au début de la semaine prochaine.

C'est ainsi que le coût d'un numéro du « Monde » passera de 1,40 F à 1,50 F à partir du numéro daté du mardi 22 février.

Une nouvelle augmentation du papier journal ainsi que le mouvement général des prix au cours des derniers mois justifient cette légère hausse.

Le tarif des abonnements ne sera pas modifié avant la fin du mois de mars prochain.

AU JOUR LE JOUR

CODE POSTAL

Pour correspondre avec M. Giscard d'Estaing, M. Carter utilise le télétype bleu ; pour correspondre avec M. Brejnev, il utilise le téléphone rouge, et, pour correspondre avec l'académicien soviétique dissident Sakharov, il a recours au facteur.

Ce mode banal de correspondance est symbolique de l'esprit d'Helsinki, qui voudrait que les lettres circulent aussi aisément que les idées et que le timbre-poste unisse les hommes mieux que les téléphones spéciaux des dirigeants.

A cet égard, on remarquera que M. Carter, s'il admet que la liberté ne se divise pas, a encore pas mal de courrier à expédier du côté de l'Argentine, du Chili et de bien d'autres pays, en mentionnant sur l'enveloppe : « Faire suivre en prison », *sans être pour autant assuré de recevoir un accusé de réception.*

BERNARD CHAPUIS.

LA SEMAINE PORTUGAISE DE POITIERS

Entre le rêve et la réalité

La multiplication des manifestations *cinématographiques à travers la France pouvait faire craindre pour l'avenir des « Journées » de* Poitiers qui célébraient cette année leur quinzième anniversaire. Sous l'impulsion de Marc Laville, Poitiers a, la première, mis l'accent sur les cinémas nationaux et essayé, avec d'énormes difficultés, de tracer régulièrement le portrait historique, politique, économique d'une cinématographie. Jamais la tentative n'a paru aussi fondée que cette année.

Le Portugal n'est ni la Hongrie, ni la Suède, ni le Québec, pour rappeler quelques-unes des rencontres passées qui restent dans le souvenir. Ni la Hongrie « socialiste », ni la Suède alors « socialiste », ni le Québec en gestation, *n'avaient délégué un ministre d'Etat à la présidence du Conseil, n'exportaient chez nous leur main-d'œuvre, et malgré l'excellence de* leur organisation, ou la qualité de leur sélection, ne nous avaient proposés un choix de films aussi riche, aussi varié, aussi révélateur.

L'association *d'accueil* et de promotion des immigrés portugais organisait, *samedi 12 février, dans un café de la ville, une petite réception, à l'occasion de l'arrivée de M. Jorge Campino, ministre d'Etat de l'actuel gouvernement socialiste, qui avait vécu quatorze ans d'exil à Poitiers, où il avait* étudié puis enseigné.

LOUIS MARCORELLES.

(Lire la suite page 24.)

Le Monde

publiera dans son numéro de samedi (daté 20-21 février) un numéro spécial sur

LA FLANDRE CARREFOUR D'INFLUENCES

poursuivant la série de ses suppléments sur « La Belgique en mutation »

PROCHE-ORIENT

SELON LE « WASHINGTON POST »

Le président Carter aurait ordonné que cessent les versements de la C.I.A. au roi de Jordanie

Washington *(A.F.P.)*. — La C.I.A. a versé secrètement plusieurs millions de dollars au roi Hussein de Jordanie pendant vingt ans, révèle, ce vendredi 18 février, le *Washington Post*.

Le quotidien précise que l'ancien président Ford avait été informé l'année dernière de ces versements par la commission de contrôle des services de renseignements (Intelligence Oversight Board), créée pour mettre un terme aux abus de la C.I.A.

M. Carter n'aurait eu connaissance de cette affaire qu'au début de cette semaine, « *après que le journal eut commencé son enquête* ». Le président Carter, indique le quotidien, aurait ordonné que les paiements cessent.

La C.I.A., poursuit le *Washington Post*, a justifié les versements au roi Hussein — effectués en argent liquide — en faisant valoir qu'ils permettaient aux services de renseignements américains d'opérer librement dans cette zone stratégique du Proche-Orient. « *Le roi Hussein lui-même fournissait des renseignements à la C.I.A. et versait une partie de l'argent qu'il recevait de la C.I.A. à de hauts fonctionnaires jordaniens, lesquels communiquaient des renseignements ou coopéraient avec la C.I.A.* », écrit le journal, sous la signature de M. Bob Woodward, qui, avec M. Carl Bernstein, exposa le premier l'affaire du Watergate.

« *Les versements furent effectués pour la première fois en 1957, sous l'administration Eisenhower. Les premiers paiements étaient, apparemment, de l'ordre de plusieurs millions de dollars, mais ils furent considérablement réduits par la suite, et s'élevaient à 750 000 dollars seulement l'année dernière* », ajoute le quotidien.

AFRIQUE

Angola

Le président Neto souhaiterait normaliser ses rapports avec les États-Unis

Nations unies (A.F.P.). — M. Young, représentant des Etats-Unis à l'ONU, a déclaré, jeudi 17 février à New-York : « *L'ennemi de tous, en Afrique australe, qu'il s'agisse des peuples et pays africains, de Ian Smith ou de John Vorster, c'est le chaos, et ce à quoi il faut travailler, c'est à des solutions rationnelles.* » Il a exprimé l'opinion que la lutte armée « *était moins efficace que l'action diplomatique* », ajoutant : « *Le potentiel diplomatique des mouvements de libération est bien supérieur à leur force militaire.* »

Le représentant américain à l'ONU a donné, d'autre part, les indications suivantes :

— Le gouvernement américain pense que l'amendement Byrd, qui autorise les Etats-Unis à importer des produits miniers rhodésiens sera abrogé, à la mi-mars, par le Congrès ;

— M. Carter va nommer un comité chargé d'explorer les possibilités de normaliser les relations des Etats-Unis avec le Vietnam.

M. Young a relaté un entretien qu'il avait eu, la semaine dernière, en Afrique, avec M. Agostinho Neto, président de la *République* d'Angola, dans lequel ce dernier avait exprimé le vœu de meilleures relations avec les Etats-Unis et fait état de certains désaccords avec l'Union soviétique. M. Neto aurait fait observer à l'ambassadeur américain qu'il n'y avait pas de raison qu'il n'y ait pas de meilleures relations avec les Etats-Unis, comme c'était le cas avec le Portugal et la France, qui « *sont également des pays capitalistes* ».

CORRESPONDANCE

Les prêts de la Caisse centrale de coopération économique et l'aide aux pays pauvres

M. Claude Panouillot, directeur général de la Caisse centrale de coopération économique, nous a adressé la lettre suivante :

L'article de M. Gilbert Comte paru dans *le Monde* daté 13-14 février sous le titre « La coopération ambitieuse et démunie... » contient, au sujet des conditions d'intervention de la Caisse centrale de coopération économique, de graves inexactitudes.

Après avoir rappelé que les prêts de la Caisse centrale vont augmenter de 650 millions de francs à 800 millions de francs d'une année sur l'autre, votre collaborateur indique que, parallèlement, les conditions de ces prêts deviennent draconiennes. « En 1974, écrit-il, la Caisse accordait encore la moitié de ses crédits à des taux inférieurs à 5 %... Il n'en existe plus guère maintenant au-dessous de 13 %. *Le* marché financier en offre autant, parfois même un peu mieux. *Beaucoup d'Africains voient* là une assez cynique exploitation de leurs besoins. »

M. Gilbert Comte commet deux séries d'erreurs :

1) Les prêts que *la Caisse* centrale consent à des conditions de faveur aux pays africains n'ont pas *été supprimés. Bien* au contraire, leur volume autorisé a plus que doublé en quatre ans, passant de 375 millions de francs en 1974 à 800 millions de francs en 1977. Leur taux moyen est de 5 3/4 % mais des taux de 3 1/2 % ne sont pas rares, en particulier *lorsqu'il s'agit de prêter* aux pays les plus pauvres.

2) A ces prêts de faveur se sont ajoutés, *depuis la fin de 1975*, des prêts à taux normal, mais qui n'ont jamais atteint 13 %, destinés à *permettre* à *certains* pays d'accéder plus aisément aux ressources du marché financier français. La Caisse centrale emprunte à leur place sur ce marché et leur reprête les sommes correspondantes à des taux nettement inférieurs à ceux que les pays intéressés pourraient obtenir sous leur seule signature. En outre, la Caisse centrale reprête à des durées plus longues que celle des emprunts qu'elle contracte, ce qui contribue encore à alléger les charges des débiteurs. *Les sommes* ainsi obtenues sont affectées cas par cas à des projets dont les perspectives de rentabilité sont compatibles avec ce type d'emprunts. Ces opérations dites du « *deuxième guichet* » *portent sur* un montant annuel d'environ 500 millions de francs qui s'ajoutent aux *800 millions* de prêts de faveur, représentant un volume total de crédits trois fois et demie supérieur à celui de l'année 1974.

Il est à peine besoin de dire que, non seulement, ces différentes formes d'interventions s'opèrent en harmonie avec les ministères français compétents mais répondent aux souhaits des pays intéressés. C'est, d'ailleurs, à leur propre demande que le « deuxième *guichet* » *a été institué.*

[Nous donnons acte à M. Panouillot que les prêts « consentis à des conditions de faveur » n'ont pas été supprimés. Toutefois, les prêts à moins de 4 % représentaient 0,5 % du *total des opérations conclues* par la Caisse centrale de coopération économique en 1975 contre 25 % en 1974. Dans la situation où se trouvent les « pays les plus pauvres du monde », des prêts à près de 6 % peuvent-ils être considérés comme une « faveur » suffisante quand l'in*flation atteindra au minimum* 7 % de l'ensemble de la zone franc au cours de 1977 ? — G. C.]

LES MISSIONS DIPLOMATIQUES ET LA RECHERCHE D'UN RÈGLEMENT

BEYROUTH : M. de Guiringaud a été « atterré » par l'ampleur des destructions

M. de Guiringaud arrive ce vendredi 18 février à Damas, où il s'entretiendra avec M. Khaddam, vice-président du conseil et ministre des affaires étrangères de Syrie. Il sera reçu samedi par le président Assad et doit aussi rencontrer, au cours de son séjour, M. Fahoum, président du Conseil national palestinien.

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — M. de Guiringaud a consacré aux activités culturelles ses dernières heures, vendredi matin, au Liban : visite aux établissements *français les plus sinistrés* (Institut français et faculté de médecine de l'université Saint-Joseph, où l'activité a repris dans des installations de *fortune*) et entretien avec le ministre libanais de l'éducation, M. Rizk. Jeudi, après une brève *visite au centre détruit de la ville*, d'où il était revenu « *atterré* », le ministre des affaires étrangères s'était entretenu avec les principaux dirigeants libanais *avant* d'être reçu à déjeuner par M. Sarkis. Il a remis au chef d'Etat libanais un message *de M. Giscard d'Estaing l'invitant* à venir en France.

Trois sujets ont fait l'objet des entretiens : la situation au Liban, les *relations bilatérales et le conflit* du Proche-Orient.

M. Sarkis a fait sur son interlo*cuteur une forte impression* de « *confiance raisonnée* ». Selon lui deux conditions sont nécessaires pour que la reconstruction puisse *commencer (on n'en est encore* qu'aux déblaiements symboliques) : le rétablissement de la sécurité et *la* réconciliation. Or ces deux opérations sont, selon les *dirigeants*, amorcées.

Une monnaie d'une solidité surprenante

Si elles sont menées à bien, la confiance, pense le président Sarkis, permettra la reconstruction économique. *Reste à savoir si le Liban* pourra « *tenir le coup* » assez longtemps. L'économie ne risque-t-elle pas de s'effondrer ? Les dirigeants *ont des atouts : une monnaie qui est* d'une solidité surprenante, des réserves monétaires qui restent très importantes, la place financière et commerciale de Beyrouth, *qu'aucune* autre capitale n'a réussi à supplanter, alors que le pays était en pleine *anarchie, un « personnel économique »* bilingue ou trilingue irremplaçable. « *Ce dont nous avons le plus besoin*, a dit le ministre libanais des travaux publics, *ce sont des téléphones et des téléscripteurs* ». Des deux mille téléscripteurs libanais en service (*dont le nombre devait être* porté à trois mille lorsque le conflit éclata) deux cent cinquante seulement fonctionnent.

Les Libanais *ont besoin d'investissements* considérables et ils comptent sur les capitaux arabes. Les Etats pétroliers tiendront-ils leurs promesses ? Les dirigeants libanais le pensent, si les conditions énumérées plus haut sont remplies, en *ajoutant qu'ils attendent des investissements* plutôt qu'une aide. Les Saoudiens, par exemple, sont tout *disposés à investir pourvu* que ce soit dans des affaires précises et sérieuses. C'est là que le concours de la France prend son intérêt.

« *Le plan Barre ne nous permet pas de grandes largesses* », a déclaré M. de Guiringaud. M. Boutros, chef de la diplomatie libanaise, a dit qu'il comprenait « *cet ascétisme financier* ». Mais le Liban a un besoin urgent d'experts, qui lui permettront d'établir dans les plus brefs délais des projets « crédibles ». C'est pourquoi les Libanais se félicitant que M. Consigny, du minis*tère français de l'équipement*, venu en décembre, puis en janvier, à la tête d'une équipe d'experts en *urbanisme, transports* et travaux portuaires, ait déjà remis un avant-rapport. L'Institut géographique national français a achevé, pour sa part, le relevé photographique de Beyrouth. Les seuls crédits que le ministre des affaires étrangères a *demandés à M. Barre* avant de quitter Paris, sont ceux qui permettront de financer la poursuite de ces missions.

Cependant, la reconstruction du Liban ne sera possible que si le conflit israélo-arabe trouve rapide*ment sa solution. Les Libanais sont* convaincus — M. de Guiringaud l'a également affirmé dans sa conférence de presse — que « *jamais dans les années récentes les circonstances n'ont été aussi favorables à la recherche de la paix* ». Mais *ils pensent aussi que ces circons*tances sont fragiles, qu'elles, ne dureront pas éternellement, et que seuls les Américains sont en mesure d'en convaincre les Israéliens.

M. de Guiringaud, quant à lui, a réaffirmé les trois principes sur les*quels est fondée la politique de la* France au Proche-Orient : « *L'évacuation par Israël des territoires occupés, sauf rectifications de frontières mineures, la reconnaissance du droit des Palestiniens à une patrie, la reconnaissance du droit de tous les Etats de la région à l'existence dans des frontières sûres, reconnues et garanties.* »

MAURICE DELARUE.

● *MM. Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., et Pontillon, membre du secrétariat national, assisteront au congrès du parti travailliste israélien les 22 et 23 février à Tel-Aviv.

LE CAIRE : le président Sadate se rendra aux États-Unis en avril

M. Vance a quitté Le Caire jeudi *après-midi 17 février* pour Beyrouth, troisième étape de sa tournée au Proche-Orient. Dans la *capitale égyptienne*, le secrétaire d'Etat a eu deux longs entretiens, jeudi, avec son collègue égyptien, M. Ismaïl Fahmi, et avec le président Sadate. A l'issue de ces *conversations, le président Sadate* a annoncé à la presse qu'il se rendrait aux Etats-Unis, sur *l'invitation du président Carter*, début avril. Il a souligné avec insistance que « *sans l'aide des Etats-Unis, à chaque pas et à chaque étape, nous ne pourrons établir la paix* ». Il a ajouté que « *même si cela ne plaît pas à certains, 99 % des cartes du jeu sont entre les mains des Etats-Unis* ». Le *chef* d'Etat égyptien s'est, d'autre part, félicité de la décision des Etats-Unis de ne pas vendre de bombes percutantes à Israël, affirmant que cette mesure était « *très positive et prometteuse* ».

Parlant de la reprise éventuelle *de la conférence de Genève*, le président Sadate a réaffirmé que les Palestiniens devaient participer aux négociations et répété sa proposition d'établir des « *liens déclarés et officiels* », avant même la conférence de Genève, entre les Palestiniens et la Jordanie.

Interrogé *sur l'instauration* de relations diplomatiques avec Israël, une fois la paix revenue, le président *Sadate a répondu* qu'il « *s'agissait là d'un problème qu'on ne pouvait inclure dans un accord de paix, car cela reviendrait à se voir poser des conditions de la part d'Israël* ».

Pour sa part, le secrétaire d'Etat américain a estimé qu'il y « *avait une grande probabilité que la conférence de Genève se tienne dans la deuxième moitié de 1977* ». Il a ajouté qu'en raison des élections israéliennes en mai, il croyait que « *c'était la meilleure estimation que nous puissions faire* ». A propos d'une éventuelle évolution de l'O.L.P. dans un sens modéré, M. Vance a répondu qu'il avait effectivement reçu des renseignements à ce sujet, mais qu'il désirait les compléter. Il a rappelé que l'O.L.P. ne reconnaissait, jusqu'à présent, ni l'existence d'Israël ni les résolutions 242 et 338 de l'ONU, le secrétaire d'Etat américain a indiqué qu'il n'avait pas proposé de reprendre la diplomatie des « petits pas ». M. Sadate avait affirmé, à ce sujet, que cette politique était « *terminée* ».

M. Arafat, *qui séjournait* au Caire depuis mercredi, a quitté, de son côté, la capitale égyptienne pour *Ryad jeudi*, peu après l'arrivée du secrétaire d'Etat américain. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

WASHINGTON ANNULE LA VENTE A ISRAËL DE BOMBES « PERCUTANTES »

Washington *(A.F.P., A.P., Reuter)*. — M. Carter a annoncé jeudi 17 février qu'il avait décidé *d'annuler* la vente à Israël, promise par M. Ford, de bombes « percutantes » (« *concussion bombs* »), qui pourraient en outre être retirées des arsenaux américains. *Il avait laissé* entendre, lors de sa première conférence de presse à la Maison-Blanche, mardi *8 février* (*le Monde* du 10 février), qu'il pourrait annuler la décision de son prédécesseur.

M. Carter a attendu que M. Vance, secrétaire d'Etat, informe les dirigeants *israéliens* de sa décision, avant de la rendre publique. M. Dinitz, ambassadeur d'Israël à *Washington*, a *déclaré* jeudi que des négociations s'ouvriraient prochainement entre *Israël et les Etats-Unis* pour discuter des armes que ceux-ci pourraient fournir à Israël en remplacement des bombes « percutantes ». Un commentateur de la *télévision israélienne* a affirmé que c'était la première fois qu'une administration américaine annulait un engagement pris par l'administration précédente.

[Pesant 225 kilogrammes, les bombes percutantes à « concussion » (ou à aérosol) contiennent quelque 100 kilogrammes d'un carburant qui, lâché à une certaine altitude, se mélange à l'air pour former un nuage explosif et incendiaire. L'onde de choc provoquée *par cette explosion* crée sous le nuage un vide qui fait mourir par suffocation d'éventuels *survivants, tandis* que les gaz incendiaires atteignant le sol mettent le feu aux constructions.

Ces bombes, auxquelles peu de constructions en dur peuvent résister, ont été expérimentées au Vietnam pour endommager les abris souterrains ou pour déblayer des aires d'atterrissage pour hélicoptères dans la forêt.]

Jérusalem mettrait plusieurs conditions à une visite de M. Rabin à Paris

De notre correspondant

Jérusalem. — C'est uniquement de Paris qu'ont été propagées jusqu'à présent les informations sur une invitation de M. Giscard d'Estaing au chef du gouvernement israélien, M. Itzhak Rabin.

La nouvelle a été donnée pour *la première fois* par le correspondant à Paris du journal *Haaretz*, avant l'affaire Abou Daoud. Les milieux officiels israéliens avaient alors indiqué que cette nouvelle était dénuée de tout fondement. Lorsque ce même correspondant, au plus fort de la crise qui a suivi la libération du dirigeant palestinien, a de nouveau fait état de cette invitation, on a déclaré à Jérusalem tout ignorer de ce projet de l'Elysée.

La nouvelle a été reprise il y a trois jours par le correspondant à Paris du *Maariv*, entraînant une confirmation du Quai d'Orsay (*le Monde* du 17 février). A Jérusalem, on demeure assez évasif sur cette question, en reconnaissant *toutefois que lors de leur rencontre* à Bruxelles, M. de Guiringaud a saisi M. Allon du souhait du président de la République de recevoir en France M. Rabin. M. Allon aurait alors répondu favorablement en accompagnant sa réponse de quelques desiderata qui assureraient à cette visite les meilleures conditions possibles. Jérusalem souhaite en premier lieu — *c'est même, nous semble-t-il*, une condition absolue — que ce voyage du premier ministre israélien *soit de caractère officiel*, et non privé, comme les visites précédentes des chefs de gouvernement israélien en France. M. Allon aurait également estimé qu'il était indispensable que M. Giscard d'Estaing accepte la réciproque et donne suite à l'invitation qui lui serait adressée de venir en Israël. Enfin, un ordre du jour des conversations serait soumis à l'approbation de Paris.

Jusqu'à ce jour, nous a-t-on déclaré, plusieurs des réponses attendues de Paris ne sont pas encore parvenues. Ce qui est certain, c'est qu'il y a une invitation française, ainsi qu'une acceptation de principe israélienne.

Aux retards de Paris s'ajoutent les graves problèmes de politique intérieure, qui relèguent au second plan des préoccupations des dirigeants israéliens un éventuel voyage à Paris de M. Rabin. Le premier ministre et son parti doivent affronter en ce moment les profonds remous provoqués par le scandale Yadlin, à quatre-vingt-dix jours des élections générales.

A. Sc.

PROCHE-ORIENT

Grandes manœuvres électorales en Israël

(Suite de la première page.)

C'est pourquoi la démocratisation est revendiquée de toutes parts. C'est un véritable cri de guerre contre le pouvoir des comités, qui désignent les candidats du parti à toutes les fonctions, dans toutes les instances : au gouvernement, au Parlement, dans l'administration, à la Histadrouth, dans les municipalités, à l'agence juive (l'exécutif de l'organisation sioniste mondiale), etc.

M. Péres, qui dispute à M. Rabin la charge de premier ministre, a pris la tête du courant qui réclame « *la démocratisation* ». Il a exigé, dès qu'il a annoncé son intention de demander l'investiture de son parti, que celle-ci soit *donnée par le Congrès et non par le comité central.*

L'influence de l'appareil du parti et de ses « boss » est moins grande sur les trois mille congressistes que sur les six cents membres du comité central, qui a, jusqu'à présent, choisi par le biais d'une *commission ad hoc* ceux qui étaient dignes d'occuper une fonction dans le pays.

M. Rabin face à M. Péres

M. Rabin, homme de l'appareil, porté au pouvoir en 1974 par l'ancien ministre des finances décédé, M. Sapir, et soutenu aujourd'hui par Mme Meir, l'influent ministre des finances, M. Yehoshoua Rabinovitch, et le groupe appelé le « Mapaï historique », voulait d'abord laisser au comité central le soin de choisir le candidat, mais il vient de se ranger à l'avis de son concurrent, qui souhaite l'affronter devant le Congrès.

C'est le 23 février que les travaillistes désigneront — pour la première fois de leur histoire dans une instance aussi large — leur chef, et, en même temps celui qui a le plus de chances de constituer le futur gouvernement.

Il est difficile de définir ce qui distingue M. Rabin de M. Péres sur les grands problèmes nationaux. On a un peu simplifié en classant le premier dans le camp des « colombes », et le second dans celui des « faucons ». Mme Golda Meïr s'est prononcée pour M. Rabin, alors que M. Abba Eban, « colombe » s'il en est, est favorable à M. Péres. *Le président Sadate lui-même vient d'affirmer* qu'il lui était difficile de comprendre l'actuel chef du gouvernement israélien, et qu'il regrettait Mme Meïr.

A tous les niveaux du parti, il y a un tel chassé-croisé entre les clans qu'il n'est plus possible de savoir qui porte le flambeau des « faucons », et qui celui des « colombes ». Le président de la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset, M. Itzhak Navon, qui s'est déclaré favorable à une reconnaissance de l'O.L.P. si celle-ci reconnaissait Israël, se rallie à la bannière du ministre de la défense, tandis que la fraction Ahdout Haavoda, dont l'un des leaders est M. Israël Galili, ministre sans portefeuille, est favorable à l'implantation dans les territoires occupés, et récuse l'O.L.P., apporte son appui au premier ministre.

L'affrontement au sein du parti travailliste est finalement bien moins axé sur une question de principe ou de doctrine que sur un besoin profond, partagé par tout le pays, de renouveau et de changement. Ce sont les mœurs politiques, et surtout les procédés qui, depuis la création de l'Etat, font et défont les carrières de ceux qui gouvernent, qui sont mis en question. Cela peut surprendre, mais M. Péres, dont la carrière a commencé à l'ombre de David Ben Gourion, et qui a été le brillant second de M. Moshe Dayan, est aujourd'hui le symbole de la contestation au sein du parti.

Son adversaire, M. Rabin, part à la bataille avec la bénédiction des anciens et des moins anciens, qui redoutent un ébranlement des structures. *Le besoin de changement est tellement grand* dans le pays que c'est sur ce point que paraît devoir se concentrer l'effort de propagande de l'ensemble des partis. Il est bien plus question dans tous les camps de « *démocratisation* » et de « *changement* » que de l'avenir des territoires occupés et des *conditions d'un règlement* avec les Arabes.

Les travaillistes ont, sur leur droite, l'adversaire traditionnel, le Likoud, qui vient en deuxième position par le nombre de ses électeurs. La formation nationaliste, que préside M. Menahem Begin, offre, sans aucun doute, le plus de certitude d'apporter des changements, si elle remportait la victoire, le 17 mai prochain.

Mais, si les travaillistes ont quelque peine à surmonter les effets de l'usure du pouvoir, le Likoud, pour sa part, s'use dans l'opposition (depuis vingt-huit ans, il brandit le slogan : « *Begin au pouvoir !* »).

Le mouvement de M. Yadin

Ce n'est pas à droite que, pour l'instant, les travaillistes se sentent *menacés, mais quelque part au centre* par une formation qui a au moins pour elle le mérite d'être nouvelle. Il s'agit d'un parti dont le nom est tout un programme : Mouvement démocratique pour le changement » ; en abrégé : DASH. Ce mouvement est né de l'union du parti démocratique, *fondé il y a quelques mois* par M. Ygaël Yadin, archéologue célèbre, et du parti Chinoui (changement), créé par le professeur Amnon Rubinstein en même temps que plusieurs mouvements contestataires disparus au lendemain de la *guerre d'octobre 1973. Le DASH réclame une réforme* électorale, dont il espère un bouleversement des mœurs politiques.

Le système *électoral* actuel — la représentation proportionnelle par listes à l'échelon national — devrait être remplacé par la proportionnelle régionale afin de créer un lien direct entre le candidat et sa circonscription. Court-circuitant ainsi les « *comités des partis* ». Qui est pour cette réforme peut adhérer au DASH. Pour rudimentaire que soit ce programme politique, il a quand même suscité un tel afflux d'adhésions *que tous les partis* sont *contraints de compter* avec le mouvement de M. Yadin.

La nouvelle formation n'est pas seule à souhaiter une refonte du système électoral, qui figure en bonne place dans le programme du parti travailliste, où l'avait imposé, bien avant sa mort, Ben *Gourion* qui enrageait de ne pouvoir constituer un *gouvernement* homogène. *Le DASH*, lui, s'engage à faire adopter cette réforme, mais cela ne paraît pas suffisant pour expliquer l'engouement qu'il a suscité chez tant de personnages importants du monde *politique, de l'armée, de la police*, de l'université, de l'administration et des milieux financiers. Ce mouvement pour le changement a réuni sous sa bannière le haut du panier de *l'establishment israélien*. M. Ygael Yadin a *été le commandant en chef de l'armée lors* de la guerre d'indépendance, en 1948, avant de diriger à l'université de Jérusalem le département d'archéologie.

M. Amnon Rubinstein dirige la *faculté de droit international* à l'université de Tel-Aviv, et publie des commentaires politiques dans le journal *Haaretz*. Autour d'eux, *on compte un nombre impressionnant de généraux* et un amiral, tous de réserve bien entendu, pas moins de trois anciens chefs du Mossad, le fameux service secret, des ambassadeurs à la retraite, d'anciens officiers supérieurs de la police, et des fonctionnaires de haut rang qui *ont quitté l'administration* pour se lancer dans la politique.

Les désertions au sein du parti travailliste

Cela fait un joli bouquet de notables dont on se demande si c'est vraiment le seul désir de « *changer les choses* » qui les a fait quitter des positions enviables *dans la hiérarchie sociale et des retraites* bien méritées. Plusieurs partis ont vu des adhérents influents les quitter pour rejoindre le DASH. Ce sont les travaillistes qui ont le plus souffert de ces désertions, dont la dernière en date est celle de l'ancien général *Meir Amit, qui fut commandant du deuxième* bureau à l'état-major général et chef du Mossad. M. Amit a provoqué une très vive sensation en rejoignant le nouveau mouvement, car, pour ce faire, il avait dû renoncer à son poste de P.D.G. du gigantesque *complexe industriel Koor* qui est la *propriété* de la Histadrouth.

Plusieurs directeurs de cet organisme, également membres du parti travailliste, ont suivi son exemple. Les transfuges devenant si nombreux, on avait fini par se demander si le DASH n'allait pas devenir un parti travailliste rénové. *Mais comment en serait-il ainsi*, puisque la *droite* aussi a fourni de nombreux éléments au mouvement de M. Ygaël Yadin.

Le phénomène DASH soulève des questions restées sans réponse. Ce parti, qui exerce un tel pouvoir d'attraction, se situe-t-il à droite, à gauche *ou au centre ? Est-il pour une économie* dirigée ou libérale ? Est-il « faucon » ou « colombe » dans le conflit avec les Arabes ?

Si l'on ne trouve pas de réponse précise à ces questions dans les textes publiés et dans les *déclarations publiques, il est difficile* de se faire une opinion en se fiant aux positions connues des membres les plus influents du DASH.

Le professeur Rubinstein est connu pour ses idées avancées, qui rendent incompatible son *voisinage* avec Me Shmouel Tamir, transfuge du Likoud. M. Shmouel Toledano a affronté dans une lutte incessante, alors qu'il était conseiller aux affaires arabes auprès du premier ministre, M. Meir *Zorea, directeur de l'administration* des domaines, qui procédait à des réquisitions de terres en Galilée et ailleurs. Ils se retrouvent tous les deux dans le même camp, après avoir tous deux quitté leurs hautes fonctions.

Le *même M. Zorea est favorable* au grand Israël, auquel s'oppose M. Amit. Ce dernier, qui a servi pendant des années *le système* économique dirigiste des syndicats, ne voit pas d'inconvénient à s'unir dans une action politique avec *de nombreux défenseurs de* la libre entreprise.

Lorsque M. Meir Amit est passé au DASH, une journaliste de la radio nationale lui a ingénuement demandé : « *N'est-ce pas parce que vous aviez un sentiment de frustration que vous avez quitté le parti travailliste ?* »

C'est bien la question que tout le monde se pose.

La gauche n'inquiète personne

Dans le grand affrontement électoral qui se prépare, la gauche est jusqu'à présent inexistante, et ne paraît inquiéter personne.

Le Mapam ne sait pas encore s'il va se lancer seul *dans la compétition, ou s'il va maintenir* son union avec les travaillistes dans le front ouvrier (Maarakh). Le parti communiste (Rakah), après de vains appel aux groupuscules de gauche en vue de créer un front uni pour la paix, se tourne vers les associations arabes *pour la constitution* d'une *liste commune.*

M. Ouri Avnery se présente aux élections sous le nom de son journal *Haolam Haze*, et ne perd pas l'espoir de grouper sous le signe de « *la paix avec les Palestiniens* » le Moked, l'ancien parti communiste Maki, les Panthères noires, que dirige M. Chalom *Cohen, ainsi que MM. Arieh Eliav* et Peled, du conseil israélien pour la paix avec les Palestiniens.

Mais M. Avnery, qui ne veut être catalogué « *ni à gauche, ni à droite, ni au centre* », se heurte à l'opposition du Moked, qui n'entend pas renoncer à son idéo*logie sociale. Quant aux Panthères noires, affaiblies par le départ des* Panthères *sionistes, qui ont*, elles aussi, rejoint le DASH, elles ne veulent d'une alliance qu'à la condition que la composition de la liste des candidats se fasse dans une alternance rigoureuse de *couleur* : un noir, un blanc, *un noir, un blanc... C'est-à-dire un sépharade, un ashkenaze...* M. Arieh Eliav avait récemment annoncé qu'il ne serait pas candidat, mais n'a pas encore donné de réponse définitive à M. Avnery.

Le général de réserve Ariel Sharon fait cavalier seul et vient *de lancer une campagne* à l'américaine *en distribuant des poignées* de main sur les marchés et aux arrêts d'autobus.

Citons enfin un groupe qui affirme représenter « *les 250 000 Nord-Africains d'Israël et les 500 000 Nord-Africains du monde entier* ». Ce groupe a fait la tournée *de tous les partis politiques* en vue de négocier un accord. La démarche était accompagnée de la menace de faire voter contre le parti sollicité si satisfaction n'était pas obtenue...

ANDRÉ SCEMAMA.

ASIE

Vietnam

Démentant la mort du prélat

LE VATICAN CONFIRME QUE Mgr THUAN EST INCARCÉRÉ

Un porte-parole du Vatican a démenti, jeudi 17 février, des rumeurs en provenance du Vietnam, selon lesquelles Mgr Thuan, coadjuteur de l'archevêque de Ho-Chi-Minh-Ville (Saigon), était mort en détention. *Il a confirmé que le prélat était en prison.*

Dans certains milieux vietnamiens en Europe, on assurait récemment que le corps de Mgr Thuan avait été aperçu dans un hôpital de Ho-Chi-Minh-Ville. On ajoutait qu'un autre évêque, Mgr Raphaël Nguyen Van Diep, coadjuteur de Vinh Long, et environ cent cinquante prêtres vietnamiens, *qui furent* aumôniers militaires pendant la guerre, sont, depuis longtemps en détention. Le porte-parole du Vatican n'a pas commenté ces dernières informations.

D'autre part, l'agence vietnamienne de presse a annoncé, le 17 février, que près d'un millier d'officiers et de policiers ayant servi sous l'ancien régime de Saigon ont été remis en liberté à l'occasion du Nouvel An lunaire.

D'autre part, M. Phan Hien, ministre-adjoint des affaires étrangères, en voyage *dans plusieurs pays d'Asie*, a déclaré vendredi à Colombo que la reprise des pourparlers avec les Etats-Unis était subordonnée au respect par les Américains de « *toutes les clauses des accords de Paris* ». Il a accusé Washington d'exiger des *informations sur les soldats américains disparus* au Vietnam tout en refusant de participer à la reconstruction du pays, comme il était prévu dans les accords. Evoquant les pourparlers qui ont eu lieu en France, jusqu'en octobre 1976, entre des Vietnamiens *et des* représentants de M. Ford, M. Phan Hien a affirmé que ce dialogue avait échoué parce que M. Kissinger avait cru la normalisation des relations entre Hanoï et Washington « *plus avantageuse pour le Vietnam que pour les Etats-Unis* ». — *(A.P., Reuter, A.F.P.)*

[Neveu de l'ancien président Diem, Mgr Thuan, ancien évêque de Nha-Trang, avait présidé l'organisme chargé de distribuer les aides humanitaires occidentales aux victimes de la guerre. Il avait été désigné comme coadjuteur de l'archevêque de Saigon, Mgr Binh, quelques jours après la chute de la capitale, par le nonce apostolique, Mgr Lemaître, prélat d'origine belge. Ce choix provoqua des manifestations de catholiques progressistes auxquels s'opposèrent des contre-manifestants également catholiques. Mgr Lemaître fut expulsé du Vietnam en juin 1975, et Mgr Thuan, critiqué en raison de ses sympathies pour les Américains, fut sans doute arrêté peu après.]

A travers le monde

Espagne

● SEPT PARTIS POLITIQUES, dont le parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.S.) et le parti *socialiste populaire* (P.S.P.), mais non le P.C.E., ont été légalisés, a-t-on annoncé à Madrid le jeudi 17 février. Les autres partis légalisés sont le parti social démocrate (dont le président est M. Francisco Fernandez *Ordonez*), le parti libéral (de M. Enrique Larroque), le parti « proverista » (de M. Maysounnave), la gauche démocratique (de M. Joaquin Ruiz Jimenez) et le parti démocrate populaire *(de M. Ignacio Camunas)*. Les *partis non* légalisés, indique une source officieuse, seraient considérés comme « *non démocratiques* ». En ce qui les concerne, la décision finale sera prise par le tribunal suprême. — *(A.F.P.)*

● Mme DOLORES IBARRURI, qui vit en exil en Union soviétique depuis 1939, a officiellement déposé mercredi 16 février, auprès de la représentation espagnole à Moscou, une nouvelle demande de visa pour pouvoir rentrer en Espagne. Mme Ibarruri est âgée de quatre-vingt-un ans. La demande a été transmise à Madrid. Une démarche semblable avait été repoussée en février 1976. — *(A.F.P.)*

États-Unis

● L'OUVERTURE D'UN *CREDIT* DE 800 *MILLIONS* DE DOLLARS (quatre milliards de francs), destiné aux pays les plus défavorisés et prenant effet en 1978, a été proposée par l'administration Carter au Sénat américain. Ces prêts seront consentis aux pays dont le revenu annuel par tête d'habitant ne dépasse pas 200 dollars (1 000 francs), et constitueront la contribution américaine à l'Association internationale pour le développement. — *(A.I.D., A.F.P.)*

Inde

● LA PLUPART DES ONZE MILLIONS DE CATHOLIQUES que compte l'Inde observent, ce vendredi 18 février, une journée de jeûne, à l'appel des évêques indiens, qui entendent protester *contre les stérilisations forcées* et les pressions exercées par le gouvernement dans le cadre de sa politique de planning familial. Dans une déclaration rendue publique la semaine dernières, les évêques s'étaient élevés contre les méthodes coercitives de la politique de restriction des naissances en Inde, tout en précisant qu'ils ne s'opposaient pas à son principe. — *(A.F.P.)*

Singapour

● LE JOURNALISTE qui figure parmi les personnes arrêtées récemment pour « *activités procommunistes* » (*le Monde* du 18 février), est le correspondant du *Financial Times* et de la *Far Eastern Economic Review*, M. Arun Senkuttuvan.

Sri-Lanka

● LE PARTI COMMUNISTE aurait décidé de quitter le gouvernement de Mme Bandaranaike, déclarait-on, jeudi 17 février, de source bien informée à Colombo. Depuis quelques semaines, la tension s'était accrue entre le P.C. et le Parti de la liberté du premier ministre (*le Monde* du 16 février). — *(A.F.P.)*

Thaïlande

● UN AVERTISSEMENT A LA PRESSE ETRANGERE a été lancé, mercredi 16 février, par le ministre thaïlandais des affaires étrangères, M. Upadit Pachariyangkul. Ce dernier a déclaré, à la télévision, que les « *informations tendancieuses* » que les journalistes étrangers enverraient pourraient *affecter les relations entre la Thaïlande et leur pays* ». — *(A.F.P.)*

EUROPE

LA CONTESTATION DANS LES PAYS DE L'EST

En Roumanie

M. Ceausescu s'en prend à ceux qui « trahissent leur pays »

Le jour même où M. Ceausescu dénonçait l'action des défenseurs roumains des droits civiques, qu'il qualifie de traîtres, la police procédait à plusieurs arrestations, dont celle de l'écrivain Paul Goma, signale Malcolm Brown, correspondant du « New York Times », qui se trouve à Bucarest.

Selon lui, la police, après avoir coupé jeudi 17 février les téléphones des contestataires, a commencé à procéder aux arrestations. La femme de Paul Goma aurait été arrêtée aussi, semble-t-il, et on ignore ce qu'est devenu leur bébé d'un an. Auraient aussi été appréhendés M. Adalbert Feher et le jeune peintre Sergui Manolin (qui avait reçu un passeport avec sa mère la semaine dernière).

M. Goma avait fait savoir qu'il ne quitterait pas le pays, même si on lui offrait un passeport. Il a déjà fait dans le passé trois ans de prison pour ses opinions.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, la « Tribune de Genève », pour sa part, avait pu joindre Paul Goma au téléphone. L'écrivain avait précisé que la lettre signée par huit personnes et réclamant le respect des droits civiques en Roumanie avait suscité d'autres adhésions, certaines se manifestant spontanément. Il avait dit aussi qu'il s'attendait à avoir des ennuis sous peu.

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — M. Ceausescu s'en est pris vivement, le jeudi 17 février, sans les nommer, à tous les *« éléments déclassés et traîtres à leur pays »*. Dans un discours prononcé à Bucarest devant la Conférence nationale sur les problèmes du contrôle exercé par les travailleurs, il a vilipendé *« ceux qui trahissent leur pays, le dénigrent d'une manière ou d'une autre — où qu'ils se trouvent — pour se rendre agréables à leurs maîtres, pour recevoir une plus grande somme d'argent, comme Judas »*.

Cette déclaration, la première du chef de l'Etat depuis le début du mouvement de contestation en Europe de l'Est, vise apparemment les quelques citoyens de son pays qui, l'écrivain Paul Goma en tête, ont exprimé ces jours derniers leur solidarité avec les signataires de la Charte 77 et revendiqué les droits civiques en Roumanie (*le Monde* des 11 et 16 février). Evoquant la conférence d'Helsinki et celle de Belgrade qui va lui faire suite cette année, M. Ceausescu a estimé que cette dernière devrait être *« non seulement une occasion de dresser le bilan de ce qui a déjà été fait, mais aussi d'établir de nouvelles mesures pour la mise en œuvre des documents signés »*. Déplorant que *« jusqu'à présent on n'ait pas réalisé grand-chose »*, il a critiqué *« certains milieux qui essaient ces derniers temps de dénaturer l'esprit des documents d'Helsinki, de leur donner des interprétations unilatérales en ignorant, intentionnellement ou non, les problèmes essentiels de la sécurité européenne tels que : le développement de relations économiques exemptes de toutes barrières ou restrictions officielles, les conséquences de la course aux armements sur les larges masses populaires... »*

M. Ceausescu a affirmé que *« dans une série de pays occidentaux on peut observer une intensification de l'activité de certains milieux néo-fascistes »*. Il a regretté qu'il existe des hommes politiques *« et même des gouvernements, qui appuient des éléments déclassés, traîtres à leur pays, en mettant à leur disposition des moyens et des postes de radio pour qu'ils agissent contre les résolutions d'Helsinki, contre la détente, la paix et la collaboration en Europe »*.

Faisant allusion au délicat problème que représentent pour la Roumanie les demandes d'émigration, le chef de l'Etat a déclaré que certaines actions, encouragées de l'étranger, avaient pour but de *« raccoler des spécialistes pour s'assurer de cette manière une main-d'œuvre qualifiée à bon marché »*.

MANUEL LUCBERT.

[Les accusations portées par M. Ceausescu sont à la fois claires et imprécises, puisqu'il n'a pas cité de noms. En ce qui concerne Paul Goma, ne serait-on pas en droit de s'étonner qu'il lui soit reproché de toucher de l'argent de l'étranger lorsque l'on sait que cet écrivain est interdit de publication dans son pays depuis six ans environ, qu'il n'a le droit de signer un contrat de traduction ni sous son nom ni sous un pseudonyme, et que ce droit a également été refusé à sa femme ? Lors de notre dernière rencontre, il y a déjà quelques mois, Paul Goma, homme intègre s'il en est, nous déclarait, rongé par les soucis : « On nous a dit ouvertement qu'on voulait nous affamer. Nous sommes réduits, ma femme, mon bébé et moi, à vivre de l'aide de notre famille et de celle de nos amis. » — M. L.]

Le soutien de M. Carter à M. Sakharov

(Suite de la première page.)

La *Pravda* du samedi 12 février laissait clairement entendre, en tout cas, que pour le Kremlin la détente est incompatible avec le soutien apporté aux dissidents. « *La détente,* écrivait notamment le quotidien, *implique le respect mutuel de la souveraineté des lois et des coutumes des Etats, mais ses adversaires, tout en s'en réclamant, cherchent à s'ingérer dans les affaires intérieures des pays socialistes, comme en témoigne par exemple la récente initiative du département d'Etat américain, qui a fait preuve d'une préoccupation touchante, mais suspecte, pour le sort des prétendus contestataires en Union soviétique et en Tchécoslovaquie.* »

Ce genre de déclaration peut ne relever que de la propagande ou du « bluff », traditionnels dans les relations internationales. On ne peut pas exclure cependant que les Soviétiques parlent sérieusement. N'ont-ils pas, en 1974, préféré entraver gravement le développement de leurs relations commerciales avec les Etats-Unis plutôt que d'accepter de céder aux propositions du Congrès américain, qui avait lié un tel développement à une libéralisation de la politiuue d'émigration de l'U.R.S.S. ? De nombreux observateurs occidentaux en poste à Moscou, et dont certains sont peu suspects d'insensibilité aux problèmes des droits de l'homme, s'interrogent sur les réelles motivations de M. Carter et se demandent, en particulier, si le président se rend compte de la portée de sa démarche. Que fera-t-il, se demande-t-on, si demain le Kremlin relève le défi qui vient de lui être lancé et s'en prend à M. Sakharov, soit en engageant des poursuites judiciaires contre lui, soit en l'expulsant du pays ?

Les droits de l'homme et la paix

M. Sakharov, au cours de sa conférence de presse, s'est, bien sûr, déclaré très satisfait de la missive de M. Carter. Il a rendu public le texte de sa réponse au président des Etats-Unis, dans laquelle il répète son point de vue, selo nlequel « *la défense des droits humains fondamentaux ne constitue pas une ingérence dans les affaires intérieures d'un pays tiers, mais constitue au contraire l'une des actions internationales les plus significatives, qui ne peut être séparée des problèmes fondamentaux de la paix et du progrès* ».

M. Sakharov demande également au chef de la Maison Blanche d'« *intervenir* » pour obtenir la libération des quatre membres du groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki arrêtés depuis le début du mois : MM. Alexandre Guinzbourg et Youri Orlov, arrêtés à Moscou, et MM. Nicolas Roudenko et Oleska Tikhi, arrêtés à Kiev. « *Il est nécessaire que les dirigeants de tous les Etats signataires des accords d'Helsinki agissent de façon à ce que tous les membres de ce groupe soient libres et que le groupe puisse continuer son important travail* », estime M. Sakharov, qui attire également l'attention de M. Carter sur le cas de M. Serge Kovalev, condamné en décembre 1975 à Vilnus à sept ans de détention dans un camp à régime sévère et à trois ans d'exil. M. Kovalev était l'un des responsables du groupe Amnesty International en U.R.S.S. et il a été condamné pour diffusion de documents subversifs et propagande antisoviétique. Selon M. Sakharov, il serait atteint d'une « grave tumeur ».

Le prix Nobel de la paix, qui a été informé le mois dernier d'avoir à cesser ses activités sous peine d'éventuelles poursuites judiciaires, termine sa lettre ainsi : « *Grâce aux émissions de radio étrangères, j'ai appris que vous aviez exprimé le désir de me rencontrer, si je viens aux Etats-Unis. Je suis très sensible à cette invitation. Il n'y a pas de doute pour moi qu'un tel voyage et des contacts personnels auraient une signification extraordinaire. Malheureusement, je crains qu'à l'heure actuelle aucune possibilité n'existe pour un tel voyage* »

JACQUES AMALRIC.

● *MM. André Bergeron et Antoine Laval* ont informé le secrétaire général de la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.), M. Otto Kersten, que Force ouvrière ne participerait pas, par solidarité avec les contestataires des pays de l'Est, à la conférence européenne de Genève convoquée par les quatre membres européens du conseil d'administration du Bureau international du travail (BIT). Ils affirment que *« les syndicats officiels d'U.R.S.S. et des pays de l'Est soutiennent inconditionnellement l'action répressive de leurs gouvernement »*. Aussi F.O. se refuse-t-elle à *« leur donner un brevet de respectabilité en s'asseyant à la même table qu'eux à Genève »*.

LE TEXTE DE LA LETTRE DU PRÉSIDENT CARTER

Voici le texte de la lettre, datée du 5 février, que le président Carter a fait parvenir à M. Sakharov :

« Cher professeur Sakharov,

» J'ai reçu votre lettre du 21 janvier et je veux vous exprimer mes remerciements pour avoir attiré mon attention personnelle sur vos préoccupations.

» Les droits de l'homme sont au centre des préoccupations de mon administration. Dans mon discours inaugural j'ai déclaré que « parce que nous sommes » libres, nous ne pouvons » être indifférents au sort » de la liberté ailleurs ». Vous pouvez être assuré que le peuple américain et notre gouvernement tiendront leur ferme engagement de faire respecter les droits de l'homme non seulement dans notre pays, mais aussi à l'étranger.

» Nous utiliserons nos bons offices pour rechercher la libération des prisonniers pour des motifs de conscience, et nous continuerons à déployer nos efforts pour édifier un monde répondant aux aspirations humaines, dans lequel les notions de culture et d'histoire différentes pourront vivre côte à côte dans la paix et la justice.

» Je serai toujours heureux d'avoir de vos nouvelles, et je vous souhaite bonne chance

» Bien à vous, Jimmy Carter. »

En Tchécoslovaquie

DES PRESSIONS SONT EXERCÉES SUR DES PERSONNES QUI REFUSENT DE PARTICIPER A LA CAMPAGNE CONTRE LA « CHARTE 77 »

(De notre correspondant en Europe centrale.)

Vienne. — Les deux porte-parole de la Charte 77, MM. Hajek et Patocka, ont réclamé, le jeudi 17 février, la mise en liberté des quatre personnes arrêtées depuis maintenant plus d'un mois, dans le cadre des mesures de police prises contre les défenseurs des droits civiques. « *Si les organes de la justice,* ont-ils déclaré, *devaient estimer que, dans l'état de leurs investigations, une libération de ces personnes n'est pas envisageable, alors ils devraient indiquer publiquement quels sont les motifs de leur détention et les chefs d'accusation. Sinon, l'opinion publique serait renforcée dans son impression que ces personnes sont détenues pour des faits en relation avec la Charte 77, alors que celle-ci ne constitue pas un délit.* »

Dans leur communiqué, le sixième du genre, MM. Hajek et Patocka font état des pressions exercées par les autorités sur les gens pour qu'ils approuvent des motions de protestation contre la Charte 77. Ainsi, dans une école, une institutrice a-t-elle été traitée d'« *oppositionnelle dangereuse* » parce qu'elle avait refusé de se joindre à ses collègues pour condamner la Charte. Les deux porte-parole indiquent que les partisans des droits civiques sont soumis à des sanctions ou brimades diverses.

Cependant que certains journaux contiuent de s'en prendre à la campagne qui serait organisée à l'Ouest par « *les forces réactionnaires internationales* », d'autres dirigent leurs attaques contre la presse yougoslave.

A Prague, un tribunal militaire a condamné à quinze ans de prison pour « *espionnage militaire* » un homme de quarante-neuf ans dont l'identité n'a pas été donnée. Deux autres inculpés se sont vu infliger des peines de deux ans et demi et d'un an et demi de prison pour avoir transmis des « *secrets militaires* » à l'accusé principal. Ce dernier, a-t-il été dit pendant le procès, aurait créé, « *sur l'ordre de la Voix de l'Amérique* » un « *club des amis de la musique américaine* ». Il aurait pu, de cette façon, entrer en contact avec « *un collaborateur d'une ambassade* » et aurait fourni à ce diplomate des indications « *sur des unités militaires et des installations aériennes de la Tchécoslovaquie* ». — M. L.

M. Barre : « les accords d'Helsinki doivent être respectés »

M. Barre, qui était, jeudi 7 février, l'hôte des associations de la presse diplomatique française et de la presse anglo-américaine, a été interrogé sur l'attitude du gouvernement français à propos du problème des droits de l'homme dans les pays de l'Est. Le premier ministre a rappelé, à cette occasion, les trois principes qui guident l'action du gouvernement : 1) Celui de la non-ingérence dans les affaires d'autres pays, *« principe fondamental dont nous tenons à ce qu'il soit respecté à notre égard aussi »* ; 2) la détente, l'entente et la coopération avec les pays de l'Est : *« C'est encore la politique du président de la République et celle du gouvernement »*; 3) Le respect des accords : *« Lorsque des accords internationaux sont signés, ils doivent être respectés. Il y a un accord d'Helsinki, dans lequel la France a joué un rôle considérable ; cet accord doit être respecté ; on ne doit pas faire grief à quiconque de demander le respect de tels accords »*.

M. Barre a indiqué, d'autre part, que la France se rendrait à la conférence de Belgrade *« avec le souci de faire avancer la coopération internationale et de faire respecter comme il se doit les droits de l'homme »*.

M. Barre a encore abordé, outre des problèmes de politique intérieure (voir page), les points suivants :

● LES VOLS DU CONCORDE AUX ETATS-UNIS. — *« Les Français e tles Anglais,* a-t-il dit, *l'opinion publique des deux pays ne comprendraient pas que le grand pays du monde qui se réclame de la libre entreprise et de la concurrence internationale adopte à l'égard de Concorde des dispositions qui, quels que soit le prétexte invoqué, apparaîtraient comme destinées à éviter une concurrence favorable dans le domaine technique et celui des relations aériennes internationales. »*

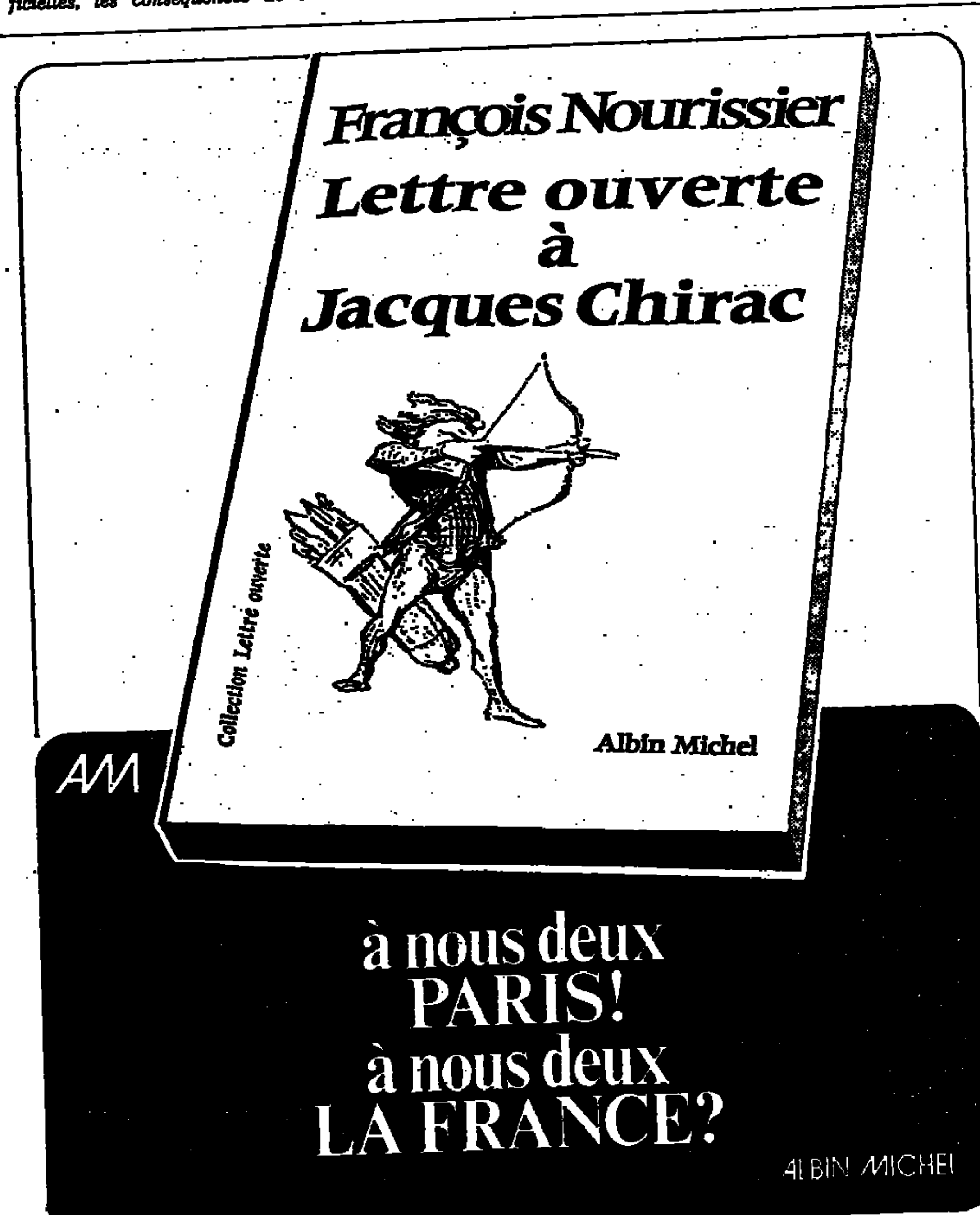
● LES VENTES FRANÇAISES D'EQUIPEMENT NUCLEAIRE. — M. Barre a affirmé trois principes :

« 1) La France n'entend pas contribuer à la dissémination de l'arme nucléaire. C'est pourquoi elle a décidé d'éviter à l'avenir l'exportation d'équipements, de matériels et de technologie susceptibles de favoriser la prolifération de cette arme.

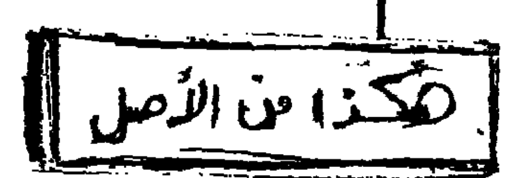
» 2) La France est disposée à apporter sa contribution à l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

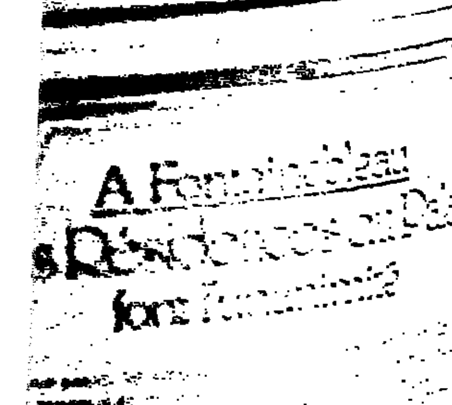
» 3) La France n'est pas disposée à se laisser dicter sa politique dans ce domaine. Nous ne souhaitons pas que, sous des prétextes divers, la liberté qu'aurait la France de participer au développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques se trouve de quelque façon limitée. »

Se référant plus particulièrement au contrat signé par la France avec le Pakistan pour l'exportation d'une usine de retraitement des déchets nucléaires, le premier ministre a affirmé : *« La France respecte sa signature. »*









EUROPE

République fédérale d'Allemagne

Le climat est très tendu dans le Schleswig à la veille des manifestations antinucléaires

De notre correspondant

Bonn. — Le chancelier Schmidt est intervenu le jeudi 17 février dans le débat sur l'énergie nucléaire et sur les manifestations prévues à la fin de la semaine contre la construction d'une centrale atomique à Brokdorf, *dans le Schleswig-Holstein. Il l'a fait d'une manière solennelle, au cours d'une allocution radiotélévisée (procédé peu employé en République fédérale)*, qui a contribué à dramatiser la situation.

« *Le pouvoir de l'Etat démocratique sera confronté à son défi le plus grave depuis Pâques 1968* » (la rebellion étudiante), écrit l'éditorialiste de l'hebdomadaire libéral *Die Zeit*, qui ajoute même que *les affrontements entre les étudiants et la police ressemblaient alors au jeu du gendarme et des voleurs par rapport à ce qui se prépare à Brokdorf.*

Les comités de défense de l'environnement ont appelé pour samedi à deux manifestations distinctes. Les comités modérés organisent une protestation pacifique à Itzehoe, à 20 kilomètres de Brokdorf ; ils estiment avoir déjà obtenu un succès partiel avec la décision du tribunal administratif de Schleswig d'interdire la poursuite des travaux, aussi longtemps que le problème de retraitement des déchets nucléaires n'est pas réglé.

Les comités les plus durs, animés par ce qu'on appelle en Allemagne les « groupes K » (c'est-à-dire les différents groupuscules communistes), ont appelé à une manifestation à Brokdorf même, dont l'objectif doit être l'occupation du terrain. Des « *plans de bataille* » ont circulé dans les grandes villes de la région. Des recommandations ont été données aux futurs manifestants concernant l'équipement indispensable : *tenailles pour couper les barbelés, appareils de soudure, gaz lacrymogènes, ballons qui seront lâchés pour gêner les hélicoptères de la police, boucliers et gourdins...*

Pour faire face à une situation qu'il considère proche de la guerre civile, le gouvernement régional du Schleswig-Holstein a mobilisé la police d'autres Länder et demandé l'aide de la police fédérale des frontières, dont les hommes — ont précisé les autorités — ne seront pas armés de leurs mitraillettes. Les autorités locales ont d'abord interdit la manifestation, mais cette interdiction a été levée par le tribunal administratif. Le gouvernement de Kiel se *prépare au pire, mais, en réagissant de manière* brutale aux *premières manifestations* (*le Monde* des 13-14 novembre 1976), n'a-t-il pas lui-même contribué à radicaliser le mouvement ?

L'extension du mouvement

Car le mouvement s'étend et se durcit. Les évêques catholiques et protestants du Bade-Wurtemberg, *où la construction d'une centrale nucléaire à Wyhl est également très controversée, se sont dits solidaires des comités de défense de* l'*environnement*, qui refusent le recours à la violence. La fédération régionale du parti social-démocrate, les jeunes socialistes et les jeunes démocrates (proches du parti libéral) ont appelé leurs adhérents à participer à la manifestation d'Itzehoe.

L'association fédérale des défenseurs de l'environnement vient de lancer un appel à la désobéissance civique. Elle envisage notamment une grève des impôts et un boycottage des sociétés engagées dans l'énergie nucléaire.

Dans son allocution, M. Schmidt a *tracé une nette séparation entre les comités préconisant la violence — contre lesquels* l'Etat doit se défendre — et les autres, les modérés, avec lesquels le chancelier est prêt à discuter, « *quand l'atmosphère sera assainie* ». Sans doute M. Schmidt a-t-il répété qu' « *il n'était pas concevable d'écarter l'énergie nucléaire comme un des éléments de l'approvisionnement en électricité* », mais ses ministres ne sont pas tous d'accord sur l'attitude qu'il convient d'adopter.

Sensible aux arguments des syndicats, qui craignent une aggravation du chômage, M. Matthöfer, ministre de la recherche scientifique, se déclare partisan de la poursuite du programme énergétique. Son collègue de l'intérieur, M. Maihofer, qui est également responsable de l'environnement, souhaite une pause dans la construction des centrales aussi longtemps que le *retraitement et le* stockage des *combustibles irradiés* ne seront *pas assuré* en R.F.A.

Or le Land de Basse-Saxe, qui a *été* choisi pour accueillir ces installations de retraitement et de stockage, ne paraît pas pressé de donner son accord définitif. Quatre sites ont déjà été envisagés, qui ont été immédiatement occupés de manière préventive par des adversaires de l'énergie nucléaire. Selon M. Albrecht, ministre-président de Basse-Saxe, un site sera choisi dans les prochaines semaines, mais les expertises dureront au *moins* trois ans, avant que l'on *puisse songer* à donner l'*autorisation provisoire* de commencer *les travaux*.

Pour élargir les assises de sa *politique* nucléaire, le chancelier Schmidt va *créer* un comité *ad hoc* auquel *participeront* des personnalités de l'opposition, des représentants des syndicats, de l'industrie, et des experts. En attendant que les pouvoirs publics aient défini une ligne cohérente, le programme énergétique du gouvernement fédéral, adopté en 1974, doit être corrigé. Il prévoyait pour 1985 qu'une quarantaine de centrales atomiques fourniraient 50 000 mégawatts. Il n'est même pas sûr, avec les retards qui ne vont pas manquer d'intervenir dans les constructions, que la capacité installée atteigne alors 20 000 mégawatts.

DANIEL VERNET.

Italie

LA POLICE A INVESTI L'UNIVERSITÉ DE ROME

(De notre correspondant.)

Rome. — L'université de Rome, que des étudiants occupaient depuis près de deux semaines, a été *investie* jeudi *17 février* par les forces de police, à l'issue d'une journée tendue. Une soixantaine de personnes ont été blessées et six voitures incendiées au cours des *affrontements. Dans la matinée*, les étudiants « autonomes » s'en sont pris à une assemblée organisée dans l'enceinte universitaire par le P.C. et les syndicats, *obligeant M. Luciano Lama*, secrétaire général de la puissante C.G.I.L., à quitter les lieux. Dans l'après-midi, ces mêmes « autonomes » *se sont heurtés aux forces de l'ordre*, appelées par le recteur, pour libérer les locaux.

La présence de M. Lama à l'université de Rome était considérée comme une provocation par les animateurs du « *mouvement étudiant* ». Ils accusaient le P.C. de chercher, sous une couverture syndicale, à « *faire régner l'ordre communiste* » dans les facultés. Le secrétaire général de *la C.G.I.L. s'était* fait accompagner d'un imposant service d'ordre.

« *Cette manifestation*, dit-il d'entrée de jeu, *sera perturbée mais non empêchée* ». De puissants *haut-parleurs devaient* d'ailleurs couvrir au début les sifflets de plusieurs centaines de contestataires. « *Dehors la nouvelle police !* », criaient certains, tandis que d'autres, le visage couvert *de peinture et se faisant* appeler « *les Indiens métropolitains* », rappelaient que « *les lamas sont au Tibet* ».

Troublé par ces slogans, le service d'ordre a *été carrément* pris *de court* quand un groupe d'« *autonomes* » a commencé à lancer des projectiles etp à actionner des extincteurs d'incendie. Les contestataires se sont ensuite approchés *de la tribune — installée* sur un camion — qui était alors évacuée avant d'être renversée et mise en pièces. M. Lama eut tout juste le temps de regagner son automobile, badigeonnée de peinture, tandis que les *affrontements continuaient.*

Les dirigeants de la C.G.I.L. ont très mal pris la chose. Ils voulaient même organiser une grève générale, ce vendredi 18 février, pour dénoncer « *l'action de provocateurs* ». Les deux autres syndicats les en ont dissuadé. Il est vrai que M. Lama — et à travers lui le P.C. — ne sont pas habitués à recevoir de telles gifles.

Habilement, la *démocratie-chrétienne* a laissé le P.C.I. seul en première ligne, c'est une tactique qui s'était montrée payante pour elle, lors des derniers conflits sociaux. Pourquoi ne l'aurait-elle pas employée à l'université ? *Les* « *autonomes* » ont, en effet, oublié les motifs initiaux de leur occupation — les projets de réforme universitaire du gouvernement — pour s'en prendre aux communistes.

L'évacuation de l'université n'a pas mis fin à la révolte étudiante. Dans diverses villes d'Italie, des facultés sont toujours occupées.

ROBERT SOLÉ.

● *ERRATUM.* — *Dans la* « *correspondance* » relative à « la gauche et les élections européennes » (*le Monde* daté 18 février, première édition), une coquille nous a fait titrer la lettre de *M. Delor* : « *M. Sartre, le conservateur qui s'impose.* » C'est « *M. Sartre, le conservateur qui s'ignore* », qu'il fallait lire.

DIPLOMATIE

M. Chirac se félicite de ses convergences de vues avec le chancelier d'Autriche

De notre correspondante

Vienne. — M. Jacques Chirac, président du R.P.R., a refusé de faire des déclarations sur la politique intérieure française pendant son bref séjour à Vienne, où il est venu à l'invitation du chancelier Kreisky pour participer jeudi 17 février au traditionnel bal de l'Opéra. L'ancien premier ministre a été l'une des personnalités les plus remarquées de cette manifestation *mondaine* à laquelle étaient aussi présents M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, le premier ministre luxembourgeois M. Gaston Thorn, et plusieurs membres du gouvernement *ouest-allemand*, MM. Ertl, Leber, Mme Hamm-Bruecher et M. Franz-Josef Strauss.

Dans une atmosphère de valses viennoises et de polkas — la « *polka à la française* » a été *remise* cette année au programme pour le plus grand plaisir des initiés, — quelque sept mille personnes ont tournoyé *jusqu'à* 5 heures du matin.

Dans l'après-midi, M. Chirac s'est entretenu durant plus d'une heure avec le chancelier Kreisky.

Cette conversation a essentiellement porté sur le Proche-Orient, les rapports entre l'*Europe et* l'*Afrique*, ainsi que les questions de la détente. Sur la « *quasi-totalité* » des problèmes évoqués, a-t-il dit, « *je n'ai aucune divergences de vues avec les analyses du chancelier. Nos points de vue sont absolument identiques. Nous avons abouti exactement aux mêmes conclusions.* »

M. Chirac s'est longuement étendu sur *les rapports entre* l'Europe *et* l'Afrique, soulignant qu'il était lui-même attaché depuis longtemps à l'idée lancée par M. Kreisky (*le Monde* du 29 juin 1976) d'élaborer un programme de *développement* économique de l'Afrique qui serait fondé sur une coopération internationale. Cette idée, qu'il avait développée dans son discours de Marseille, le 28 janvier dernier, la France avait essayé de la lancer il y a un an, à Paris, au moment du « sommet » franco-africain. Mais, pour le moment, a-t-il constaté, « *elle ne recueille pas l'assentiment de la plupart des grands pays qui devraient s'associer à cet effort* » A ce propos, M. Chirac a souhaité que, dans l'avenir, la nouvelle administration américaine soit « *plus ouverte* », et que « *le gouvernement allemand évolue dans ses conceptions un peu fermées de la solidarité internationale* » « *Il faut*, a conclu l'ancien premier ministre, *sortir le nez de son livre de comptes. C'est, hélas ! une habitude un peu trop affirmée dans les gouvernements européens, que de raisonner au travers d'une comptabilité à court terme.* »

A propos de la politique de détente, M. Chirac a entièrement souscrit à l'idée « *un peu pan-européenne* » de M. Kreisky, selon laquelle les questions à la fois politiques et économiques européennes *devraient être discutées* au sein du Conseil de l'Europe. Enfin, M. Chirac a évoqué avec le chancelier la situation des juifs de Syrie.

Sur le *fait* qu'il pourrait y avoir contradiction à combattre M. Mitterrand, vice-président de l'Internationale socialiste, et à rendre visite à M. Kreisky, qui a lui aussi *cette fonction* au sein de cette organisation, M. Chirac nous a déclaré : « *Il ne m'appartient pas de porter des jugements sur l'Internationale socialiste. Je constate en tous les cas que MM. Kreisky et Mitterrand n'ont pas sur toutes les questions, me semble-t-il, exactement les mêmes idées. Mais ce n'est pas mon problème. Que M. Kreisky soit vice-président de l'Internationale socialiste est une chose, et que moi-même je ne sois pas socialiste est une évidence. Mais sur les grands problèmes qui intéressent le monde, il n'y a aucune divergence de vues entre nous.* »

ANITA RIND.

La mission de M. Clark Clifford

WASHINGTON TENTE DE METTRE FIN A LA TENSION EN MER ÉGÉE

(De notre correspondant.)

Athènes. — M. Clark Clifford est arrivé à Athènes jeudi 17 février, *puis se rendra à Ankara* via Nicosie. L'émissaire du président Carter compte discuter avec M. Caramanlis, les ministres de la défense nationale et de la coordination économique, ainsi qu'avec *M. Georges Mavros, président de* l'union démocratique du centre, principal parti de l'opposition. La question de Chypre, les problèmes de la mer Egée, les relations bilatérales entre Athènes et *Washington et* les rapports de la Grèce avec l'OTAN.

Les milieux autorisés remarquent que M. Clifford fait, officiellement du moins, une tournée d'information.

En ce qui concerne Chypre, la recherche d'une solution de compromis demeure placée sous l'égide des Nations unies. Athènes, comme Washington, ne peuvent qu'espérer le succès des conversations intercommunautaires qui reprendront à Vienne le 31 mars prochain. Les dirigeants grecs estiment qu'après les deux rencontres *entre Mgr Makarios* et M. Raouf Denktasch, le climat général s'est sensiblement amélioré.

Ce sont les problèmes de la mer Egée — frontière *maritime*, plateau continental, espace aérien, etc., — qui constituent l'essentiel des entretiens de M. Clifford à Athènes. Les intérêts politiques et stratégiques *des Etats-Unis dans le bassin oriental* de la Méditerranée, note-t-on ici, exigent que soit mis un terme à la situation de force créée entre la Grèce et la Turquie par l'*intervention militaire turque* à Chypre et les revendications d'Ankara concernant la mer Egée. Les Américains veulent résoudre les problèmes qui retardent la mise en *application des accords-cadres*, signés avec la Grèce et la Turquie. Ils veulent également régler la question de leurs bases et, en premier lieu, celles de la Sude et *d'Heraklion en Crète. Enfin*, ils insistent pour que la Grèce réintègre le système militaire de l'OTAN. A Athènes, on souligne que des progrès concrets ne pourront être *envisagés* à *ce sujet* que si les Américains font preuve d'une réelle compréhension des problèmes de la mer Egée.

La gauche grecque, et plus *particulièrement le P.C. dit* de l'extérieur, insistent sur la suppression des bases américaines. C'est, pour 1977, l'objectif numéro 1 des communistes.

MARC MARCEAU.

ÉTATS-UNIS

Quand l'Amérique éternue...

(Suite de la première page.)

M. Barre souscrirait sans doute à ce jugement, qu'étayent entre autres les décevants résultats de l'expérience de relance tentée par M. Fourcade, l'an dernier, avec la bénédiction non seulement de M. Chirac, mais du président de la République, lequel n'avait pas hésité à célébrer, avec son optimisme habituel, *« ce grand événement, la reprise »*. Il est significatif que le chancelier Schmidt ait fait la sourde oreille quand M. Mondale est venu lui demander, au nom de M. Carter, d'injecter des fonds publics dans l'économie allemande, pour contribuer à la relance de l'économie mondiale. S'il y a une vérité qui est tenue pour un dogme, en République fédérale, depuis la grande crise monétaire de 1923, c'est que rien n'est pire que l'inflation. Aux Etats-Unis mêmes, M. Burns, président du Federal Reserve Board, ne s'est pas privé de critiquer publiquement les projets présidentiels.

On peut donc dire que M. Carter avait, dès le départ, accepté de courir un certain risque, d'autant plus que Keynes n'a fourni aucun paramètre susceptible de définir avec certitude les limites du déficit budgétaire tolérable. Or le froid est en passe d'absorber une grande partie — l'essentiel, pour l'*Economist* ; la moitié, pour *Time* — des sommes que la nouvelle administration comptait affecter à la relance.

Des centaines de milliers de travailleurs ont été réduits temporairement au chômage. Le gel, en atteignant jusqu'à la Floride, a provoqué une flambée des prix des fruits et des légumes. Même si le froid devait cesser maintenant, de grandes inquiétudes persistent pour les semaines à venir : un retour prématuré du soleil, en Floride, brûlerait ce qui a survécu aux frimas. De graves inondations sont à craindre, dans le Middle-West, au moment du dégel. Paradoxalement, il n'y a pas de neige dans les Rocheuses, ce qui fait redouter pour l'été prochain une sévère sécheresse dans l'Ouest. Celle-ci sévit d'ailleurs déjà en Californie, où il fallu rationner l'eau.

Du coup, les économistes révisent en baisse leurs pronostics de croissance et en hausse leurs estimations du taux d'inflation. Selon M. Michael Evans, président de Chase Econometrics, le taux annuel pour le premier trimestre de 1977 devrait être réévalué de 4,9 % à 5,4 %. D'autres experts, cités par *Newsweek*, parlent de 9 % pour le premier trimestre de 1977, contre 4,2 % au dernier trimestre de 1976.

Du projet Independence au gaspillage

Une « task force », constituée d'experts des divers ministères, a étudié l'opportunité d'ajouter de nouvelles ressources, de l'ordre de 2 à 5 milliards de dollars, à un plan de relance dont un journal anglais a pu écrire qu'il avait été *« snowed under »* — enfoui sous la neige. Aux dernières nouvelles, cependant, les conseillers du président — qui, lui-même, redoute une reprise de l'inflation — se seraient prononcés contre cette rallonge. Ils estiment que le mouvement psychologique en faveur de la relance est trop fort pour que, aussitôt finie la mauvaise saison, on n'assiste pas à un fort redémarrage. Tout le monde, bien entendu, n'est pas de cet avis.

Mais l'aspect le plus préoccupant est celui des approvisionnements en énergie. Les estimations de la note supplémentaire à payer du fait de la vague de froid varient entre 3 et 8 milliards de dollars, malgré l'abaissement de la température autorisée dans les immeubles à 18° le jour et 15° la nuit. Jusqu'à présent, la source principale d'énergie a été le gaz naturel, qui représente 38 % de la consommation totale, contre 29 % au pétrole, 24 % au charbon, 6 % à l'hydro-électrique et 3 % au nucléaire. Mais les réserves identifiées de gaz ont baissé du quart en dix ans, et la production de 13 % en trois ans. A l'heure présente, les Etats-Unis brûlent deux fois plus de gaz qu'ils n'en trouvent. Si le niveau de consommation actuel est maintenu, et à moins de découvertes que rien n'annonce, les Américains auront épuisé dans douze ans toutes leurs réserves de gaz naturel.

M. Nixon avait bien senti la gravité du problème de l'énergie aux Etats-Unis. Il avait lancé, à cet effet, avec le projet Independence, un excellent programme d'alignement des prix intérieurs sur les cours mondiaux pour limiter la consommation et encourager les investissements tant dans la prospection des ressources *« off shore »* d'hydrocarbures que dans la mise au point de technologies nouvelles, notamment l'extraction de l'huile de schiste. Par manque de caractère, par crainte de déplaire à l'électeur, M. Ford a remisé ce plan, et les Américains, malgré les hausses successives du prix du brut décrétées par l'OPEP, n'ont cessé d'accroître leurs importations de pétrole et de gaz. Celles-ci ont atteint, en 1976, 42 % de leur consommation d'énergie. La facture pétrolière est estimée, pour 1977, à 41 milliards de dollars, soit approximativement le double du déficit de la balance commerciale pour 1976.

Le rééquilibrage du commerce extérieur, le ralentissement de l'inflation et la restauration de la capacité d'investissements des Etats-Unis dépendent, dans une large mesure, de leur aptitude à limiter le gaspillage de l'énergie, dont un exemple situera l'ampleur : le volume de carburant nécessaire pour faire marcher les changements de vitesse hydrauliques des voitures américaines est égal *grosso modo* au total de l'essence consommée par les voitures françaises. En fait, c'est l'avenir de l'ensemble du monde industriel qui risque d'en être affecté, puisqu'il est évident que, si ce gaspillage devait se poursuivre, l'accroissement des importations américaines — on parle d'un volume de 485 millions de tonnes en 1985, contre 290 en 1974 — exercera sur les prix mondiaux une pression à la hausse dont les conséquences seront très lourdes pour un pays comme la France qui dépend aux trois quarts du monde extérieur pour s'approvisionner en énergie.

Un problème de dimension mondiale

Le tassement des prix réels que l'on constate actuellement n'est malheureusement que temporaire : il résulte surtout de l'importance des stocks constitués par les Occidentaux en prévision de la hausse et de la volonté de l'Arabie Saoudite de ne pas mettre en péril la stabilité du monde capitaliste, sur lequel elle s'appuie pour résister au « progressisme », arabe ou non. Mais déjà le froid américain a eu pour effet une nette reprise des livraisons iraniennes, survenant à point nommé pour éviter au chah d'avoir à passer par les fourches caudines de son partenaire et rival, le roi Khaled.

A moyen terme, en tout cas, il n'y a aucune illusion à se faire. Comme l'a déclaré à *U.S. News* M. Schlesinger, l'ancien secrétaire à la défense de M. Ford, devenu conseiller de M. Carter pour les questions d'énergie, *« si toutes les nations consommaient du pétrole au rythme des Etats-Unis* — trente barils par tête et par an environ, — *les réserves potentielles de pétrole envisagées par les rêves les plus fous des géologues seraient épuisées dans les quinze ans »*. *« Nous avons brûlé la chandelle par les deux bouts,* a dit encore M. Schlesinger, *le monde risque de ne plus avoir de pétrole d'ici quarante ans... Les restrictions volontaires ne suffiront pas à résoudre le problème... »* On comprend que M. Carter ait chargé un homme de la dimension de M. Kissinger de prendre en main le dossier des économies d'énergie.

En un sens, la vague de froid facilite la tâche du président dans la mesure où elle oblige l'autruche américaine à sortir la tête du sable et à comprendre la gravité du problème. Il a pu, sans trop de mal, annuler les mesures de détaxation de l'énergie décidées par son prédécesseur quelques semaines plus tôt et se faire donner le pouvoir de rationner le gaz naturel jusqu'en avril. Mais la crainte des dirigeants est que, lorsque les beaux jours seront revenus, il soit singulièrement plus difficile de faire adopter par le Congrès les dispositions draconiennes auxquelles M. Schlesinger et ses collaborateurs travaillent d'arrache-pied.

Le débat en cours sur le prix du gaz — qui demeure le tiers de celui du pétrole — en dit long sur le climat dans lequel risque d'être abordée la discussion de ces mesures. Une bonne partie des élus s'opposent en effet à un relèvement, en assurant que, puisque les réserves sont pratiquement toutes identifiées, il n'y a aucune raison d'apporter aux compagnies un profit supplémentaire. En même temps, le maintien d'un tarif artificiellement bas pour les livraisons de gaz inter-Etats, alors que les prix sont libres, d'une manière générale, dans les Etats producteurs, pousse au gaspillage et aux manœuvres spéculatives et décourage les investissements.

Le moment est donc venu, pour les Etats-Unis, de dresser un bilan complet des ressources énergétiques et de mettre au point les plans nécessaires pour éviter de se trouver, d'ici quelques dizaines d'années au plus tard, en panne sèche. Mais cela ne concerne pas les seuls Etats-Unis. Autant il était légitime de la part de la France de refuser d'entrer dans l'Agence internationale de l'énergie créée à l'initiative de M. Kissinger puisque celle-ci n'avait d'autre but que d'opposer au tiers-monde et à l'OPEP un cartel de consommateurs, autant il paraît nécessaire de prendre en compte les besoins et les possibilités de la Terre entière et pas seulement du plus puissant des Etats du monde industrialisé.

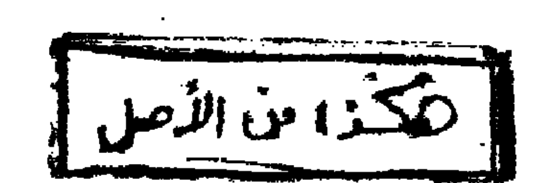
Mis à part — et encore — une quinzaine d'Etats : membres de l'OPEP, Grande-Bretagne, Norvège, Mexique, il n'est pas une nation qui, à l'horizon de la fin du siècle et même peut-être avant, ne voie avec une certaine angoisse se poser à elle le problème de l'approvisionnement en énergie. L'U.R.S.S. elle-même, bien qu'elle soit devenue la première productrice d'hydrocarbures de la planète, n'échappe pas à la règle : elle a dû accepter une augmentation de 97 % du prix du gaz qu'elle achète à l'Iran et majorer de 22,5 %, pour commencer, le prix du pétrole qu'elle vend à ses alliés d'Europe. Certes, ce taux se situe encore à un tiers en dessous du cours mondial, mais les pays du pacte de Varsovie qui, en développant leurs échanges avec l'Ouest, subissent déjà sérieusement les contre-coups de la hausse mondiale des prix, ont vu s'aggraver encore les difficultés d'équilibrage de leur commerce extérieur. C'est une des principales raisons des remous que connaît actuellement la Pologne.

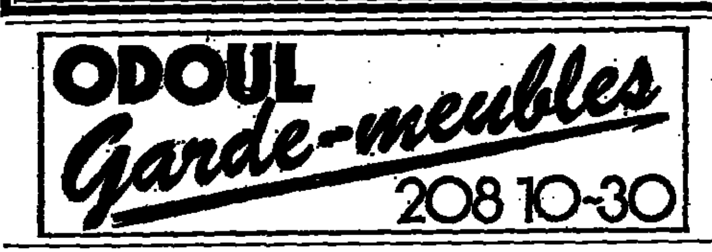
Jusqu'à présent les Etats-Unis, lorsqu'ils ont voulu provoquer des négociations internationales sur le pétrole, ont soigneusement laissé de côté les pays socialistes. M. Giscard d'Estaing en a fait autant avec son dialogue Nord-Sud. Le moment ne serait-il pas venu, pour les deux super-puissances, de s'entendre sur la convocation d'une conférence mondiale de l'énergie ? Les implications politiques de ce problème suffiraient à elles seules à la justifier.

ANDRÉ FONTAINE.

Prochain article :

MAINTENANT OU JAMAIS ?







POLITIQUE

M. Barre : puisque Dieu et le prince l'ont voulu j'assumerai ma tâche

M. Barre était l'hôte, jeudi 17 février, de l'Association de la presse *diplomatique française* et de l'Association de la presse anglo-américaine. Avant de parler de la bataille pour la mairie de Paris, il a invité les journalistes à « *ne pas attacher trop d'importance à ce qui n'en a pas* », et souhaité que la campagne se déroule « *dans un esprit de tolérance et de dignité* », que « *rien ne soit fait qui crée une coupure irrémédiable et irréversible* » dans la majorité. Il ne croit pas en tout cas que les élections puissent « *mettre en question les institutions de la V[e] République* » et mesure à cet égard « *la reconnaissance que nous devons avoir envers le général de Gaulle* ». A propos de la liberté de l'information, il déclare : « *Je demande que les organes de télévision se plient aux règles fixées par la loi ; la loi s'impose à tous, y compris au premier ministre et aux membres du gouvernement.* »

A propos des effets du plan qui porte son nom, M. Barre précise : « *Nous avons obtenu un certain nombre de résultats qui n'autorisent pas le triomphalisme, mais qui marquent une étape dans ce qui est une politique de longue durée. (...) Il a fallu quatre ans aux Etats-Unis pour réduire le taux d'inflation, trois ans à la R.F.A. pour réduire le même taux de moitié.* »

Le premier ministre a rappelé qu'il était tout à fait opposé au retour au protectionnisme en matière économique, car, selon lui, la France a souffert jadis de deux maux principaux : le recul de la démographie et le protectionnisme. « *Cependant*, a-t-il dit, *la France souhaite une régulation du commerce extérieur international.* »

« *Il est vrai*, a-t-il poursuivi, *que je dis aux Français : « Achetez français », mais à des conditions de prix qui soient analogues et non pas en limitant les importations des autres pays.* »

« *Quand je vois*, a dit encore M. Barre, *le niveau où se situent en France certaines discussions, je suis affligé... Je commence à être fatigué des propos que j'entends... Les démons profonds du protectionnisme qui sommeillent en France se réveillent... Si c'est de cela qu'il s'agit, je me réjouis de ne pas être un homme politique. Car il y a un certain nombre de calembredaines que je me refuse à dire (...). Puisque Dieu et le prince l'ont voulu, j'assumerai ma tâche. J'expliquerai aux Français pourquoi je fais les choses que je fais.* »

● *Dans les cabinets ministériels.* — M. Jean-Louis Chaussende, chargé de mission au cabinet du premier ministre, est nommé conseiller technique de M. Raymond Barre, chargé des relations avec le Parlement. Il remplace à ce poste M. Marie 7ic-Dupont, mort accidentellement le 25 décembre dernier.

LA NOUVELLE MISSION DE M. JEAN RIOLACCI

Les nouvelles attributions de M. Jean Riolacci, qui vient d'être nommé « chargé de mission auprès du président de la République » comme le précise un arrêté publié au *Journal officiel* du 17 février, ont été définies dans les termes suivants par M. Michel Bassi, porte-parole de l'Elysée :

« *M. Jean Riolacci sera chargé des affaires correspondant à l'activité des ministères de l'intérieur et du plan et de l'aménagement du territoire.* »

M. Mitterrand : le P.S. ne refusera pas les responsabilités gouvernementales

M. Mitterrand a déclaré jeudi 17 février à Antenne 2 :

« *Un journaliste m'a interrogé en posant en principe — ce qui me paraît absurde — que le parti communiste pourrait refuser de participer au gouvernement en cas de victoire de la gauche. Il m'a demandé si en ce cas les socialistes ne feraient pas comme Léon Blum au cours du Front populaire, en 1936.*

» *J'ai d'abord répondu que je ne croyais nullement en une telle hypothèse, car il existe aujourd'hui un programme commun dont je crois bon de rappeler qu'il s'appelle en réalité « programme commun de gouvernement de la gauche ». Il s'agit d'un engagement et d'un contrat qui nous lie.*

» *Ensuite — et cette hypothèse me semble purement d'école, — je tiens à affirmer que de toute façon les socialistes n'auraient pas le ridicule de demander les suffrages pour gouverner, d'obtenir la majorité nécessaire pour le faire, pour ensuite refuser d'assumer les responsabilités gouvernementales. C'est là aussi une hypothèse d'école. C'est de la politique-fiction.* »

● *M. Robert Fabre*, président du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré mercredi 16 février : « *En dépit du fossé qui se creuse entre républicains indépendants et R.P.R., une tactique se manifeste, montrant que la majorité tente une nouvelle fois le regroupement de la peur, par la crainte du collectivisme, épouvantail brandi à la fois par Jacques Chirac et Raymond Barre.* »

Si le premier ministre peut et veut rester en place...

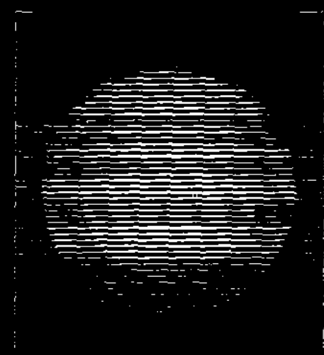
Dans une interview publiée dans *France-Soir* du 19 février le premier secrétaire du parti socialiste revient sur les rapports qui pourraient s'instaurer entre une gauche victorieuse aux élections législatives et le président de la République. Il déclare :

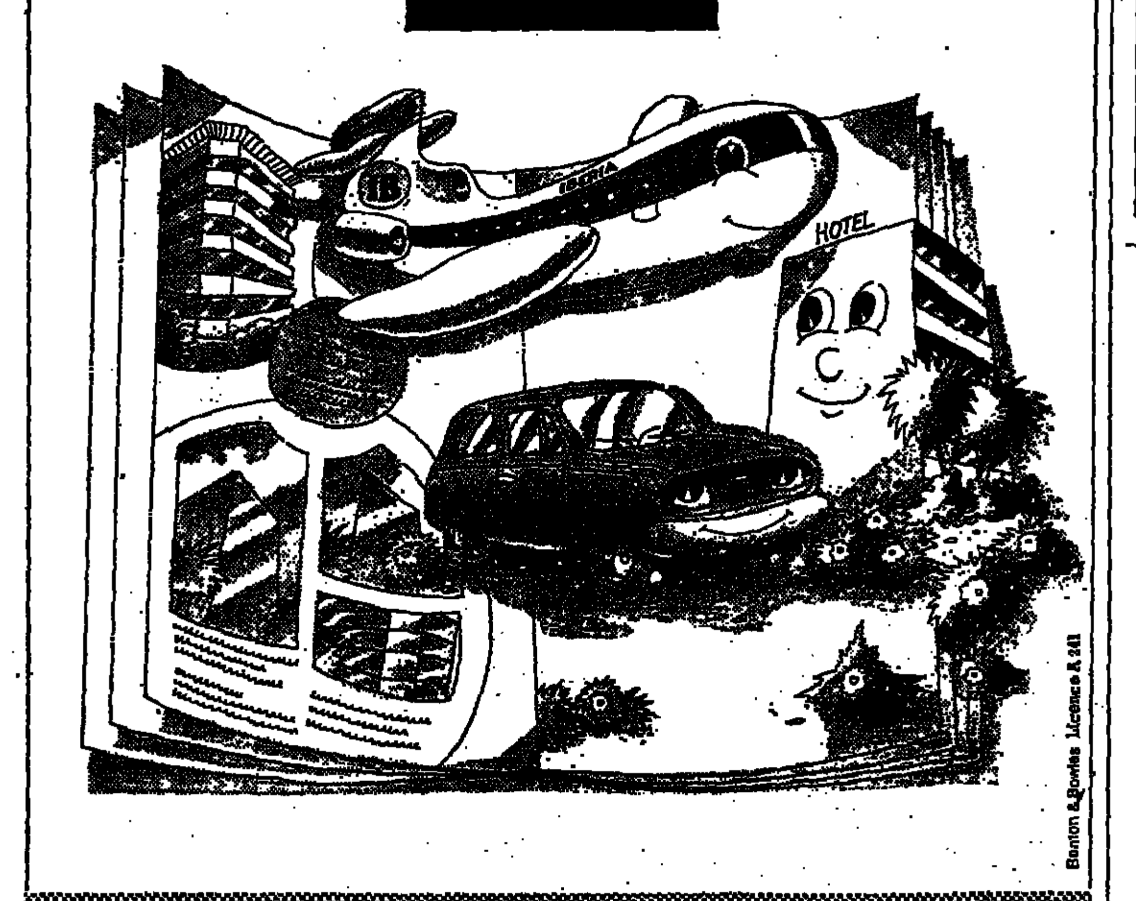
« *La question intéressante n'est pas seulement de savoir comment sera nommé le premier ministre, mais aussi comment il cessera de l'être. Si le président de la République nomme un premier ministre minoritaire, celui-ci sera renversé aussitôt. Et il n'y aura pas de gouvernement. Mais si le premier ministre correspond aux voeux de la majorité de l'Assemblée nationale, tant que cette majorité lui gardera sa confiance, le président de la République ne pourra pas le renvoyer. De cela, bizarrement, on ne parle jamais. C'est vrai pour tout le monde. Pour la gauche si elle gagne les élections de 1978. Pour M. Chirac s'il l'emportait. M. Chirac pourrait très bien dire alors à M. Giscard d'Estaing :* « Je regrette de vous contredire, Monsieur le Président, mais je reste ! ». *(C'est pour cela que ce dernier fera tout pour ne plus jamais l'appeler.)*

Depuis 1958, le président de la République avait une majorité homogène et certaine qu'on appelait majorité présidentielle, donc le problème ne se posait pas. Il choisissait un homme supposé fidèle et qui, quoi qu'il en eût, ne pouvait pas ne pas l'être. Ce temps-là est derrière nous. »

● *Une délégation du parti socialiste* a rencontré, mercredi 16 février, une délégation de la Fédération des associations de rapatriés dite « Recours ». Le P.S. indique que « *les deux délégations ont constaté une très large convergence sur les problèmes évoqués, qu'elles ont décidé d'approfondir par des contacts réguliers* ». M. Mitterrand présentera dans les prochains jours par une lettre adressée à M. Gainard, coordonnateur du Recours « *les engagements formels que le P.S. entend renouveler à l'égard de la communauté des rapatriés...* »











La « bataille » pour la mairie de Paris

M. d'Ornano se présente dans le XVIIIe arrondissement pour affirmer sa volonté de combattre l'opposition

M. Michel d'Ornano a annoncé, jeudi 17 février, au cours des journaux télévisés du soir, son intention d'être candidat dans le dix-huitième arrondissement de Paris. Le matin même, le ministre de l'industrie avait fait connaître sa décision de se retirer du dix-septième arrondissement et d'y laisser M. Philippe Lafay, fils du défunt président du Conseil de Paris (R.P.R.), conduire sa propre liste. En rendant public son retrait, M. d'Ornano avait suggéré à M. Lafay de constituer une liste d'union de la majorité « à caractère paritaire ». La réponse qu'il avait reçue sur ce point, dans le courant de l'après-midi, n'était rien moins qu'une fin de non-recevoir à peine courtoise.

Avant de choisir le 18e arrondissement, le ministre de l'industrie avait examiné plusieurs éventualités. Il avait d'abord envisagé de se présenter dans le 16e où l'électorat — des sondages le lui avaient confirmé — lui était nettement plus favorable que dans le 17e. Il s'était alors heurté à l'hostilité des députés des circonscriptions législatives correspondant à ce secteur : MM. Gantier (R.I.) et Mesmin (réformateur, C.D.S.). Ces deux élus éprouvaient quelque inquiétude à l'idée que le candidat giscardien à la mairie de Paris pourrait fort bien, en 1978, manifester le désir d'améliorer son implantation dans la capitale en briguant un siège de député. Ils le firent d'ailleurs savoir sans ambiguïté à l'intéressé. La satisfaction exprimée vendredi matin par M. Gantier après l'annonce de la candidature de M. d'Ornano dans le 18e est, de toute évidence, inspirée par un profond sentiment de soulagement.

L'actuel maire de Deauville avait aussi projeté de briguer les suffrages du premier secteur (1er et 4e arrondissement), du sixième (8e arrondissement), du dixième (12e arrondissement) et du cinquième (7e arrondissement). Dans ce dernier, il avait rencontré l'opposition de M. Frédéric-Dupont, député R.I., qui avait déjà reçu le soutien du R.P.R. et dont la liste avait également l'approbation des républicains indépendants.

Plusieurs personnalités — dont M. François Mitterrand — ont fait état, vendredi matin, des « risques » que prend M. d'Ornano en allant solliciter son élection dans le 18e arrondissement, où la gauche l'a emporté en 1965 et en 1971. Le candidat lui-même a souligné qu'il ne concevait pas le combat politique sans risques. L'examen des résultats des élections municipales précédentes dans ce secteur montre toutefois que le ministre de l'industrie ne va pas à un « suicide électoral » comme certains avaient pu le dire (y compris parmi ses amis). On remarquera que de 1965 à 1971, le total des suffrages obtenus par l'opposition a nettement baissé — y compris en pourcentage — dans ce secteur. Arrivée en tête au premier tour en 1965, la gauche a été devancée en 1971. Cette année-là, lors du second tour, elle ne l'avait emporté que de moins de deux mille voix, alors qu'une liste centriste recueillait neuf mille suffrages. M. d'Ornano fait un calcul qui n'est peut-être pas si risqué, pour peu qu'il devance au premier tour le représentant du R.P.R. Celui-ci, M. Joël Le Tac a fait savoir, vendredi, qu'il se maintient dans la compétition et a dénoncé le caractère intempestif de la candidature du ministre de l'industrie.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

M. Philippe Lafay : je suis surpris

M. Philippe Lafay ayant fait connaître à M. d'Ornano son intention de se présenter dans le dix-septième arrondissement à la succession de son père, il a écrit au ministre de l'industrie pour lui demander de se retirer de la compétition.

M. d'Ornano a fait porter sa réponse jeudi matin au fils de l'ancien président du Conseil de Paris. « *Dans cette réponse*, a-t-il déclaré, *je rappelle à mon correspondant que j'ai été chargé d'une mission d'union par M. Raymond Barre et que, lors de conversations que j'avais pu avoir avec Bernard Lafay, j'avais ressenti l'impression que le président du Conseil de Paris souhaitait lui-même une entente entre les diverses formations de la majorité. Entente qui était empêchée par des circonstances politiques regrettables. J'ai aussi indiqué à M. Philippe Lafay que je ne voudrais en aucun cas que mon attitude puisse heurter les habitants du XVIIe arrondissement. C'est pourquoi je lui annonce que je me présenterai dans un autre arrondissement de Paris.* »

Après avoir pris connaissance des explications données par M. d'Ornano, jeudi matin 17 février sur son retrait dans le dix-septième arrondissement, M. Philippe Lafay s'est déclaré très surpris. « *Comment peut-il parler d'union et d'apaisement alors que sa candidature avait profondément affecté mon père, fidèle soutien de la majorité ?* » Le fils de l'ancien président du conseil de Paris poursuit : « *Pour constituer la liste que je vais proposer aux électeurs du dix-septième, je me refuse à entrer dans le jeu des combinaisons de partis et des dosages politiques que me propose l'adversaire de mon père, et je ne tiendrai compte que des instructions laissées par celui-ci et des conseils que voudra bien me donner M. Jacques Chirac, en qui son ami Bernard Lafay avait une entière confiance.* »

En fin d'après-midi, M. Roger Chinaud, président du groupe républicain indépendant à l'Assemblée nationale, lançait un appel à M. d'Ornano et à M. Bernasconi, ancien député U.D.R. du 18e arrondissement, pour figurer sur la liste qu'il conduit dans le 18e arrondissement pour les prochaines élections municipales.

Dans la soirée, M. Bernasconi acceptait la proposition de M. Chinaud. M. d'Ornano réunissait une conférence de presse pour annoncer qu'il se présentait dans le 18e arrondissement. Le ministre de l'industrie déclarait : « *Il s'agit pour moi de mener le vrai combat contre l'opposition, là où elle est en place. J'espère que M. Chirac, retrouvant le sens de l'intérêt général, retirera la liste R.P.R. dans le 18e arrondissement et me laissera mener un combat dont le sens est le soutien loyal au président de la République, un combat que je mènerai avec l'appui de M. Raymond Barre, premier ministre, un combat pour la victoire de la majorité.* »

Evoquant l'offre qu'il avait faite à M. Philippe Lafay de constituer une liste d'union de la majorité dans le 17e arrondissement, M. d'Ornano affirme : « *L'offre d'union que j'avais proposée ce matin a été refusée par M. Philippe Lafay en des termes que je n'accepte pas, alors que j'avais retiré ma candidature à sa demande dans le 17e arrondissement. Je trouve condamnable que l'action de M. Chirac et de ses amis s'exerce systématiquement dans le sens de la désunion de la majorité.* » Il déclare encore : « *M. Chirac se présente dans un secteur de Paris* (il s'agit du 5e arrondissement) *où il pense ne courir aucun risque : il se garde bien de mener quelque action personnelle que ce soit contre l'opposition. Je n'agirai pas de même ; je ne suis pas de ceux qui mènent le combat à l'arrière de leurs troupes et je montrerai où est le sens de la responsabilité et de la lutte contre l'opposition en face des prétentions qui sont démenties par les faits.* »

LES CANDIDATS « PROTECTION ET RENOUVEAU » DE PARIS

M. d'Ornano a rendu publique, jeudi 17 février, une série de listes de candidats « Protection et Renouveau de Paris » dans les divers arrondissements de la capitale.

Toutefois, sont provisoirement exclus de cette publication les seizième et dix-septième arrondissements. En outre, dans le septième, la liste, dirigée par M. Edouard Frédéric-Dupont, est complète, mais le communiqué de M. d'Ornano ne fait pas état du quatrième candidat, qui est R.P.R. Cette liste a reçu à la fois le patronage de M. Michel d'Ornano et de M. Jacques Chirac. (Ce quatrième candidat est M. Hubin.)

● **1er et 4e arrondissements (4 sièges) :**
MM. Yves Galland (radical) ; Bernard Plasait (R.I.) ; Jean Rousseau, conseiller de Paris sortant (R.P.R.), et Mme Sylvie Pierre-Brossolette, chargé de mission au cabinet du secrétaire d'Etat à la culture (sans étiq.).

● **2e et 3e arrondiss. (4 sièges) :**
MM. Jacques Dominati, député, conseiller de Paris sortant (R.I.) ; Lucien Gaillard, maire du 2e arrond. (C.D.S.) ; Patrick Jonville, conseiller de Paris (R.I.), et Lucien Finel, conseiller de Paris sortant (R.I.).

● **5e arrondissement (4 sièges, liste incomplète) :**
Mme Suzanne Jungers (R.I.) ; MM. Hugues Dewavrin (G.S.L.), et Claude Médieu (sans étiq.).

● **6e arrondissement (4 sièges) :**
MM. Philippe Saint-Marc, membre du Haut Comité de l'environnement (C.D.S.) ; Cadard (C.D.S.) ; Mmes Yvonne Maisonnier (R.I.), et Roseline Pierre, membre du Conseil économique et social (R.I.).

● **7e arrondissement (4 sièges) :**
MM. Edouard Frédéric-Dupont, député, ancien ministre (R.I.) ; Philippe Mithouard, conseiller de Paris sortant (C.D.S.) et Henri-Dominique Magnin (R.I.).

● **8e arrondissement (4 sièges) :**
M. Philippe Tollu, conseiller sortant (C.D.S.) ; Mme Iachval (sans étiq.) ; Mme Daniel-Badani (sans étiq.) ; M. Jaeger (radical).

● **9e arrondissement (4 sièges) :**
MM. Xavier de la Fournière, vice-président du Conseil économique et social, conseiller de Paris sortant (R.I.) ; Charles Ferauge, ancien commandant de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris (sans étiq.) ; Mme Muriel Chevallier-Benassussan (R.I.) ; M. Jean-Claude Briffaud (C.D.S.).

● **10e arrondissement (4 sièges) :**
M. André-Jean Villeneuve, président des maires et maire adjoint de Paris (sans étiq.) ; Mme Jacqueline Aventin (R.I.) ; MM. Alain-Michel Grand, chargé de mission au cabinet du ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire (C.D.S.) ; Martial Guillet (G.S.L.).

● **11e arrondissement (7 sièges) :**
MM. Jacques Rabeau, président de la chambre des métiers de Paris (sans étiq.) ; Bernard Farbmann (M.S.P.) ; Jean-Marie Guillon (R.I.) ; Toussaint Pinelli (C.D.S.) ; Henri Cuchet (radical) ; M. Combes (sans étiq.) ; Mlle Malburet (R.I.).

● **12e arrondissement (6 sièges, liste incomplète) :**
MM. Paul Parnin, président de la fédération du C.D.S. de Paris ; Jean-Pierre Burriez (R.I.).

● **13e arrondissement (7 sièges, liste incomplète) :**
MM. René Dubail, maire adjoint du 13e arrondissement (R.I.) ; Roland Laskar (radical) ; Jean-Claude Chatonnet (C.D.S.) ; Mme Hacquart (sans étiq.) ; MM. Miquel (sans étiq.) et Jacquet (G.S.L.).

● **14e arrondissement (7 sièges, liste incomplète) :**
MM. Jean-Claude Colli, vice-président du parti radical ; Michel Pelege (R.I.) ; Mme Monique Cazeaux (sans étiq., ex-P.S.) ; MM. Adrien Bedossa (radical) ; M. Jourdanet (fédération des socialistes démocrates) et P. Armand (sans étiq.).

● **15e arrondissement (11 sièges, liste incomplète) :**
Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture (radical) ; MM. Bertrand de Maigret, vice-président du Conseil de Paris (R.I.) ; Didier Bariani, président de la fédération de Paris du parti radical ; Raffenel (C.D.S.) ; Mme Marie-Thérèse May (C.D.S.) ; MM. Michel de la Barrière (R.I.) ; Renou (R.I.) et Destrem (R.I.)

● **18e arrondissement (9 sièges) :**
MM. Michel d'Ornano ; Roger Chinaud, député de Paris (R.I.) ; Jean-Pierre Goetzinger (R.I.) ; Jean-Pierre Borrey (sans étiq.) ; Louis-Stanislas Moreau (sans étiq.) ; Jean-Pierre Pierre-Bloch (radical) ; Jean-Pierre Bouvier (C.D.S.) ; Charles Tichet (C.D.S.) et Mme Canonge (F.D.S.).

● **19e arrondissement (6 sièges) :**
Mme Bouchara (sans étiq.) ; MM. Pierre Dufour (C.D.S.) ; François Pacour (R.I.) ; Albert Brimo (C.D.S.) ; Jean Bajard (G.S.L.) ; Deswarte (C.D.S.).

● **20e arrondissement (7 sièges) :**
MM. Claude Gourbeyre-Stieter, maire du 20e arrondissement (R.I.) ; Jean-Louis Bergeia (radical) ; Michel Porcher (C.D.S.) ; Mme Régine Rignaud (sans étiq.) ; MM. Pierre Bodiou (C.D.S.) ; Lucien Bayle (R.I.) et Michel Momont (R.P.R.).

M. LE TAC (R.P.R.) : une candidature intempestive.

M. Joël Le Tac, député du dix-huitième arrondissement, candidat R.P.R., a déclaré vendredi matin :

« *Pour ne plus être tenté de retourner à Deauville, M. d'Ornano se précipite vers l'est parisien. Peut-être, s'il continue dans cette voie, se retrouvera-t-il dans le vingtième arrondissement !*

» *Je ne suis pas sûr que son choix du dix-huitième soit particulièrement un acte de courage. Les listes des sortants du seizième et du huitième serraient les rangs pour qu'il n'y entre pas, et partout ailleurs il n'avait aucune chance d'être élu (...).*

» *En ce qui concerne le combat qu'il est censé mener dans le dix-huitième contre la liste marxiste sortante, il n'est pas certain qu'il n'est pas surtout dirigé contre la liste que je mène avec Antoinette Binoche (...).*

» *La situation de « mésentente cordiale » qui existait entre Roger Chinaud et moi tant que celui-ci menait loyalement le combat contre moi a bien évidemment pris fin avec le caractère intempestif de la candidature d'Ornano. J'en tirerai les conséquences.*

» *M. d'Ornano semble ignorer que, toute ma vie, j'ai fait preuve, en toutes circonstances, d'une certaine pugnacité. Il aura fatalement l'occasion de s'en apercevoir encore. Tout mon effort portera sur la reconquête du dix-huitième, tenu par l'union de la gauche, par la liste d'Union pour Paris que je dirige.* »

M. GUÉNA MET EN CAUSE Mme GIROUD

M. Yves Guéna, délégué politique du Rassemblement pour la République, a répondu, jeudi 17 février, à la déclaration de Mme Giroud selon laquelle il ne fallait pas laisser le R.P.R. confisquer le gaullisme. Il a déclaré :

« *Ainsi Mme Giroud accuse M. Jacques Chirac de se livrer à un détournement du gaullisme. C'est oublier que le Rassemblement pour la République, regroupé autour de Jacques Chirac, compte dans ses rangs des dizaines de Compagnons de la Libération ainsi que des anciens premiers ministres du général de Gaulle. C'est oublier ou vouloir faire oublier que cette personne, qui a d'ailleurs voté pour M. Mitterrand aux présidentielles, s'est toujours prononcée contre les institutions et contre la politique d'indépendance nationale de la Ve République. C'est vouloir faire oublier qu'on se présente agressivement dans le quinzième arrondissement de Paris contre Nicole de Hauteclocque, député de la majorité, député gaulliste et authentique résistante. C'est là le scandale!* »

M. EDGAR FAURE A ÉTÉ REÇU PAR M. GISCARD D'ESTAING

Le président de l'Assemblée nationale, M. Edgar Faure, a été reçu, jeudi 17 février dans la matinée, au palais de l'Elysée par M. Valéry Giscard d'Estaing. M. Edgar Faure a informé le président de la République des entretiens qu'il vient d'avoir avec les dirigeants algériens au cours de la visite qu'il a effectuée dans ce pays.

Avant son départ pour l'Algérie, le 9 février, M. Edgar Faure avait déjà été reçu par M. Giscard d'Estaing.

M. Edgar Faure a fait démentir jeudi dans la soirée qu'il ait été chargé d'une quelconque « *mission de conciliation dans l'affaire des élections municipales parisiennes* ».

Les résultats dans le 18e arrondissement (12e secteur) en 1965 et 1971

Lors des élections municipales de 1965, les résultats avaient été les suivants dans le 18e arrondissement de Paris (12e secteur) :

Premier tour : Inscr., 139 715 ; vot., 93 288 ; suffr. expr., 91 795. Liste d'union démocratique conduite par M. Louis Baillot (4 P.C., 2 S.F.I.O., 1 rad., 1 sans étiq.), 37 247 voix (40,58 %) ; Union pour le renouveau, M. Le Tac, député U.N.R. (6 U.N.R., 1 R.I., 1 sans étiq.), 29 279 (31,90 %) ; centristes (M. Léon Boutbien), 19 627 (21,38 %) ; Comité nation. Tixier-Vignancour (M. Patrimonio), 5 420 (5,90 %) ; action municipale, 222 (0,24 %). Ball.

Deuxième tour : Inscr., 139 729 ; vot., 89 531 ; suffr. expr., 86 135. Union démocratique, 44 148 (51,25 %). ELUE. Union pour le renouveau, 41 987 (48,75 %).

En 1971, les résultats avaient été les suivants :

Premier tour : Inscr., 124 586 ; suffr. expr., 68 768. Maj. (M. Le Tac, député U.D.R.), 26 193 voix (38,08 %) ; Union démocratique (MM. Baillot, P.C. et Estier, P.S.), 25 447 (37 %) ; Union centriste (Mme Petit-Moreau), 7 753 (11,27 %) ; extr. g. (Mlle Laguiller, L.O.), 4 004 (5,8 %) ; centristes (M. Eliez, rad.), 3 833 (5,5 %) ; extr. d. (M. Marchal), 1 538 (2,2 %).

Deuxième tour : Inscr., 124 595 ; suffr. expr., 72 210. Union démocratique, 32 813 voix (45,44 %). ELUE. Majorité, 30 897 (42,78 %) ; Union centriste, 9 000 (12,46 %).

En mars prochain, la liste de la gauche sera conduite par M. Louis Baillot, député, membre du comité central du P.C., et comprendra M. Claude Estier, conseiller sortant, ancien député du XVIIIe et membre du secrétariat du P.S.

M. MITTERRAND : M. d'Ornano prend un risque.

M. Mitterrand a déclaré jeudi 17 février au micro d'Antenne 2 : « *En se présentant dans le dix-huitième arrondissement, M. d'Ornano prend un risque, ce que n'a pas fait M. Jacques Chirac, qui a estimé plus commode d'être candidat dans le confortable cinquième arrondissement. Il ne sera pas élu au Conseil de Paris. Il affronte en effet dans ce secteur une liste d'union où sont représentées toutes les composantes de la gauche.* » Il a ajouté : « *C'est parce qu'elle a échoué que la droite se divise.* »

M. ESTIER : tout cela n'est pas sérieux.

M. Claude Estier, conseiller de Paris sortant et candidat sur la liste d'union de la gauche dans le dix-huitième arrondissement, a déclaré jeudi 17 février : « *M. d'Ornano est décidément un candidat baladeur. Il avait quitté Deauville pour le dix-septième arrondissement, et dans son premier journal électoral, il justifiait ce choix en rappelant qu'il y était né. A-t-il maintenant choisi le dix-huitième parce qu'il y existe un boulevard Ornano ? Tout cela n'est pas très sérieux et témoigne d'un certain mépris pour la population parisienne. Le candidat officiel du pouvoir était, en fait, dans le dix-septième, condamné par les sondages. Battu pour battu, il a au moins voulu prendre plus de risques que Jacques Chirac.* »

M. FISZBIN : l'analyse du P.C. est confirmée.

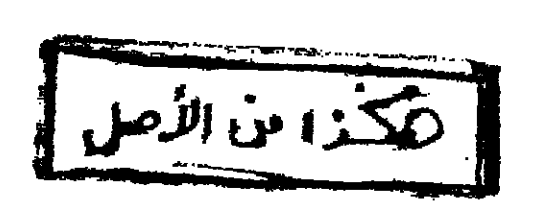
M. Henri Fiszbin, candidat communiste à la mairie de Paris, a commenté en ces termes, jeudi 17 février, la décision de M. d'Ornano : « *La population du dix-huitième arrondissement choisit depuis 1965 la liste d'union de la gauche pour la représenter au Conseil de Paris. La décision* (du ministre de l'industrie) *de se présenter dans ce secteur confirme de manière plus évidente encore l'analyse du parti communiste : le seul objectif du soi-disant affrontement Chirac - d'Ornano est de tenter d'affaiblir les forces de gauche et d'éviter l'échec de la majorité giscardienne. Ainsi se précise le véritable défi que les diverses familles de la majorité lancent à la volonté de changement des travailleurs manuels et intellectuels de la capitale.* »

M. SARRE PROPOSE DES MESURES EN FAVEUR DES PERSONNES AGÉES

M. Georges Sarre, membre du bureau exécutif du P.S., chef de file des candidats socialistes, a exposé, jeudi 17 février, les mesures qu'il entend proposer en faveur des personnes âgées. Il a jugé nécessaire que tous les « ayants droit », et notamment les bénéficiaires du Fonds national de solidarité, touchent un minimum de ressources égal au SMIC et indexé au coût de la vie. Il a également proposé que soit mise en vigueur la réversibilité des retraites d'un conjoint à l'autre, à concurrence de 60 % de celles-ci, en cas de décès.

M. Sarre a préconisé en outre la création d'une aide publique municipale spécifique, destinée aux propriétaires, afin de les inciter à faire des travaux de réhabilitation en faveur des logements occupés par les personnes âgées, sous condition du maintien dans les lieux de celles-ci et d'une faible augmentation de loyer. De plus, un quota de logements pour personnes âgées devra être réservé dans toutes les rénovations publiques.

En matière de solidarité, M. Georges Sarre a proposé, pour combattre l'insécurité, que soient posés gratuitement des verrous de sûreté ou des sonneries d'alarme aux portes des personnes âgées.



HAUTS-DE-SEINE : rupture entre le P.C.F. et le P.S.

Les représentants des fédérations communiste et socialiste des Hauts-de-Seine, qui ont siégé dans la soirée du mercredi 16 février et une partie de la nuit, ne sont pas parvenus à un accord. Le P.C.F. estime que les exigences du P.S. sont « *en contradiction avec l'accord national des partis de gauche* ». Il s'étonne en particulier que *les socialistes* revendiquent les têtes de liste à Vanves et à Clichy, et souligne que dans le département « *les suffrages communistes représentent 60 % de ceux de la gauche* ».

De son côté, la fédération socialiste estime que « *le P.C. a pris la responsabilité* de *refuser la conclusion d'un accord équitable et de rompre les négociations en cours* ». Elle juge que pour sa part « *elle est allée à la limite des concessions acceptables* ». Le P.S. avait proposé la transaction suivante : la tête de liste au P.C.F. à Rueil (ville de plus de 30 000 habitants) *et des* « *primaires* » à Clichy (ville de plus de 30 000 habitants) et Vanves (ville de moins de 30 000 habitants), étant entendu que le « *parti socialiste s'engageait au désistement réciproque à Clichy, et à constituer une liste d'union au deuxième tour à Vanves* ».

Le P.S. fait en outre valoir que, bien qu'il soit arrivé en tête de la gauche lors des élections cantonales de mars 1976, il a cédé la tête de liste au P.C.F. à Asnières, Clamart, Courbevoie et Boulogne-Billancourt.

« *Face à cette proposition*, ajoute la fédération socialiste, *le P.C. a dénoncé son accord pour une tête de liste P.S. à Bois-Colombes, Chaville et à Châtenay, ville d'union de la gauche où le maire est socialiste. Il a remis en cause ses propositions du 14 janvier acceptant l'éventualité de primaires à Clichy et a refusé tout contact avec le P.S. dans cinq villes : Bagneux, Gennevilliers, Malakoff, Nanterre, Le Plessis, où il menace d'exclure notre part. de toute représentation dans ces conseils municipaux.* »

Le P.S. conclut : « *Le souci prioritaire du P.C.F. est davantage de faire obstacle aux progrès du P.S. plutôt que d'assurer le succès de la gauche dans ce département.* »

BORDEAUX : qui voudrait faire de la peine à M. Chaban-Delmas ?

Bordeaux. — Quand on entend M. Chaban-Delmas déployer tous ses talents de persuasion pour la défense de sa gestion municipale, on se dit que décidément le maire *de Bordeaux* n'a pas changé. *Ou plutôt qu'après le* « *passage à vide* » *dû à son échec à l'élection présidentielle, le voici redevenu lui-même, résolu à se battre, sûr de son pouvoir* et de son habileté, tout à la fois, comme à son habitude, charmeur et mordant.

Charmeur, il vous prend à témoin de la réussite de ses deux grandes opérations d'urbanisme, celles de Mériadec et du quartier du Lac, que ses adversaires jugent démesurées ; *il est même prêt à mettre une voiture à votre disposition pour vous permettre de vous rendre compte par vous-même. Comment résister à un homme si gentil ?* Qui, à Bordeaux, voudrait faire de la peine à Chaban ? *La pression fiscale, objectez-vous, est une des plus élevées* de France. Le maire vous explique avec conviction que tout le mal vient de la communauté urbaine (la CUB), qu'à ne considérer que la contribution versée par la Bordelais aux seules finances de sa ville, celle-ci vient au quinzième rang des vingt-sept de la CUB et que, de toute façon, grâce au prochain retour à l'unité de taux « *nous sommes dans la dernière année noire* ».

Mordant, M. Chaban-Delmas qualifie son principal adversaire, M. Roland Dumas (P.S.) de « *Servan-Schreiber parisien* » en souvenir de la candidature malheureuse du député de Meurthe-et-Moselle à Bordeaux en septembre 1970. *Il note que la gestion de la ville (budget annuel : 325 millions de francs) est une affaire difficile et conclut par un mot qui,* dit-il, a beaucoup de succès chaque *fois qu'il le lance :* « *Il ne faut pas confier cela à un amateur.* »

L'ancien premier ministre n'hésite pas non plus à jouer sur le registre du pathétique. « *Cette ville*, affirme-t-il, *je la porte à bout de bras. Si elle existe encore économiquement, c'est parce que je vis.* » La crise, pourtant, inquiète les Bordelais. « *Sans moi*, répond M. Chaban-Delmas, *ce ne serait pas l'inquiétude, ce serait le désespoir.* »

« Sans inquiétude majeure »

Fort de ces certitudes, le maire de Bordeaux, en place depuis trente ans, se dit « *sans inquiétude majeure* » sur l'issue de la prochaine consultation. Il n'en a pas toujours été ainsi. L'ancien premier ministre a été très affecté par sa défaite de mai 1974 et les Bordelais s'en sont aperçus. Leur maire avait, semble-t-il, perdu le goût de l'action. Selon M. Jean Barrière, secrétaire fédéral du P.C., M. Chaban-Delmas était « *au bord de la défaillance physique et politique* ». Il était « *complètement absent* », souligne un responsable du P.S., qui ajoute : « *Le mythe Chaban s'était largement estompé. Il y avait presque un vide politique.* » Les élections cantonales, il y a un an, qui ont permis à la gauche de conquérir la majorité au conseil général, ont paru traduire cet effacement. A l'époque, l'entrée d'un socialiste à la mairie de Bordeaux était considérée comme une éventualité raisonnable. « *Ah ! si M. Dumas avait choisi ce moment pour s'installer en Gironde...* », murmurent certains militants, qui comparent la situation de leur ville à celle de Toulouse, où M. Savary a su préparer de longue date l'assaut de la mairie.

De fait, la tentative de M. Dumas apparaît bien tardive. M. Chaban-Delmas a redressé à temps une situation compromise : sa facile réélection à la présidence du conseil régional, le 18 janvier dernier, a confirmé qu'il avait recouvré son autorité. Dans son bureau, il désigne un buste du général Desaix, l'un des vainqueurs de Marengo, où il trouva d'ailleurs la mort : « *Au soir d'une bataille perdue, il a décidé d'en gagner une autre* », commente l'ancien premier ministre.

Pour les communistes, aucun doute n'est permis : les socialistes ne souhaitent pas mettre en difficulté le maire de Bordeaux, ils l'ont prouvé le 18 janvier. « *S'ils avaient voulu vraiment gagner*, affirme M. Barrière, *ils auraient fait ce qu'il fallait* », notamment auprès des radicaux de gauche et des quelques élus du P.S. qui continuent d'avoir partie liée avec M. Chaban-Delmas. Le secrétaire fédéral du

De notre envoyé spécial

P.C. refuse de faire la moindre distinction entre M. Dumas et les notables socialistes du département. De M. Dumas, il dit tout crûment : « *Il n'est pas venu pour enlever la mairie de Bordeaux.* » Pourquoi serait-il venu ? Pour conquérir, l'année prochaine, un siège de député (on parle de la circonscription de Talence, dont l'élu est un socialiste, M. Henri Deschamps (*le Monde* du 18 février).

La fin de la non-belligérance

La vérité est sans doute plus complexe. Avocat connu, ancien député de la Haute-Vienne (de 1956 à 1958), *puis de la Corrèze (de 1967 à 1968), M. Dumas est une personnalité politique trop forte pour* accepter de faire seulement de la figuration contre l'ancien premier ministre. Quand bien même il serait résigné à échouer dans la course à la mairie, il est à coup sûr décidé à s'imposer en Gironde comme l'adversaire et, si possible, comme le successeur du maire de Bordeaux. Le parachutage de M. Dumas, dont l'épouse, née Anne-Marie Lillet, appartient à une famille propriétaire de vignobles à Podensac, ne peut que porter ombrage à M. Chaban-Delmas.

Cependant, elle gêne aussi quelques-une des dirigeants socialistes locaux. C'est apparemment ce qui explique — plus que les difficultés des négociations avec le P.C. — le lent démarrage de la campagne. M. Michel Sainte-Marie, député maire de Mérignac, délégué national du P.S. à la jeunesse et aux sports et secrétaire fédéral, ne saurait voir sans déplaisir se dresser à ses côtés un rival de stature nationale, susceptible de lui ravir le « leadership » de la gauche. Il en est de même de M. Philippe Madrelle, député, maire de Carbon-Blanc, président du conseil général. Ces élus n'ont pas intérêt à rompre le pacte de non-belligérance tacitement conclu avec M. Chaban-Delmas : le maire de Bordeaux ne cherche pas à les évincer de leurs fiefs, mais en échange, *sur son* propre *territoire, les socialistes ne lui mènent pas la vie trop dure. Il est si affable avec tout le monde. Qui voudrait faire de la peine à Chaban ?*

On comprend que l'entreprise de M. Dumas se soit heurtée, bien qu'il le conteste, à l'inertie sinon à l'hostilité de certains cadres locaux du P.S., solidement implantés dans *les communes de la banlieue.* « *Il était fatal*, explique un des principaux partisans du candidat parachuté, *qu nous entrions en conflit avec la périphérie, si nous voulions faire une campagne sérieuse à Bordeaux.* »

Cette campagne vient donc de commencer. On a vu apparaître les premières affiches, très personnalisées. Accompagnant le portrait de M. Dumas, une légende : « *Cet homme qui vous guidera* » ; ou bien : « *Cet homme vous défendra.* » Sous la photo, selon le cas : « *Roland Dumas, un écrivain socialiste* » ou « *Un avocat socialiste* ». Le style de ces affiches est *critiqué par le* P.C., mais, pour M. Dumas, il s'agit d'abord de se faire connaître. Ses premiers contacts avec les Bordelais lui ont, dit-il, appris la modestie : sa notoriété n'a pas encore dépassé les limites des milieux informés, même si son apparition à l'émission télévisée « Apostrophes », à l'occasion de la sortie de son livre *les Avocats*, lui a valu d'être, enfin, reconnu dans la rue. Il a tenu, en outre, une première conférence de presse consacrée aux problèmes des femmes.

Précautions

M. Chaban-Delmas, *pour sa part, a loué un grand nombre d'emplacements publicitaires. On l'y voit, de face, serrant des mains dans une foule. Ce qu'il ne se contente pas de faire en photo : il participe effectivement à de nombreuses manifestations*, arbitrant un jour un match de tennis, inaugurant un autre jour un C.E.S... en compagnie de M. Dumas, *survenu* à l'improviste. Bien que confiant, le maire de Bordeaux ne cache pas qu'il a « *l'habitude de multiplier les précautions* ». Les listes ne sont pas encore officiellement constituées. M. Chaban-Delmas consulte : il a déjà, dit-il, deux cent quatre-vingt-cinq volontaires. Le nombre des conseillers passant de trente-sept à quarante-cinq, le maire de Bordeaux entend accueillir dans son équipe une vingtaine de nouveaux, ce qui implique l'élimination du tiers des sortants environ. Son principe : une moitié des places est attribuée aux formations politiques de la majorité (mais, après l'élection, il demande une « *dépolitisation complète à l'intérieur de la mairie* ») ; l'autre moitié est réservée à des personnalités.

A gauche, les discussions ne sont pas terminées. En l'état actuel des négociations, les communistes — dont le chef de file sera Mme Henriette Poirier, institutrice, membre suppléant du comité central — revendiquent seize sièges, les socia*listes leur en accordant quatorze. M. Dumas ne veut pas aller au-delà, afin de ne pas offrir au P.C. la possibilité du* « tiers bloquant » (selon la loi, la démission du tiers des conseillers entraîne des élections complémentaires).

Une troisième liste pourrait se présenter aux suffrages des Bordelais. Elle serait conduite par l'éternel adversaire de M. Chaban-Delmas, M. Adrien Junca, qui combattit sous les couleurs centristes le maire de Bordeaux aux municipales de 1971, ainsi qu'aux législatives de 1967, 1968 et 1973, s'effaçant en 1970 devant M. Servan-Schreiber. Selon *les communistes, M. Junca permettrait ainsi à la majorité de faire le plein de ses voix. Cependant, en rendant possible un ballottage, il rendrait sans doute plutôt service à la gauche.*

THOMAS FERENCZI.

● *M. Dominique Bussereau*, président du mouvement des jeunes giscardiens Génération sociale et libérale, a lancé mercredi soir 16 février à Saint-Etienne le manifeste municipal de son mouvement. Il a annoncé l'organisation d'une opération « Mille mairies avec G.S.L. », qui, selon lui, devrait permettre « *d'ouvrir un dialogue entre jeunes électeurs et jeunes candidats* ».

ÉDUCATION

Libres opinions

Pour la paix scolaire

par MICHEL LASSERRE (*)

JADIS, mais ce jadis c'était hier, l'école publique incarnait l'école *du diable. Depuis la déclaration de Lourdes de l'épiscopat* français, qui a reconnu la légitimité du choix des familles catholiques envoyant leurs enfants à l'école publique, ce vocabulaire n'est plus de mode.

La *nouvelle formule* incantatoire prend un autre style. Les laïques, par leur projet d'avenir, porteraient dangereusement atteinte à une liberté fondamentale, celle de l'enseignement.

Décidément, si nous ne sommes plus tout à fait des Satans, nous n'en restons pas moins des maudits. L'acte d'accusation a pris une autre forme, mais la même accusation demeure.

Le président de la République s'est livré récemment devant la France entière à un exercice d'explication historique concernant l'œuvre scolaire de la République. Pour lui, tous les grands hommes qui se sont préoccupés au dix-neuvième puis au vingtième siècle de *ce problème auraient tous mis en avant la liberté de l'enseignement.*

Le lecteur nous excusera de remonter un peu dans le passé. C'est, après tout, le président de la République qui nous y invite.

Pour notre part, nous pensons que l'œuvre des fondateurs de l'école publique a été dominée par un autre principe.

Les réactionnaires se reconnaissaient *parfaitement* dans les *déclarations de M. Thiers qui* trouvait inadmissible qu'on puisse dispenser l'instruction aux enfants du peuple. Dès lors, la plus importante décision de ces hommes d'Etat, soucieux du bien commun, fut de décréter l'obligation scolaire, de fonder l'école *publique et, par respect des consciences et de la liberté, de la doter* d'un statut laïque.

Ouvrons une parenthèse : au nom du pluralisme, admettrait-on l'existence de *plusieurs systèmes de défense ? Faudrait-il* avoir plusieurs institutions judiciaires ? Mais revenons vite sur le terrain choisi par le président de la République, celui de la liberté et du pluralisme.

Notons simplement qu'en fonction du principe constitutionnel d'obligation scolaire, la liberté de l'enseignement ne peut être comparée à d'autres libertés, par exemple à celle d'association. La distinction n'est pas *de pure forme et mériterait de longs dévelop*pements. Cependant, nous nous en tiendrons à l'idée du pluralisme mis en avant par le président de la République. La liberté qu'il propose n'a de valeur que si toutes les familles spirituelles peuvent *s'en prévaloir de la même façon.*

Or, la politique actuelle vise seulement à imposer un dualisme de fait.

Pour que la réalité de demain réponde aux déclarations du président de la République, il faudrait qu'à chaque demande d'une famille se réclamant d'un courant spirituel ou d'une caste, la nation réponde en ouvrant une école particulière.

Dans un tel schéma foisonneraient de multiples réseaux scolaires au niveau de chaque commune. Faute de quoi, sous prétexte de liberté, on n'aurait organisé, comme c'est le cas aujourd'hui, qu'un privilège *en faveur d'une seule famille* spirituelle.

Pour nous en tenir à un seul argument, après avoir écouté ses propos sur la liberté et le pluralisme, nous demandons au chef de l'Etat, responsable aussi des problèmes économiques, si la nation *française pourra entretenir huit, dix et, pourquoi pas, cent réseaux* scolaires.

Un tel pluralisme institutionnel livrerait au gaspillage tous les efforts financiers de la nation.

Pour notre part, refusant à nous engager dans la voie nihiliste de l'impossible, nous avons choisi d'offrir aux jeunes Français une école accueillante pour tous, associant à sa gestion toutes les forces vives de la nation, *respectueuse de la pluralité et seule garante* de toutes les libertés.

(*) Secrétaire général du Comité national d'action laïque.

Le gouvernement prépare des mesures en faveur des apprentis

Un comité interministériel devrait se réunir lors des prochaines semaines à l'hôtel Matignon pour examiner *différentes améliorations* du statut des apprentis. Ce comité étudiera les conclusions d'un *rapport* mis au point par un groupe de travail réunissant notamment des représentants du ministère de l'éducation, du secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels et du secrétariat d'Etat à la fonction publique, qui assure la tutelle du secrétariat *général* de la *formation* professionnelle.

Ce rapport envisage le maintien des allocations familiales pour les apprentis jusqu'à vingt ans. Leurs parents pourraient être exonérés de l'impôt sur le revenu s'ils sont à leur charge, dans la limite de 5 000 F par an.

Le rapport prévoit aussi d'étendre à tous les apprentis, quel que soit leur âge, le bénéfice de la législation du travail applicable aux moins de dix-huit ans (cette législation limite en particulier la durée hebdomadaire du travail à quarante heures, sauf dérogation). *Des* conventions passées entre les centres de formation d'apprentis et les centres régionaux *des œuvres universitaires et* scolaires permettraient d'ouvrir aux apprentis les restaurants et les résidences universitaires.

Ces différentes mesures, dont le coût serait élevé, vont être examinées par le ministère de l'économie et des finances avant *d'être définitivement* arrêtées. Elles seront ajoutées au projet de loi sur la simplification de la procédure d'agrément des maîtres d'apprentissage et sur l'abandon de la « ristourne » *(le Monde* du 26 novembre 1976) qui a été déposé à la fin de la session d'au*tomne*, mais n'est pas venu en discussion. Le nouveau texte pourrait être examiné par le Parlement à la prochaine session de printemps. — B.L.G.

LA RÉFORME DES « RYTHMES SCOLAIRES »

- *La durée des cours ramenée à cinquante minutes*
- *La semaine « étalée » ou « concentrée »*
- *Un baccalauréat simplifié au début de juillet*

M. René Haby, ministre de l'éducation, a précisé jeudi 17 février, au cours d'une conférence de presse, les grandes lignes de la réforme des rythmes scolaires et des programmes des futurs collèges (6e - 3e) qui sera soumise à un *prochain conseil des ministres, probablement* le 2 mars. Ces mesures avaient été examinées le matin à l'Elysée au cours d'un conseil restreint qui *avait réuni autour* de M. Giscard d'Estaing, outre M. Haby, MM. Raymond Barre, premier ministre, Vincent Ansquer, ministre de la qualité de la vie, et Jean-Pierre Soisson, *secrétaire* d'Etat à la jeunesse et aux sports (« le Monde » du 18 février).

● LES RYTHMES SCOLAIRES. — Les nouvelles dispositions devraient être appliquées en sixième, à la rentrée 1977, puis étendues ensuite aux autres classes.

1) *La durée des cours*, actuellement de cinquante-cinq minutes, sera ramenée à cinquante minutes. Dix minutes seront réservées à la « *détente* ».

2) *L'organisation de la semaine*, a indiqué le ministre de l'éducation, *tiendra compte des divergences* qui se sont manifestées ces derniers temps. Après concertation avec les enseignants, les parents et les municipalités, les chefs d'établissement arrêteront une organisation de la semaine s'inspirant de deux formules très différentes.

Selon la première d'entre elles, baptisée « *concentrée* » par M. Haby, *le samedi serait* libre. Les disciplines intellectuelles seraient groupées le matin du lundi au *vendredi*, deux *après-midi* étant réservés à l'éducation physique et artistique et aux travaux manuels. Les autres après-midi seraient consacrés à des activités sportives et culturelles optionnelles dont la responsabilité pourra être confiée à des personnes extérieures à l'éducation nationale. Il sera fait appel aux associations et clubs locaux et aux *offices municipaux de sports.*

La seconde formule — dite « *étalée* » — proposée aux chefs d'établissements maintient les cours le samedi matin. Les activités artistiques et sportives seront intercalées du lundi au samedi entre les disciplines intellectuelles. M. Haby a indiqué que cette formule permettrait de laisser aux élèves un temps libre assez long *à l'heure du déjeuner, voire de ne* commencer la journée qu'à 9 heures.

Un vrai troisième trimestre

3) *L'année scolaire* comportera un « vrai » troisième trimestre. Le brevet d'études du premier *cycle (B.E.P.C.) et* le baccalauréat n'empièteront plus sur le mois de juin, mais auront lieu du 1er au *15 juillet. Les conseils* de classe devront avoir lieu à la fin du mois de juin ou au début de juillet. Les vacances de Pentecôte seront limitées à deux ou trois jours. *Pour compenser le* report au *mois* de juillet des examens, ceux-ci seront simplifiés. Le B.E.P.C. sera *automatiquement accordé* aux élèves admis en seconde (le conseil restreint n'a pas pris de décision sur ce point en ce qui concerne les élèves admis en second cycle court).

Les candidats obtenant une moyenne égale ou supérieure à dix sur vingt aux épreuves écrites *du baccalauréat seront dispensés* de l'oral (actuellement, il faut une moyenne de douze). L'histoire et la géographie, qui ne figurent aujourd'hui qu'au programme de l'oral, feront l'objet d'une épreuve écrite à laquelle seront soumis tous les candidats. Mais l'oral sera maintenu pour les élèves *obtenant* entre huit et dix aux épreuves écrites. Comme pour celle du B.E.P.C., *cette réforme entrera* en vigueur en juillet 1978. Le ministre de l'éducation a indiqué en outre *qu'une* simplification des examens de l'enseignement technique — notamment par l'adoption de la formule des unités capitalisables — déjà expérimentées dans plusieurs *établissements* — était à l'étude.

Il a précisé enfin que la rentrée de *septembre* pourrait avoir lieu à quelques jours d'intervalle selon les zones, et que ce système, adopté cette année pour les vacances de printemps, serait maintenu en variant les dates selon les années.

● LES PROGRAMMES DES COLLEGES seront examinés par le conseil des ministres du 2 mars et publiés « *dans un proche avenir* ». Ils comporteront trois *volets* : le *premier* sur les objectifs à atteindre, le second sur les « contenus », et le troisième sur les *méthodes* d'acquisition des connaissances.

M. Haby a indiqué que l'horaire hebdomadaire — compte non tenu de l'éducation physique et sportive — passerait *de vingt-trois* heures à vingt et une heures trente. Il a précisé qu'il avait *présenté* au *chef* de l'Etat une brochure rédigée par l'inspection générale et un groupe de professeurs du premier cycle. Cette brochure, qui sera largement diffusée, recense « *les savoirs et les savoir-faire* » que les jeunes Français seront censés avoir acquis à la fin de la *scolarité obligatoire.*

LA FÉDÉRATION LAGARDE RÉSERVÉE

M. Antoine Lagarde, qui préside la Fédération des parents d'élèves de l'*enseignement public*, s'est satisfait de la réduction de la durée des cours annoncée par le *ministre de l'éducation.* Il se déclare, en revanche, « *en opposition absolue* » avec la formule baptisée « concentrée » d'organisation de la semaine. M. Lagarde réaffirme en particulier que, si la libération du samedi matin est dans l'intérêt de certains adultes, « *elle est absolument contraire à celui des enfants* ». Il s'inquiète enfin du « *risque de dévalorisation de l'examen* » que présente, selon lui, la simplification du baccalauréat.

D'autre part, M. Guy Georges, secrétaire général du SNI-P.E.G.C., nous a déclaré : « *Cette initiative risque de n'être qu'un serpent de mer permettant de ne pas traiter les vrais problèmes ; mais elle peut être aussi une mesure positive assurant l'équilibre entre les journées, les semaines et l'année scolaire.* »

● *La Société des agrégés* a écrit à M. Raymond Barre pour lui demander « *que les nouveaux horaires des classes de premier cycle comportent, comme la loi du 11 juillet 1975 en fait obligation, un horaire distinct pour les actions de soutien et pour les activités d'approfondissement en français, en mathématiques et première langue vivante* ». Le bureau a, d'autre part, écrit à M. René Haby, lui demandant qu'à la rentrée « *toutes les classes de 6e ayant plus de vingt-quatre élèves continuent de bénéficier d'heures par demi-classe dans toutes les disciplines où elles existent actuellement* ».

L'idéal et les contraintes

La réforme des « rythmes scolaires » met en jeu la qualité de vie de plus de douze millions de Français. *Malheureusement les contraintes* qui pèsent sur l'enseignement ne permettent que des mesures minimes qui ne *modifient* pas vraiment le fonctionnement de l'énorme machinerie scolaire. Le rythme de vie idéal d'un écolier serait une *alternance de courtes périodes de* travail intellectuel et de courtes périodes de loisirs et de distractions. *Mais* la vie contemporaine rend impossible la réalisation de cet idéal. L'école vit, indirectement, les conséquences du rythme social *imposé aux familles. En outre*, l'insuffisance des équipements collectifs, l'incapacité des écoles à se transformer de lieux d'enseignement *en centres de loisirs et d'animation*, rendent pour l'instant impossible un bouleversement des traditions.

Aux réalités contraignantes s'ajoutent des *pressions sociales* dont aucune ne va dans le sens d'une meilleure répartition dans le temps des efforts intellectuels demandés aux *élèves* : les enseignants ne veulent pas réduire la durée de leurs congés, les parents trouvent pratique que *les écoles « gardent » leurs* enfants assez longuement, le développement de la semaine anglaise raccourcit la période durant laquelle l'activité scolaire *pourrait* être déconcentrée. Comme peu d'adultes souhaitent que les enfants travail*lent moins, le risque est grand de* voir les établissements préférer la formule de la semaine concentrée à celle de la semaine étalée. *Pourtant, n'est-ce pas* le ministre de l'éducation qui écrivait, en novembre 1976, en réponse à la question d'un *député, que l' « interruption d'activités en milieu de semaine* [le mercredi] est *nécessaire à l'équilibre des élèves* » ?

Les minutes de détente

Raccourcir la durée des cours *était l'un des objectifs de M. Haby*, dès 1975. Depuis, l'idée paraissait en avoir été abandonnée. Cette initiative ne rencontrera vraisemblablement aucune opposition de la part des enseignants ni de la part des parents sauf pour ceux — il en *existe — qui estiment que les en*fants ne travaillent pas assez à l'école. Jusqu'à présent, les cinq *minutes* de battement entre deux cours étaient réservées aux « mouvements » d'une salle de classe à l'autre. Désormais les élèves auront dix minutes de « *détente* ». Mais où les passeront-ils ? Ils n'auront pas le temps d'aller dans les cours de récréation, sans doute se détendront-ils dans les couloirs et dans les salles de classe ? Mais comme cela *ne concernera* d'abord que les « sixièmes », ils risquent de perturber le travail des autres classes. *Il reste que cette décision va dans* le sens d'une amélioration de la vie des enfants.

Les autres mesures décidées au *conseil restreint, mais dont certaines* pourraient être précisées ou modifiées d'ici à un prochain conseil des ministres risquent, quant à elles, de *susciter une levée de boucliers de* la part des syndicats d'enseignants. Si l'organisation des conseils de classe se fera sans doute *fin juin* il est *peu* probable qu'on obtienne d'en reporter beaucoup en juillet. Le report du baccalauréat — et de *ce qui restera du B.E.P.C.* — en juillet intéresse une partie des enseignants. Il est vrai qu'ils seront plus nombreux *lorsque* le baccalauréat se déroulera *en deux fois* à la fin de la première et à la fin de la terminale en vertu de la réforme Haby. *Le fait de dispenser*, à partir de 1978, de l'oral de contrôle les candidats au baccalauréat qui auront une note moyenne supérieure à dix *sur vingt à l'écrit — alors que jusqu'à* présent ceux qui avaient au-dessous de douze y étaient soumis — aboutira-t-il *à rendre cet examen plus* facile ? Comme on ne connaît pas la proportion des élèves ayant eu entre dix et douze l'an dernier ni s'ils *ont* tous été admis après l'oral, il est impossible d'affirmer que le baccalauréat sera plus facile. En *tout cas il ne sera pas plus diffi*cile. — Br. F.

RELIGION

LE CARDINAL MARTY DÉPLORE L'« ENTREPRISE DE DIFFAMATION » CONTRE L'ABBÉ TALEC

« *Nous avons le devoir de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que* [ce] *mauvais coup soit manqué.* (...) *Nous ne reculerons pas. S'il faut un scandale public, il y en aura un. Le vrai scandale ce serait de livrer les pauvres dans la foi à leur assassin.* »

Ces propos sont de M. Pierre Debray, fondateur des Silencieux de l'Eglise. Ils visent l'abbé Pierre Talec régulièrement désigné pour prononcer les homélies de carême à la télévision (*le Monde* du 16 février).

Ainsi que nous l'avons annoncé dans *le Monde* du 2 février, le cardinal Marty fait confirmer qu'il est pleinement d'accord avec Mgr Badré, président de la commission épiscopale de l'opinion *publique*, pour que l'abbé Talec prononce ces sermons. Le communiqué, signé de l'abbé J. Fihey, directeur du secrétariat national de l'opinion publique, le rappelle et *qualifie* d'« *entreprise de diffamation* » les efforts de ceux qui tendent à prouver que l'abbé *Talec n'est pas digne* de remplir cet office.

Après la censure d'une émission religieuse à TF 1

LA SECTION BELGE D'AMNESTY INTERNATIONAL PROTESTE AUPRÈS DE M. GISCARD D'ESTAING

La section belge d'Amnesty International a annoncé, le 16 février, qu'elle avait adressé une *lettre au président* Giscard d'Estaing dans laquelle elle s'étonne qu'une interview de la vice-présidente de la section française d'Amnesty International, Mme Lise Weil, ait été censurée au cours de l'émission télévisée du dimanche 13 février « Le jour du Seigneur » (*le Monde* du 16 février).

Pour le Père Abeberry, responsable de l'émission, à travers cette décision, « *on a pratiquement interdit l'organisation Amnesty International d'antenne sous prétexte qu'elle n'était pas une organisation confessionnelle* ».

Interrogé par l'Agence France-Presse, M. Jean Cazeneuve, président-directeur général de TF1, enfin, a estimé qu'aucune preuve n'était apportée aux faits relatés. « *Il s'agissait d'un principe contraire à notre déontologie. Est-ce dans le cadre des émissions religieuses que l'on doit passer ce genre de sujet ?* », s'est-il demandé, ajoutant : « *C'est un problème de principes que je dois soumettre à mon conseil d'administration lors de sa prochaine réunion.* »

DÉFENSE

LA FRANCE LIVRERA AU MAROC TROIS BATIMENTS DE DÉBARQUEMENT

Selon « Cols bleus » du 12 février, l'hebdomadaire de la marine nationale, *la France fournira*, entre juin 1977 et août 1978, trois bâtiments amphibies de transport légers à la marine *marocaine. Ces navires*, qui déplacent 1 330 tonnes à pleine charge, sont en construction aux chantiers de Rouen.

Baptisés « Daoud - Ben - Aicha », « *Ahmed-Es-Sakalli* » et « *Abou-*Abdallah-El-Ayachi », ces trois bâtiments ont une porte d'étrave, une *rampe d'embarquement* et une plateforme d'hélicoptères pour transporter une compagnie d'*intervention* — environ cent cinquante hommes — et des blindés légers.

La marine marocaine a reçu une assistance technique importante de la France, et la plupart de ses navires sont de conception *française*. En particulier, selon « Cols bleus », le Maroc utilise deux patrouilleurs rapides de 440 tonnes construits à Villeneuve-la-Garenne, six canonnières de Cherbourg, un bâtiment de débarquement pour infanterie et chars, un ancien dragueur français et trois autres patrouilleurs.

Le Monde du TOURISME et des LOISIRS

QUESTIONS D'AUJOURD'HUI

Y A-T-IL UNE AUTRE MANIÈRE DE SKIER ?



(Dessin de PLANTU.)

LE skieur alpin a maintenant une nouvelle méthode pour se mettre en jambes : c'est la pratique du ski de fond. Je reste toujours pétrifié au spectacle de touristes qui passent incontinent d'une vie sédentaire à la ville à une agitation intense sur la neige et allégrement du rond-de-cuir au « tire-fesses ». Imaginez la secousse que doit ressentir un « piéton de Paris » embrayant brusquement à 1.800 mètres d'altitude sur un rythme cardiaque et musculaire aussi précipité !

Le ski alpin est pour le citadin un exercice violent, comparable à l'équitation, tissé de petites acrobaties et d'impressions vertigineuses. S'y livrer de but en blanc sans un minimum de préparation articulaire, c'est courir tout droit, sinon aux fractures devenues de plus en plus rares grâce aux fixations de sécurité, du moins aux fatigues nerveuses, si nocives pour l'organisme. Ici, plus que dans n'importe quelle autre discipline, comme le font les gymnastes et les danseurs, le « chauffage » des muscles est essentiel.

Il y a désormais un exercice de base à la portée de tous : le ski de fond, auquel un skieur alpin de qualité ne rougira nullement de consacrer une heure ou deux sur le seuil de son hôtel, avant de se faire hisser en haut des téléphériques ou télécabines. J'en ai fait l'expérience tout récemment à Megève en battant la piste de Combloux sur le circuit Odier-Vauvray-Ormaret, ce de bon matin, un peu à la manière dont les cyclistes s'entraînent autour de Longchamp.

Moyennant quoi, je me suis senti parfaitement en forme au départ des pistes pour mettre à l'épreuve et mes vieilles jambes et mon matériel alpin tout neuf. J'avais en effet certaine religion empirique à établir entre deux types de paires de ski.

La vogue des skis compacts

La référence de la mode en matière de sports d'hiver, c'est bien connu, est toujours Megève, où les élégances se croiraient déshonorées de ne pas porter la panoplie du skieur dernier cri. En matière d'équipement technique, la tarte à la crème n° 1 est à présent le ski compact.

Les skis compacts, par leur longueur réduite — aucun rapport avec les skis ultra-courts qui eurent un certain succès il y a une vingtaine d'années, — constituent à mon sens l'idéal des skis de loisir, je dirais de plaisance.

Larges de 70 mm sous le pied (contre 68 mm pour un ski normal); longs de 1,60 m à 1,80 m, possédant des spatules arrondies comme les skis nautiques, ils sont facilement manœuvrables sur un court rayon, permettent d'enrouler des bosses dans les terrains les plus raides et se glissent partout en neige profonde, où ils témoignent une docilité extraordinaire.

Permettant de s'assimiler très vite le contrôle de toutes les pentes et de s'amuser sans risque, ils favorisent l'irrésistible ascension d'un nouvelle classe de skieurs, plus touristique que sportive, composée de débutants, de natures délicates ou de volontaires du troisième âge que rebutent l'apprentissage laborieux de méthodes changeant d'une année à l'autre et la poursuite illusoire de la « godille » de leurs rêves. Les moniteurs savoyards, qui l'an dernier jetaient les hauts cris contre les skis compacts « dévastateurs de pistes» dans la crainte que leur clientèle ne leur échappe, se sont empressés de faire taire leurs préventions cette saison, en même temps que les magasins de location se dépêchaient de s'approvisionner pour faire face à la demande.

Les « compacts » dispensent-ils à cette autre classe de touristes que sont les skieurs dits d'expérience les mêmes joies qu'aux « pieds-tendres » ?

C'est pour répondre à cette question que je suis allé expérimenter mes propres « compacts », des Roy italiens de 1,80 m, que Jean-Claude Killy en personne m'avait fait acheter à Val-d'Isère l'année passée. J'ai choisi pour ce faire le magnifique domaine skiable du Jaillet. Inexplicablement « snobé » par les fanatiques de Rochebrune ou du Mont-d'Arbois, celui-ci présente l'avantage d'être situé entre 1 580 et 1 852 mètres d'altitude dans le secteur immédiat des pistes de fond et au milieu de ces « tout-alpage » des monts de Megève, dont le relief de prés non caillouteux, sans grande impression d'abîmes, si apaisant pour l'esprit, permet de jouer les grands skieurs. Tant que je skiais au sommet du Christomet, c'est-à-dire en neige fraîche, pas de problème. Mais dès que j'évoluais sur un boulevard damé ou que je parvenais aux passages glacés de la montagne à vaches inférieure, autre histoire. Pour qui aime « bouffer de la pente » en tombant droit, les « compacts » sont de faible intérêt. Ils sont difficiles à conduire sur la piste, flottent dans les « schuss » sans garder leur ligne, ont peu de prise sur la glace et contraignent à une démultiplication de virages qui vous mettent constamment — et définitivement ! — sur les genoux.

Eloge des skis sur mesure

Pour enchaîner avec jouissance et le minimum d'arrêts — ce qui garde à la descente rythme et coup d'œil — une piste de 7 à 8 kilomètres comme celle du Jaillet à Sallanches — qui était ouverte après les forts enneigements de la mi-janvier de même que la « rouge » Mont-d'Arbois - Saint-Gervais — le descendeur de longue haleine ne se sentira vraiment à l'aise que sur des skis « conventionnels ». Ceux-ci sont devenus d'autant plus aptes à maîtriser que leur taille, pour se mettre au goût du jour, s'est réduite. Le temps n'est plus où n'importe quel impétrant skieur se voyait équiper de lattes de 2,15 m ou 2,10 m, choisies sans grand discernement.

Les matériaux qui entrent aujourd'hui dans la fabrication des skis sont en eux-mêmes d'une telle qualité, ils absorbent les chocs d'une manière si parfaite que toutes sortes de modèles s'articulent au-dessous de 2 m (je skiais sur des Rossignol S.T. de 1,90 m). Ce qui autorise à acheter, voire à louer, des skis sur mesure : non seulement la taille, mais le poids, le « compas », l'aptitude sportive, la souplesse et l'adresse personnelles (un Klammer retient six paires pour cent essayées et court le plus souvent toute la saison avec la même). Car l'équipement essentiel, moyen d'amusement par excellence, est tout de même l'engin de locomotion, cette paire de skis sur laquelle on aura bon compte à ne pas lésiner, quitte à négliger les tenues de scaphandriers ou les chaussures orthopédiques d'un goût douteux qui font fureur de nos jours et coûtent des fortunes.

L'idéal en définitive, ne riez pas, serait d'emporter avec soi aux sports d'hiver des skis compacts pour les chutes de neige (les autres exclues) et des skis ordinaires pour tous terrains. L'une ou l'autre de ces paires à équiper avec les nouvelles fixations à frein qui permettent de « chausser » debout et suppriment les agenouillements tétanisants des attaches de sécurité, résidus de ces « longues lanières » de l'époque héroïque que nous enroulions d'une main gourde dans la bise des sommets — pénible souvenir !

OLIVIER MERLIN.

LES NORDIQUES ONT FAIT ÉCOLE

EN chargeant, l'an dernier, la société EPEI, d'Annecy, de réaliser une étude quasi exhaustive sur le ski nordique en France, le Service d'étude et d'aménagement touristique de la montagne (S.E.A.T.M.) de Chambéry poursuivait un quadruple objectif. Connaître l'importance numérique et les goûts de la clientèle pratiquant déjà ce sport d'hiver ; déterminer le potentiel de la clientèle future ; recenser les formules proposées actuellement ; chiffrer les retombées économiques provoquées par le ski nordique sur les régions où il se pratique.

Le volumineux dossier établi par l'EPEI est riche d'enseignements sur un nouveau mode de loisirs qui, en quelques hivers, a rencontré un succès inespéré et ne cesse, depuis, de faire chaque hiver de nouveaux adeptes.

A la base de ce travail, deux grandes enquêtes. L'une portant sur 1 650 skieurs interrogés « sur le tas », skis aux pieds, dans trente et une stations françaises entre février et avril 1976. L'autre intéressant 2 140 Français, interrogés par l'IFOP-ETMAR en juin de la même année. Entretiens, statistiques (et, notamment, travaux de l'INSEE sur les vacances d'hiver des Français), questionnaires aux professionnels (moniteurs, directeurs de centres, fabricants de matériel) complétaient les données chiffrées se traduisant par quelque 12 000 nombres, dont un ordinateur a extrait une synthèse d'environ 4 000 résultats.

Première constatation, il faut découper en trois catégories la clientèle du ski nordique. Dans la première, les skieurs déjà convaincus ; dans la suivante, des hésitants qui ont déjà essayé et souhaitent renouveler l'expérience ; dans la dernière, les « récalcitrants », déçus par un essai peu probant ou pas tentés par l'expérience.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(Lire la suite page 16.)

DEUX LATTES EN LAPONIE

C'ETAIT un grand loup gris que la faim, sans doute, avait chassé des forêts soviétiques, à 30 kilomètres de là. Il rôdait le long du cercle polaire, jetant la panique dans les troupeaux de rennes qui, pendant cinq mois d'hiver, enfouis jusqu'à mi-corps, grattent la neige pour gagner leur lichen quotidien. Les éleveurs finlandais de la région de Ruka avaient chaussé leurs lattes et patrouillaient ferme. Mais, le soir, à l'heure où l'on siffle cul-sec les petits verres de vodka glacée, ils revenaient bredouilles.

Puis, un matin, sur les traces encore fraîches du fauve, Kalevi Oikarainen se lança. Tout le jour, de ce pas glissé qui donne aux skieurs de fond des bottes de sept lieues, poussant sur ses bâtons de bambou, il fila, la carabine sur le dos. Une chasse à courre dans la poudreuse ! Au soir, acculé sous un sapin, le loup, épuisé, mourait d'une balle imparable. Il ne savait pas que Kalevi Oikarainen, ce veneur venu du froid, était champion du monde de ski de fond.

Dûment empaillée, la dépouille du grand loup russe trône dans le meilleur hôtel de Ruka. Mais elle a été placée bien haut, hors d'atteinte des mains sacrilèges. Car peu de trophées sont aussi chargés de symboles. La sauvagerie de la Laponie, son cheptel de deux cent mille rennes, la passion des Finlandais pour les sports de neige, et même la résistance au géant soviétique, tout y est. Y compris la légende qui, d'année en année, s'enfle autour de cette fourrure un peu mitée.

Un territoire vaste comme le Portugal

Car la Laponie finlandaise, c'est le Grand Nord de l'Europe, l'un des derniers espaces encore à l'état de nature où l'on rencontre ces sortes de Peaux-Rouges du Vieux Continent que sont les Lapons. Par bonheur, ils ne sont ni traqués ni parqués dans des réserves. Ils vont et viennent avec traîneaux et rennes dans cette immense pointe où se rejoignent les trois pays scandinaves et qui, pratiquement, leur appartient.

La seule menace qui pèse sur eux, c'est la curiosité, la faim d'aventure, la boulimie de terres vierges qui poussent les touristes toujours plus au nord. Ils sont servis. Avec ses 100 000 kilomètres carrés (30 % du territoire), la Laponie finlandaise est aussi vaste que le Portugal. Des conifères à perte de vue, la trouée grise d'immenses lacs et, perdues dans ce décor de parc géant, quelques chaumières de bois. Dans les rares bourgades qui s'étirent le long des routes, on se croirait au Far-West. Un Far-West qui aurait trente ans car, en 1944, les Allemands, chassés de la région, mirent le feu partout. On a donc tout reconstruit, et les deux cent mille Finlandais qui vivent ici n'ignorent rien du confort dernier cri.

Pourtant l'aventure est au coin du bois. On recommande aux randonneurs les vêtements de couleur vive. Au cas où des avions devraient voler à leur recherche. Car il ne se passe pas d'été sans que quelques isolés disparaissent corps et biens.

Un permis de conduire... les rennes !

La Finlande a compris que sa Laponie était un véritable magot touristique. Déjà, c'est par charters entiers qu'on débarque à la belle saison sur l'aéroport de Rovaniemi — trente mille âmes, — la « capitale » de la province. Une province qui, avec ses chalets, ses gîtes à la ferme, ses terrains de camping et ses hôtels, offre huit mille six cents lits aux visiteurs. Ce nombre doit doubler dans l'avenir.

Ici, il y a deux saisons. Celle d'été, bien sûr, dont le fameux soleil de minuit n'est pas la moindre curiosité. C'est l'époque où, sur la Tankavaara, chacun peut jouer au chercheur d'or en secouant une batée. Il y a même des championnats. Mais c'est aussi la période où les moustiques vous harcèlent soir et matin.

La Laponie la plus dépaysante et la plus vraie n'est peut-être pas celle-là. Les vrais amateurs y viennent plutôt pendant la grande saison de blanc, de la mi-février à la fin avril. Alors tout est figé, nappé de neige. Sur les lacs solides comme la pierre, on organise des compétitions de conduite sur glace. Pour courir la campagne chacun sort son skidoo, ce scooter des neiges qui, en miaulant comme un hors-bord, file en soulevant une gerbe de poudreuse. On le conduit debout comme un champion de moto-cross. Sur sa trace s'élancent les skieurs de fond, légers et court vêtus bien que le thermomètre marque — 15°.

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 16.)







TOURISME

Les « deux-étoiles » prennent de la hauteur

AVEC dix hôtels ouverts, totalisant 1 800 chambres, six en chantier dont l'ouverture est prévue avant fin juillet, et six autres qui devraient entrer en service avant la fin de cette année, portant la capacité totale de la chaîne à quelque 2 675 chambres, Ibis peut prétendre sans conteste à la première place dans l'hôtellerie française en deux étoiles.

Filiale de Novotel par le truchement de SPHERE (société de promotion hôtelière et de restauration, dont la compagnie La Hénin détient 47,12 % du capital de 9 336 800 francs, Novotel-S.I.E.H. 21,42 %, et la Caisse des Dépôts 8,57 %, le reste étant partagé entre de « petits » actionnaires), Ibis s'attaque désormais à sa « troisième génération » d'hôtels. Des établissements dont le nombre de chambres variera de 20 à 40 unités, alors que les hôtels déjà en service se divisaient en deux catégories, les « gros » (400 chambres et plus) et les « moyens » (de 80 à 140 chambres).

Mais la réduction du nombre de lits n'est pas la seule nouveauté. Car Ibis entend désormais trouver dans l'affiliation de nouveaux partenaires et de nouveaux financements. Dans la campagne de recherche d'affiliés qu'ils viennent d'entreprendre, les responsables de la chaîne mettent l'accent sur quelques points qui devraient pouvoir convaincre les hésitants.

Le fait, d'abord, qu'un hôtel Ibis se veut avant tout « actuel » : *« Nous sommes la première chaîne d'hôtels intégrée offrant à ses clients des prestations de qualité pour un budget accessible. Confort et économie sont deux mots que nous avons réconciliés. Une salle de bains avec douche et baignoire. Des toilettes. Un lit de 140 pour une personne seule. Un berceau ou un lit d'appoint pour les voyages en famille »*...

Deuxième argument, et non le moindre : *86 % de la clientèle française et 71 % de la clientèle étrangère recherchent des relais cuisine-sommeil autres que les trois et quatre-étoiles »*, comme l'avait fait apparaître l'enquête menée par les soins du Crédit hôtelier en avril 1976 (*le Monde* daté 2-3 mai 1976). Troisième atout : *« Le groupe hôtelier auquel nous appartenons a construit plus de cent vingt hôtels : cela fait cent vingt occasions d'apprendre notre métier de constructeur ! »*

L'avenir dira si ces hôteliers en mal de clientèle par manque parfois de savoir-faire, et souvent de moyens (publicitaires, notamment) sur qui Ibis compte ferme pour multiplier ses enseignes à travers la France, se montreront sensibles à l'appel.

Un appel qu'ils auraient cependant tort d'écouter d'une oreille distraite. Bénéficier de l'assistance totale d'une organisation aussi solide (de la publicité à la réservation, en passant par les achats groupés, la fourniture de matériel, la construction, etc.), et, surtout, de ses méthodes de travail dont l'efficacité a déjà fait ses preuves, doit donner à réfléchir.

Surtout à l'heure où l'on a de moins en moins tendance à « se faire des cadeaux » dans une industrie où les places sont aussi chères qu'âprement convoitées...

J.-M. D.-S.

CHIFFRES

● Baisse de la fréquentation touristique au Maroc. — *Selon les derniers chiffres reproduits par la revue casablancaise* Cedies Informations, *le nombre de touristes ayant visité le Maroc au cours des dix derniers mois de 1976 n'a atteint que 937 000 unités contre 1 118 000 durant la période correspondante de 1975, soit une baisse de l'ordre de 16 %.*

Ce recul affecte principalement les voyageurs français : ils étaient 256 000 en 1975, ils n'ont été que 199 000 l'an dernier (— 22 %). Pour ce qui concerne les Algériens, c'est un nombre de 1 100 qui a été enregistré en 1976, alors qu'ils avaient été 83 000 l'année précédente. Au chapitre des hausses, on a noté l'accroissement du nombre des touristes espagnols, passés de 40 000 en 1975 à 96 000 en 1976.

Selon Cedies informations, *cette baisse a plusieurs origines : la récession internationale, d'abord, mais aussi la conjoncture intérieure fortement marquée par la mobilisation du pays en vue de récupérer le Sahara ex-espagnol ; et, enfin, le manque certain d'équipements hôteliers de catégorie inférieure aux 3 et 4 étoiles.*

● Le Japon et ses visiteurs. — *Entre janvier et novembre 1976, le Japon a compté 849 000 visiteurs étrangers, soit environ un mieux de 13 % par rapport à la même période de l'année précédente. L'année d'Osaka, 1970, 854 419 personnes avaient franchi les frontières japonaises.*

Durant le même temps (janvier-novembre 1976), ce sont 2 649 000 Japonais qui ont quitté leur pays pour un voyage à l'étranger, soit, par rapport à l'année 1975, une augmentation de 15,6 %.

● Sheraton près des 100 000 chambres. — *Présente dans 34 pays du globe, la chaîne internationale Sheraton totalise aujourd'hui 384 hôtels, soit exactement 98 013 chambres.*

Au cours des trois prochaines années, ce géant de l'hôtellerie devrait ouvrir 65 nouveaux établissements dans 15 pays, dont, notamment, l'Arabie Saoudite (Jeddah puis Dharan), les Emirats arabes du golfe (Qatar, Dubaï, Bahrein, Moscat), l'Egypte, le Gabon, la Bolivie, l'Egypte, Israël et l'Irak.

● Cook, indicateur mondial. — *Depuis le mois de janvier, l'indicateur ferroviaire européen édité par Thomas Cook est devenu mondial. Plus que centenaire — le premier numéro est sorti des presses à Londres en 1873 — l'indicateur « nouvelle manière » paraît le premier de chaque mois.*

Son prix de vente est de 29 F (abonnement annuel : 348 F).

★ Thomas Cook : 2, place de la Madeleine, 75381 - Paris Cedex 08.

● Les Wagons-Lits font leurs comptes. — *Les chiffres d'affaires réalisés pendant les trois premiers trimestres de 1976 par la Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme (C.I.W.L.T.) sont, T.V.A. non incluse les suivants : secteur ferroviaire, 4 770 000 000 de F belges ; secteur hôtelier, 27 millions de F.B. ; secteur restauration, 755 000 000 de F.B.*

Comparativement à ceux de 1975, ces différents résultats font apparaître une augmentation de 22,9 % pour l'hôtellerie, 11,8 % pour la restauration et 8,7 % pour le tourisme (filiales exclues).

● Gîtes de France : 37 millions de journées-vacances. — *M. Pagès, président de la fédération des Gîtes de France, a récemment indiqué que les 81 relais départementaux de cet organisme représentent aujourd'hui 23 000 gîtes, répartis dans 4 000 communes rurales (environ 100 000 places), soit un capital potentiel de 7 000 000 de journées-vacances par an.*

On a annoncé d'autre part la mise en place d'une chaîne nationale de service de réservation directe comprenant, outre une trentaine d'antennes départementales ou régionales, la maison du tourisme vert (Paris) et deux bureaux hors frontières (Londres et Bruxelles).

Rappelons enfin que les 75 fascicules, remis à jour chaque année, et portant chacun sur un département ou une région, représentent un tirage global de 650 000 exemplaires.

★ F.N.G.F. : 34, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris. Tél. : 073-25-43 et 073-23-16.
Maison du Tourisme vert : 35, rue Godot-de-Mauroy (mêmes numéros téléphoniques).

● Le tourisme dans les DOM-TOM en progression. — « Le tourisme dans les départements et territoires d'outre-mer est en pleine évolution et contribue à leur développement », *a indiqué M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, lors de l'inauguration de la deuxième Semaine mondiale du tourisme.*

M. Stirn a précisé que trois cent cinquante mille personnes au total s'étaient rendues outre-mer en 1976, dont près de la moitié aux Antilles (où 40 % des touristes recensés étaient des Français). La Polynésie a accueilli quelque cent mille visiteurs, la Nouvelle-Calédonie trente-cinq mille et la Réunion vingt-sept mille.

● L'Allemagne en rouge. — *L'édition 1977 du guide rouge Michelin « Deutschland » vient de paraître. Elle comporte 8 120 hôtels et 2 146 restaurants répartis dans 360 localités d'outre-Rhin.*

Huit de ces tables ont obtenu deux étoiles (« table excellente »), 131 autres devant savoir se contenter d'un astre unique, signifiant « bonne table » sans plus de commentaire.

DANS LE TRONC DE L'OFFICE

MOYENNANT une cotisation annuelle de 100 francs, tous les Parisiens — et tous les autres — peuvent désormais devenir adhérents de l'Office de tourisme de Paris. Les difficultés de cet organisme en matière de ressources ne sont un secret pour personne. Et c'est pour tenter de pallier un tant soit peu un manque de moyens financiers qui lui interdit d'envisager les activités qu'il aimerait (et devrait) avoir que l'Office a imaginé d'inviter tous ceux qui aiment la capitale à contribuer à sa mise en valeur et à son animation.

Outre le service gratuit de l'ensemble des publications (sept au total, actuellement) éditées par ses soins, l'Office de tourisme de Paris fait bénéficier ses « amis », qui sont déjà 10 000, d'un certain nombre d'avantages. Possesseurs de la carte qui leur permet d'obtenir 50 % de réduction sur le prix d'entrée dans les musées de la Ville de Paris, les adhérents recevront, d'autre part, des places, gratuites ou à tarif préférentiel, pour diverses manifestations. De même, douze théâtres ont d'ores et déjà accepté de leur consentir des tarifs réduits, ainsi que le Centre international de Paris (grand auditorium et salle Bleue) et trois salles de concerts.

Enfin, dans le cadre d'échanges entre Paris et Paris-Plage (Le Touquet), une réduction de 10 % leur sera accordée sur tous les forfaits-séjours que propose cette station balnéaire, du 16 septembre au 31 décembre et du 1er janvier au 30 juin, exception faite pour les week-ends de Pâques et Pentecôte.

Parisiens, à votre bon cœur...

★ Office de tourisme de Paris, service adhésion, 127, Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. 723-72-11.

A COURRE ET A L'AFFUT

Le sanglier des Dômes

EN juin 1976, à Dissay, dans la Vienne, lors d'un festival de vênerie (*le Monde* du 29 juin 1976), un veneur tout à fait particulier s'était fait remarquer. Marcel Malterre présentait un vautrait (chasse à courre au sanglier), baptisé « vautrait des Dômes ». La quarantaine, haut en couleur, marié, une fille de quinze ans, un garçon de onze ans. Fils d'agriculteur de la Creuse (polyculture sur 25 hectares), il est professeur d'enseignement technique à Volvic, dans le Puy-de-Dôme. Sa femme est fille de commerçants.

Il parle facilement et avec une passion retenue : « *Mon père était veneur de lièvre avec des chiens de campagne : une grande queue, pas de race, mais aimant chasser. J'ai donc couru dans la Creuse jusqu'à l'âge de vingt ans. Nommé, en 1962, au C.E.T. de Volvic, je débute avec un teckel sur le lapin. Deux années plus tard, j'attaque le lièvre avec douze chiens, teckels et « corniauds ». En 1966, j'ai un sujet qui marche bien, « Tino ». Il emmène dans la voie la petite meute.*

» *Il faut dire que le veneur est celui qui aime lutter avec l'animal par l'intermédiaire du chien. Des personnes qui en possèdent deux ou trois et ont l'esprit veneur pensent davantage et prennent plus de plaisir au travail de ceux-ci qu'au devenir de la chasse. En 1970, j'ai quarante chiens, sans race, créancés pour le sanglier sur le terrain d'une association de chasse « banale ». Trois ou quatre chasseurs m'accompagnent sans fusil. Le premier sanglier est forcé, les chiens le coiffent.*

» *Six ans plus tard, il faut me décider à choisir une race. Ce sera le chien de Billy. Depuis, nous chassons à courre, selon les règles, à cheval, mes enfants et quelques amis, et tuons à la dague des bêtes noires poursuivies par une meute de quatre-vingts billy.*

» *J'ai lu les classiques de la vénerie, Modus du Fouilloux, d'Yauville... Je reçois, bien sûr, les revues consacrées à la vénerie (1). J'aime des rencontres telles que celles-ci à Dissay, elles apportent beaucoup.*

— Tout cela suppose tout de même pas mal de moyens ?

— *Je n'ai pas de fortune, j'y consacre ce que je gagne, mon traitement de professeur* », répond-il.

Les chiens ont remplacé les loups

M. Malterre est-il un veneur d'exception ? Nous ne le pensons pas et nous garderons avec un exemple comme le sien de généraliser pour encenser tous les veneurs. La vénerie, on vient de le voir, n'est pas aussi antidémocratique que cela. Ce sont les chiens qui chassent plus que les hommes. Prédateurs naturels, ils ont remplacé les loups et s'attaquent souvent à des animaux de constitution faible, voués à un avenir incertain et une fin misérable. S'il faut défendre la vénerie, tout en critiquant les abus — comme dans d'autres domaines — de certains qui la pratiquent, on peut ajouter qu'elle engendre de nouvelles races de chiens plus forts et plus aptes à la chasse, qu'il faut un certain courage pour « servir » une bête même épuisée, mais avec des réactions dangereuses, les accidents ne sont pas rares et qu'enfin la ponction qu'elle effectue sur le capital gibier est très faible eu égard au nombre de ses effectifs et à l'intérêt que lui portent les touristes suiveurs.

Et puis, comme tout mode de chasse est critiqué, ne faut-il pas repenser à ce que disait Pascal des chasseurs : « *Et ainsi quand on leur reproche que ce qu'ils recherchent avec tant d'ardeur ne saurait les satisfaire, s'ils répondaient qu'ils ne recherchent en cela qu'une occupation violente et impétueuse qui les détourne de penser à soi, ils laisseraient leurs adversaires sans repartie. Mais ils ne répondent pas cela parce qu'ils ne se connaissent pas eux-mêmes. Ils ne savent pas que ce n'est que la chasse, et non la prise, qu'ils recherchent.* »

MICHEL FROMONT.

(1) Renseignements : Société de vénerie, 51, rue Dumont-d'Urville, 75016 Paris.

Des palombes dans le ciel d'Égypte

CENT kilomètres au sud-ouest du Caire. Une immense tache verte et bleue dans les sables beiges du désert dit « libyque » : l'oasis du Fayoum et le Birket-el-Karoun, ou lac des *Cornes*. Arrosé depuis l'Antiquité *par le canal de Joseph, qui lui apporte l'eau du Nil, rattaché à la vallée du grand fleuve* par un pédoncule verdoyant, le Fayoum est l'une des plus fertiles et des plus belles provinces de l'Egypte.

Les bords de ce lac de 150 kilomètres carrés, situé à 45 mètres au-dessous du niveau de la mer, servirent de siège au Versailles des *pharaons de la douzième dynastie, vers l'an 1800 av. J.-C. Il s'agissait* — déjà — d'avoir un œil sur les turbulents Libyens. Un peu avant le début de l'ère chrétienne, les pharaons hédonistes et bâtisseurs de la famille des Ptolémées affectionnèrent aussi le Fayoum. Des vestiges importants, qui *exercent* sur le passant *la séduction* des lieux oubliés, témoignent d'anciennes faveurs royales. Au bout d'une piste poudreuse, les ruines de Dionysias offrent la récompense d'un petit temple ptolémaïque presque intact jadis voué au culte de Sobeck, le *dieu-crocodile*.

Ce n'est pourtant pas sous prétexte d'archéologie que l'Egypte compte attirer des voyageurs étrangers dans l'oasis. On a jugé ici que les richesses cynégétiques du Fayoum constituaient un atout plus *original*. *Canards* verts et noirs — *comme nous* en montrent déjà les fresques pharaoniques, — pigeons sauvages à l'envol bleu, palombes roses, bécassines tachetées, abondent à tel point sur les rives du lac que, de *tout temps*, le long des routes de *la région*, des *fellahs ont* proposé au visiteur, moyennant quelques piastres, le prêt d'un fusil chargé, car il y a presque toujours un volatile dans le ciel. Les eaux légèrement salées du Karoun *sont également prodigues* en poissons savoureux, dont certains, jurent les riverains, peuvent atteindre 2 mètres de long ! Tout concourt à faire encore du Fayoum la terre à la générosité quasi fabuleuse décrite par Hérodote, qui passa par ici lorsque Crocodilopolis était *encore debout*.

Des affûts enfouis dans les roseaux, des barques filant dru vers les deux îles du lac, des rabatteurs et des guides adroits, une auberge lacustre servant du gibier et un pavillon d. chasse, dont le confort est presque aussi désuet que le charme, sont désormais proposés à l'amateur de safaris *à plumes*. Un accueil est prévu dès *Le Caire. Cinq cents* chasseurs d'Europe sont déjà venus. Les Egyptiens songent à élargir cette formule à d'autres lacs situés entre leur capitale et les bouches du Nil.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

★ Quatre jours au Fayoum, tout compris (à l'exception du transport aérien jusqu'au Caire) reviennent à moins de 1 000 F par personne, droits de chasse inclus. *Outre son fusil*, chaque chasseur peut apporter avec lui cinq cents cartouches. La chasse aux canards est ouverte jusqu'au 15 mars.

Des forfaits à partir des principales capitales européennes existent également, notamment au catalogue Transair, filiale belge de la compagnie aérienne Sabena. Au Caire, la société spécialisée dans les voyages au Fayoum est Mediterranean Tours, passage Baehler, rue Slimane-Pacha.

CARNET DE VOYAGES

Un autocar nommé Plaisir

Quatre-vingts circuits en autocar à travers l'Europe et au-delà, et des week-ends en France et hors de France, autant de propositions — qui *vont de deux à vingt-sept* jours — inscrites à son catalogue d'été 1977 par le Tourisme français.

Parmi les circuits à thème, nous avons noté « *les Impressionnistes* » (deux jours, 430 francs), qui mèneront les amis *des arts* sur les lieux illustrés par Monet, Renoir, Sisley, Guillaumin, *Jongkind*, Dubourg, Dufy, Boudin. Ou encore le circuit « *Souvenirs de 14-18* » (deux jours, 400 francs) qui passe par Compiègne, Verdun, Villers-Cotterêts, le *Chemin des Dames*, Douaumont et tous les hauts lieux de la première guerre mondiale.

Un exemple de grande randonnée : « *Paysages d'Italie* », quatorze jours de Paris à Paris, via Turin, Gênes, Pise, Rome, Naples, Pompéi, Capri, Sienne, Florence, Venise, Milan (3 170 *francs*).

★ *Le Tourisme français* : 50, rue de Châteaudun, 75009 Paris. Tél. : 280-67-80 (et dans les agences de voyages).

L'embarras du choix

Vingt-deux jours en Mongolie et dans le Caucase ? L'Inde du Nord, le Cachemire *et le* Ladak ? Le Nord-Bornéo, Java, les Célèbes, les Seychelles ou l'Amazonie ? Le catalogue d'été de Kuoni met l'aspirant-voyageur devant l'embarras du choix.

A titre d'exemple, le programme Colombie-Equateur-Galapagos : vingt-deux jours au total, avec la découverte des plus grands marchés indiens d'Otalavo et d'Ambato, excursion aux Galapagos en bateau, au départ de Santa-Cruz, et visite chaque jour d'une île *différente* de l'archipel (*12 450* francs par personne).

★ Kuoni (toutes agences de voyages).

TOURISME

QUESTIONS D'AUJOURD'HUI

DEUX LATTES EN LAPONIE

(Suite de la page 13.)

La Laponie est leur paradis. *Chaque station de vacances* s'auréole de dizaines de kilomètres de pistes balisées dont certaines, comme à Rovaniemi, sont même éclairées la nuit. Dans le froissement furtif des spatules bien fartées, on glisse entre des arbres *tellement enfarinés qu'on les croirait* fardés par le syndicat d'initiative. Ceux qui ont connu les *lourdes neiges de nos montagnes* volent sur une poudreuse à n'y pas croire. Soudain, une forte respiration vous court après. C'est un paysan qui va jeter un œil sur ses rennes. En trois poussées sur les bâtons, il est déjà loin.

Pas d'impatience, les rennes, eux aussi, seront sur la piste qui leur sert de sentier. Et ils ne sont guère farouches. Certains sont spécialement dressés pour tirer à vive allure un traîneau en forme d'esquif. Voici les courses folles sur les *routes* verglacées. Puis, gravement, on vous remet un « permis de conduire les rennes ».

Les vrais drivers, il faut les voir, skis au *pied*, au cul de leurs bêtes de course sur la piste de 2 000 mètres qu'on trace sur un lac pour les championnats de *Laponie*. Une sorte de tiercé du Grand Nord.

Mais les authentiques *fondeurs* ne se satisfont pas de quelques dizaines de kilomètres parcourus sur des *pistes balisées*, même s'ils sont *coupés* d'un casse-croûte en plein air, autour d'un brasier. Cela, c'est la mise en jambes. Ensuite, il faut se jeter dans le pays profond, sac au dos, sautant de refuge en chalet, avec un guide, bien sûr. Le raid, en *somme, au terme duquel* on bénit la civilisation, en l'occurrence le confort des hôtels.

Les joies du ski de fond, du ski de descente (car il y a quelques collines), du patin à glace et du hockey ne seraient pas complètes sans l'expérience du sauna. *Demandez le vrai, le rural : une* cabane en rondins, 100 degrés dans l'étuve chauffée au bois *depuis le matin, une suée colos*sale, un saut dans la neige, puis le repos dans une pièce à température normale au coin de la cheminée, où l'on fait griller des saucisses. Après une journée de ski, il y a de quoi endormir pour douze heures le plus endurci des insomniaques...

Pourtant, il n'est pas tard et les Finlandais, eux, entament leur soirée. En Laponie s'effondre la légende qui fait des Scandinaves d'austères mangeurs de conserves. Devant les poissons accom*modés de cent façons, le ragoût* de renne, les crêpes à la framboise de marais, tout Français éprouve une vive sympathie pour ce pays qui reconnaît dans la cuisine une marque de civilisation.

Il en est une autre : la danse. On la pratique dans le moindre restaurant de la moindre bourgade, et avec un orchestre, s'il vous plaît ! Les filles ne refusent jamais l'invitation d'un *étranger, à moins qu'il ne soit ivre.* Ce qui ne veut pas dire qu'elles le prennent pour un irrésistible séducteur. On danse comme on skie : parce que c'est bon. Comme la grâce, le reste vous est donné par surcroît. Longues sont les nuits d'hiver sous *le cercle* polaire, mais tristes, sûrement pas.

MARC AMBROISE-RENDU.

★ Office du tourisme de Finlande : 13, rue Auber, 75009 Paris, tél. : 073-96-27.

Bonnes adresses

● Fédération française de ski (F.F.S.) : 34, rue Eugène-Flachat, 75017 Paris. Tél. 754-99-39.

● Union nationale des centres sportifs de plein air (U.C.P.A.) : 62, rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13. Tél. 336-05-20. (Plusieurs centres de ski de fond.)

● Organisation centrale des camps et activités de jeunesse (O.C.C.A.J.) : 9, rue de Vienne, 75008 Paris. Tél. 296-15-02. — Et 12, rue Rougemont, 75009 Paris. Tél. 770-96-04 et 246-84-04. (L'O.C.C.A.J. organise depuis plusieurs hivers des séjours de ski de fond dans son centre d'Autrans (Isère).

● Fédération unie des Auberges de jeunesse (F.U.A.J.) : 6, rue Mesnil, 75116 Paris. Tél. 553-16-96.

● Association nationale des centres-écoles et foyers de ski de fond (A.N.C.E.F.S.F.) : B.P. 18, 38250 Villard-de-Lans. (Une quinzaine de centres.)

● Touring-Club de France (T.C.F.) : 65, avenue de la Grande-Armée, 75016 Paris. Tél. 502-14-00.

● *Un récent arrêté (J.O.* du 16 février) vient de créer une option « ski nordique de fond », qui fera partie des épreuves du brevet d'*Etat* de *ski*. *L'option* comportera trois degrés : moniteur, professeur et expert.

A LIRE, AVANT...

Même s'il est moins « sportif » que le ski de descente, le ski de randonnée, pour être bien pratiqué, nécessite une préparation. Mise en condition physique, initiation à la technique, connaissance du matériel, sont autant de grands chapitres à ne pas négliger.

Le petit manuel qu'a rédigé notre confrère Yves Gaudez étudie tour à tour chacun des aspects de cette discipline. Et les bandes dessinées par Gérard Pestarque illustrent à merveille chaque mouvement, chaque « truc », chaque position. A lire avant de se lancer...

★ *Le ski de fond, un sport pour tous*, par Yves Gaudez. Chancerel-Fleurus, éditeur. Prix : 23 F.

Les Nordiques ont fait école

(Suite de la page 13.)

C'est ainsi que la clientèle *réelle a été chiffrée à 440 000* personnes, avec une marge d'incertitude tournant autour de 60 000 ; mais la clientèle potentielle est *estimée à 12 400 000 individus* (2 200 000 néophytes déjà convertis mais non réellement pratiquants et *10 200 000 tentés de l'être*). Quant aux déçus et aux non-tentés, c'est à 500 000 et 26 700 000 qu'on estime *leur* nombre respectif.

L'étude s'attache ensuite à établir les trois grands rythmes de pratique du ski nordique au cours d'un hiver : ski à la journée, ski durant un week-end, ski quotidien au cours d'un séjour. Sur les 440 000 intéressés, 233 000 ont *skié en séjour, 66 000 en* week-end, 104 000 à la journée, le reste (37 000) étant partagé entre ces différentes pratiques.

On savait déjà que le ski nordique se divise en trois « manières » : la promenade, le fond et la randonnée. Il était donc utile *de savoir où vont les préférences.* La promenade l'emporte nettement, avec 310 000 skieurs, le fond (*compétition chronométrée sur* pistes damées), en comptant 110 000, les 20 000 autres mêlant les trois manières trop intimement pour pouvoir être départagés. A noter encore que 52 % *des skieurs* sont des hommes et 48 % des femmes, et qu'ils se recensent plus volontiers parmi les gens d'âge « mûr » que *parmi* les jeunes.

Au chapitre des coûts, les enquêteurs d'EPEI ont relevé que pour 20 % la clientèle se composait de skieurs à revenus *modestes* (étudiants et retraités, notamment), pour 60 % de revenus moyens (ouvriers, employés, cadres moyens) et *pour* 20 % de revenus élevés. L'argent ne saurait donc être considéré comme un *frein vis-à-vis du dévelo*ppement du *ski nordique*.

Manque de moyens

Après avoir noté que durant *l'hiver 1975-1976 c'est environ* 3 000 000 de journées (ou de demi-journées) qu'il convenait d'inscrire à l'actif du ski nordique, l'enquête *recense* les différents freins s'opposant à son développement. Interrogés, les non-skieurs ont invoqué le fait qu'ils ne prenaient pas de vacances d'hiver (32,5 %) ; des raisons de famille, de santé ou d'âge (21 %) ; un manque d'attirance pour le froid et la *neige* (12 %) ; des tarifs trop élevés pour leur budget (8 %) ; une préférence pour le ski alpin (4,5 %) ; la peur de « se lancer » (2,5 %) ; la distance excessive des stations par rapport à leur domicile (2 %) ; d'autres raisons (17,5 %).

Dans ses conclusions, l'étude de l'EPEI *met* l'accent *sur* quatre points importants : à savoir que le ski nordique ne se développe de façon satisfaisante que dans les *stations pauvres en ski alpin* ; que les agences de voyages ont tendance, lorsqu'elles vendent des séjours de ski *nordique* et de ski de descente, à négliger le premier au profit du second ; que les agences spécialisées dans le ski de *fond font* correctement leur travail et auraient tendance à proposer plus de forfaits à l'étranger (*en Scandinavie*, notamment) ; enfin, que le tourisme social et les comités d'entreprise « *servent honnêtement* » le ski nordique, qui, par *leur entremise*, « *s'ils en avaient les moyens* », bénéficierait d'un « *développement foudroyant* »...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

LE BOIS DONT ON FAIT LES PLANCHES

Plus étroites et plus légères que les « planches » utilisées par les skieurs alpins, celles que requiert le ski nordique existent en plusieurs versions.

Les skis les *moins coûteux sont* en bouleau ; ils conviennent parfaitement aux neiges froides, *mais, toutefois, leur utilisation* présente quelques inconvénients, ce bois étant très tendre et, partant, assez fragile. Moins vulnérables et, de *surcroît*, plus polyvalents pour savoir bien s'accommoder des différentes neiges, les *skis en frêne sont très prisés*. Les amateurs leur préfèrent souvent les skis à semelle en hickory, qui gardent leur forme et leur souplesse de longues années.

De *plus en plus répandus sur* le marché, les skis en plastique sont appréciés pour leur robustesse, *comme pour leur facilité* d'entretien. Moins fréquents jusqu'ici, les skis en métal (en zycral, alliage *léger et solide*) sont l'apanage des randonneurs et fondeurs confirmés.

Pour ce qui concerne les vêtements, les culottes du genre knickers font, portées sur une paire de bas de laine, parfaitement l'affaire. Un chandail, un blouson léger que *l'on pourra nouer* à la taille, une paire de gants et un bonnet, et le tour est joué...

● *La brochure* Allô Vacances *1977 vient de paraître.* — Mise gracieusement à la disposition du public par la Fédération nationale des agents *immobiliers*, administrateurs de biens et mandataires (F.N.A.I.M.), afin de faciliter l'organisation des vacances, elle comporte les adresses de plus de trois cents administrateurs de biens pratiquant la location saisonnière. Une lettre ou un coup de téléphone aux professionnels sélectionnés par région permettra de louer villa, chalet ou appartement de *son choix en toute* confiance. En effet, ces membres de la F.N.A.I.M. sont aussi obligatoirement membres de sa Caisse de garantie et disposent *d'une assurance en responsabilité* civile. Ils offrent des logements conformes à la charte nationale des meublés saisonniers, qui prévoit trois catégories : normale, confortable et luxe.

★ F.N.A.I.M., 129, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. : 225-00-85 et 86, et dans les agences spécialisées. (La brochure sera adressée *sur simple demande*.)



INFLATION AUX SOMMETS

« *A mesure que les stations de ski prennent de l'âge et se développent, elles deviennent de moins en moins accessibles aux skieurs* », constate amèrement cet ingénieur parisien venu passer ses vacances aux Deux-Alpes. Cette année, la neige n'a pas échappé à la hausse des prix. Par rapport à la saison 1975-1976, l'augmentation varie de 7 % pour les remontées mécaniques à 13 % pour les hôtels.

Ces chiffres, qui ne concernent que quelques prestations, ne traduisent pas toute la réalité du marché de la neige. Bien souvent, les prix ont fait un bond supérieur. Ainsi, la facture de l'équipement du skieur ne cesse de grimper. De plus en plus perfectionné et performant, il devient quasiment inaccessible. Les vêtements utilisés par les champions sont aussitôt commercialisés et diffusés sur le marché. Ainsi, certains pantalons de ski coûtent en magasin 150 francs. « *Aujourd'hui*, reconnaît un commerçant de Tignes, *il faut de 1 500 F à 2 000 F pour s'équiper tout juste correctement.* » En matériel, qui ne servira en général que dix à vingt fois par an, et dont la durée de vie ne dépasse pas trois ou quatre saisons ! Louer ses skis et ses chaussures revient parfois généralement moins cher, mais les prix de location à la journée ne sont pas toujours semblables pour un équipement évoluant d'une station à l'autre. La préfecture de la Haute-Savoie vient d'ailleurs de rappeler à ce sujet aux commerçants que « *les tarifs de location de matériel de ski et de sport ne peuvent être supérieurs en 1977 de plus de 4 % aux tarifs licitement pratiqués en 1976* ».

« L'altitude se paye... »

Mais c'est surtout dans le domaine de l'alimentation que les prix pratiqués sont les plus surprenants. Ils grimpent avec l'altitude. Plus de 40 % d'écart entre deux boîtes de haricots achetées l'une à Grenoble, l'autre à Courchevel ! Rien n'échappe à cette inflation, les légumes comme les conserves, le lait comme la bouteille de bière, ou même la tasse de café. Ceux qui vivent toute l'année dans les stations reconnaissent qu'ils n'achètent plus rien sur place, mais « descendent » à Chambéry ou à Annecy pour faire leurs provisions dans les grandes surfaces. De nombreux directeurs d'office de tourisme dénoncent « *la spéculation certaine de commerçants qui viennent (ici) uniquement pour faire de l'argent* ». Ceux-ci répliquent que la saison ne dure que six mois, que les routes sont longues et difficiles, parfois bloquées, et que « *l'altitude se paye* »...

On peut se demander d'autre part si l'arrivée massive de skieurs étrangers n'a pas été dans une certaine mesure un facteur d'inflation. « *Rien n'est cher pour les skieurs allemands, suisses et américains qui peuvent, en raison du taux de change avantageux, diviser par deux nos prix*, nous disait un commerçant. *On est un peu tenté alors de pousser sur les étiquettes.* » Ce n'est pas un hasard si la station de Tignes — l'une de celles où la proportion d'étrangers est la plus forte — est aussi l'une des plus chères de France ; où la tasse de café se paye 3 à 5 F ; où pour « s'amuser » le soir il faille débourser pour une consommation ordinaire de 35 à 65 F.

Et pourtant, les statistiques l'affirment, les Français sont de plus en plus nombreux à partir aux sports d'hiver. Deux millions cinq cent mille Français feront cette année un séjour de plus de quatre jours à la neige. Mais on constate que ces séjours restent l'apanage d'une minorité ; qu'ils se révèlent de plus en plus inaccessibles aux classes sociales dont le revenu est inférieur à 3 000 F par mois. « *Le profil moyen du skieur de Val-d'Isère est un cadre d'une quarantaine d'années, dont le salaire mensuel varie entre 6 000 F et 10 000 F* », estime l'un des responsables de la station.

Cela explique que sur cent séjours de vacances aux sports d'hiver pris au cours de la saison 1975-1976, cinquante ont été effectués par des patrons, des cadres supérieurs et des membres de professions libérales (contre 40,9 en 1970), vingt-neuf par des cadres moyens (contre 24,4), huit par des employés (contre 9,1), onze par des ouvriers ou personnels de service (contre 19,9). Deux séjours ont été effectués par des agriculteurs (contre 5,1).

« *Le ski devient de plus en plus prohibitif* », affirme un employé d'Annecy, qui s'étonne de devoir payer 40 F un forfait donnant accès aux vingt-huit remontées mécaniques de la station de La Clusaz. Comme des milliers d'autres skieurs, il s'est tourné cette année vers le ski de fond. « *Si cette évolution se poursuit, je ne chausserai peut-être jamais plus mes planches.* » La plupart des directeurs des grandes stations de ski avouent que ce sport ne se démocratisera jamais, et que la fourchette de leurs « clients » ne pourra que se rétrécir.

CLAUDE FRANCILLON.

EN PANNE

Il ne fait pas bon tomber en panne dans une station de sports d'hiver, surtout après une nuit froide. Souvent seul sur la place, le garagiste aura cependant très vite fait de vous dépanner. Mais à quel prix !

Sans devoir se déplacer, puisque la voiture avait été poussée jusqu'à son atelier, un garagiste a facturé 86,78 F le changement de quatre bougies. Pour cette seule opération, il a compté 10,30 F de main-d'œuvre — c'est normal — mais 25 F pour mettre en route le moteur, ce qui l'est moins, et facturé 25 % de plus « *parce que c'est dimanche* ». — Cl. F.

FOURCHETTE EN L'AIR

La tagine à Kati

« *LA plus riche en variété et la plus recherchée en qualité de toutes les cuisines traditionnelles d'Afrique du Nord* » : *c'est ainsi que Raymond Oliver qualifie la cuisine marocaine dans sa préface au remarquable livre de Mme Latifa Bennani-Smirès* (1).

Il est vrai que les délices des tables de Fès, de Rabat ou de Marrakech sont nombreuses, insoupçonnables — et inoubliables. Et que les mets plus « rustiques » des gens de la montagne et de la plaine enchantent tout aussi bien les convives qui ont la chance de pouvoir s'asseoir en tailleur autour du plat commun avant d'y plonger trois doigts de la main droite...

Si le couscous est désormais un plat (qui peut être parfois un très grand plat) familier des Parisiens, les autres préparations dont se régalent quotidiennement les Marocains sont moins connues en Europe. Et quand des restaurants spécialisés les proposent à leur carte, elles ne sont pas toujours parfaitement authentiques ni, de ce fait, très probantes.

M. Brahim Oubela, le patron de Chez Katy, dont l'enseigne ne laisse rien supposer de ses origines, est un enfant de Tafraout, la petite bourgade du Sud, dont bien des touristes connaissent les montagnes de granit rose, les casbahs décorées et les amandiers ; sa femme, qui règne dans la cuisine, est d'Imi-N'Tanout. Deux Marocains « pur-sang », qui mettent un point d'honneur à servir des plats de leur pays et, ne voulant sacrifier en rien à la mode de Paris, s'attachent à les préparer exactement comme le font les cuisinières des médinas, des douars et des tentes.

Ainsi, la harira, cette soupe douce comme un velours, qui rompt traditionnellement la journée de jeûne pendant tout le mois de Ramadan, où voisinent de petits morceaux de viande, des lentilles, des pois chiches, de l'oignon et de grosses poignées de feuilles de coriandre hachée (6 F). Ainsi, la kefta, plat de boulettes savoureuses, cuites en sauce parmi des œufs battus (15 F).

Grands classiques sur commande

Ainsi, et surtout, les tagines, ces plats qui tirent leur nom de l'ustensile de terre à chapeau pointu (tagine slaoui), *où ils mijotent de longues heures sur le charbon de bois. On les propose ici de plusieurs façons. Viande d'agneau aux olives et aux citrons confits (20 F), poulet flanqué de pruneaux et d'amandes légèrement grillées (20 F), poulet aux oignons et aux raisins secs, et bien d'autres encore, chacun dans sa sauce parfumée différemment par un subtil dosage d'herbes et d'épices.*

Sur commande, Mme Oubela préparera à l'intention des grands connaisseurs une b'stela (pastilla), délicat feuilleté salé-sucré, digne de la table d'un pacha (30 F par personne), ou tout autre grand classique marocain, comme les gh'raïf (cousins germains des briks *tunisiens, mais farcis de miel) ou les* begh'rir, *ces blinis à la mode berbère que l'on sert arrosés de miel ou de beurre fondu...*

En venant chez Brahim ou en s'en retournant, après quelques verres de thé à la menthe, il ne faudra surtout pas manquer d'emprunter la galerie Véro-Dodat, l'un des plus beaux passages de la capitale, et l'un des plus scrupuleusement conservés en l'état d'origine ; il s'ouvre à deux pas de cette salle où le cumin, le gingembre, l'anis vert, l'olive violette et l'oignon fondu savent si bien mêler leurs parfums et leurs saveurs délicates.

J.-M. D.-S.

(1) *La Cuisine marocaine*, J.-P. Taillandier, éditeur.

★ *Chez Katy* : 17, rue Jean-Jacques-Rousseau, 75001 Paris, tél. : 508-40-10 (Fermé le dimanche)

TOURISME

Carnet de voyages

Sur les pas de Jésus

Agence spécialisée depuis toujours dans les voyages-pèlerinages à travers les pays où vécut le Christ, et tous ceux qui ont entretenu avec l'histoire des religions des rapports étroits, Terres saintes propose chaque année plusieurs circuits.

Neuf, dix ou douze jours sur les pas de Jésus. Un exemple : neuf jours au départ de Paris. On visitera successivement Jaffa, Césarée, Haïfa, le mont Carmel, Saint-Jean-d'Acre, Nazareth, Tibériade, la vallée du Jourdain, Jérusalem, Hébron, etc. Prix par personne : à partir de 2 830 francs.

★ Terres saintes : 11, rue Tronchet, 75008 Paris. Tél. : 265-15-81.

Des vacances pour l'esprit

Comment concilier vacances et réflexion, loisirs et prise de conscience ? Cette question, l'association Présences et Rencontres se l'était posée voici longtemps déjà, mais avait voulu longtemps y réfléchir avant d'y apporter une réponse positive, en proposant à tous ceux, jeunes et moins jeunes, croyants ou athées, hommes de gauche, du centre ou de la droite de se réunir, de se connaître mieux et de débattre, quelques jours durant, d'un grand thème actuel.

Au programme des « semaines-carrefours » de cette année, « *l'Homme du vingt et unième siècle* » (26 mars - 2 avril, à La Baume-Sainte-Marie) ; « *Peut-on sauver la nature ?* » (14-21 mai, à Paseolo-d'Altone, en Corse) ; « *le Mystère animal* » (27 août - 4 septembre, à Hostens) ; « *Inquiétude religieuse et retour des sectes* » (4-11 septembre, à Verdun-en-Lauragais).

A ses « ronds-points du monde », Présences et Rencontres a inscrit un « *Islam et chrétienté* » (1er au 11 avril) animé par le père Riquet, qui conduira les participants au Maroc et en Espagne. A Jérusalem, du 14 au 22 mai, c'est « *le Devenir des religions* » qui sera le thème des débats. Et, en Israël encore (15-23 octobre), « *la Maîtrise de l'eau dans le monde* ».

★ Présences et Rencontres-OCCAJ : 9, rue de Vienne, 75008 Paris. Tél. : 296-15-02.

Un cheval en Rouergue

De février à juin, l'association de tourisme équestre de l'Aveyron propose, dans ses dix centres équestres qui totalisent quelque deux cent cinquante chevaux, toute une gamme d'activités équestres, de la randonnée (trois à six jours) aux stages d'initiation ou de perfectionnement, en passant par une épreuve d'endurance, « les 100 kilomètres de Rodez », pendant les fêtes de Pentecôte.

D'autre part, le Rouergue dispose de plusieurs centaines de gîtes ruraux, disponibles dès mardi gras.

★ Equitation : ADTE, chambre d'agriculture, route de Moyrazès, 12009 Rodez, tél. (65) 68-11-38.
Gîtes : APATAR, même adresse.

Jardinage

LA BONNE LÉGUME

IL est peu probable que la France connaisse au cours de ce siècle une nouvelle sécheresse comparable à celle de 1976. Outre la montée des cours de certains légumes, cet incident météorologique risque d'avoir une répercussion secondaire en redonnant à nos compatriotes le goût de la « belle légume », toute fraîche cueillie au jardin. Certes, le carré potager demeure une tradition qui permet à plus de 40 % des Français d'apporter sur la table familiale un bon tiers des radis, salades, haricots, pommes de terre, qu'ils consomment annuellement, mais la part des légumes avait tendance à réduire au fil des ans pour faire une place plus grande aux fleurs, arbustes et gazons.

Cette reprise de l'autoconsommation, incontestablement favorisée par le développement des résidences secondaires et le goût du « naturel », est un phénomène important que les spécialistes de la production grainière sont loin de sous-estimer. Un marché annuel de 400 millions de francs n'est jamais négligeable ! Pour le plus grand bien des jardiniers amateurs, chercheurs et techniciens créent donc chaque année de nouvelles variétés, qui sont de réelles améliorations tant pour leur vigueur que pour leur résistance aux maladies ou leur adaptation à des procédés modernes de conservation, comme de congélation.

En février il est bien temps de se plonger dans les catalogues dont les photos sont autant d'incitations à des rêves gourmands, pleins de fraîcheur croquante. Le nom seul des variétés donne déjà une saveur particulière aux futurs légumes du jardin : épinards et poireaux hésitent entre le « monstrueux », le « géant » ou le « très gros » ; haricots et pois sont des « rois », des « merveilles » ou des « prodiges », et les laitues se prélassent dans des blondeurs paresseuses ou passionnées.

Cette année les créateurs de nouveautés nous promettent des haricots et des pois encore plus résistants aux virus et à l'anthracnose, deux attaques parasitaires souvent catastrophiques. Certains obtenteurs, comme Vilmorin, ont fait un effort tout particulier pour obtenir des variétés bien adaptées à la congélation. Des pois à grains lisses comme « Vilvence » ou à grains ridés comme « Surgevil » devraient apporter au jardinier des satisfactions culinaires que le froid prolongera ou à défaut, l'autoriser à remettre en cause, par des croisements personnels, la réalité des lois de Mendel !

Potager sur balcon

Avant le semis des pois — mais cela est vrai pour la plupart des graines, — un trempage de 24 heures dans l'eau favorise une germination plus rapide. Une semaine avant le semis il est intéressant de disposer des tunnels plastiques qui aideront la terre à se réchauffer et hâteront, eux aussi la levée des graines.

Pour les graines très fines (persil, cerfeuil...) il est toujours recommandable d'utiliser un petit semoir ; une dépense de quelques francs que l'on ne regrette pas. Pour une meilleure répartition, les graines seront mélangées à du sable et le semis, ainsi moins dru, donnera un résultat plus satisfaisant tout en évitant de fastidieux et bien inutiles éclaicissages. En général la faculté germinative des graines vendues est bien contrôlée, aussi la technique qui consistait autrefois à semer de façon très dense en tenant compte des pertes considérables à la levée (50 % et plus) n'est plus de mise aujourd'hui.

Les éditeurs de paquetage sous marque (c'est le nom pas très heureux des commerçants qui diffusent aux grandes surfaces et petits points de vente une bonne moitié des graines potagères utilisées annuellement) surveillent de très près la qualité et retirent régulièrement du marché les lots douteux ou périmés. Leur gros défaut est de proposer uniquement des variétés anciennes (plus de vingt ans) pour éviter le paiement de redevances aux obtenteurs.

Ces derniers, créateurs des variétés de demain, sont très soucieux de convaincre le jardinier qu'ils apportent un produit nouveau, une véritable amélioration, et leurs sachets de graines, vendus essentiellement par boutiques spécialisées ou catalogues, sont toujours d'une qualité germinative et d'une grande pureté variétable. Une raison de plus pour se laisser tenter par les nouveautés, qui bien souvent ne coûtent que quelques francs, voire quelques centimes, supplémentaires.

Certaines variétés portent la mention hybride F1 : leur principal avantage est de produire des légumes très homogènes, ce qui est fort utile pour le maraîcher mais d'un moindre intérêt pour l'amateur. Cependant, leur grande vigueur les rend précieuses au jardin, où les conditions de culture sont parfois difficiles (sols médiocres, arrosages irréguliers ou semis à des dates mal choisies). Avec elles bien des erreurs seront compensées par une productivité le plus souvent exceptionnelle.

Dès le mois de mars il est possible de semer les variétés les plus précoces d'oignons, de poireaux, d'épinards, mais aussi la ciboulette, le salsifis, le cerfeuil et même l'indispensable persil. Quand on a la patience d'attendre avril, il est astucieux de semer en mélange graines de radis et de persil. Quand les radis seront bons à récolter, le persil, qui germe beaucoup plus lentement, commencera à former ses touffes. Bien sûr il faut choisir le persil commun, le simple (le plus parfumé)...

Si l'on dispose d'une surface pas trop limitée, un carré de pommes de terre permettra de pallier une nouvelle « pénurie » et surtout de choisir d'excellentes variétés. Depuis quarante ans, Belle de Fontenay tient la dragée haute aux nouvelles créations, et ses qualités culinaires comme sa grande précocité justifient toujours sa plantation au jardin. Mais il faut aussi penser à « Roseval », plus tardive mais au goût très fin, à « Viola », à « Esterlin » ou à « BF 15 ». L'achat annuel de plants certifiés indemnes de virus est fort recommandable. Le jardinier s'y retrouve largement au moment de la récolte. Une caissette — 3 kg en général — permet de planter environ huit rangs de 3 mètres de long et doit produire une récolte normale de 25 à 30 kg.

Même sans véritable jardin, on peut aussi s'offrir sur une terrasse ou un balcon quelques plaisirs potagers. Pour le jardinier impénitent l'ingéniosité supplée au manque d'espace. Quelques pots ou un grand bac suffisent à la culture de tomates, par exemple ces petites tomates cerises très productives et si délicieuses à déguster avec l'apéritif ; à un semis de mesclun, ce mélange de cinq salades à couper que l'on vend trop rarement en d'autres lieux que la Côte d'Azur, ou encore à quelques laitues et à des herbes pour la cuisine.

Un bac réalisé avec d'anciens volets utilise l'espace au maximum. Dans les fentes où la terre affleure, quelques plants de fraisiers, une touffe de ciboulette, un semis de persils, et sur le dessus une culture de radis et des salades. Ce potager qui n'aurait pas dépareillé la mansarde de Mimi Pinson est à la portée du premier venu.

MICHÈLE LAMONTAGNE.

ACHETER DE LA GRAINE

VILMORIN (4, quai de la Mégisserie, 75001 Paris) : *vente par correspondance (catalogue à la demande) ou, pour les Parisiens, dans sa boutique libre-service agrandie et rénovée, où des présentations de potager à contre-saison permettent de voir le jardin qui naîtra des graines que l'on achète.*

DELBARD (16, quai de la Mégisserie, 75001 Paris) : *vente par correspondance (catalogue à la demande). Un grand choix de variétés et des nouveautés intéressantes (tomate, épinard, haricot).*

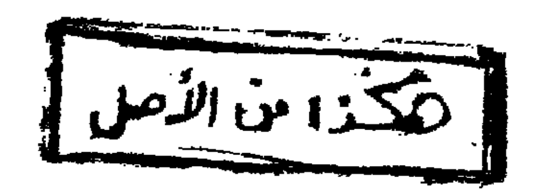
CLAUSE : *le réseau des Florélites, un nom qui s'est imposé sur le marché des graines.*

GENEST (graines Abondance) : *propose le Bakaplant, une méthode simple et pratique pour réussir les plants de légumes. L'ensemble comporte un petit bac en aluminium empli d'un mélange très léger, un sachet de graines, deux doses d'engrais et un couvercle en PVC forment microserre. (De 6,50 à 23,50 F, selon les graines. Graineteries et garden-centers.)*

***

POUR LES AMATEURS DE LEGUMES ANCIENS, *peu courants, voire rares, il faut une nouvelle fois citer* DESPALLES (76, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris), *qui est devenu le spécialiste de ces productions « marginales ». Mais on trouve aussi le grand classique dans cette boutique élégante et toujours accueillante. Si vous êtes un inconditionnel de la culture biologique, la coopérative* NATURE ET PROGRES (Ceres, 6 rue Léo-Lagrange, 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois) *vend des graines en provenance de cultures non traitées et sans engrais chimiques. Si vous êtes persuadé que les légumes issus de ces graines sont meilleurs, alors ils seront meilleurs. Mais si vous n'avez pas la foi, il est peu probable que vous trouviez une différence, qui est beaucoup plus subjective que réelle...*

De toute façon, oubliez mon scepticisme et faites un essai. Ce n'est pas plus cher... — M. L.



Mode

CATALOGUES EN DEMI-SAISON

« *UNE hirondelle ne fait pas le printemps* »... Le dicton pourrait s'appliquer à la mode de cette saison, presque escamotée dans les catalogues de vente par correspondance qui font leur apparition dans les kiosques et dans nos boites aux lettres. Que ce soit en effet dans celui de la *Coop* (10 F, dans les magasins de la marque), *Quelle*, *La Redoute* (12 F) ou *les Trois Suisses* (12 F), la vie quotidienne des Français paraît devoir se partager seulement entre les tenues de loisirs et celles de plein été.

Alors qu'aux premiers rayons de soleil nous aurions plutôt envie de vêtements de poids moyen, en tons gais, ceux-ci sont rares et difficiles à repérer au fil des pages. Sans doute faut-il voir là le résultat des pressions économiques qui tendent à la bipolarisation des saisons. Car, par leurs coupes — et leurs prix — les vêtements de mi-saison s'apparentent plus à ceux de l'hiver, et courent de ce fait le risque d'être démodés à l'entrée de l'automne. Et les stylistes de ces maisons doivent, en outre, tenir compte du pouvoir suggestif de la photo en couleurs, très supérieur lorsqu'elles nous montrent des mannequins bronzés sur fond de plage, plutôt que des jeunes femmes en imperméable attendant un autobus dans la grisaille urbaine. Ainsi les créatrices contournent-elles la difficulté en multipliant les jupes et les pantalons, proposés, comme des chemises d'homme, en trois mesures de taille ou de hanches par longueur, ou des chemisiers et des tricots banalisés.

La canicule de l'été dernier se reflète dans la conception des modèles et des tissus, par une abondance de cotons légers, parfois transparents, d'aspect rustique et frais, et de grosses mailles aérées. Destinés à une clientèle citadine et rurale très diversifiée, les catalogues du printemps se cantonnent dans un classicisme assez strict et comptent ferme sur la gaieté des imprimés et des coloris pour séduire une clientèle de jeunes.

Leurs grands thèmes d'été ? Le blanc, le sport, les séparables et, pour le soir, des djellabahs ; *les ourlets couvrent le genou, dans* la plupart des circonstances, avec de nombreux effets de contraste, et les robes de crépon indien apportent à des prix abordables leur note exotique.

Les enfants, eux, se voient proposer toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, des tenues en pelures d'oignon et tout ce qu'on peut imaginer en matière de vêtements pour la plage et la campagne.

Au fil des pages

Les ensembles masculins tournent autour du thème « marin », toujours très apprécié, comme les jeans, dont la vogue est aussi inusable que le célèbre croisé de coton. Des chemisettes, des tricots, des blousons, des chaussettes, des slips, les maillots de marque, rien ne manque ! Il suffit de savoir prendre ses mesures pour habiller l'homme de sa vie, si souvent réfractaire aux courses dans les grands magasins !

La *Coop* retient des accessoires très vifs : turbans, foulards, capelines et sacs, assortis à des espadrilles dont les *lacets se nouent autour de la cheville*. Parmi les premiers prix (du 38 au 42), des corsages à smocks dénudant les épaules (45 F), sur des jupes froncées et fleuries (à partir de (69 F). Les portiques et leurs agrès, le matériel de pêche, les volières, les niches et même les bateaux restent à des prix compétitifs, *comme les tronçonneuses* et *les tondeuses* à gazon.

Quelle (45048 Orléans Cedex) allie, pour les adolescents, *les couleurs fortes au style brise-fer. Remarqué une série de* tee-shirts *aux couleurs* des clubs sportifs d'outre-Atlantique, à partir de 14,90 F les deux. Des robes de jardin en coton imprimés commencent à 57,50 F (du 38 au 50). Dans le même esprit, le deux-pièces en bleu gauloise à 39,50 F est jumelé à une robe longue tombant droit à partir de fines bretelles (89,50 F), tandis *que* la robe *soutien-gorge allie un buste en coton. parme* avec une jupe *froncée fleurie*, à 99 F.

La Redoute (59081 Roubaix Cedex 2) *fait contraster le blanc citadin, pour le crépuscule*, avec *des harmonies* subtiles de noir *et de tons* doux, en bustiers à 27 F et en jupe au-dessus de la cheville, à superposer en jupons ou à porter en robe avec un cache-cœur (du 34 au 44), de 39,50 à 59,50 F chacune. Des jeans bleus, noirs, verts ou rouges sont coordonnés à toutes sortes de hauts en jersey de coton, ou en voile de coton et polyester. De beaux blazers de « fiézal » (coton et polyester) dans les mêmes couleurs que les *jeans* (du 36N au 48N) commencent à 185 F, et existent aussi *en coton* à dessin *de madras*.

Les Trois Suisses (59076 Roubaix Cedex2) consacrent plusieurs pages aux parkas, capes de cyclistes et autres *imperméables* légers de *couleurs vives*, à partir de 129 F : aux modèles *en* P.V.C. transparent qui seront parmi les best-sellers de la mode d'été (à 55 F), ainsi qu'à des formes plus classiques. Le blazer de velours côtelé en bleu roi, marine, rouge ou vert se ferme de trois boutons, (du 36 au 48) à 219 F. D'amusantes robes-tabliers (34 au 46), dénudent le dos, en coton ou en tergal imprimé, de 55 à 67,50 F le modèle long, à taille haute.

Parmi les blousons et les pantalons pour hommes, un modèle en peau et tricot avec dos et manches en crylor et laine est facile à porter sur un pantalon en gabardine de dacron « Klopman » extensible, *mat, indéformable*, lavable, *et doté*, en *outre*, d'un réglage à la taille (du 40 au 62, à partir de 175 F).

Terminons sur un conseil : certaines maisons de vente par correspondance prennent des commandes au téléphone ; par prudence, toujours confirmer *par écrit*, et conserver un double jusqu'à la livraison : en cas de litige il sera la seule preuve de votre bonne foi. Il faut aussi lire attentivement les descriptions correspondant aux photos, notamment en ce qui concerne les mesures et la composition des tissus.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)

LA REDOUTE : les dessins de madras et les contextures rustiques sont en vedette ce printemps, tel ce tricot coulissé en *maille fantaisie de coton et de polyester*, à décolleté bateau et grandes manches, porté ici sur une jupe plissée. Elle est en toile dacron, montée sur une petite ceinture, aux plis piqués jusqu'aux hanches, et peut *s'accompagner d'un* chemisier assorti à manches courtes. Les tailles vont du 36 N au 48 N (85 F, 75 F et 52,50 F).

CHARLES JOURDAN : la séduction des laçages à la cheville donne de l'élan aux sandales et aux nombreuses chaussures à talons bas. *Ce modèle* existe en toile, en panne de velours bleu ou rose acidulé (191 F) et en chevreau, à partir de 231 F. (Chez tous les dépositaires de la marque.)

● *L'Allemagne au Pont-Neuf.* — Les productions d'Allemagne de l'Ouest sont réunies à la Samaritaine, ainsi que dans les filiales des centres commerciaux de Vélizy II, Rosny II et Cergy-Pontoise, jusqu'au 5 mars.

Autour d'une « Taverne munichoise », où l'on déguste et même emporte des spécialités d'outre-Rhin, se trouvent des chopes à bière, des étains, des jardinières de cuivre, des boîtes à musique, des bois peints, des céramiques décorées, des vanneries, des jouets, du linge de toilette, des cadeaux folkloriques, etc. Quant à la confection allemande, elle est « classique » et de bonne qualité dans le domaine féminin, notamment en imperméables, manteaux, chemisiers et jupes ou pantalons.

CLIN D'ŒIL

LE FONCTIONNAIRE-SOURIRE

LA courtoisie était autrefois une des qualités marquantes du Français. Or, il faut bien reconnaître que la civilité gracieuse se perd dans l'exaspération du rythme de vie qu'impose notre époque. Il suffit de voir les automobilistes lutter sans tenir compte ni de l'âge ni du sexe pour une place de stationnement, ou les voyageurs se bousculer pour monter dans un avion, où chacun est assuré cependant de trouver une place assise pour être persuadé que l'individualisme forcené l'emporte sur la considération que l'on doit à son prochain.

Ceux et celles qui détiennent, de par leurs fonctions sociales, la moindre parcelle d'autorité ont de ce fait tendance à en jouer pour s'assurer un avantage sur les autres. Dans bien des cas, ils emploient un ton rogue et à l'abri d'un uniforme ou d'un titre, si modeste soit-il, font sentir au quidam le poids du pouvoir administratif qui leur est délégué. Il existe certes bon nombre de fonctionnaires courtois et les administrés irascibles ne sont pas rares, mais le Français ayant tendance à généraliser dit aussi bien « toutes les Anglaises sont rousses », que « tous les policiers sont odieux ».

C'est sans doute pour stimuler ceux qui spontanément sont décidés à se montrer attentifs et prévenants à l'égard de leurs semblables que l'ordre de la Courtoisie française, fondé en 1952, vient de créer le prix du fonctionnaire le plus aimable. Il s'agit d'une coupe qui sera remise au vainqueur par le maire de Paris lors d'une cérémonie. Quand on l'entend sur les ondes ou qu'on lit dans la presse les propos aigres-doux que tiennent les uns sur les autres les candidats à la magistrature municipale de la capitale, on peut douter de l'aptitude du futur élu à juger de la courtoisie de ces concitoyens !

Le comité d'honneur de l'ordre de la Courtoisie française rassemble heureusement les personnalités dont l'amabilité est bien connue : M. Alain Poher, président du Sénat, Mme Nicole de Hautecloque, le duc de Castries, Mme Lucie Edgar Faure et Jean Nohain, plus quelques ministres et des universitaires.

Si vous avez rencontré un fonctionnaire particulièrement aimable, vous pouvez dès à présent donner son nom et, comme l'on dit, « ses coordonnées », avec quelques preuves à l'appui, à l'ordre de al Courtoisie française, 56, avenue Simon-Bolivar, 75019 Paris.

Si, par exemple, derrière le guichet de la Sécurité sociale vous avez trouvé une demoiselle qui s'est inquiétée de l'amélioration de votre santé ; si le préposé aux recommandés vous a apporté son registre à signer dans votre salle de bains ; si votre contrôleur des contributions vous a offert le thé tout en vous refusant un dégrèvement d'impôts ; si un douanier a mis ses gants blancs (comme l'exige le règlement) pour fouiller votre valise ; si une dame contractuelle a accepté de prendre un café avec vous (ce qui est défendu) au lieu de vous mettre une contravention ; si un gardien de la paix vous a aidé à pousser votre voiture en panne ; si une postière a interrompu l'évocation de son dernier week-end avec une collègue pour vous vendre un timbre sans grogner, signalez-le à l'ordre de la Courtoisie.

Naturellement, penseront les esprits chagrins, quand on est amené à donner une récompense de ce genre, cela signifie que l'amabilité qui devrait être la règle est devenue dans nos administrations une chose exceptionnelle.

Comme je signalais l'heureuse initiative qui vient d'être prise à un employé des transports, celui-ci me répondit : « Une coupe... une coupe... qu'est-ce que vous voulez qu'en fasse ! hein ! Avec la vie qu'on mène... leur coupe, ils peuvent se la mettre... »

On n'est pas plus aimable ! MAURICE DENUZIÈRE.

Maison

MÊME MOTIF !

UNE idée nouvelle apparaît en décoration : *assortir à un tissu sa vaisselle, une lampe ou des petits meubles.* L'harmonisation part d'une cotonnade à dessins fleuris et se poursuit sur la porcelaine, les abat-jour, le papier peint ou les carrelages. Il faut toutefois se méfier d'un excès de coordination : une pièce où la nappe, les assiettes, les murs et les rideaux seraient totalement assortis procurerait une impression d'étouffement visuel. En revanche, le côté charmeur d'un tel jeu de dessins, de matières et de couleurs est de poursuivre un thème de décor d'une pièce à l'autre. Une sorte de fil d'Ariane sur un motif fleuri...

Les *Galeries Lafayette* présentent, au sous-sol du magasin Haussmann, deux ensemble créés par Jacques Pagnat. « Aubépine » est un semis de fleurettes, rouges sur fond blanc pour la porcelaine (assiette 19,60 F) et blanches sur rouge pour la nappe, les sets et porte-serviettes. « Delf » est une *coordination* plus souple entre une nappe à fleurs stylisées sur large quadrillage bleu et blanc et un service dont la bordure reprend ce motif croisé. Un écueil : la porcelaine est vendue au sous-sol et les nappes au premier étage.

L'ambiance de la boutique *Halard reflète* la subtilité des accords tissu-porcelaine. La vaisselle, parsemée de liserons bleus ou roses ou de pétales en camaïeu de beige et rose (assiettes, de 38 à 71 F, et tasses) est posée sur les nappes imprimées de tout petits dessins dans l'un des coloris de la porcelaine. Les lampes, assorties aux services, sont coiffées d'abat-jour en tissu plissé, à marier avec un papier peint ou un meuble gainé de tissu : console ou table basse. Tout peut ainsi se coordonner, dans une *déclinaison* de tons doux.

L'harmonie se fait, chez *Ready Made*, à partir d'un tissu de Canovas imprimé de minuscules trèfles blancs sur fond beige, rose, rouge, vert ou marron ou vice-versa. Ce jeu de « positif-négatif » se poursuit sur la porcelaine : *assiettes, tasses, plats* et objets de *toilette* (*poudrier*, vaporisateur, verre à *dents*). Le tissu *se vend au mètre* (35 F) et confectionné en nappes, sets, trousses de toilette.

Ce sont des tissus de Pierre Frey qui servent de base à la décoration présentée à la boutique *Etamine*. La dualité porcelaine-tissu se retrouve sur deux gammes d'imprimés : « Bali », un entrelacs sur fond vieux rose, vert *amande ou bleu, et son complément* « Rosa », *ponctué de roses* ; plus nouveaux, « Tivoli », parsemé de petites croix de tons vifs sur fond bis, et « Louveciennes », à larges motifs d'inspiration ancienne. Ces toiles de coton s'assortissent entre elles et avec les pièces de vaisselle (assiette *40 F*), les lampes et abat-jour et les meubles gainés de tissu.

Pour orner les murs d'une cuisine, d'une salle d'eau ou d'un studio avec cuisinette, une coordination est possible entre cinq dessins légers de papiers peints et des carreaux de céramique (54 F le m2) à mêmes décors bicolores (Pierre Frey, chez *Etamine*). Une harmonie en duo, au charme romantique, est proposée à la boutique *Souléiado* entre un carrelage mural (semis Pompadour *et bordure fleurie*) et une percale *imprimée* du même parterre fleuri. Les carreaux valent 9 ou 10 F pièce selon le décor, et le tissu 50 F le mètre pour confectionner rideaux, dessus de lit ou coussins.

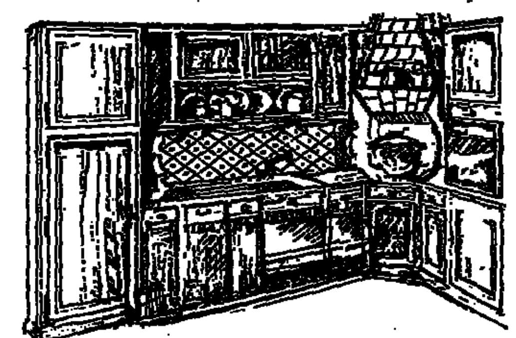
La plus nouvelle des alliances décoratives se fait entre un papier peint à fleurs Liberty (« Aimée », Inaltéra) et un ensemble sanitaire créé par la Porcelaine de Paris et exposé chez *Raymond*. Le lavabo a sa vasque en *forme de* coquille *(1 658 F), avec robinets* assortis, *tablette et accessoires*, le *tout décoré du même motif floral* que le papier. Une idée pour intégrer un coin de toilette dans une chambre ou pour installer une entrée-vestiaire.

JANY AUJAME.

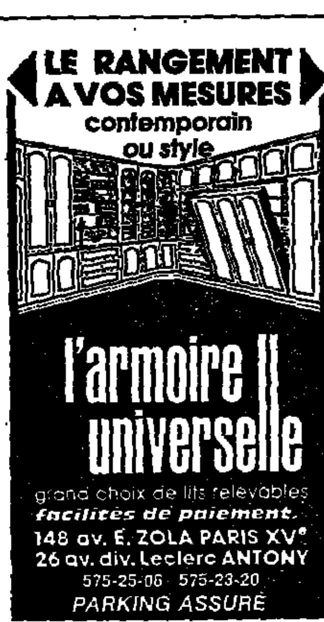
★ *Halard*, 45, avenue Duquesne, 75007 Paris.
Ready Made, 40, rue Jacob, 75006 Paris.
Etamine, 13, boulevard Raspail, 75007 Paris.
Souléiado, 1, rue Lobineau, 75006 Paris.
Raymond, 100, faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.













Hippisme

LE CHEVAL DES SOUVENIRS

VINCENNES achève ses fêtes hivernales par un *feu* d'artifice. Les bouquets en sont *Bellino, Hadol Du Vivier, Fanacques* et, pour la pointe d'émotion qui sied à un spectacle complet, *Granit*.

A propos de *Bellino*, on est tenté d'écrire : encore *Bellino*. Et le *« encore » est double : il s'ap*plique à la longévité sportive du champion ; il marque l'étonnement qu'on peut éprouver à voir celui-ci renouer, à dix ans — qui n'est plus l'âge des « come back », — avec sa période la plus faste.

Ce qui caractérise le plus *Bellino, peut-être — outre* ses moyens physiques actuellement inégalés, même par *Fanacques*, l'autre athlète de la piste, — c'est une constante et inépuisable bonne volonté. *Bellino*, c'est le bon géant qui ne sait pas dire non. Il l'a encore montré dimanche. Quatre cents mètres après le départ du prix de Paris, alors *qu'il a déjà comblé une partie de* son rendement de distance et qu'il recolle à l'arrière-garde du peloton, *Ersin* et *Grandpré* accrochent leurs sulkys, juste devant lui. Pour éviter qu'il ne les *percute*, son driver doit lui faire assez brusquement, effectuer un écart. Beaucoup de chevaux se rebelleraient, *l'étendard de la ré*volte étant alors un temps de galop. Le bon géant ne bronche pas et infléchit sa course juste *ce qu'il faut pour éviter* la collision, avec la précision et la sûreté de geste d'une ballerine. La *suite est un autre régal. Il rejoint* derechef le peloton, sur son élan le passe sans coup férir, vient dans la descente occuper la tête et la corde, et imprime alors à la course un rythme tel que les autres sont hors d'haleine à l'entrée de la ligne droite, là où triomphe habituellement la jeunesse.

Le second est, comme dans le *prix d'Amérique, Eleazar. C'est le* successeur certain. Mais il devra encore attendre avant d'accéder à la succession. Car, tout ragaillardi par ce dimanche triomphant, *Bellino* continue. Les projets de retraite au haras sont reportés, le Chemin-des-Dames abandonné pour le circuit des grands virtuoses : Naples, Vienne, Rome, Enghien, New-York. Peut-on reprocher à son propriétaire de lui faire reprendre la route, quand celle-ci paraît aussi dégagée ? Attention, pourtant : il faudra savoir s'arrêter aussitôt, si des *cahots surgissent à une* étape.

Hadol Du Vivier ajoute le prix Jules-Thibault — et ses 115 000 francs — à un palmarès sans taches qui valait déjà plus d'un million de francs lourds. Avec lui, avec *Hague*, sagement ménagée cet hiver, mais qui doit atteindre presque la même classe, une écurie retrouve, après une demi-éclipse d'un lustre, la place *unique* qui était la sienne à l'époque des *Masina, Oscar R L, Roquépine* et autres *Vaccarès*.

Dans le même temps, elle offre à Vincennes, qui a la mémoire près du cœur, une autre attrac*tion : une tentative de Granit*, fils de l'inoubliable *Roquépine*, morte l'an passé au haras.

Granit est presque interdit de séjour en France. Il est fils d'un *étalon* U.S. Henri Levesque avait profité de ce que *Roquépine* avait achevé sa carrière de course aux *Etats-Unis pour l'y unir avec Ayres*, considéré alors comme le *plus grand étalon américain de* trot. Le stud-book français des trotteurs est « fermé » depuis quarante ans, c'est-à-dire qu'il ne *reconnaît pas et n'autorise pas à* courir — sauf quelques épreuves dites, précisément, « internationales » — les produits dont un *des parents est étranger*.

Atteint par cet interdit, Granit n'avait, jusqu'à cet hiver, couru qu'en Italie et en Autriche où, au contraire, *les stud-books sont* ouverts.

Henri Levesque avait profité de deux épreuves internationales à Cagnes, fin janvier et début février, pour lui faire accomplir ses débuts français. *Granit* avait gagné les deux fois mais contre *des adversaires de second ordre*. Dimanche, il se heurtait aux *Bellino, Eleazar* et compagnie. Que de cortège de souvenirs dans le sillage de ce cheval aux antérieurs un peu « sous lui » mais qui, par ailleurs, ressemble tant à sa mère, y compris dans sa tête, quelque peu commune malgré le chanfrein rectiligne. Est-ce vrai *que c'était voilà déjà dix ans ce* passage époustouflant d'un prix *de France*, au niveau du petit bois ? Deux cents mètres comme nous n'en avons jamais vu accomplir à un trotteur. *Un instant d'éternité* hippique.

Granit n'en est pas là. Mais son comportement, pour ses débuts dans la super-catégorie, a été très honorable. A trois cents mètres de l'arrivée, il était encore en quatrième position, juste à côté de *Fakir Du Vivier*, ce qui *n'est pas une mince* référence. S'il a un peu faibli ensuite, terminant sixième, il n'en a pas moins *devancé des concurrents* comme *Fakir Du Vivier* précisément, *Feu Violet, Franca Maria*, troisième du Prix d'Amérique.

A la satisfaction de ces débuts parisiens réussis s'ajoute, pour Henri Levesque, celle d'avoir eu raison, peut-être seulement trop *tôt. En unissant Roquépine* à *Ayres*, voilà six ans, le propriétaire avait spéculé sur une ouverture de notre *stud-book. Ayant* pu apprécier la qualité des trotteurs auxquels s'était heurtée *Roquépine* dans ses campagnes américaines, il avait pensé que, tôt ou tard, on leur ferait une place à Vincennes. Or, c'est fait : le stud-book français va s'entr'ouvrir. Il a été décidé, la *semaine passée*, que dix juments de première catégorie pourraient être autorisées, annuellement, à *aller à la saillie de grands étalons étrangers*, les produits de ces unions ayant intégralement droit de cité en France. Si *Granit naissait maintenant*, il serait naturalisé français sans difficulté. Compensation, mais encore incer*taine : s'il s'affirme, il pourra*, tout en restant lui-même apatride, espéré figurer sur la liste des étalons admis à engendrer *des* produits reconnus comme français.

Dimanche, Auteuil. L'entraînement n'ayant presque pas été arrêté, en raison de la clémence *de l'hiver, il y aura foison* de candidats. Hélas, sur quatre mille sept cent trente-cinq chevaux ayant couru en obstacles en 1976, *mille* sept cent quatre-vingt-huit (presque un sur trois) n'ont pas « gagné une boîte d'allumettes », comme on dit dans les écuries.

LOUIS DÉNIEL.

Jeux

échecs N° 697

LA RÉFUTATION THÉORIQUE

(Tournoi international *de Novi-Sad, 1976*)
Blancs : IVKOV
Noirs : SMEJKAL
Défense est-indienne

1. d4	Cf6	16. g×f4	Ch5
2. ç4	g6	17. é3	Fg7!(n)
3. Cf3	Fg7	18. Cd1	Ff5!
4. g3	0-0	19. Dç1(o)	F×b2
5. *Fg2*	d6	20. C×b2	*Df6!(p)*
6. 0-0	Cç6(a)	21. Cd1	Fd3!
7. d5(b)	Ca5	22. Tf2	C×ç4!!(q)
8. Cf-d2(ç)	ç5(d)	23. 4	C×d2
9. Cç3(é)	a6	24. D×d2	Dd4
10. Dç2(f)	Tb8(g)	25. é5	Tb4
11. b3	b5	26. é×d6	Td8
12. Fb2	b×ç4(h)	27. a3	Tb-b8(r)
13. b×ç4	Fh6(i)	28. Té3	*Ff5*
14. f4(j)	é5!(k)	29. Tç3	Tb1(s)
15. Ta-é1(l)		30. Ff3	C×f4
	é×f4(m)	31. abandon.	

NOTES

a) 6..., Cb-d7 suivi de l'avance é7-*é5 est également souvent joué.*

b) On considère généralement que *la poussée d4-d5 est* moins puissante dans cette variante, le C-D n'étant pas encore développé sur ç3.

c) 8. Ca3 n'est plus joué depuis la partie Stahlberg - Fuderer (Interzonal de 1955) : 8..., ç5 : 9. Dé1, b6 ; 10. é4, Fa6 : 11. Dé2, Té8 : 12. é5, C×d5 ; 13. é6, f6 ; 14. Cg5, Cç7 ; 15. Cf7, Dç8 mais 8. Cb-d2 est jouable ; *par exemple, 8..., ç5 : 9. é4, é5 : 10.* a3, b6 ; 11. b4, Cb7 : 12. Tb1, Cé8, position *dans laquelle* les Noirs préparent la contre-attaque sur l'aile - R, via f7-f5.

d) Entrant dans la variante classique alors que 8..., ç6 ! était possible, selon la recommandation de Boleslavsky : 9. Cç3, ç×d5 ; 10. ç×d5, Fd7 avec un jeu facile pour les Noirs : si 11. b4, Tç8 !

e) Si 9. a3, Cd7 ; 10. Ta2, Cé5 : 11. Dç2, Fd7 avec avantage aux Noirs ; par exemple, 12. b4, *ç×b4 ;* 13. a×b4, Ca×ç4 ; 14. C×ç4, Tç8 et si 12. f4, Cg4 : 13 Cf3, b5.

f) Défendant le Cç3 pour installer *le F-D en b2. Cette idée est* supérieure à 10. a3, Dç7 : 11 Dç2, Tb8 ; 12. Tb1, Fd7.

g) Ou 10..., é5 ; 11. a3, b6 : 12. b4, Cb7 : 13. Tb1, Fd7 ; 14. Cd-é4, C×é4 ; 15. C×é4, Dç7 (Botwinnik - Smyslov, Moscou, 1957) ou aussi 10..., Fd7 : 11. b3, b5 ; 12. Fb2, b×ç4 : 13. b×ç4, Tb8 ; 14. Ta-b1, Dç7 mais le sacrifice 10..., b5 est douteux à cause de 11. ç×b5, a×b5 : 12. C×b5, Fa6 : 13. Cç3, *Dç7 ;* 14. b3, Ta-b8 ; 15. Ta-b1.

h) 12..., é6 a été longtemps joué mais il semble que la suite 13. Tab1 !, Té8 : 14. é4, Fd7 : 15. Tf-é1, Fh6; 16. *d×é6* : *F×é6* ; 17. *Cd5, Fg7* ; 18. Cé3 laisse aux Blancs un net avantage. Sur 12..., é5 la réponse 13 Cd1 ! est forte : 13..., Ch5 ; 14. é3, f5 ; 15. f4.

i) Une idée de Suetine qui menace 14..., F×d2 et 15..., C×ç4.

j) Et non 14. é3, Ff5 ! ; 15. é4 F×d2 ou 15 Dç1, Fd3 ou 15. Cç-é4, C×é4 : 16. F×é4, F×é4 ; 17. C×é4, C×ç4 ! Outre le coup du texte, 14. Cç-b1 est possible : 14..., Fd7 : 15. Fç3, é5 : 16. Ca3, Tb4 ; 17. é3 !, Ta4 : 18. Fb2.

k) Le seul moyen d'obtenir du contre-jeu. Si 14..., Cg4 : 15. Cd1 !

l) 15. d×é6, f×é6 serait à l'avantage des Noirs.

m) Et non 16..., Té8 ; 17. é3, Ch5 ; 18. Cç-é4 !

n) Un retour très important. Si 17..., Té8 ; 18. Cç-é4 ! comme dans la partie Portisch - Petrossian (Santa-Monica, 1966) : 18..., Ff5 ; 19. *Fç3, Cb7 : 20. Da4, a5 ; 21. Tb1, Dé7 :* 22. Tf-é1, Fd7 ; 23. Dç2, Ff5 : 24. Da4, *Rf8 ;* 25. Tb6, Tb-d8 ; 26. Db3, Fç8 ; 27. Cf1, Td7 : 28 Cf-g3, C×g3 : 29 h×g3 et les Blancs exercent une puissante pression.

o) Une grave imprécision. 19. é4 est dangereux à cause de 19..., T×b2 ! ; 20. C×b2, Fd4+ : 21. Rh1, Dh4 : 22. Db3, Fd7 ; 23. Cd1, C×f4. La seule réplique était 19. Fé4 !, F×b2 : 20. C×b2, Df6 ; 21. Cd3, Tf-é8 ; 22. F×f5, D×f5 ; 23. é4, Dg4+ ; 24. Rh1, Cg3+ ; 25. h×g3, Dh3+ avec échec perpétuel *(Osnos - Suetine, 34e Championnat de l'U.R.S.S.).*

p) *Menace le Cb2.*

q) La réfutation est rapide. Si 23. C×ç4, Tb1 ! ; 24. Dd2, F×ç4.

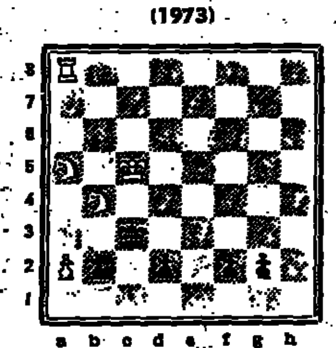
r) La fin est simple.

s) Menace 30..., D×d2 ; 31. T×d2, C×f4.

ÉTUDE

K. BENT

(1973)



BLANCS (5) : Rç5, Ta8, Ca5 et b4, Pa2.

NOIRS (5) : Rç8, Pb2, d2, f2, g2.

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DE L'ÉTUDE n° 696
J. BETHING, 1929

(Blancs : Rg2, Pa5, b7, ç6.
Noirs : Rb8, Pf3, g3, h3.)

1. Rç1!!, Ra7 ou Rç7 (les Noirs n'ont rien de mieux puisque si 1..., g3 ; 2. Rg2! et si 1..., h3 ; 2. Rh2, f3 ; 3. Rg3) ; 2. b8=D+!! (et non 2. a6?, Rb8! et les Blancs sont en zugzwang), R×b8 ; 2. a6, f3 ; 4. Rf2, h3 ; 5. Rg3, h2 ; 6. R×h2, f2 ; 7 Rg2, g3 ; 8. Rf1 et les Blancs gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

dames N° 35

RICHESSE DU JEU

H. DE JONGH
Premier prix V.I.S.D. 1976



Les Blancs jouent et gagnent.

Au concours international de problèmes *1976 de l'industrie du sucre* (V)Ide Internationaal Suiker Damproblemistenwedstrijd), cent dix compositions orthodoxes ont été retenues par le jury. Le grand maître international néerlandais H. de Jongh l'a emporté avec 25,1 points devant J.J.T Hauschild (Pays-Bas) 25, J. Stokkel (Pays-Bas) 24,8, M. Van Dijk (Pays-Bas) 24,8, W. Baars (Pays-Bas) 24,5, Jean Chaze 24,5, etc.

H. de Jongh est aussi un spécialiste des variantes thématiques inédites du « coup royal », mécanisme très *pur à partir duquel* d'innombrables combinaisons ont été placées ou *imaginées* au cour des *siècles*. C'est ce qu'il faut entendre par la richesse du jeu puisque le présent problème est considéré comme inédit par les G.M.I.

SOLUTION : 34-30 (35×24) 27-22 (18×27) 32×21 (cette offre de trois pions caractérise, dans ce genre de position, *le mécanisme* du « coup royal » (28 × 24) 40 × 18 (16 × 27), c'est dans la *seconde* phase de la combinaison que se trouvent les éléments de surprise et d'originalité 25-20 ! (15×24) 47-41 (36×47) 18-13 !! (superbe et sans doute inédite continuation qui va permettre un enchaînement de deux rafles) (47×29) 37-32 (27×38) 49-43 (38×40) 45-5 (8×19) 5×1 ! +, la dame faisant barrage en ne quittant pas la diagonale 1 à 45.

● *Championnat du monde « féminin »* : victoire de la Soviétique Mikaloskhaia avec 12 points devant Graas (Pays-Bas) 11, Poeples (Pays-Bas) 10, Trawina (U.R.S.S.) 10, Geurts (Pays - Bas) 8, Papillon (France) 4, etc.

● *Championnat du monde « juniors »* : victoire du Soviétique Skliarov avec 15 points devant Galperin (Israël) 13, Stokkel (Pays-Bas) 13, Aalten (Pays-Bas) 13, Berends (Pays-Bas) 12, Guinard (France) 10, Samake (Mali) 6, Malik (Tchécoslovaquie) 5, Boukaert (Belgique) 2, *etc.*

● *Tournoi international de l'industrie du sucre* (deux cent participants) : dans la série des grands maîtres, victoire du champion du monde Wiersma (Pays-Bas) avec 18 points devant Jansen (Pays-Bas) 16, Cazemier (Suisse) 13, Baba-Sy (Sénégal) 13, Clerc (Pays-Bas) 12, Hisard (France) 11, Bassirou (Sénégal) 11, Bronstring (Pays-Bas) 11, Smith (U.S.A.) 9, N'Diaye (Mali) 7, Soimadro (Mali) 7, etc.

● *Championnat d'U.R.S.S. 1976* : victoire de l'ex-champion du monde Tchegolev avec 24 points. Kouperman, plusieurs fois champion du monde, s'est classé quinzième avec 15 points.

JEAN CHAZE.

Édité par la *S.A.R.L. le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

bridge N° 694

LA COUPE DÉVOILÉE

Dans cette donne du championnat d'Europe *par paires mixtes*, il était possible de réussir la manche à cœur même sur l'en*tame du singleton* à carreau. Mais, en fait, à aucune des tables les déclarantes ne trouvèrent la ligne de jeu gagnante, car elles essayèrent la solution simple de l'impasse à carreau.

	♠ 8 3 ♥ R 10 4 3 ♦ A V 10 9 7 3 ♣ 4	
♠ D V 6 5 4 ♥ D 9 2 ♦ 5 ♣ D 8 6 2	N O E S	♠ R 2 ♥ V 6 ♦ R 8 2 ♣ A V 10 9 7 3
	♠ A 10 9 7 ♥ A 8 7 5 ♦ D 6 4 ♣ R 5	

Ouest entame le 5 de carreau, *comment Sud peut-elle gagner* QUATRE CŒURS contre toute défense, Est ayant surenchéri à trèfle ?

Réponse :

La déclarante peut facilement supposer que cette entame est un singleton et que Ouest a trois *atouts. Elle prend donc* avec l'as, mais, si elle croit pouvoir donner deux coups d'atout et rejouer carreau, elle va chuter, car Est, après le roi de carreau, contre-attaquera pique, puis, quand Sud, après l'as de pique, rejouera carreau, Ouest coupera avec son der*nier atout et la défense fera en*core un pique et l'as de trèfle : soit quatre levées au total.

Pour gagner, il faut, après l'as de carreau, *jouer immédiatement trèfle* pour affranchir le roi (afin de défausser un pique). Si Est, après l'as de trèfle, joue le roi de carreau et carreau, la défense ne fera plus d'autre levée (Ouest ayant coupé « avec son argent »... *De même, il ne servirait* à rien qu'Est, après l'as de trèfle, contre-attaque pique...

Le coup le plus étonnant eut *lieu après les enchères suivantes :*

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♥	1 ♠	4 ♥	passe...

L'Italienne Fiunnette Masucci, en Sud, reçut l'entame mortelle de la dame de pique. Elle prit avec l'as, puis elle tira l'as de cœur et fit l'impasse à carreau. Est fit le roi de carreau et il aurait été possible alors de faire chuter le *contrat de... trois* levées. En effet, si Est continue carreau, Ouest coupera, puis la défense réalisera l'as de trèfle, le roi de pique, une seconde coupe à carreau et une surcoupe à pique ! Mais le coup se déroula différemment car Est chercha à faire une surcoupe à *pique, et, dans ce but,* elle tira le roi de pique à la quatrième levée, puis elle contre-attaqua *un petit trèfle* (sous son as) dans l'espoir qu'Ouest aurait le roi de trèfle... *On devine l'étonnement* de Sud quand elle fit la levée avec le roi de trèfle ! Elle ne perdit ensuite qu'un atout.

MISSION IMPOSSIBLE

C'est le titre des émissions que le champion américain Barry Crane produit à la TV. Malgré *cette importante activité*, il remplit lui-même la « mission impossible » de participer chaque année à toute une série de tournois pour essayer de remporter le Mac Kenney Trophy, décerné à celui qui a marqué le plus de « master points » au cours de l'année. Il a gagné plusieurs fois cette épreuve, et il est de tous les joueurs américains celui dont le total est le plus élevé.

C'est un remarquable spécialiste des tournois par paires et un brillant technicien, *comme le montre* cette donne où il ne voyait pas les mains d'Est-Ouest.

	♠ V 7 6 ♥ A 10 7 4 2 ♦ 8 3 ♣ V 10 5	
♠ R 10 9 ♥ 9 8 6 3 ♦ D 5 4 ♣ D 7 2	N O E S	♠ A 8 ♥ 5 ♦ A V 10 9 7 6 2 ♣ 9 6 4
	♠ D 5 4 3 2 ♥ R D V ♦ R ♣ A R 8 3	

Ann. : N. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
—	passe	passe	1 ♠
passe	2 ♠	3 ♦	4 ♠...

Ouest ayant attaqué *le 4* de carreau, Est a pris avec l'as et a rejoué le valet de carreau. *Comment Crane, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES ?

Note sur les enchères :

Même en enchères naturelles où *Sud n'a pas systématiquement* cinq piques, Nord doit répondre « 2 ♠ » plutôt que « 1 SA ». En *effet, grâce à son doubleton* à carreau, il apporte au moins une levée de coupe et, d'autre part, l'enchère de « 2 ♠ » peut empêcher Est de déclarer « 2 ♣ » ou « 2 ♦ » s'il n'a pas une couleur très longue.

En tout cas, même s'il y avait six cœurs, la main serait trop *faible pour répondre « 2 ♥ ».*

PHILIPPE BRUGNON.

SEUL AVEC LA T V

LES jeux électroniques sur le petit écran préfigurent une *véritable révolution* dans le domaine des communications aux Etats-Unis. Le baby-foot, le baby-hockey, *le baby-tennis ne se jouent* plus à l'aide de manettes, mais de boutons sur lesquels on presse et qui font avancer ou re*culer les joueurs sur un poste de* télévision. Batailles navales, volley, courses de chevaux et de voitures électroniques, font fureur depuis quelques mois et constituent la dernière marotte dans le domaine des loisirs (une ma*rotte dont le chiffre d'affaires* atteint d'ores et déjà le milliard de dollars selon une publication *financière*).

La seule General Instrument Corporation (GIC) a vendu depuis octobre quatre millions de jeux TV, et estime pouvoir en vendre *quatorze* millions d'ici à l'été ! Leur prix varie entre 40 et 100 dollars. Ils comprennent tous une *petite boîte noire qui contient* environ huit mille transistors. Fairchaild Camera and Instrument Corporation projette de *mettre en* vente l'automne prochain des « jeux spatiaux » (alunissage, déplacements des *cosmonautes* d'une planète à l'autre : opérations délicates, dangers qui les guettent, ennemis qui les attendent — si l'on ose dire — au tournant).

Dans la foulée de ces jeux, d'autres usages du téléviseur devraient surgir prochainement : le petit écran pourra servir à éplucher des livres de références (dictionnaires, etc.) des biblio*thèques municipales et universi*taires, à obtenir des renseignements sur les horaires des avions ou des trains, de la *météo*, des opérations en bourse, à suivre des cours d'histoire, de mathématiques, de chimie, à fonctionner *comme un service des abonnés* (au téléphone) absents. Les noms de ceux qui ont appelé s'aligneront sur le petit écran, de même que les messages qu'ils auront laissés.

Ces nouvelles possibilités offertes par la TV inciteront bien sûr *les Américains* à rester encore plus chez eux plutôt qu'à rechercher le grand air et les fréquentations sociales. Ils pourront se *livrer encore mieux à leur sport* favori que le sociologue Slater appelle la « *poursuite de la solitude* ».

LOUIS WIZNITZER.

Philatélie N° 1473

MONACO : Suite de la première tranche des *émissions*.

Dans notre chronique n° 1471, nous avons présenté la série de neuf timbres dédiée à « La carrière d'un navigateur » ; aujourd'hui, nos lecteurs trouveront la suite de la première tranche des émissions prévue début mai.

EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE *DE MONTE-CARLO*



0,80 F, polychrome ; « Les chiens des Pyrénées ».

Maquette de Pierrette Lambert. *Impression hélio.*

ASSOCIATION MONDIALE DES AMIS DE L'ENFANCE



0,80 F, brun-orange et terre de Sienne ; « Maternité ».

Maquette et gravure de Pierre Gandon. Impression en taille-douce.

Xe CHALLENGE INTERNATIONAL RAINIER III DE TIR A L'ARC



1,10 F, indigo, brun-noir et violet-noir.

Dessiné et gravé par Pierre Forget. Impression en taille-douce.

TRAVERSÉE *DE L'ATLANTIQUE-NORD* PAR LINDBERGH (1927-1977)



1,90 F, bleu-turquoise, brun-violet et olive-brun ; cinquantenaire *de la première traversée.*

Dessiné et gravé par Jacques Gauthier Impression taille-douce.

Ces quatre figurines ont été réalisées dans les Ateliers du timbre de France.

TUNISIE : Vingt-cinquième anniversaire... »

Afin de souligner le vingt-cinquième anniversaire de l'administration postale des Nations unies, un timbre commémoratif fut émis.



150 millimes, polychrome.
Dessin de Hédi Selmi. Imprimé en hélio par Fournier en Espagne.

BUREAUX TEMPORAIRES

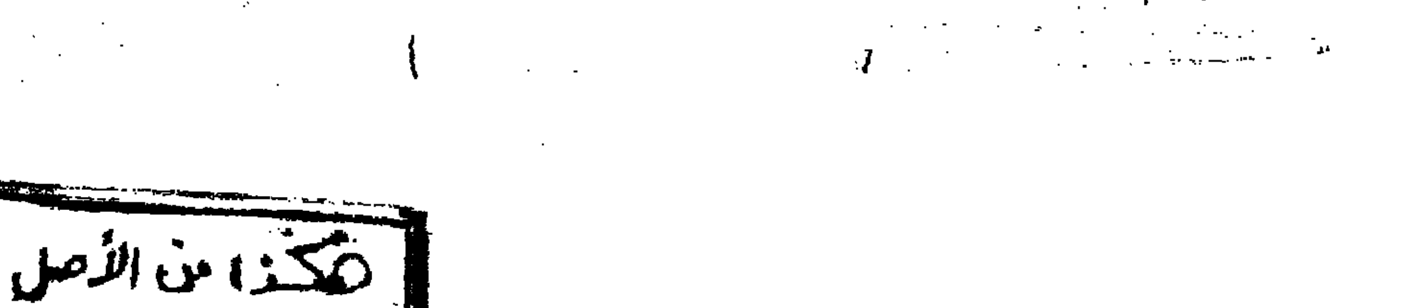
⊙ 33120 Arcachon (Casino de la plage), les 23 et 24 avril. — Trentième anniversaire de l'Association philatélique du bassin d'Arcachon.

⊙ 10000 Troyes *(hôtel de ville)*, du 23 au 25 avril. — Soixante-quinzième anniversaire de la *Société philatélique de l'Est.*

⊙ 52000 Chaumont, du 14 au 22 mai. — *Foire-exposition.*

● *A CLERMONT, la deuxième exposition du Cercle philatélique se déroulera à l'hôtel de ville les 26 et 27 février*

ADALBERT VITALYOS.





Plaisirs de la table

BON GOUT DE BOUCANIERS...

FAUT-IL retenir, pour les achards, cette définition de Santha Rama Rau : « pickles à l'huile » ? Ce sont des légumes ou des fruits morcelés à l'huile, en effet. Macérés dans cette huile bouillante et parfumée d'oignon, ail, safran, poivre, piment rouge et qui sont, aux Indes, des entrées en matière gourmande ou des accompagnements allègres de mets. Ils n'ont pas quitté l'océan Indien en gagnant la Réunion, cette île-département autrefois plus joliment nommée Ile Bourbon. Aussi, nous trouverons ici des *achards palmistes*, des *achards de légumes*, des *achards de citron*, des *achards de mangue*.

Doit-on épiloguer sur l'étymologie très obscure du mot *rougail* ? A. Querillac nous dit que ce sont des pâtes tour à tour hors-d'œuvre et condiments, et communes à beaucoup de nos anciennes colonies. Il précise qu'un rougail de tomates est, avec un rôti, exquis. Inutile de dire qu'il entre dans cette pommade du piment rouge en bonne quantité, de l'oignon, de l'huile, des épices ou aromates variés. Nous voyons donc, sur cette carte, le classique rougail de morue, un rougail de sardines, des rougails au piment et tomates, à la pistache.

Letchis, mangues et papayes

D'Inde également nous vient *le cari* (ou kari, ou curry), qui est, *en fait*, un assaisonnement à partir d'un mélange d'épices en poudre vendues sous le nom de « *massala* ». Inutile d'ajouter que la sauce nommée ainsi n'a qu'un lointain rapport avec la poudre vendue en France sous le nom de « *curry* », et que le massala est un mélange subtil et variable suivant les ragoûts à assaisonner et selon les traditions ancestrales. La carte en question propose un cari de crevettes, un cari de bichiques (blanchaille), un cari z'ourite (de calamars), un cari de cabri, un cari saucisses, un cari de volaille et un autre de porc au cresson, un cari gratton, un cari boucané, un cari enfin de poulet tamarin (à ce fruit du tamarinier, légumineuse de l'Inde, dont la pulpe acide peut remplacer le citron et, purgative, joue là-bas un grand rôle dans la médecine domestique).

En trois mots pour nous insolites, exotiques en tout cas, et qui font rêver — achards, rougails et cari, — voici définie quasi toute la carte de *la Papangue*. C'est un restaurant réunionnais à l'enseigne de cet épervier que Tani, sa jolie fille *Maryse*, sa très belle *sœur Christiane ont choisi pour les défendre* et, *comme* le sabre de M. Prudhomme, à l'*occasion attaquer*. Je plaisante. Les deux petites salles (dont une en *sous-sol*) de ce modeste coin des « isles » (car il y a certains points communs entre les Antilles et la Réunion, et Gérard La Viny ne me contredira pas, qui vient ici se reposer de ses tours de chant... en chantant et dansant. Parce que la musique et la danse sont la vie, là-bas !) sont agréables et gaies.

Sait-on *que le mot haricot* n'existant pas dans l'idiome créole ces graines deviennent aux Antilles comme à la Réunion des... pois ? Le docteur Nègre dans son livre sur *Antilles et Guyane* distingue le pois-coq (blanc, large et plat), le pois-sans-sauce (à graine rouge), le pois-yeux-noirs, le pois-pointu, etc. Y compris le ti-pois qui, lui, est notre petit pois. Ici, vous trouverez le haricot gros pois-cap dont j'ignore exactement l'appellation française, des brochettes d'agneau parfumées, du crabe farci et du caviar de bringèles (aubergines). Pour dessert, une salade de fruits exotiques : letchis, mangue, papaye, ananas.

Comptez de 75 à 80 F pour un repas bien amusant que Tani vous *commentera*.

La cave est faible, m'a-t-il semblé (mais la maison débute). Et *puis*, en vérité, *que boire sur ces plats épicés* ? Ah ! Je sais, on vous *proposera* le rosé passe-partout. Tant qu'à faire, j'aimerais mieux un blanc. Ou, surtout, un rouge léger et frais...

J'ai signalé à la carte de *la Papangue* le cari boucané. Le R.P. Labat, qui fut l'historien des Antilles aux XVIIe-XVIIIe siècles, nous dit que le mot vient des huttes des boucaniers. A l'origine ce serait un mot caraïbe désignant le feu d'herbes et la viande boucanée est, en effet, séchée à ces *feux* d'herbe, fumée. Et le docteur Nègre, lui, conseille, sur un boucan de cochon, un rouge de Beaune, un médoc, voire un fitou. Essayez, mais je m'en tiens aux vins légers tel le gamay de Touraine de chez Marionnet, *par* exemple, que Tani *devrait* bien *avoir à sa carte des vins*.

LA REYNIÈRE.

P.-S. — Si vous renoncez à faire vous-même des achards, sachez que *Paul Corcellet* (46, rue des Petits-Champs, Paris 2e) en prépare non seulement aux légumes, au palmiste, aux tomates mais encore — c'est sa dernière création — aux kumquats. Egalement, il vient de mettre au point du gingembre confit au vinaigre de cidre...

★ La Papangue : 83, rue Vaneau Paris (7e). Tél. : 222-26-97. (Fermé dimanche et lundi à midi.)

Miettes

● *LA COUPE DU MEILLEUR POT* sera donnée cette année au *Relais Beaujolais* (3, rue Milton, 9e. Tél. 878-77-91), où l'on mange de reste très agréablement une cuisine « de famille ». Cela m'amène à vous *signaler* un ancien *lauréat, le Sauvignon* (80, rue des Saints-Pères, 7e. Tél. 548-49-02) où, me remémorant les vers de Maurice Fombeure : « *Noble ambassadeur de l'Auvergne — Mais vendant le vin de Quincy — Je te salue ô Vergne !* », j'ai découvert un quincy 1976 *d'une fraîcheur, d'une alacrité, d'une gentillesse merveilleuses.* Il vient de M. Mardon, vigneron à Quincy. Et il est savoureux sur quelques crottins de chavignol.

« MES » GRANDS

La Tour : solide au poste

DEPUIS sa première construction, *en pierre de la* Champagne, brillante comme l'argent, cette tour est solide au poste : un monument de Paris. Y dîner est un spectacle. La toile de fond stylise à travers les siècles *les tours de Notre-Dame. Au premier plan*, lorsque la lumière laisse place aux projecteurs, les canardiers sculptés d'ombres comme une peinture flamande nous donnent une leçon d'anatomie à la Rembrandt. Spectacle disais-je ! Certes, mais au restaurant, ce ne doit jamais être du cinéma. *Du bon théâtre.* Et la vedette ne paraît jamais aux première scènes. Lorsque Claude Terrail, bluet au vent, nous arrive, l'appétit à demi comblé peut laisser la place au plaisir *plus mélangé de tous* les raffinements qui font, d'un bon repas, un repas extraordinaire. La Tour d'Argent n'a pas à prendre garde : le spectacle est inusable.

Mais le canard, le fameux canard numéroté, ce best-seller de la gastronomie, le « coin-coin » dodu du grand Frédéric *s'assortit, sous l'impulsion* du maître de maison, de toute une collection « haute couture » de canetons savoureux, selon les saisons, passant des huîtres aux cerises Montmorency. *Les collectionneurs ont de quoi s'amuser.* Pour moi, qui n'aime rien tant qu'un repas entre amis dans les « petits appartements de la Tour » (encore méconnus de trop d'amphitryons et où, sur *commande*, les repas atteignent au *fabuleux*) avec, en entrée de jeu, le homard Lagardère. Où des huîtres chaudes comme, peut-être, le sieur Rourteau, *fondateur de la Tour* au XVIe siècle, en mitonnait entre deux pâtés de héron...

Claude Terrail et son chef ne s'endorment pas. Les menus « Temps et Saisons » nous apportent toujours du *neuf. Mais du neuf* exprimé de l'ancien. Du raisonnable. En ce moment une escalope de ris de veau avec garniture d'écrevisses, rognons et crêtes de coq et... purée verte ! *Cette purée verte que* l'on trouve déjà dans les soupers de la cour (Menon, 1742), un turbot au beurre blanc aromatisé de citron vert et cumin, une poularde René Goscinny, marinée et sautée au *vinaigre* de champagne, un *soufflé* enfin, au praslin, que j'aime voir qualifié de soufflé « maison bourgeoise ».

Cette cuisine demande beaucoup de temps certes. Et Claude Terrail a raison de prier qu'on *lui fasse* « la faveur d'ordonner par avance ». En attendant, visitez le petit musée de la Tour (en buvant un xérès, le seul apéritif digne ici du repas et je conseille aux dames le Dry Sack, aux messieurs un « fino »). Puis, prenez l'ascenseur. Et ne vous étonnez pas de trouver, une fois là-haut, des prix... élevés ! Ils sont, de toute façon, justifiés. — L. R.

★ La Tour d'Argent : 15, quai de la Tournelle (5e). Tél. : 033-23-30. Fermé le lundi.

LÉGION D'HONNEUR

DÉFENSE

Sont promus *officiers* :

MM. André Péan, Jacques Fascio, René Gayraud, Jean Lescure, Pierre Fleygnac, Jean Bouzonie, Jean Albertini, Raymond Anderhuber, Joseph Andrieu, René Bailly, Clément Bapst, Jacques Baxerres, Bernard Beauplet, Gilbert Beauvais, Louis Benoist, Jean Berthelot, Pierre Blanchard, Raymond Borie-Duclaud, Yves Boulnois, Yves Cappelle, Guy Cardineau, Jean Chariot, Joseph Dal Magro, Christian Delanoue, Gabriel Demontoux, Georges Edlinger, Jean Elise, Jean Francesio, Gérard Germain, Francis Gorez, Camille Gourvennec, Jean-Marie Grange, Raymond Huet, Robert Janneau, Jean Jaunatre, Jean Labrousse, Joseph Lahouze, Etienne Lambert, Pierre Lartigue, Jean-Marie Lassale, Gabriel Levrat, Guy Lumet de la Malène, Louis Marsan, André Martin, Jean Michot, Georges Niclot, Jacques Pérals, Roger Pignol, Guy Pillet, Georges Poupard, Roger Rebouh, Guy Renaud, Henri Richard de Vesvrotte, André Rivière, Ramond Scheidecker, Olivier Schlumberger, Jacques Starosinski, René Teste, Roger Tortot, Philippe Valat, Ramond Vincent, Roger Vuillerot, Edouard Chrétien, André Grossard, Jean Laffleur de Kermaingant, Roger Lemort, René Ménard, Luigi Campanella, Félix Klonowski, Jean Suquet, Pierre Sergeant, Jacques Vila, Emile Ardans, André Blanc, Henry de Boisboissel, Camille Dalboussière, Henri Féraud, Jean Pierson, Jean Burdairon, Jacques David, Raymond Devallée, Benjamin Fabre, Roger Vitte, Jacques Gouzy.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Pierre Pascal, Emile Marchand, Henri Mary, Henri Petitjean, Roger Valetta, André Laprime, André Bescher, Norbert Courtois, Jean Donnou, Raymond Dubreuil, André Grignon, James Jaulin, Jean Laug, Pierre Magnier, Jean Michel, Maurice Serre, Robert Signoret, Henri-Pierre Cathala, Michel Adenot, Jules Aliotti, Jacques Andlauer, Gustave Baret, Michel Battoue, Albert Beaulieu, André de Béco, Guy Berthaud, Louis Binaut, Gilbert Blanchard, Robert Bodin, Alain de Bodman, Jean Bonnet, Antoine Bory, Claude Boubel, Louis Bouillet, Jacques Bouis, Raymond Boussu, René Brullard, Paul Brun, André Bruyère, Jean Carrière, André Cassan, Gérard Cauchois, Pierre Chanal, René Couraud, Georges Crouvizier, Pierre Cuignet.

MM. Jean-Claude Debray, Guy Delamarche, Philippe Delaunay, Pierre Delcourt, André Derval, Jean Dominois, Michel Duchesne, Louis Dussere, Max Eidem, Roger Erman, Jean-Pierre Estève, Pierre Everrard, Jean Eyrard, Georges Facquer, Jean Favelin, Georges Flécha, Charles Fraticelli, Joseph Gaertner.

MM. Jean Gilbert, Alain Gomart, René Grandmont, François Gualdi, René Morand, André Moulin, Lucien Alexis Heyert, Bernard Hollande, François Klein, Jean-Louis Laguens, Jean Laherrère, Paul de Larquier, Romain Latka, Bertrand de la Tribouille, Jean Laury, Hermann Leuchtenberger, Albert Liprandi, Jean Mailliard, Louis Maridet, Alphonse Martin, Pierre Mateille, Léon Mayer, Henry de Mercoyrol de Beaulieu, Namin, Jacques Négrier, Christian Petit, Jean Reiz, Emile Renaud, René Robert, Gérard Rolin, Guy Sanchez-Calzadillo, Robert Schweizer, André Siméon, Jean-Paul Simon, Roger Tarquis, Robert Taytard, François Thadome, Jean-Pierre Tiprez, Bernard Tranchant, Robert Tursan, Nicolas Vassilieff, Pierre Vataux, Raymond Vuillemin, Roger Weber, René Galais, Jean Haentjens.

MM. Léon Bails, Henri Bercier, Lousi Berthez, Roger Bocquet, Gérard Bourdet, Robert Bouter, Michel Bozec, Jean Chateau, Jean Coste, Raymond Demailly, Georges Desbrosses, Louis Durand, Louis Eychenne, Osvaldo Formini, Robert Frichetteau, Augustin Garcia, Georges Garelli, Henri Gleiniak, Roger Habans, Léon Hénin, Edouard Konieczny, Pierre Laffitte-Pitou, Raymond Lahousse, Marcel Lamande, Maurice Lavoux, Alexis Le Borgne, Henri Le Creff, Apollon Lefebvre, Joseph Léonard, Joseph Manrique, André Marcaggi, Marcel Marie, Rein Merisalu, Pierre Navoizat, Jean Nompeix, Kaddour Ouahab, Attilio Palmas, Emile Passet, Rodolphe Pazzi, Yves Peretti-Watel, Diéter Peuthert, Daniel Pierre-Auguste.

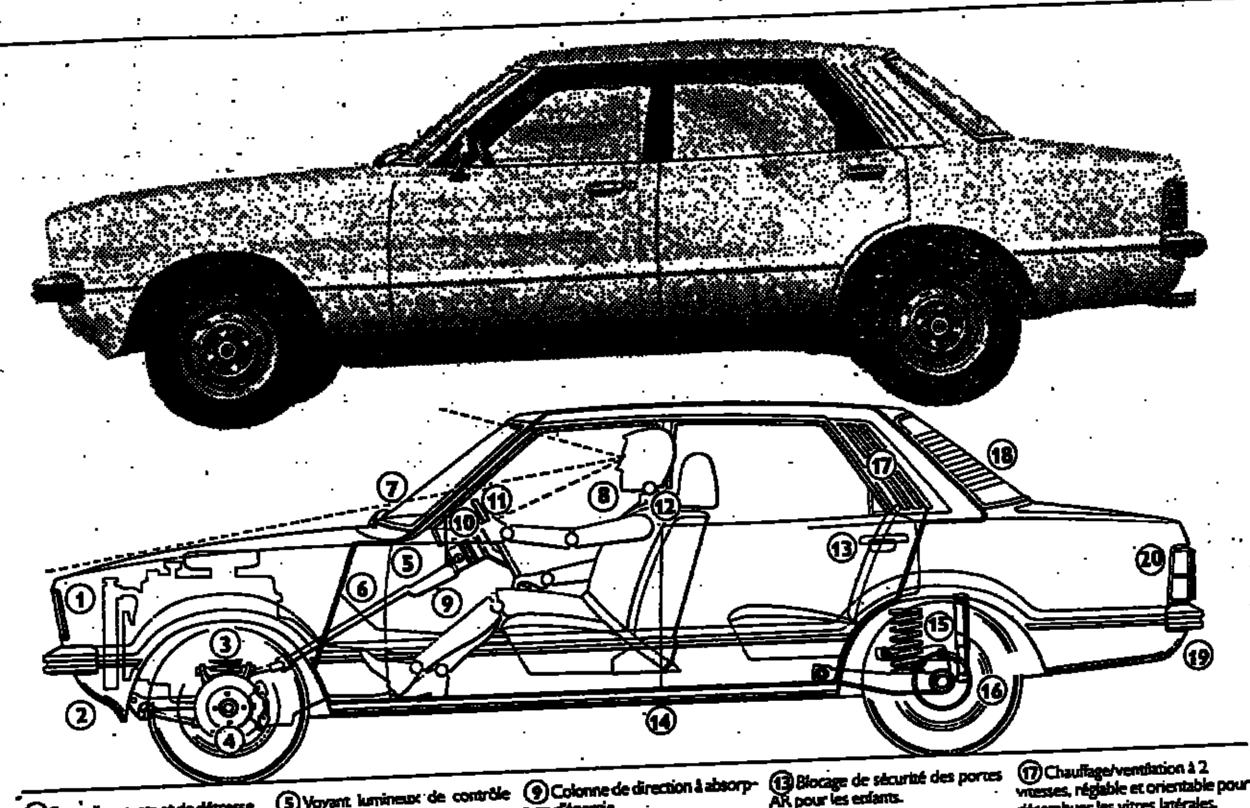
MM. Lucien Pintus, Joseph Plougastel, Edouard Pottier, André Poulain, Félix Renard, René Roux, Pierre Salvres, Robert Thomassin, Louis Toulon, André Uldry, François Van Der Straeten, Friedhelm Waschulewski, Mathieu Béal, Georges Briatte, Raymond Derognard, Hubert Dubin, Pierre Ferrari, Marcel Marandeau, Gaston Marchal, Antoine Rey, Gabriel Roques, Léon Thuin, Francis Arnaud, René Azou, Robert Dubois.

MM. Jean-Louis Clausolles, Serge Delaitre, Julien Dewever, Marcel Gargaulle, Yves Kerleguer, François Morizur, André Baroud, Georges Biraden, René Blachet, Jean-Louis Burg, Armand Capy, Georges Chabaud, Paul Chauffard, Paul Clarac, Pierre Coste, Serge Delorme, Tanguy Gingast, Jacques Honoré, Pierre Kergraisse, Louis L'Hotellier, Pierre Milhe-Poutingon, Bernard Peuteuil, Régis Piat, Marcel Potiez, Jean-Marie Prévot, Maurice Rabiller, Arthur Raveau, Guy Robert, Jean Rouch.

MM. Jean-Yves Tabourin, Joseph Vanhamme, Albert Brandou, André Tréhiou, Claude Beuvelot, Joseph Bidet, Maurice Dervailly, René Huhn, Jean Mogain, Claude Segard.

***

Nous avons donné dans nos éditions datées du 2 février, les décrets parus au « Journal officiel » du 1er février portant élévation à la dignité de grand-croix et de grand officier, ainsi que ceux pourtant promotion au grade de commandeur.





CARNET

Naissances

— Matthieu est heureux d'annoncer la naissance de

Marianne,

le 15 février, à la maternité Salengro, à Lille.

Le docteur et Mme Didier Four, 100, rue de Roucourt, 59287 Lewarde.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Françoise Le Ball,

fille de M. François-Yves Le Ball et de Mme, née Paule Keravec, avec

the Hon. James Elles,

fils de M. Neil Elles et de Baroness Elles, née Diana Newcombe.

6, rue de Sèze, 33000 Bordeaux.
75, Ashley Garden, London.

Décès

— M. Henri Beaudenon,
Ses enfants, petits-enfants et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henri BEAUDENON,
née Jeanne-Marie Fleury,

survenu le 16 février 1977, au Mesnil-Saint-Denis (Yvelines).

Les obsèques religieuses auront lieu le samedi 19 février, à 11 heures précises, en l'église du Mesnil-Saint-Denis.

28, avenue de Dampierre,
78320 Le Mesnil-Saint-Denis.

— Mme Robert Choné,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert CHONÉ,
agrégé de mathématiques,
professeur honoraire au Lycée Blaise-Pascal,

survenu à Clermont-Ferrand, le 12 février 1977.

11, boulevard Lafayette,
63000 Clermont-Ferrand.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme KLINGE,
née Berthe Delalain,
ancienne directrice
du cours Saint-Didier, à Paris,

survenu à Nice, le 4 février 1977, dans sa quatre-vingt-treizième année.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Garches, le 10 février 1977.

— M. Raymond Michelot,
M. et Mme Philippe Michelot,
M. et Mme Xavier Michelot,
M. et Mme Jean-Yves Bertrand-Cadi,
M. et Mme Marc Michelot,
Et leurs enfants,
font part du décès de

Mme Raymond MICHELOT,
née Marguerite-Marie Normand,

survenu le 12 février, à Dijon, dans sa soixante-sixième année.

La messe a été célébrée le 15 février, en l'église Saint-Pierre de Dijon.

L'inhumation a eu lieu à Fauverney (Côte-d'Or).

— Mme M. Suchar,
Mme Edmond Suchar,
M. et Mme Daniel Suchar et leurs enfants,
Mme Marion Suchar et sa fille,
M. et Mme Marcel Mendelson,
M. et Mme Claude Suchar,
Les familles Bernard et Gérard,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edmond SUCHAR,
président honoraire de la Fédération nationale des fabricants de peintures, vernis et encres d'imprimerie,
administrateur de la Société I.P.A.,

survenu le 17 février.

L'inhumation aura lieu le lundi 21 février au cimetière du Père-Lachaise, 96e division, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille prie de l'excuser de ne pas recevoir.

— Mme Alexandre Tchertoff,
M. et Mme Robert Tchertoff,
MM. Francis, Louis et Roland Tchertoff,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alexandre TCHERTOFF,

leur époux, père et grand-père, survenu le 15 février 1977, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 21 février, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris (16e), où l'on se réunira.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue Paul-Saunière,
75016 Paris.
112, boulevard Malesherbes,
75017 Paris.

— M. Léon Vincent,
M. Jean Lepetit, ses enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme René Delahousse, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jean Colomb, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Vincent, leurs enfants et petites-filles,
M. et Mme François Vincent et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Vincent et leurs enfants,
Le docteur et Mme Philippe Delahousse, leurs enfants et petit-fils,
M. et Mme Daniel Vincent et leurs enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès, survenu à Monaco, le 16 février 1977, dans sa quatre-vingt-unième année de

Mme Léon VINCENT,
née Marguerite Lemoine,

munie des sacrements de l'Eglise, leur épouse, mère, grand-mère et arrière-grand-mère.

Un service religieux, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille, sera célébré, le samedi 19 février 1977, à 11 heures, en l'église de Gournay-sur-Marne (Seine-Saint-Denis), sa paroisse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la disparition dans une avalanche à Vars de

Eric BLANC,

une affectueuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé par Nicolas, son fils, ses parents, sœurs et frère.

— Pour le troisième anniversaire du rappel à Dieu de

Antoine GIACOMETTI,

une messe sera célébrée à Jérusalem en union avec ceux qui l'ont connu et aimé.

Remerciements

— M. Richard Knobler et ses enfants,
dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme Toba KNOBLER,

prient les personnes qui se sont associées à leur douleur de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

— Mme Raymond Zivy,
Et ses enfants,
dans l'impossibilité de répondre personnellement aux très nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus à la suite du décès de

M. Raymond ZIVY,

remercient de tout cœur tous ceux qui, de près ou de loin, se sont associés à leur deuil.

Avis de messe

— La famille, les élèves et les amis du

doyen Gabriel LE BRAS,

prient ceux qui sont restés fidèles à son souvenir d'assister ou de s'unir en pensée à la messe qui sera célébrée à son intention le lundi 21 février, à 18 h. 30, par M. le chanoine Boulard, en la chapelle de l'Assomption de l'église Saint-Sulpice, 75006 Paris (entrée par la rue Garancière).

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Lundi 21 février, à 14 heures, université Paris-IV, salle Louis-Liard, Mlle Rose-Marie de Cassablanca : « Eveil et développement social de la première enfance en situation institutionnelle ».

Communications diverses

— Une cérémonie du souvenir à la mémoire des morts tombés à la bataille de Verdun aura lieu le samedi 19 février, à 18 h. 30, à l'Arc de triomphe, et le dimanche 20 février, à 10 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, où une messe sera célébrée.

Visites et conférences

SAMEDI 19 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques :

13 h., place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Puchal : « Beauvais ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Magnani : « Hôtel de Sully ».

15 h. façade, portail central, Mme Oswald : « Notre-Dame ».

15 h., entrée, rue Auber, Mme Pennec : « Le musée de l'Opéra ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

14 h. 30, 2, rue Louis-Boilly : « Le musée Marmottan » (L'art pour tous).

15 h., 6, place Paul-Painlevé : « Musée de Cluny » (Visages de Paris).

15 h. Orangerie des Tuileries : « Peinture des romantiques allemands » (Art et histoire).

15 h., face gare de la Bastille : « Le vieux faubourg Saint-Antoine » (Paris inconnu).

14 h. 30, sortie métro Saint-Paul, Mme Bouch-Gain : « Le Marais inconnu ».

18 h., Orangerie des Tuileries : « La peinture allemande à l'époque du romantisme ».

15 h., métro Mabillon : « L'atelier d'un doreur sur cuir » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 15 h. 30, musée Guimet, 6, place d'Iéna, Mme C. Valluy : « L'art du Japon » (entrée libre).

14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. C. Labarraque-Reyssac : « La femme et son métier » ; général Ingold : « Au-dessus de la guerre, il y a la paix » ; M. J. Chastenet : « Espagne : franquisme et après-franquisme » (Club du Faubourg).

16 h., 26, rue Bergère, M. Jacques Moumal : « La cathédrale du Saint-Graal » (L'homme et la connaissance).

15 h., Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, M. René Thom : « Formes et catastrophes ».

DIMANCHE 20 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques :

10 h. 30, porte Administration, place Colette, Mme Lemarchand : « Les institutions de la République et le Conseil d'Etat ».

10 h. 30, 87, rue Vieille-du-Temple, Mme Zujovic : « Le Parisien chez lui, de 1815 à 1914 ».

13 h. 30, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Oswald : « Senlis ».

15 h., 58, rue de Richelieu, Mme Legregeois : « George Sand ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Magnani : « Hôtel de Sully ».

15 h., 24, rue Pavée, Mme Pennec : « Hôtel de Lamoignon ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Garnier-Ahlberg : « Le château de Maisons-Laffitte ».

17 h. 15, Musée des monuments français, palais de Chaillot, Mme Saint-Girons : « La Provence ».

10 h., musée du Louvre : « Qu'est-ce qu'un musée ? » (L'art pour tous).

16 h., 3, rue Malher : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

15 h., 1, rue de la Perle, Mme Just : « Le Musée de la serrure » (Mme Hager).

15 h., 20, rue de Tournon : « Le palais du Luxembourg » (Histoire et archéologie).

15 h., entrée, avenue de Paris, M. de La Roche : « Le château de Vincennes ».

15 h., métro Tuileries : « Hôtel et couvents, rue Saint-Honoré » (Paris inconnu).

15 h., 93, rue de Rivoli : « Les salons du ministère des finances » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 10 h. 30, 7 bis, rue du Pasteur-Wagner, M. Nicolas Lossky : « L'identité orthodoxe » (Foyer de l'âme).

15 h., 9 bis, avenue d'Iéna, M. Roger Orange : « Mexique » ; 17 h. : « Indonésie » (projections).

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. Robert Christophe : « Les démêlés matrimoniaux et politiques de Marguerite de Bourgogne » (les Artisans de l'esprit).

15 h., salle de cinéma du club des ingénieurs des arts et métiers, 9 bis, avenue d'Iéna : « Croisière sur le Nil » ; 17 h. 30 : « Une randonnée sur la route de Grèce » (A la découverte du monde).

JUSTICE

LE DÉBAT AUTOUR DES INTERNEMENTS PSYCHIATRIQUES

Le tribunal de Tours examine une plainte pour « détention illégale »

De notre envoyé spécial

Tours. — Emmené en ambulance à l'hôpital psychiatrique de Tours à la suite d'une manifestation, organisée, le 21 octobre 1970, à l'occasion d'un procès de M. Alain Geismar, M. Eric Burmann fut gardé pendant onze jours dans les services du professeur Sizaret. En 1973, il porta plainte pour « détention illégale ». Au terme d'une instruction qui dura quatre ans, M. Petitot, ancien directeur des services annexes de l'hôpital de Tours, dont dépendait alors le service psychiatrique, était invité, jeudi 17 février 1977, à comparaître devant le tribunal correctionnel de Tours, après avoir été inculpé, précisément, de « détention illégale ».

L'audience, qui s'est ouverte avec un peu de retard, avait attiré beaucoup de monde, notamment beaucoup de jeunes.

Appelé à la barre par M. Jacques Rocheron, président, M. Petitot a souligné qu'il administrait au moment des faits de nombreux établissements (maisons de retraite, établissements pour enfants, etc.), si bien qu'il ne suivait pas de très près ce qui se passait dans les services psychiatriques qui relevaient pourtant de sa compétence.

Avouant n'avoir pas été mis au courant de l'internement de M. Burmann, M. Petitot a souligné qu'« *à l'heure où M. Burmann était arrivé à l'hôpital le bureau des admissions était fermé* », si bien qu'« *il fallait d'abord donner les soins d'urgence et s'occuper ensuite des questions administratives* ». M. Petitot a reconnu que la demande de placement volontaire avait été signée par M. Burmann après son internement et non avant, comme la loi l'exige.

Avocat de M. Burmann, Mᵉ Cauchon devait observer que l'ancien administrateur de l'hôpital de Tours « *dirigeait mais ne contrôlait pas* », qu'« *il reconnaissait tout mais qu'il ne savait rien* ». Puis il a cherché à montrer que le cas de M. Burmann était un exemple parmi d'autres mettant en évidence des pratiques scandaleuses et pourtant fréquentes dans certains hôpitaux, comme celui de Tours. Il a alors évoqué le cas de M. Blériot, interné dans les services du professeur Sizarret depuis plusieurs années et qui demande sans succès à en sortir. L'avocat a réclamé 20 000 francs de dommages et intérêts pour son client.

Substitut du procureur de la République, M. Alain Guglielmi a situé l'affaire dans son cadre juridique en évoquant les différentes dispositions prévues par la loi de 1838 (placement volontaire et placement d'office) et les garanties qu'elles assurent aux malades. Il faut comprendre, a-t-il expliqué, la lenteur de l'information, car l'affaire était difficile à instruire : il fallait faire un choix pour définir les responsabilités et préciser qui pourrait être concerné sur le plan civil et sur le plan pénal. La responsabilité pénale incombe au directeur de l'établissement, c'est-à-dire au « *préposé responsable* », la responsabilité civile, entre autres, au président du conseil d'administration de l'établissement, à savoir le maire de Tours.

Une faute de service

M. Guglielmi a voulu, cependant, apaiser les esprits et a insisté sur le fait que M. Petitot n'était qu'un responsable « *intermédiaire* » et que, de plus, l'hôpital de Tours « *n'était pas un goulag* » ; il ne fallait donc pas considérer que l'abus y était la règle.

Réclamant une condamnation « *pour l'exemple* », il a signalé, cependant, qu'elle tomberait sous le coup de la loi d'amnistie, les faits étant antérieurs à la loi d'amnistie de juillet 1974 ; elle serait donc de pur principe.

Jusque-là, les interventions au cours de ce procès étaient modérées sinon même conciliatrices tant on donnait l'impression de part et d'autre que M. Petitot n'était, comme on l'a dit, « *que le lampiste de l'affaire* » et que c'était plutôt les pratiques dans le système hospitalier qui devaient être mises en cause.

C'est pourquoi la plaidoirie de Mᵉ Duneigre, avocat de M. Petitot, a provoqué une certaine surprise et même des mouvements dans la salle qui, jusque-là, ne s'était guère manifesté. En attaquant personnellement M. Burmann et en cherchant à brosser un tableau « *critique* » de sa personnalité, Mᵉ Dneigre a voulu démasquer « *le martyr qu'on avait fabriqué* » ; il a voulu aussi montrer que M. Burmann était un personnage en réalité instable, qui méritait d'être interné. « *On ne sait rien de M. Burmann*, a-t-il dit, *sinon qu'il vivait en ménage, qu'il a été un enfant plutôt inquiétant et qu'un médecin militaire lui aurait conseillé, en 1968, de voir un neuropsychiatre...* »

Alors qu'il citait un tract de M. Burmann à l'appui de sa thèse, Mᵉ Duneigre a été repris par le président qui a demandé « *qu'on ne passionne pas le débat et qu'on juge sur des faits et non sur des tracts* »

Mᵉ Duneigre a alors noté le mérite que son client, M. Petitot, avait à reconnaître les faits et a admis « *qu'il n'avait pas respecté les exigences formelles des textes* ». « *Nous ne sommes pas en présence d'un internement téléguidé*, a-t-il ajouté, *mais d'un raté dans le fonctionnement d'un service psychiatrique.* » Il a, pour terminer, récusé la constitution de la partie civile et la demande de dommages et intérêts en invoquant le principe « *de la faute non détachable du service* » ; la juridiction compétente serait donc dans ce cas, non pas le tribunal correctionnel, mais le tribunal administratif.

Le jugement sera rendu le 10 mars.

Depuis Louis-Philippe

Le principe de l'internement thérapeutique est très ancien. *Sous l'Ancien Régime*, deux procédures étaient en vigueur ; l'ordre de justice : internement décidé par un magistrat à l'encontre d'un individu troublant l'ordre public ou dont la famille demandait la séquestration, ce qui était le cas le plus courant ; la lettre de cachet : ordre donné par le roi lui-même.

La Révolution française a marqué une coupure avec ces pratiques, notamment par la suppression, en 1790, des lettres de cachet. On a instauré alors une procédure légale — l'interdiction, — procès devant un juge comportant des auditions, y compris celle de l'intéressé. Si on reconnaissait alors la maladie mentale, le malade était placé dans un hôpital général ou même dans une prison (la Bastille, par exemple), quelquefois dans un établissement *spécialisé, comme* l'hôpital de Charenton, qui existait déjà au dix-septième siècle. On s'est efforcé, après la Révolution française, de généraliser la procédure de l'interdiction, mais, dans les faits, on expédiait le plus souvent les affaires qui se présentaient en faisant appel au lieutenant de police.

C'est à cette situation qu'a voulu remédier la loi du 30 juin 1838 *votée sous Louis-Philippe* avec l'appui du mouvement « libéral » et qui se réclamait de Guizot.

Cette loi, qui est toujours en vigueur aujourd'hui, prévoit deux types d'internement :

— *Le placement d'office, décidé par le préfet* à l'encontre d'un individu considéré comme dangereux. Les commissaires de police et les maires sont également habilités à prendre cette mesure ;

— *Le* placement volontaire, demandé par un « tiers », par écrit. Il exige ensuite un certificat médical motivé, fourni par un médecin extérieur à l'établissement *dans* lequel le malade sera interné.

En outre, on connaît aussi le régime du placement libre, hospitalisation simple, qui n'est pas régi par la loi de 1838. Le malade peut à tout moment quitter l'hôpital en signant une décharge et ne peut être gardé contre son gré.

La « commission Taittinger », du nom d'un ancien garde des sceaux, a déposé récemment au ministère de la justice un rapport visant à l'assouplissement des procédures d'internement et à la réduction des pouvoirs des préfets.

Protestation contre les interdictions de livres « à l'Est comme à l'Ouest »

Plusieurs éditeurs et écrivains français et étrangers ont protesté collectivement lors d'une conférence de presse réunie, jeudi 17 février à Paris, contre les interdictions faites à la publication de certains livres, « *à l'Est comme à l'Ouest* ». M. Jean Lacouture, représentant les éditions du Seuil, a d'abord rappelé la « *censure arbitraire* » qui vise le livre de M. Jean-Paul Alata, *Prisons d'Afrique*, témoignage vécu sur les « *bagnes guinéens* ».

M. Cavanna a indiqué que son naient divers livres consacrés à été interdit en Italie, où son traducteur, M. Staletti, s'est vu condamné à six mois d'emprisonnement pour « *injures à la religion catholique incitant au mépris de l'idée de Dieu* ». « *Je me suis contenté de recopier la Genèse, premier livre de la Bible*, devait expliquer M. Cavanna. *Il faut donc croire que Dieu s'offense lui-même* ». Le représentant en France de la maison d'édition italienne Savelli a évoqué la saisie, à Rome, d'un livre qui sera prochainement publié en français sous le titre : *Si les porcs avaient des ailes*. La saisie serait intervenue alors que l'ouvrage, qui traite des rapports du couple, de la sexualité et de la politique, avait déjà été diffusé à près de trois cent mille exemplaires.

Deux Allemands, l'un de l'Est, l'autre de l'Ouest, ont témoigné des censures exercées dans leurs pays respectifs. « *Ce qui est effarant*, a notamment déclaré M. Trikont Verlag (Allemagne fédérale), *c'est la politique de lâcheté et d'autocensure pratiquée par les grands éditeurs, qui ont aujourd'hui presque tous réduit leur programme de littérature d'opposition.* » M. Thomas Brasch, poète et dramaturge est-allemand, récemment expulsé de son pays, a lu une déclaration dans laquelle il dénonce la censure qui « *infantilise le lecteur (...), détruit la source même de la littérature (...) et a pour but exécrable la destruction de l'individu* ».

En conclusion, M. François Maspero a rappelé qu'il avait subi vingt et une mesures d'interdiction depuis 1969. Dix-sept d'entre elles visaient la revue *Tricontinental*, les quatre dernières concernant divers livres consacrés à l'Afrique.

L'affaire de Broglie

DES PRÉCISIONS SUR LE FAUX TITRE DES CHARBONNAGES DE FRANCE

M. Guy Floch, premier juge d'instruction, a signé le 17 février une ordonnance de mise en liberté en faveur de M. Simon Kolkowicz, écroué depuis le 30 décembre pour complicité de meurtre. Le parquet ne s'oppose pas à sa libération. L'inculpé, assisté de Mᵉ Jean-Marie Meffre, a reconnu avoir été pressenti par l'inspecteur principal Simoné en vue de l'assassinat de M. Jean de Broglie.

D'autre part, pour ce qui concerne le faux titre des Charbonnages de France que M. de Varga, selon l'article publié cette semaine par *l'Express*, aurait remis à M. de Broglie, la Caisse nationale de l'énergie, responsable légalement du service de cette émission, a publié le 17 février le communiqué suivant :

« *1) Une imprimerie spécialisée dans la confection des titres de valeurs mobilières a été victime, en 1972, d'agissements frauduleux consistant dans le tirage de faux titres de diverses émissions*

» *La Caisse nationale de l'énergie a été informée en 1975 de l'existence de faux titres Charbonnages de France provenant de ces tirages, et elle a déposé en octobre 1975 une plainte dont l'instruction est en cours.*

» *2) En ce qui concerne plus particulièrement cette émission Charbonnages de France, les auteurs de la fraude ne se sont sans doute pas aperçus qu'ils imitaient un document sans valeur vénale. Il s'agit en effet non pas de bons de 400 F 8 % remis aux souscripteurs, mais d'un document qui est à la seule destination de la SICOVAM et ne constitue pas une valeur mobilière négociable. Il ne peut ouvrir droit à aucun paiement. Les agents de change et établissements bancaires ne l'ignorent pas.*

» *Cette fraude ne saurait porter atteinte aux droits des détenteurs des seuls bons émis et négociables, c'est-à-dire les titres de 400 F 8 % 1972, pour lesquels, cinq ans après l'émission, aucun faux n'a d'ailleurs jamais été décelé.* »

REGARDS

Vieillards et « chroniques » en prison

Dans une clairière, au milieu d'un bois, trois bâtiments clairs et espacés, de vastes pelouses, des allées bien tracées où l'on joue à la pétanque : rien qui ressemble à une prison, s'il n'y avait une double clôture de grillage surmontée de miradors. Le centre de détention de Liancourt (Oise) n'est pas une prison comme les autres, mais ce n'est pas, non plus, en dépit des apparences, une prison « modèle » ou « quatre étoiles », s'il en existe.

« Quand on arrive ici, on ne voit que des zombis... » *C'est le jugement d'un détenu. Son expérience des divers établissements pénitentiaires donne quelque crédit à son propos. L'aspect fantomatique d'une collectivité de prisonniers n'a rien d'étonnant, mais à Liancourt, il est plus impressionnant qu'ailleurs. A la détention s'ajoutent ici des handicaps supplémentaires : la maladie, l'infirmité ou la vieillesse, voire les trois à la fois. Ce centre est spécialement affecté à l'hébergement des « chroniques », des « grabataires » et des « vieux ». La détenus ont plus de cinquante ans.*

Le doyen a soixante-quinze ans, et il n'y a pas si longtemps que l' « ancêtre » a quitté la maison. Il avait connu le bagne de Cayenne. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans et avait encore quinze ans « à tirer » lorsqu'il a été placé en libération conditionnelle, dans un hospice. Pour beaucoup, Liancourt est une prison d'où l'on ne sort pas facilement, non que le régime y soit plus sévère qu'ailleurs — au contraire, — mais se reclasser à cet âge...

Le centre de soins héberge actuellement quatre cancéreux, trente cardiaques, vingt-sept tuberculeux ou malades des poumons, une vingtaine de diabétiques, une dizaine d'asthmatiques, mais aussi de grands blessés et des handicapés physiques. Plusieurs d'entre eux vont à la « promenade » dans des voitures d'infirmes. Dans sa cellule, un détenu est allongé dans un corset qui lui tient tout le corps. Ses camarades précisent qu'à Liancourt nombre de détenus subissent ainsi un double renfermement, où se trouvent doublement condamnés.

Pour une large mesure, la cohabitation et la concentration de ces vieillards et de ces malades — dont certains n'ont pas plus de vingt ans — rendent encore plus pénible la privation de liberté. Le directeur le reconnaît, et les détenus, plus brutalement, désignent souvent leur prison sous le nom de « mouroir ». L'un d'entre eux à écrit cette devise : « Au-delà de Liancourt, il n'y a guère d'espoir et la liberté paraît dérisoire. »

Pour M. Bernard Roy, le directeur, la principale difficulté est l'inactivité. Un trop grand nombre des détenus valides ne peuvent travailler, comme ils le devraient, dans un établissement de ce genre. Une douzaine de personnes seulement sont employées dans un atelier de cartonnage installé par une entreprise concessionnaire. Comme les autres prisons, celle de Liancourt subit les conséquences de la crise économique et du chômage. Beaucoup d'entreprises ont mis fin — au moins provisoirement — à leur contrat avec l'administration pénitentiaire.

Pour tenter de remédier à cette situation, la direction de la prison a créé, elle-même, il y a un an, un atelier d'émaux : il n'emploie qu'une dizaine de détenus. D'autres initiatives de ce genre seraient nécessaires, « mais il n'y a pas assez de crédits », *fait remarquer le sous-directeur.*

Moins sévère

Dans ces conditions, on en est réduit à « gonfler » *les effectifs du* « service général » (entretien, cuisine, nettoyage, etc.). Soixante-dix *personnes au lieu de cinquante y sont occupées. Pour les détenus, cet expédient* est souvent *synonyme de* « corvées », et *cela ne va pas sans des maladresses administratives de caractère* courtelinesque. Ainsi un ancien champion motocycliste a-t-il été désigné, es qualités, pour conduire le tricycle qui transporte la « soupe » entre les différents bâtiments.

Certes, le *régime de la prison* de *Liancourt est moins sévère* que dans d'autres établissements. *Certaines dispositions relativement* libérales étaient en *vigueur* avant même la récente *création des centres de détention, dont le règlement,* plus souple, *se distingue de celui des maisons centrales.* Les détenus *bénéficient* de l'avantage du parloir libre et de permissions quand ils ont atteint le tiers de leur peine.

Mais le centre de Liancourt est l'une des *dernières prisons* où *les détenus sont logés en dortoirs. Une quarantaine d'entre eux seulement se trouvent en cellules individuelles, et encore pour des raisons médicales. Bien que de construction relativement récente* (1930), les locaux *paraissent vétustes et sont mal entretenus. Des plafonds s'effondrent, les salles sont trop humides*, et l'infirmerie est sous-équipée. Durant tout l'hiver, un des trois bâtiments a été privé de chauffage et a dû être évacué. Dans un autre immeuble, la chaudière est prête à rendre l'âme. Le directeur renouvelle cette remarque : « *Manque de crédits.* »

Les malades et les retraités sans espoir de la prison dans les bois semblent un peu oubliés *derrière les grands arbres.*

FRANCIS CORNU.

FAITS ET JUGEMENTS

Des psychiatres pour M. Amanrich.

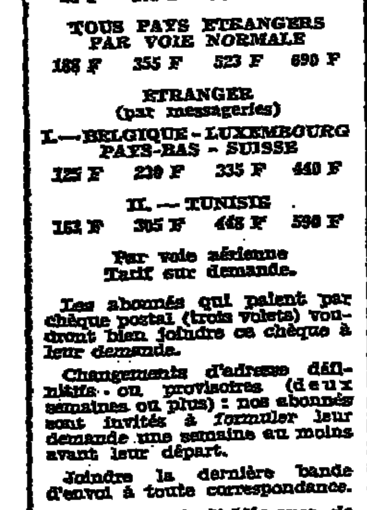
M. Gérard Amanrich, l'ancien ambassadeur de France au Vatican, qui a tué, le 1ᵉʳ février, sa femme et ses deux enfants, sera prochainement examiné par trois médecins psychiatres désignés le 17 février par M. Robert Pagès, premier juge d'instruction à Paris.

Au terme de l'interrogatoire au fond que le magistrat lui a fait subir le même jour, son défenseur, Mᵉ Paul Lombard, a déclaré à la presse : « *J'ai la certitude, après ces instructions longues et bouleversantes, que cet homme, qui fut un grand diplomate, n'est pas un meurtrier volontaire. Les actes qu'on lui reproche ont été accomplis sous une pulsion violente et passagère à laquelle il lui était impossible de résister. Il est au-delà de la justice des hommes. Je n'ai peut-être jamais vu un homme subissant un tel chemin de croix.* »

Attentat contre un dirigeant du MRAP.

Un engin de fabrication artisanale déposé devant la porte de M. Charles Palant, âgé de cinquante-quatre ans, vice-président du MRAP (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix), domicilié 114, rue Blomet, à Paris (15ᵉ), a explosé jeudi 17 février, à 21 h. 30. La déflagration a causé d'importants dégâts, mais n'a fait aucun blessé. « *C'est la première fois qu'un dirigeant du M.R.A.P. est personnellement visé*, nous a déclaré M. Palant. *Lors de la tentative d'incendie au siège du MRAP, le 1ᵉʳ novembre dernier, les auteurs de l'attentat avaient annoncé qu'ils s'en prendraient ensuite aux dirigeants.* » Des tracts émanant d'un groupe « anti-MRAP » ont été retrouvés dans l'immeuble.

● *L'incendie du foyer Dom Bosco.* — Un étudiant marocain, âgé de vingt ans, M. *Mostefa Messaoudi*, s'est présenté spontanément à un juge d'instruction le 17 février. Il a affirmé être l'auteur de l'incendie du foyer Dom Bosco de Montpellier dans la nuit du mercredi 9 février au jeudi 10 février. Six personnes avaient été tuées et cinq autres blessées. Ecroué à la maison d'arrêt, il a été examiné par un psychiatre. Un autre étudiant marocain, M. *Ali Hacen*, vingt et un ans, avait déjà été écroué dimanche dernier pour la même affaire.



SOCIÉTÉ

APRÈS SON SUICIDE PAR LE FEU

Les proches d'Alain Escoffier expliquent son geste

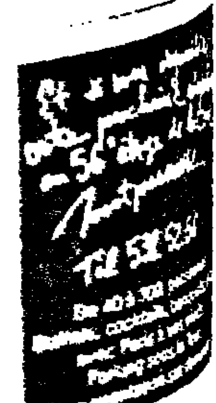
Les parents et amis de M. Alain Escoffier — le jeune homme qui s'est immolé par le feu dans les locaux parisiens de la compagnie soviétique Aeroflot (*le Monde* du 12 février) — ont réuni jeudi 17 février, à Paris, une conférence de presse au cours de laquelle ils ont annoncé leur intention de créer un « centre d'information et de propagande contre le communisme », qui portera le nom du « jeune martyr ». En attendant, le « comité Alain Escoffier » s'est déjà donné pour tâche d'organiser les obsèques qui seront célébrées mercredi 23 février, à 14 heures, en l'église Saint-Antoine, dans le douzième arrondissement.

Ce comité entend également mémoire d'Alain Escoffier. Mais, lutter pour obtenir la libération de trois militants incarcérés après une manifestation organisée le lundi 14 février dans les locaux d'Aeroflot. Il s'agissait seulement, selon les dirigeants du comité, de déposer une gerbe en ont-ils affirmé, « *la police est intervenue avec une violence gratuite et sauvage* ». Quatorze participants avaient été interpellés et se trouvent aujourd'hui inculpés en vertu de l'article 314 du code pénal (loi anti-casseurs).

M. Jean Escoffier, père de la victime, a, de son côté, déclaré : « *Mon fils est mort en combattant ; il est monté à l'assaut pour que les Français comprennent ce qui se passe de l'autre côté du rideau de fer et parce qu'il voyait avec désespoir la montée du communisme en France. En mourant dans d'atroces souffrances, il n'a pas crié* « au secours » *mais* « communistes, assassins ». *Il faudra s'en souvenir.* »

M. Escoffier a ensuite précisé que son fils « *avait bien eu des déboires familiaux et avait subi une dépression nerveuse, il y a environ trois ans, mais que tout cela était tout à fait terminé et que depuis, il ne s'occupait plus que de politique* ».

● *Altne Szula*, danseuse au Crazy Horse Saloon sous le nom de Gallia Padorowska, vient de mourir à son domicile parisien après une trop forte absorption de barbituriques.



Cinéma

Entre le rêve et la réalité

(Suite de la première page.)

Cinéastes, étudiants, travailleurs, posaient des questions, s'exprimaient avec la plus extrême franchise. Des travailleurs immigrés demandaient ce qu'on faisait au pays pour corriger l'absence de contacts entre le pouvoir et l'émigration et élaborer une politique en la matière.

Les cinéastes présents, sans se donner le mot d'ordre, répétaient la même antienne : quand le gouvernement se décidera-t-il à avoir une politique du cinéma ? Si M. Campino pouvait répondre de manière affirmative à la requête des travailleurs immigrés, « nous voulons construire une politique de l'émigration », il n'avait rien à dire à propos du cinéma : il ne connaissait pas le dossier, le gouvernement socialiste n'est en place que depuis cinq mois. La bonne volonté, pour l'observateur étranger, paraissait évidente, la formulation excellente, « les gouvernements qui restent dans l'histoire sont ceux capables d'élaborer un modèle culturel ». Pourtant un modèle cinématographique absolument original existe déjà au Portugal.

En 1971, sous l'ancien régime, on a certes décidé la création d'un Institut portugais du cinéma (I.P.C.), qui est devenu réalité en juillet 1973. Mais après le coup d'Etat du 25 avril 1974, malgré la nationalisation des banques et des compagnies d'assurances, aucune mesure correspondante n'a été prise dans le domaine de l'exploitation cinématographique. Sur trois cents salles en état de fonctionnement au Portugal, dont soixante sur une base quotidienne, trente sont la propriété de l'Etat qui ne se soucie pas d'y projeter, selon les cinéastes présents à Poitiers, les films qu'il finance pourtant à 100 %.

Le pire cinéma occupe les écrans, sans restriction, au nom de la liberté d'expression : films pornographiques « hard », films de violence. Tous les films, portugais ou étrangers, paient la même taxe à la sortie. Une loi du 31 juillet 1976 prévoit bien que les films de qualité bénéficieront de l'exemption de la taxe et que les films pornographiques seront frappés plus lourdement. Mais en attendant, on a doublé la taxe à la sortie pour tout le monde.

L'imagination au pouvoir

Le moins surprenant à Poitiers, à en juger par la documentation préparée par l'I.P.C., n'était pas la franchise avec laquelle tout un chacun exprimait son sentiment. Deux grandes directions historiques de la cinématographie portugaise nous étaient révélées, avant et après 1974.

Le terme « cinéma de résistance » caractérise la période qui s'étend de 1962 à 1974. Le mouvement part du réseau des ciné-clubs, il s'amplifie à partir de 1963 avec la création des « productions Cunha Telles », du nom du futur cinéaste de « O Cerco » : « Os Verdes Anos » et « Mudar de Vida » de Paulo Rocha (aujourd'hui attaché culturel au Japon) en sont les plus beaux fleurons.

Mais le public portugais ne suit pas. En décembre 1967 a lieu à Porto une réunion préparatoire qui groupe la presque totalité des représentants du « nouveau cinéma portugais ». En mars 1968, un rapport est remis à la Fondation Gulbenkian, du nom d'un milliardaire arménien du pétrole, qui subventionne généreusement les arts et les sciences. Avec l'aide de la fondation est créée, en 1970, la première coopérative de cinéma, sous le nom de Centre portugais du cinéma. Aujourd'hui, le Centre est rattaché à l'I.P.C.

Deux autres coopératives surgiront du Centre lui-même après le 25 avril, Cinequanon, de tendance plutôt « humaniste », ethnographique, et Cinequipa, davantage « gauchiste ». Dans un document préparé par l'I.P.C., qui analyse un aspect capital du cinéma portugais d'après 1974, le « cinéma d'intervention », il est expliqué que les trois coopératives, Centre, Cinequanon, Cinequipa, « comptaient sur les appuis financiers (de l'I.P.C.) non seulement pour subsister économiquement, mais aussi pour contribuer par le cinéma à une transformation urgente de la société ». Cinequanon affirme « son opposition hardie et définitive à une conception du cinéma où présideraient le fonctionnarisme et la bureaucratie propres à un cinéma étatisé ». Cinequanon est aussitôt rayé de la liste des subventions prévues par l'Etat. Les deux autres coopératives décident de partager leurs propres subventions avec Cinequanon selon la proportionnelle la plus rigoureuse.

Une organisation assure la coordination des efforts des trois coopératives « contre les tentatives officielles de contrôle idéologique » ; on prévoit même l'accueil et l'intégration des coopératives à naître dans les quatre secteurs cruciaux : production, laboratoires, distribution, exploitation, à charge de répartir les dotations entre la totalité des coopératives et organismes de base réunis. On croit rêver, le cinéma va plus vite que la société, tout le monde est impliqué : les cinéastes et groupes dits d'« intervention », comme les cinéastes tout court, travaillant dans la fiction. Antonio-Pedro de Vasconcellos et Fernando Lopes, par exemple, réduisent les budgets alloués par l'I.P.C. à leurs grands films de plus de moitié, et versent l'argent ainsi dégagé à leurs collègues des coopératives.

Inversement, sur l'initiative des coopératives, Manuel de Oliveira, le plus grand inéaste portugais vivant, un des plus grands metteurs en scène de l'histoire du cinéma, tourne actuellement un nouveau film, « Amor de perdiçao », produit par les efforts conjugués des trois coopératives.

Est-il possible de continuer ainsi à rêver ?

LOUIS MARCORELLES.

■ **Saul Yelin, cofondateur, en 1959, de l'Institut du cinéma de Cuba, est mort à La Havane d'une crise cardiaque. Il était âgé de cinquante-deux ans. Il avait déployé une grande activité pour faire connaître le cinéma cubain à l'étranger.**

Musique

Quand Berlioz écrivait Cléopâtre

Pour quatre concerts — nous sommes à la mi-temps, — l'Orchestre national de France accueille un jeune chef italien : Gabriele Ferro. Plus exactement le retrouve, mais, à en juger par des salles à demi-pleines, le public a la mémoire courte. Ou bien est-ce simplement qu'outre les qualités qui distinguent les véritables chefs des simples imitateurs, Gabriele Ferro possède le don précieux de savoir se faire oublier ? Après la Symphonie Holidays de Charles Ives au premier concert, en attendant la Sixième de Mahler, pour un soir, au Théâtre des Champs-Elysées : Berlioz et Debussy. La musique semble venir toute seule, s'épanouir d'elle-même ; on écoute, on oublie.

Scène lyrique poignante, mal déguisée en cantate du concours de Rome, Cléopâtre de Berlioz est *un manifeste, : dès les premières mesures, l'un des plus violents de l'histoire de la musique. L'encre de sa* Dame blanche *encore fraîche, Boieldieu étant au jury, Berlioz, presque assuré de remporter un prix manqué deux fois déjà, décide de donner à ses juges une leçon décisive : il traite le sujet...*

Du poème de Pierre-Ange Vieillard de Boismartin, dont l'histoire nous apprend qu'il était conservateur de la bibliothèque de l'arsenal, seule subsiste l'architecture : deux airs, l'un de caractère intime, l'autre en forme d'invocation, reliés par un récitatif ; quelques vers d'introduction, et une phrase pour la conclusion. La citation de Shakespeare placée par Berlioz en exergue de la seconde partie laisse à penser qu'il a cherché son inspiration autre part.

Une scène lyrique

Cette année-là, 1829, on n'attribua pas le prix. Trop moderne à l'époque, menaçante par la maîtrise de l'instrumentation dont elle témoignait, cette scène lyrique l'est restée. De là peut-être sa mise à l'écart du répertoire traditionnel et l'idée, pour un chef qui dirige également Berio, Bussotti, Donatoni ou Nono, de la placer en première partie, avant « les Trois Images », de Claude Debussy.

Les six premières mesures évoquant autant de tonalités différentes, la fuite en avant des figures rythmiques plus serrées que la succession régulière des temps forts (de sorte qu'on a sans cesse l'impression d'une pensée musicale, plus rapide que les jalons que se fixe l'oreille), la virtuosité avec laquelle les motifs se transforment les uns dans les autres jusqu'à l'entrée de la voix, il n'en fallait pas tant pour déconcerter les membres de l'Institut : ils pouvaient trouver là un désordre exagéré mais, pas plus que nous, échapper à son emprise. Berlioz s'était mis en tête de traiter le sujet, il y parvenait... A côté de cela les airs paraissent plus sages : on pense à Gluck.

Mais la fin, dans sa nudité, est peut-être encore plus étonnante : les contrebasses jouent obstinément le même intervalle « creux » : une quinte ; les autres cordes interviennent de façon ponctuelle, brutale et imprévisible, comme des spasmes ; la voix enfin, « éteinte, en articulant à peine », descend chromatiquement : trois syllabes, un silence, trois autres, points de suspension, trois encore, une seule : « Oc... — le mot s'est arrêté dans la gorge — ... tave... m'attend. » Le jury s'indigne et il a peut-être raison : c'est trop.

Cent cinquante ans après, on n'a plus du tout envie de rire ; on peut même admirer là une réelle victoire sur le ridicule, être ému, tant il est vrai que l'émotion ne naît pas seulement de la situation traitée mais, tout autant, de la façon dont elle l'a été. Viorica Cortez incarnait Cléopâtre.

Le concert n'est pas fini, mais c'est là qu'il faudrait se dire : cela suffit pour aujourd'hui, à présent, je vais réfléchir un peu à ce que je viens d'entendre, sortons.

GÉRARD CONDÉ.

★ En raison de la grève de l'ensemble du personnel de la radio et de la télévision, le concert du 23 février est annulé. Le dernier concert aura lieu le 2 mars.

ARTS ET SPECTACLES

Formes

LE VERBE ET L'IMAGE

Apanage d'une poignée de bibliophiles, les livres auxquels ont collaboré les plus grands artistes offrent, ou ont offert, durant quelques semaines, leurs richesses au public des galeries. Ici, une précision s'impose. Les gravures au carborundum d'Antoni Clavé ne sont pas plus une illustration d'*A la gloire des rois* de Saint-John Perse que ne l'étaient celles d'André Masson, qui leur succèdent (1), pour le lyrisme dense et ardent de Léopold Sédar Senghor :

L'ouragan arrache tout autour de moi
Et l'ouragan arrache en moi feuilles
(et paroles futiles.

Pas une traduction : un dialogue. Dans les deux cas le peintre a assimilé la langue du poète. C'est au terme d'un long apprentissage — dix ans de réflexion, d'approfondissement du texte, précédant deux autres années d'essais, de mise à l'épreuve, c'est le mot, de maints procédés, empreintes, grattages, collages, déchirures, etc. — que Clavé s'est jugé digne de donner la réplique aux versets hautains d'*Eloges*, à leur sensualité, avec le feu secret qui gonfle ses estampilles, la noire géologie où le ciel antillais enfonce parfois son coin. Non, Clavé ne représente pas *les femmes qui fuyaient avec des cages d'oiseaux verts*. L'image verbale se suffit. L'impression d'une m a i n noircie lui répond. Et le choix d'autres gravures, qui complètent les douze du maître-livre conçu et réalisé par Georges Gadilhe, gants écrasés, gants omniprésents, points noirs, rouges, blancs... proclame l'épanouissement d'un art sans cesse renouvelé.

Les livres à gravures de Virgil (Virgilie Nevjestic), eux, sont exposés à Lyon (2). Les livres gravés, plutôt. Car la plupart du temps non seulement le estampes mais les textes sont gravés directement dans le cuivre, à l'eau-forte ou au burin, et tirés par lui. Ils forment un tout où la sûreté, la délicatesse, la distinction du trait, l'inépuisable et surréelle invention des motifs abordent aux rivages du rêve. En pleine poésie, et, naturellement, ce ne peuvent être, là encore, que des poèmes à mériter un tel traitement : ceux de l'artiste, *Appel*, ou ceux de Pierre Seghers, *Au seuil de l'oubli*, ou ceux de ses compatriotes Tin Ujevic et A. B. Simic, ou *le Cantique des Cantiques*, *la Divine Comédie* ou son *Hommage à Baudelaire*. A-t-on, cette fois, le droit de parler d'illustrations, à cause du caractère plus explicite des images ? Alors, parlons d'illustrations complémentaires, qui prouvent une pénétrante intelligence de l'univers de la parole.

Avec Aix-en-Provence, changeons-nous vraiment de domaine ? Il n'est pas question de poésie formelle, cette fois, dans l'ouvrage de Fernand Pouillon, aussi luxueux que les précédents. Seulement, les textes de l'architecte-écrivain, dans leur nudité ses relevés des hôtels et monuments, et la monographie sans fioritures de Florence Arudy n'en fouetteront pas moins l'imagination. Et, si besoin en était, les lithographies de Léo Marchutz, d'une fluidité digne de la lumière aixoise, les volumes aériens de la montagne Sainte-Victoire (mais oui, après C é z a n n e, malgré Cézanne), reconstruits en quelques traits, sont là pour apporter couleur et vie (3).

Les combats de Sumo

Le choc d'un voyage au Japon, consécutif au premier prix Nichido à lui décerné, a été décisif pour Robert Nicoïdski (4). Il lui a été assené, à vrai dire, par les combats de Sumo. Le peintre a assisté assidûment aux empoignades rituelles, et sans douceur, de ces lutteurs d'une monstrueuse corpulence dont il a tiré d'abord des dessins d'une surprenante vigueur et de grandes toiles où sa volonté de puissance s'est donné libre cours. Les nus, étalés en à-plats blanc de céruse qu'avivent des ceintures de c o u l e u r s intenses, donnent une impression de force décuplée par des déformations délibérées. Mais la violence pachydermique des corps à corps se résoud en extase.

Autre souvenir nippon — en attendans l'inspiration du théâtre Nô — voici *La Suicidée*, jeune femme ébauchée qui, selon la coutume des amants malchanceux, va se précipiter du sommet du Fuji-Yama. Cela, il faut le savoir. Seule subsiste sur la toile une tragique et intolérable tension.

Pour les spectateurs parisiens qui se souviennent des années 50, le nom de Sim Schwarz évoque les marionnettes du théâtre Hakl-Bakl, « illustrations vivantes de Marc Chagall », écrivait Jacques Lemarchand. On en voit les plus belles à côté d'une quinzaine de sculptures aussi remarquables, dans un autre registre (5). Car Sim Schwarz, qui est mort en 1974, fut également, et surtout à la fin de sa vie, lui « l'homme-orchestre », sculpteur à part entière. Quelquefois anecdotique (*l'Enfant sur son cheval*...), le plus souvent stylisés mais toujours terriblement expressifs (*le Psalmiste*), ou prenant assise sur l'écriture hébraïque (*Aleph, Ayin, Shin*), fidèles à une tradition indéracinable, ses bronzes n'ont rien de folklorique, et, s'ils touchent, c'est autant par leurs courbes, leurs cambrures et leurs évidements que par leurs intentions.

Il y a aussi un Sim Schwarz monumental, que la photo ne trahit pas et qui ne demande sa vertu pathétique qu'à la rectitude des figures géométriques, tel le monument aux héros d'Israël, de Buenos-Aires.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Chez Sagot Le Garrec, 24, rue du Four.
(2) Galerie K, 25, quai de Bondy, Lyon.
(3) Au Jardin de Flore, 24, place des Vosges.
(4) Galerie Nichido, 61, faubourg Saint-Honoré.
(5) Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Spectacle de ballets.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Cid.
Odéon, 20 h. 30 : Falstafe.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Guerre au troisième étage.
TEP, 20 h. 30 : l'Otage.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, Papin, I, 20 h. : les Sonnets de Shakespeare. — II, 20 h. : Emma Santos ; 21 h. : la Dame de la mer.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Carolyn Carlson ; 20 h. 30 : les Brigands.

Les théâtres de Paris

Air-Libre Montparnasse, 20 h. 30 : *La prochaine fois, je vous le chanterai.*
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : l'Ecole des cocottes.
Athénée, 20 h. 30 : Equus.
Bateau-Théâtre de Basile, 20 h. 30 : l'Homme de derrière les fagots ; 22 h. : les *Frexmol et Kie.*
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : la Nuit de l'iguane.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras.
Centre culturel du XVIIe, 20 h. 30 : le Bébé d'une époque.
Centre culturel du Marais, 21 h. : Ecoute le bruit de la mer.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers zoiseaux.
Daunou, 21 h. : le Portrait de Dorian Gray.
Edouard-VII, 18 h. : Beethoven ou l'Amour de la liberté ; 21 h. : Amphitryon 38.
Espace Cardin, 21 h. : Freaks Society.
Fontaine, 21 h. : Grandeur et misère de Marcel Barju.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : les Fraises musclées.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Pour 100 briques, t'as plus rien maintenant.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Mathurins, 20 h. 45 : les Mains sales.
Michodière, 20 h. 45 : Acapulco, Madame.
Montparnasse, 20 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.
Mouffetard, 20 h. 30 : Oraison.
Nouveautés, 21 h. : Nina.
Œuvre, 20 h. 45 : le Scénario.
Palace, 23 h. : Just a quick sweet dream.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : la Reine de la nuit.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Isaac et la Sage-Femme.
Récamier, 20 h. 30 : Histoires de l'oncle Jakob.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 18 février

Saint-Georges, 20 h. 30 : Lucienne *et le Boucher.*
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Studio-Théâtre 14, 21 h. : Médée.
Théâtre d'Art, 20 h. 30 : la Femme de Socrate.
Théâtre Campagne - Première, 23 h. 30 : Django Edwards.
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre, 21 h. : Deux. — Grand Théâtre, 21 h. : Fantasio. — La Galerie, 21 h. : la Paix.
Théâtre des Deux-Portes, 20 h. 30 : Yvonne, princesse de Bourgogne.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Guyette Lyr.
Théâtre Essaïon, I, 20 h. 30 : la Tentation occidentale. — II, 20 h. 30 : le Grand Parler.
Théâtre du Manitout, 18 h. : Vitromagie ; 20 h. 15 : *Louise Michel.*
Théâtre du *Marais*, 20 h. 45 : Electre.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : *le Nouveau Monde.* — Petite salle, 20 h. 30 : Oh ! les beaux jours.
Théâtre de Paris, 21 h. : Splendeur et mort de Joaquin Murieta.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Hier *dans la nuit de Zelda.*
Théâtre de la Péniche, 20 h. 30 : J.-P. Farré chante.
Théâtre Présent, *20 h. 30 : le Pavé* de l'ours ; le Tombeau d'Achille.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 20 h. 30 : Brand.
Tristan-Bernard, 20 h. 30 : Antoine et Cléopâtre.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les théâtres de banlieue

Colombes, Théâtre, 20 h. 30 : Marianne attend le mariage.
Evry-Ville-Nouvelle, Hexagone, 21 h. : Gouverneurs de la rosée.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : les Paysans.
Ivry, Studio d'Ivry, 21 h. : Jack London.
La Courneuve, Centre culturel Jean-Houdremont, 21 h. : les Troubadours.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : la Surface de réparation. — Grande salle, 20 h. 30 : François Béranger.
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : la Cantatrice chauve.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Vole-moi un petit milliard.
Vitry, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : l'Amant militaire.
Yerres, *Centre éducatif et culturel*, 21 h. : le Sara-Thorium.

Les concerts

Théâtre *Montparnasse, 18 h. 30* : S. Maroto, guitare (de de Falla à Yupanqui).
Le Palace, 20 h. 30 : Crystal Machine (*musique électronique*).
Centre culturel américain, 20 h. 30 : Sigune von Osten, soprano, et St. Montagne, piano (musique vocale américaine des dix-huitième, dix-neuvième et vingtième siècles).
Maison de la radio, 20 h. 30 : Nouvel *Orchestre philharmonique* de Radio-France, dir. E. Krivine, avec L. Kogan, violon (Wagner, Beethoven, Brahms).
Eglise des Billettes, 20 h. 30 : Orchestre de chambre, dir. J. Barthe (Grieg, Glazounov, Tchaïkovski).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : G. Fumet, flûte, et M. Geliot, harpe (Bach, *Haendel*, Mozart, Fauré, Debussy).

Jazz, pop et rock

Campagne-Première, 20 h. 30 : Reggae et Cimarrons.
Théâtre Fontaine, 18 h. 30 : Ripoche.
Le Palace, 19 h. : Christopher Tree.
American Center, 21 h. : Blues, Chic Streetman.
Riverbop-*Jazz-Club*, 22 h. : Teca et Ricardo.

La danse

Voir Théâtre de la Ville.
Palais des sports, 20 h. 30 : Rudolf Noureev et le Ballet national du Canada.
Théâtre de *la Tempête*, 20 h. 30 : les Ballets de la Cité (Aléfa).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Ballet du vingtième siècle Maurice Béjart (le Molière imaginaire).
Centre Mandapa, 21 h. : Iris Scaccheri.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R.P.R. ou Le nouveau-né a une grande barbe.
Deux-Anes, 21 h. : Marianne, ne vois-tu rien venir ?
Dix-Heures, 22 h. : Monnaie de singe.

Les cafés-théâtres

Au Bec *fin*, *19 h. 30 : Solo* pour Vanina ; 21 h. : la Collection ; 22 h. 15 : Emmanuelle ; 23 h. 30 : Chris et Laure.
Les Blancs-Manteaux, *20 h.* : Etrange pâleur ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. : Jean Signé.
Le Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : le Désert rose ; 21 h. 45 : Nous chantons, *ne vous déplaise* ; 23 h. 15 : Côté cour, coté en bourse. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café *de la Gare*, 20 h. 15 : Topiques ; 22 h. : Une mascarade impitoyable.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : Pourquoi *pas moi* ; 23 h. 30 : Pardon, je m'excuse.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Napoléon lave plus blanc ; 22 h. : les Guérilleros.
Déjazet, 20 h. 30 : Coluche.
Dix-Heures, 20 h. 15 : Jacques Biot.
Le Fanal, 20 h. 15 : le Président ; 22 h. 15 : l'Intervention.
Sélénite, *I*, *20 h. 30 : Je fus nam*bule ; 22 h. : Une maille à l'envers... — II, 21 h. : What a fair foot ; 23 h. 30 : Jeanne au boucher.
Le Splendid, 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 22 h. 15 : le Pot de terre contre le Pot de vin.
La Veuve-Pichard, *20 h. 30* : Marianne Sergent ; 22 h. 15 : la Revanche de Louis XI.
La Vieille-Grille, I, 20 h. 15 : Handicap ; 22 h. 30 : Baleine ventriloque. — II, 20 h. 30 : G. Gauche ; 22 h. 30 : D. Dieghi.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Vivre, d'A. Kurosawa ; 18 h. 30 : Lola, de J. Demy ; 20 h. 30 : Vincent, François, Paul et les autres, de Cl. Sautet ; 22 h. 30 : The Shooting, de M. Hellmann ; 0 h. 30 : la Chose d'un autre monde, de Ch. Nyby.

Les exclusivités

A CHACUN SON ENFER (Fr.) (**) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Les Images, 18e (522-47-94).

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.), v. o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

L'AIGLE S'EST ENVOLE (A.), v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (326-41-02).

ALICE OU LA DERNIERE FUGUE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

L'APPRENTI SALAUD... POUR RIRE (Fr.), Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

BAROCCO (Fr.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

BARRY LYNDON (Ang.), v. o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

BLUE JEANS (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70).

CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It.), v.o. : Dragon, 6e (548-54-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Capri, 2e (508-11-69).

CENTRE TERRE, 7e CONTINENT (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex 2e (236-83-93), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e, (326-41-02), Mistral, 14e (549-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Convention St-Charles, 15e (577-09-70).

COCORICO, MONSIEUR POULET (Fr.), St-Séverin, 5e (033-50-91), Haussmann, 9e (770-47-55), Olympic 14e (542-67-42)

CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), Murat, 16e (288-99-75).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; v.f : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).

LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Nations, 12e (343-04-67), Cambronne, 15e (734-42-96).

EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Balzac, 8e (359-52-70).

ERIC TABARLY ET LES AUTRES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : St-Germain-Studio, 5e (033-42-72), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Olympic, 14e (542-67-42)

LA FOLLE ESCAPADE (A., v.o.) : En soirée : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e en mat., Liberté, 12e (343-01-59), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Napoléon, 17e (380-41-46), Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80), Max-Linder, 9e (770-40-04).

LE GANG (Fr.) Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Les Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

GIACOMO MATTEOTI (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LE JOUET (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Montréal-Club, 18e (607-16-21).

LE JUGE FAYARD DIT LE SHERIFF (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).

KING-KONG (A., v.f.) : Balzac, 8e (359-52-70), Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)

LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Mazéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Fauvette, 13e (331-56-86).

MAMAN KUSTERS S'EN VA AU CIEL (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) à part. de 16 h., Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LA MARCHE TRIOMPHALE (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Cambronne, 15e (734-42-96)

1900 (Première partie) (It., v.o.-v.f.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56).

1900 (Deuxième partie) (v.o.-v.f.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

L'OMBRE DES ANGES (Suis., v. allem.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Mac-Mahon, 17e (380-24-81)

LA PETITE FILLE DU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can., v. ang) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Concorde, 8e (359-92-84) Mayfair, 16e (525-27-06), v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Lumière, 9e (770-84-64), Nations 12e (343-04-67), Gaumont Convention, 15e (828-42-27), Clichy Pathé, 18e (522-37-41)

LE PRETE-NOM (A., v. o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Panthéon 5e (033-15-04), France-Elysées, 8e (723-71-11), Studio Raspail, 14e (326-38-98), v.f. : Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C. Odéon, 6e (325-72-08), Biarritz, 8e (723-69-23), v.f : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02)

RAID SUR ENTEBBE (A., v.f.) : Rex 2e (236-83-93), Balzac, 8e (359-52-70)

LA REVANCHE D'UN HOMME NOMME CHEVAL (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), v.f. : Mistral, 14e (539-52-43)

LES REVOLTES DE L'AN 2000 (Esp., (*) v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), v.f : Rio Opéra, 2e (742-82-54), Lord Byron, 8e (225-03-31), Mistral, 14e (539-52-43)

LA ROSE ET LA FLECHE (Ang., v.o.). Paramount Elysées, 8e (359-49-34), v.f : Paramount Opéra, 9e (073-34-37)

SALO (It.) (**) (v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SANTHALA NAISSANCE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 13 h.

SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

SŒURS DE SANG (A.) (**) (v.o.) : U.G.C Danton, 6e (329-42-62), Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Mazéville, 9e (770-72-86)

SUNDAY TOO FAR AWAY (Aust., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15).

SURVIVRE (Mex., v.f.) (**) : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32).

THE MARATHON MAN (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Mazéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)

THE SONG REMAINS THE SAME (Angl., v.o) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Caméo, 9e (770-20-89).

TITI, GROSMINET ET LEURS AMIS (A., v.f) : Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).

TODO MODO (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97)

UNE FEMME, UN JOUR (Fr.) (*) : U. G. C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C Opéra, 2e (261-50-32).

UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33), Paramount-Odéon, 6e (325-71-08), Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

WELCOME TO LOS ANGELES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

Les festivals

P.P. PASOLINI (v.o.) Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 12 h. 30 (sauf dim.) : le Décaméron ; 14 h. 30, jeu. ven. lundi, mar. : les Mille et Une Nuits ; 16 h. 45 : les Contes de Canterbury ; 18 h. 45 : Accatone ; 20 h. 45 : Théorème ; 22 h. 30 : Médée ; 0 h. 15 : Œdipe-Roi.

L'AMERIQUE VUE PAR FRED WISEMAN (v.o.) Le Marais, 4e (278-47-86) : Bas Training.

BRANDO-NICHOLSON (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : l'Ouragan de la vengeance.

STUDIO 28, 18e (606-36-07) : Sartre par lui-même.

CINEMA SUISSE, Espaces 77 (073-00-29), 17 h. et 20 h. 55 : Cinémation d'animation ; 19 h. 10 et 23 h. : Monsieur Vieuxbois ; Chromophony ; Pinschewer.

U.S.A., LUTTE POUR LE POUVOIR (v. o.), Olympic, 14e (542-67-42) : les Trois Jours du Condor.

ROCK'N'ROLL (v.o.) Videostone, 6e (325-60-34).

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 22 h. (sam. + 24 h.).

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

LE BERCEAU DE CRISTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. 15.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 20 h.

CADAVRES EXQUIS (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 14 h.

CETTE NUIT OU JAMAIS (Suis. vers. All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 24 h.

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er, à 12 h. (V. + 24 h.).

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), le 22, à 21 h.

LES DIABLES (Ang., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v. o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 18 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 20 (sf D.).

JEANNE DIELMAN (Fr.) : Le Seine, 5e, à 14 h. 45 et 20 h. 45.

JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 18 h. 30.

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

LA PALOMA (Fr.-Suis) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 24 h. 15.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

SON NOM DE VENISE DANS CALCUTTA DESERT (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sf Dim.).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 16 heures.

Les grandes reprises

L'ABATTOIR HUMAIN (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.

L'AUTRE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. Sp.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

BALL OF FIRE (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

LES CHEYENNES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE (Alg., v.o.) : Palais des Glaces, 10e (607-49-93).

LES DAMNES (It., v.o.) (*) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mar.).

DEUX HOMMES DANS LA VILLE (Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).

FELLINI-ROMA (It., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

JOUR DE FETE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; ramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

LES MARX BROTHERS AU GRAND MAGASIN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

METROPOLIS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Studio Dominique, 12e (551-04-55) (sauf mardi).

NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. Sp.

MACUNAIMA (Bré., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39). D. à Mar.

LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Bonaparte (326-12-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

LES REVOLTES DU BOUNTY (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).

ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

SOLEIL VERT (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LE SEL DE LA TERRE (Brés., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39). Mar. à S.

LE 7e VOYAGE DE SINBAD LE MARIN (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.f.) : Royal-Villiers, 17e (924-78-31).

TO BE OR NOT TO BE (Ang., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

Les films nouveaux

PASCUAL DUARTE (**), film espagnol de R. Franco, v. o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

RENE LA CANNE, film français de Francis Girod : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Caravelle, 18e (387-50-70), Victor-Hugo 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

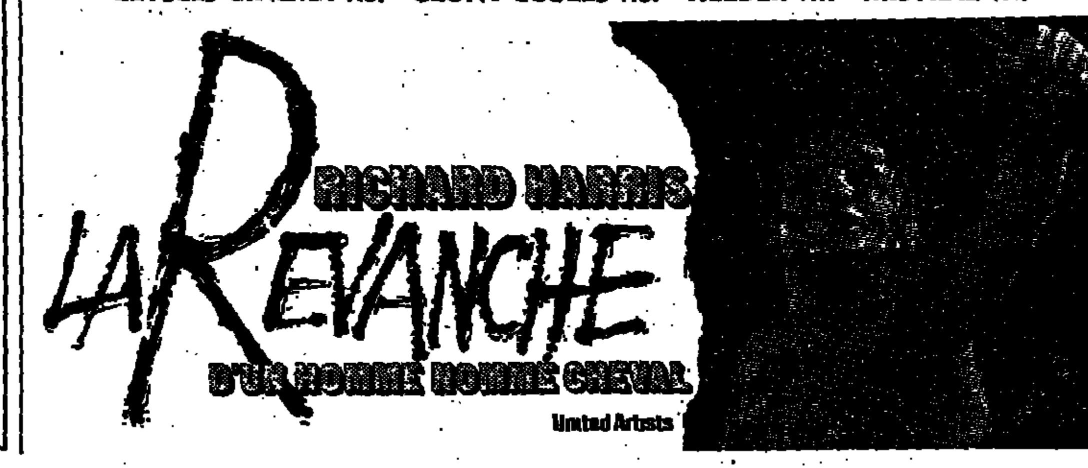
LA BATAILLE DE MIDWAY, film américain de Jack Smight v.o. Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f : Berlitz, 2e (742-60-33), Rotonde, 6e (633-08-22) Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

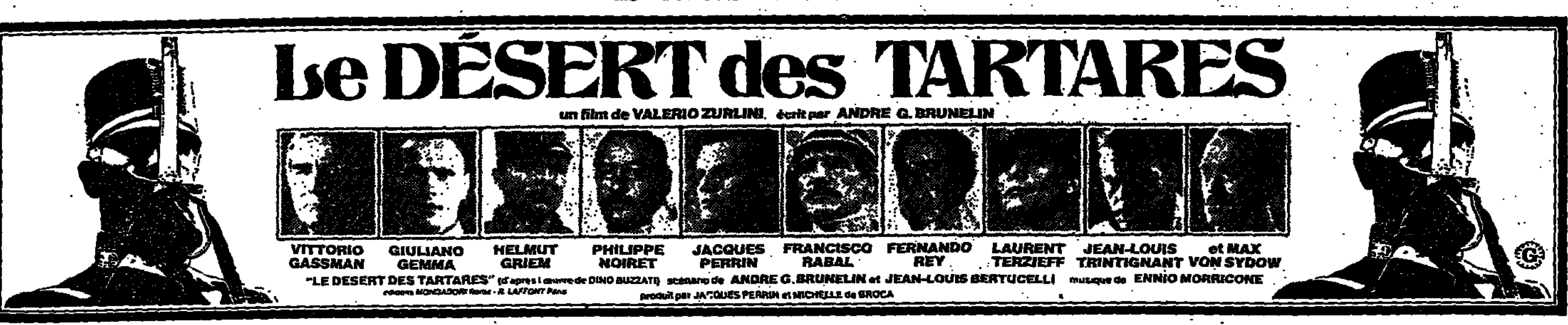
GORGO, film américain d'Eugène Lourie, v. f. : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

LA BATAILLE DU CHILI (deuxième partie), film allemand de Patricio Guzman, v.o. : Studio Logos, 5e (033-26-42).



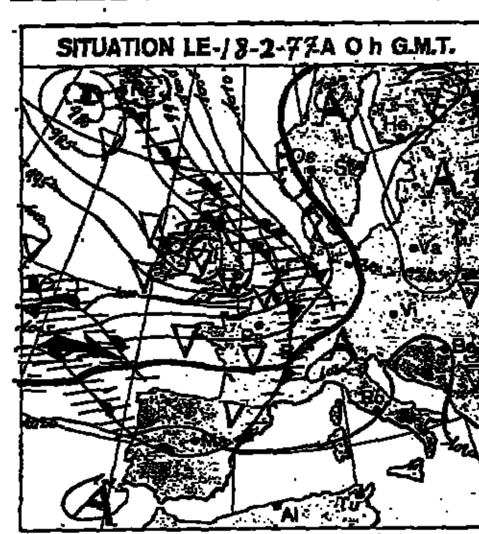






AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 18 février à 0 heure et le samedi 19 février à 24 heures :

Des perturbations pluvieuses rapides continueront à circuler du sud de Terre-Neuve à l'Europe occidentale sur la face méridionale des basses pressions du nord de l'Atlantique. Ces perturbations affecteront la France en y maintenant le temps assez doux pour la saison, les baisses de températures étant temporaires et associées aux zones d'éclaircies séparant les passages pluvieux.

Samedi, une de ces perturbations donnera le matin un temps couvert avec des pluies du Nord-Est et du nord des Alpes au Bassin aquitain et aux Charentes (neige en haute montagne), tandis que le temps sera un peu plus clément, nuageux avec des éclaircies près de la Méditerranée et le sud des Alpes.

Sur le reste de la France, le temps sera plus variable avec des éclaircies et de rares averses.

Dans l'ensemble, les vents seront orientés entre sud-ouest et ouest ;

Vendredi 18 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 010,2 millibars, soit 757,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 février ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18) : Ajaccio, 15 et 5 degrés ; Biarritz, 17 et 10 ; Bordeaux, 15 et 9 ; Brest, 11 et 5 ; Caen, 13 et 6 ; Cherbourg, 10 et 6 ; Clermont-Ferrand, 12 et 8 ; Dijon, 10 et 7 ; Grenoble, 7 et 4 ; Lille, 10 et 6 ; Lyon, 10 et 8 ; Marseille, 15 et 7 ; Nancy, 8 et 8 ; Nantes, 11 et 7 ; Nice, 14 et 9 ; Paris-Le Bourget, 12 et 7 ; Pau, 16 et 5 ; Perpignan, 17 et 7 ; Rennes, 11 et 7 ; Strasbourg, 7 et 6 ; Tours, 11 et 7 ; Toulouse, 16 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 4 degrés ; Amsterdam, 7 et 6 ; Athènes, 16 et 10 ; Berlin, 6 et 1 ; Bonn, 7 et 5 ; Bruxelles, 8 et 7 ; îles Canaries, 19 et 16 ; Copenhague, 1 et 1 ; Genève, 7 et 5 ; Lisbonne, 13 et 10 ; Londres, 10 et 7 ; Madrid, 12 et 7 ; Moscou, —1 et —4 ; New-York, —4 et —7 ; Palma-de-Majorque, 16 et 4 ; Rome, 13 et 10 ; Stockholm, —5 et —17 ; Téhéran, 16 et 4.

LOTO

TIRAGE DU 16 FEVRIER 1977 — n° 7

11 — 13 — 28 — 31 — 37 — 44

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 24

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 bons numéros	1 171 462,40 F
5 bons numéros + numéro complémentaire	90 112,40 F
5 bons numéros	7 969,10 F
4 bons numéros	138,20 F
3 bons numéros	10,50 F

PROCHAIN TIRAGE LE 23 FEVRIER 1977

VALIDATION JUSQU'AU 22 FEVRIER 1977 APRES-MIDI

SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 18 février 1977 :

UN DECRET

● Relatif au régime de l'indemnité résidentielle de cherté de vie des personnels civils et militaires de l'Etat en service en Afrique du Nord.

UN ARRETE

● Relatif à la composition et à l'appel de la fraction de contingent 1977/04.

UNE LISTE

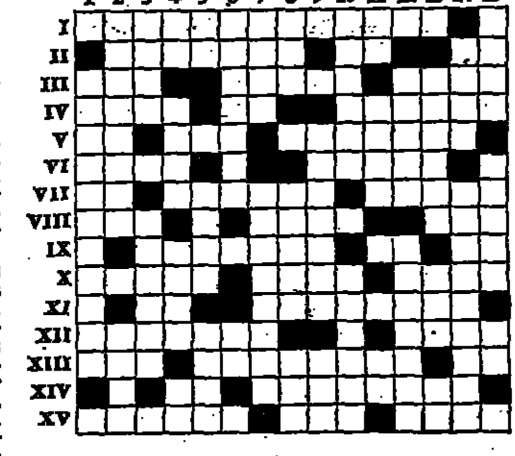
● D'aptitude à l'enseignement supérieur (lettres et sciences humaines et sciences).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 690

HORIZONTALEMENT

I. Touche un traitement et de nombreux cachets *(deux mots)*. — II. Consacre la majeure partie de son temps à l'étude ; Aisément franchi ; Groupe des gradés. — III. Ordre de rapprochement ; Finit par se montrer ; *Pique ou carreau.* — IV. Vient facilement à bout des chaînes les plus solides ; S'opposent ; Déteste sans doute les nouilles. — V. Auteur d'exploits ; Prénom ; Attraction universelle. — VI. Logea ; S'attaqua au chef. — VII. Sur le tard, dut se sentir très à l'aise sur le plancher des vaches ; *Peut être mis entre toutes les mains* ; Ne dit mot. — VIII. Orientation ; Ne se rompt pas facilement ; Endroit pour placer un titre. — IX. Quelque peu mal en point ; Donnent souvent la main ; Etudiés par un ethnologue. — X. Eus des gestes pleins de douceur ; Evoque Schubert ; Bien sorti. — XI. Caractères droits ; Lavées par des gens très propres. — XII. Se livre à certaine transformation ; *Lier.* — XIII. Ça n'a jamais été un agrément pour personne ; En instance de déménagement ; Vérifié. — XIV. Pronom ; Dégage une certaine odeur. — XV. Pour elle, la consigne, c'est la consigne ! ; Se manifeste *comme il peut* ; *Lieu historique.*



VERTICALEMENT

1. Est nécessaire pour pondre ou enfanter. — 2. Ouvre une enveloppe ; Ne manquait pas d'imagination ! — 3. Partie d'un journal ; Rejoignit bientôt ses fils. — 4. Conjonction ; A l'est du Tigre ; Serait sans doute heureux de pouvoir s'allonger un peu ; Jalon. — 5. Abréviation ; Sur la croix ; Ne portèrent pas chance à César. — 6. Le fait d'ôter leur robe donne envie de pleurer ; Symbole. — 7. Quand on les soulevait, ça faisait du bruit ! ; Ont plus de tenue quand on y met les formes. — 8. Pic ; *Droit* levantin ; Sourd en naissant. — 9. Attachées ; Refuse de passer à table. — 10. Cité dans la Bible ; Protégeait contre certains dangers de la rue. — 11. Grecque ; Préposition ; Lie. — 12. Souleva ; Se trouvent donc quelque part. — 13. L'impolitesse des rois ; Va et vient en *Extrême-Orient* ; Pronom. — 14. N'est donc pas restée indifférente ; Peu douées pour la course. — 15. Point de repère ; Risquera donc moins que d'autres de se faire mal chutant ; Grossit après l'orage.

Solution du problème n° 1 689

Horizontalement

I. Indochine. — II. Nausée ; Us. — III. Sinécures. — IV. One ! ; Irène (voir ce mot). — V. Met ; Té. — VI. Tsé. — VII. Ilet ; Caïd. — VIII. Eu ; Aliéné. — IX. Carillon. — X. Uri ; El ; Ut. — XI. Sen ; Nénie.

Verticalement

1. Insomnie ; Us. — 2. Naine ; Lucre. — 3. Dunette ; Ain. — 4. One ! ; Star. — 5. Cécité ; Lien. — 6. Heure ; Cilie. — 7. Ré ; Tael. — 8. Nuent ; Inouï. — 9. Esse ; Edenté.

GUY BROUTY.

Service national

APPEL SOUS LES DRAPEAUX DES FRANÇAIS NÉS ENTRE LE 3 JUIN ET LE 9 SEPTEMBRE 1957

Le ministère de la défense communique :

— La fraction de contingent incorporable à compter du 4 avril 1977 comprendra :

— *Les jeunes gens dont le sursis ou le report d'incorporation arrivera à échéance le 1er avril 1977 ;*

— *Les jeunes gens volontaires pour être appelés le 1er avril 1977 et qui, à cet effet, ont, avant le 1er février 1977, déposé une demande d'appel avancé ou fait parvenir leur résiliation de sursis ou de report d'incorporation ;*

— *Les jeunes gens non titulaires d'un sursis ou report d'incorporation nés au plus tard du 3 juin 1957 au 9 septembre 1957, recensés avec les deuxième et troisième tranches trimestrielles de la classe 1977.*

Toutefois ceux de ces jeunes gens qui sont destinés à la marine et qui ont accepté un décalage de leur appel pourront, dans la limite des besoins, n'être incorporés qu'à partir du 3 mai 1977.

Ceux qui désirent servir outre-mer ou être affectés dans la formation de l'armée de terre ou de l'armée de l'air de leur choix peuvent obtenir la certitude de recevoir satisfaction, dans la limite des places disponibles, en contractant un engagement d'au moins dix-huit mois (s'adresser au corps de troupe ou à la base aérienne désirée ou au centre de documentation de l'armée de terre, ou à l'antenne de documentation air le plus proche, dont la gendarmerie nationale peut fournir l'adresse).

Les jeunes gens qui se considèrent comme les soutiens de leur famille et qui n'ont pas été dispensés peuvent demander l'attribution d'allocations d'aide sociale pendant la durée de leur service actif (s'adresser à la mairie). En outre, ceux dont l'épouse est enceinte lors de leur appel peuvent obtenir que cet appel soit différé jusqu'à la naissance de l'enfant (s'adresser au bureau de recrutement).

RADIO-TÉLÉVISION

CE VENDREDI SUR FR 3

Des enfants différents

Quel changement ! Rappelez-vous, la première fois qu'on a vu à la télévision, il y a de cela cinq ou six ans, c'était aux « Dossiers de l'écran », des enfants pas comme les autres, ça a été le choc. La France brusquement osait regarder en face ces gosses, ces adolescents, ils sont plus d'un million, qu'on cache, qu'on cachait plutôt, on a moins honte maintenant.

C'est ce qu'il y a de plus frappant, de plus encourageant dans l'émission réalisée par Jacques Fansten, le formidable chemin parcouru, la façon dont on s'est fait à l'idée que ces enfants, nos enfants, étaient tout simplement différents et qu'il fallait les prendre comme ils sont. Ce dont on discute à présent, c'est de leur intégration en milieu scolaire. Des structures d'accueil spécialisées, il n'y en a peut-être pas encore assez, il y en a beaucoup plus qu'il n'y en avait. Ce qu'on voudrait aujourd'hui — cela paraît indispensable — c'est abattre les cloisons, les barreaux, les vitres, c'est permettre aux handicapés de partager dans la mesure du possible la vie de ceux qui ne sont pas comme eux, c'est les mêler, dès le plus jeune âge, au tout-venant des maternelles et des communales, c'est, du même coup, habituer les enfants qu'on dit normaux à ceux qu'on dit retardés.

Il ne faut pas non plus — les médecins sont tous d'accord — faire comme si de rien n'était, prétendre ignorer leur handicap. Il faut l'accepter sans faire d'histoires, ne témoigner ni peur ni pitié. Ce père de deux petits gosses sérieusement handicapés rencontrés dans un square ne nous le cache pas : ce qui le gêne, c'est la gêne des passants, c'est la considération des collègues, des amis. En ce qui le concerne, ses enfants posent effectivement un problème, oui, bon. Des problèmes, qui n'en a pas ?

Très pertinente aussi cette remarque d'une infirmière attachée depuis vingt-trois ans à une crèche pour condamnés à mort ; 60 % des bébés qui y sont admis vont s'éteindre, là, dans ces berceaux. Faut-il vraiment les laisser vivre, les forcer à vivre bien souvent ? Cela mérite réflexion.

Autre sujet tabou : la sexualité des handicapés moteurs, des débiles profonds, adultes s'entend. Les institutions qui leur sont ouvertes sont rarement mixtes. La société, expliquait une responsable, ne comprendrait pas qu'on les autorise à... elle cherchait ses mots, visiblement embarrassée. Attendons, on y viendra. Dans les pays scandinaves, on y est déjà. L'amour ne signifie pas forcément le mariage, et le mariage n'entraîne pas obligatoirement la naissance d'un ou de plusieurs enfants, lourde charge effectivement dans certains cas.

Une image pour finir, non, deux : les élèves ingambes dévalent les couloirs en pente — c'était la grande rigolade — réservés dans un CES de Nanterre aux fauteuils roulants de leurs camarades. Et cette fillette « malentendante », essayant de répéter après l'instructeur chargé de prolonger, d'ancrer, après l'école l'effort collectif : « Non, tu ne m'as pas abandonnée. » A propos, saviez-vous que le langage gestuel si fort à l'honneur aux Etats-Unis — pas un discours du président Carter qui ne soit immédiatement traduit par un interprète à l'intention des sourds-muets, — saviez-vous que cette véritable langue expressive, complexe, était pratiquement interdite en Europe depuis le congrès de Milan à la fin du siècle dernier ? On y revient. C'est bon signe. Les minorités doivent livrer, doivent gagner jour après jour un dur combat pour un monde plus juste et plus humain.

CLAUDE SARRAUTE.

★ Ce vendredi 18 février, FR 3, 20 h. 30.

VENDREDI 18 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « Attends-moi pour commencer », de J. Rayburn, avec D. Volle, M. Roux, T. Marshall, D. Prevost.

Deux couples : ceux qui s'épousent, et les autres. Des uns aux autres : la guerre.

22 h. 25, Allons au cinéma ; 22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Série : *Dossiers danger immédiat*, de Cl. Barma. (En verre et contre tout) ; 21 h. 30, Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. (A quoi croyez-vous ?), de B. Pivot.

Avec Hervé Bazin (« Ce que je crois »), Gilbert Cesbron (« Ce qu'on appelle vivre »), François Nourissier (« Lettre ouverte à Jacques Chirac ») et Jean-Louis Servan-Schreiber (« A mi-vie »)

22 h. 45, Ciné-club : « Kes », de K. Loach (1969), avec D. Bradley, C. Welland, L. Perrie, F. Fletcher. (V.o. sous-titrée.)

Dans un village minier du Yorkshire, un garçon de quinze ans, sauvage et mal aimé, dresse un petit faucon auquel il donne toute son affection. Chronique tendre et bouleversante d'une enfance qu'étouffent les rudesses du monde prolétarien. Par le futur réalisateur de Family life.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Magazine... Vendredi : Faits divers (Des enfants qu'on cache), enquête et réal. J. Fansten.

Il y a plus d'un million d'enfants et adolescents handicapés en France.

21 h. 30, Astronomie : Voyage dans le cosmos. (Jusqu'au bout du monde) de J. Lallier et M. Tosello ; 22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Promenade en Ardenne ; 21 h. 30, Musique de chambre (Nunes, Carles, Beethoven) ; 22 h. 30, Entretiens... P. Walberg ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... En direct de Sarrebruck... Orchestre symphonique de la Radio sarroise, direction David Atherton, avec U. Heinen, violoncelle : « Symphonie n° 1 en ut majeur » (Weber) ; « Concerto pour violoncelle et orchestre » (Fortig) ; « Petrouchka, suite de ballet » (Stravinski) ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Cantates de Webern (III) : les Chœurs et l'Orchestre symphonique de la B.B.C., direction P. Boulez... « Cantate n° 2 pour soprano, basse, chœur mixte et orchestre opus 31 » ; 0 h. 30, Semaines musicales d'Ascona 1976... Récital Nikita Magaloff, piano, œuvres de Chopin.

SAMEDI 19 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

De 10 h. 55 à 20 h., programme ininterrompu (à 16 h., Rugby : Tournoi des cinq nations. Angleterre-France).

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Gala en direct du Festival de Monte-Carlo) ; 21 h. 35, Série : Chapeau melon et bottes de cuir ; 22 h. 25, Catch ; 23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

De 11 h. 45 à 20 h., programme ininterrompu (à 16 h., Rugby : Angleterre-France).

20 h. 30, Gala : Distribution des « Césars » du cinéma français ; 22 h. 5, Entretien : Questions sans visage, de P. Dumayet, Ph. Alfonsi et P. Pesnot ; 23 h., Cabaret et cafés-théâtres : Drôle de baraque ; 23 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Téléfilm : « les Hors-la-loi », de W. Graham, avec S. Garrison, Col. W. Bodden, B. Pye.

Libéré de prison, Billy Pye, retourne à Madelia où son ami Sam Garrison est le shérif.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, Samedis de France-Culture : Inventaire culturel de la Suisse ;

20 h., « J'ai épousé une ombre », de W. Irish, avec F. Maistre, C. Cler ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Musique au présent... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction D. Masson, avec E. Ross, soprano, T. Prévost, flûtiste : « Rondo pour flûte et orchestre » (S. Sciarrino) ; « Création » (P. Mestral) ; « le Géant Goliath » (G. Aperghis) ; 21 h. 30, Soirée lyrique : Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, direction J.-P. Kreder : « la Vie brève », drame lyrique en deux actes, poème de F. F. S. de Falla, avec E. Garcisanz, R. Gomes, S. Nigoghossian ; « Syllabaire pour Phèdre » (Ohana), avec M. Mesplé, M.-T. Foix, H. Karagheuz ; 0 h. 5, Un musicien dans la nuit... Daniel Caux reçoit Phil Niblock.

DIMANCHE 20 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

De 9 h. 15 à 20 h., programme ininterrompu ; à 17 h. 35, Film : « le Retour des sept », de B. Kennedy (1966), avec Y. Brynner, R. Fuller, J. Mateos, W. Oates, E. Fernandez.

20 h. 30, Film : « la Valise », de G. Lautner (1973), avec M. Darc, M. Constantin, J.-P. Marielle, M. Galabru, Amidou.

Une brillante comédie — scénario et dialogues de Francis Weber — qui brocarde le monde des espions et invite, sur fond de conflit israélo-arabe, à faire l'amour et pas la guerre.

22 h. 5, Un film sur quelqu'un : « Pierre Henry », de F. Weyergans. (Institut national de l'audio-visuel) ; 23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Music-hall : Musique and music ; 21 h. 30, Série : Rush ; 22 h. 30, Documentaire de l'INA : Vieira da Silva, peintre ; 23 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, L'homme en question : M. Jean Ziegler ; 21 h. 30, New-York au secours du cinéma français ; 22 h. 30, Cinéma de minuit (cycle Mauro Bolognini) (R.) : « la Corruption », de M. Bolognini (1963), avec A. Cuny, R. Schiaffino, J. Perrin, I. Miranda. (N.)

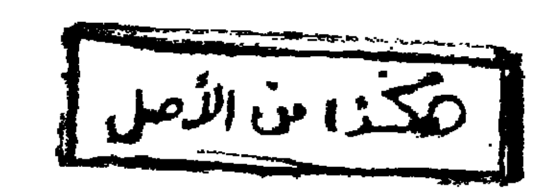
FRANCE-CULTURE

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « le Jeu de l'amour et du hasard », de Marivaux, et « le Veuf », de Marmontel ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Poésie ininterrompue ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... Semaines de musique de Lucerne 1976... Orchestre suisse du Festival, direction C. Halffter (de Falla, M. Bruch, C. Halffter, Beethoven) ; 22 h. 30, Musique de chambre (Henze) ; 0 h. 5, Concert extra-européen... Ravi Shankar ; 1 h. 15, Trêve.



هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

SOCIETE DE TOURISME EN FORTE EXPANSION

recherche

son chef de service réservations réalisations

Il sera chargé :

1) A court terme : de diriger et former professionnellement une équipe de quinze personnes qui a pour tâche l'ensemble des opérations de :
- Tenue manuelle des plannings ;
- Enregistrement des commandes ;
- Préparation des documents de voyages ;
- Billetterie ;

afférentes à des circuits et des séjours sur ses villages de vacances en France et à l'étranger (transport aérien compris).

2) A moyen terme : de préparer en liaison avec un prestataire informatique extérieur toutes les phases de préparation et de mise sur informatique de l'ensemble du système de réservations.

Le profil souhaité :
- Formation de base informatique, universitaire ou I.U.T. ;
- Connaissance approfondie du traitement informatique des réservations ;
- Expérience de plusieurs années à un poste de responsabilité dans un service similaire d'une importante entreprise touristique ou compagnie aérienne ;
- Capacité d'intégration dans une équipe.

Envoyer C.V., photo et prétentions s./réf. 2404 à :
P. LICHAU S.A.
10, rue de Louvois - 75063 PARIS CEDEX 02.
qui transmettra.

Notre département

LARGE SYSTEMS

recherche pour le support des logiciels de base et l'assistance technico-commerciale

ANALYSTE

Jeune diplômé d'études supérieures
(maîtrise d'informatique ou équivalent)

Libéré des O.M. - Anglais souhaité.

Après une période de formation, il est prévu une affectation temporaire de un à deux ans en Algérie.

Env. C.V. dét. et prét. à M. Philippe COUBARD,
S.A. BURROUGHS
230, av. Laurent-Cély, 92230 Gennevilliers Cedex.

ORGANISME DE RENOM INTERNATIONAL
cherche pour son
Direction du Personnel à Paris

CHEF SERVICE ADMINISTRATION ET PAYE

Outre les problèmes de paye, déclarations sociales, fiscales, il sera chargé du tableau de bord et des statistiques (gestion informatisée).

Formation supérieure souhaitée.
Expérience indispensable de la fonction min. 3 ans.

Envoyer C.V. dét. avec lettre manuscrite et photo à n° 99.377 - CONTESSE Publicité,
20, avenue de l'Opéra - Paris (1er), qui transmettra.

Une autre manière de travailler, c'est une autre façon de vivre.

Valeurs montantes chez les jeunes	Domaine	REPONSES EXPANSION
• Hédonisme • Comportement différencié • Créativité personnelle • Sensibilisation au cadre de vie	Personnel	- Travail motivant - Personnalité permissive - Participation - Conditions de travail améliorées
• Ouverture aux autres • Besoin d'enracinement • Moindre attachement à l'ordre	Groupe de travail	- Communication - Confiance - Travail et responsabilités de Groupe - Dose d'auto-organisation
• Rejet de l'autorité • Anti-manipulation • Compréhension objective	Organisation	- Autonomie déléguée - Chefs modernes - Information et recours multiples - Débats ouverts
• Epanouissement professionnel • Autonomie. Expression. Personnalité • Moindre besoin "d'achievement"	Profession	- Chefs professionnels - Promotion - Direction participative par objectif - Réussite stratégique et tactique au prix de décisions dures

d'après O. GELINIER

AGP Expansion

distribue ses produits financiers, mobiliers et immobiliers en intégrant les pulsions des jeunes dans tous les aspects de son management

Vendre → chez ← Manager
AGP Expansion

une autre façon de vivre

Conditions de candidature :
21 ans révolus et solide formation générale

Envoyer lettre manuscrite à PUBLI-BANS réf. AG 328
13, rue Marivaux, 75002 PARIS, qui transmettra.
(Merci de bien vouloir rappeler la référence)

Cabinet
Brevets d'invention

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
Poste d'avenir
Bonne connaissance Allemand

Ecrire n° 8430 « LE MONDE » Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

POUR PARIS
Société de Services recherche

CHEF AGENCE

pour animer et développer équipe existante. Notre progression sur le marché est constante et notre image de marque honorable.

Nous recherchons l'HOMME performant, dynamique, efficace et expérimenté qui saura diriger son équipe avec réalisme en se faisant apprécier de son équipe. Indispensable posséder goût et sens de la communication tant sur le plan commercial que sur le plan technique.

Envoyer lettre et C.V pour première sélection
H. M ROED, 132, rue du Maréchal-Foch,
95150 TAVERNY.

SOCIETE NATIONALE D'EDITION
cherche dans chaque région

SON CHEF DE VENTE

Homme ou femme de terrain et meneur (se) d'hommes confirmé (e) capable de créer immédiatement équipe de vte de fort rendement pr lancer

COLLECTIONS DE TRES GRANDE DIFFUSION

Conditions exceptionnelle en rapport avec la valeur exigée du candidat, toutes formes de collaboration possibles, cadre V.R.P., agent commercial, etc.

Ecr. av. C.V. + ph. à n° 591236 M - REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur - Paris (2e), qui transmettra.

NCR FRANCE

recherche

ingénieur commercial

pour vente de systèmes et matériels informatiques dans le secteur bancaire. Formation niveau écoles ingénieurs ou commerciales. Connaissance secteur agricole ou paragricole appréciée.
Connaissance de l'anglais.
Déplacements province très fréquents.
Envoyer CV manuscrit, photo et prétentions sous référence 327 à:
NCR FRANCE
Direction des Relations Humaines
191 rue de Vaugirard 75740 Paris Cedex 15

IMPT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
cherche pour sa
Direction du Perosnnel à Paris

RESPONSABLE FORMATION

Qui sera chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan de formation et du budget.

Formation supérieure.
Ce poste conviendrait à un jeune cadre.

Env. C.V. détaillé avec lettre manuscrite et photo à n° 99.376 - CONTESSE Publicité,
20, avenue de l'Opéra - Paris (1er), qui transmettra.

FEDERATION PATRONALE
recherche

JEUNE CADRE

spécialisé dans questions fiscales et économiques

— Chargé de conseiller et orienter les adhérents (sect. Bois) et des contacts extérieurs nécessitant sér. format. juridiq.

— Possibilité d'avenir en fonction des qualités personnelles et prouvées.

Envoyer C.V., photo et prétent., no T. 098.494 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

IMPORT. Sté de CONSTRUCTION D'APPAREILS de MESURES PARIS-13, recherche

INGÉNIEUR

ELECTRONICIEN, gde école, ayant 1 ou 2 ans d'expérience industrielle dans l'utilisation des mini-micro-processeurs ou des mini-calculateurs, pour étude et développement d'appareillages de mesures automatiques.
Ecrire avec C.V. et prétent. à A.O.I.P., B.P. 301 PARIS-13e.

CIE D'ASSURANCES
recherche
DOMICILE PROCHE DE 92110 CLICHY
25 ANS MINIMUM
ETUDES SECONDAIRES,
PLUS DE TROIS ANS
DANS CIE D'ASSURANCES

1) **REDACTEUR (TRICE) CONTENTIEUX** PRIMES
ou
PRODUCTION risques divers

2) **JEUNE LICENCIEE**
ou
CAPACITAIRE en droit PARIS

POUR DEBUT ASSURANCES.
Ecrire av. C.V. et prétentions :
LA PROTECTRICE
CONTENTIEUX PRIMES
50, rue Henri-Barbusse
92110 CLICHY

LOUVRES (Val-d'Oise)

COMPTABLE
2e ECHELON

habitué à travailler avec service informatique. Adresser C.V. et prétentions, à S.C.G.I. - Z.I. 95380 Louvres, qui convoquera.

IMPORT. Sté de TELECOMMUNICATIONS, recherche pour son SERVICE CENTRAL ORDONNANCEMENT, lancement en cours de développement

UN CADRE

minimum 30 ans. Ayant assumé pendant 5 ans minimum des responsabilités dans cette spécialité.
Expérience souhaitée :
— Fabrication de séries électromécaniques et électroniques.
Pour réussir dans cette fonction, le candidat devra posséder notamment des qualités de ténacité, d'Animateur, sens de l'organisation et savoir s'imposer à tous les niveaux.
Carrière évolutive pour candidat de valeur.
Lieu de travail : Paris.
Ecrire avec C.V., prétentions et photo, à n° 641, Publi G.R., 27, Fg Montmartre, Paris (9e).

Cherche personne sérieuse pour s'occuper d'un enfant de 3 ans aux sports d'hiver (du 5 au 16 mars, à Courchevel). - Tél. : Mme Rey, 605-27-28, après 18 h.

Centre Hospitalier de Courbevoie 92401
30, rue Kilford, recrute :
INFIRMIERS (RES) D.E.
de jour et de nuit.
Tél. : 788-82-55 (Poste 312).

Urgent
Recherchons
COMPTABLE
ayant formation et expérience, connaiss. gestion commerciale et associative pour poste PARIS. Adresser candidature (lettre manuscrite, C.V., prétent. salariales), à M. Gassies S.B.E.C., 3 et 5, rue Paul-Bert, 92100 Boulogne.

demandes d'emploi

JURISTE, 32 ans

— POLYGLOTTE français, anglais, allemand, arabe, italien.
— PRAGMATIQUE, sens des responsabilités et relations humaines
— METHODIQUE, connaissances et expériences éclectiques.
— SPECIALISE dans contentieux notamm. bancaire recherche situation stable.

Ecrie n° T 98.358 M, REGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur PARIS (2e).

J.F., 21 ans, C.A.P. dessin industriel ou mécanique générale, notions électricité, 1 an expér., libre de suite, cherche situat. Ecr. no 6.423, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., 23 ans, lib. oblig. milit., B.E.P. dessinateur bâtiment, cherche situation.
Ecr. no 6.422, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. dég. O.M., posséd. moto, ch. emploi entretien, nettoyage, garçon de bur., livraisons, etc. Libre immédiat. Ecr. : Laurent HOYAU, chez DIANE, 7, rue Cels, 75014 Paris.

Urgt. J.F., 26 a., ch. travail d'appoint, soirs, samedis secrétariat, vente, etc. T 205-59-29

Hme 37 ans, ambitieux aimant les contacts humains, rech. : **JOB** avec déplacements France et étranger
Gains élevés Tél 015-24-95

Urgent. J. F., 21 a., bac. études art., peinture, illustr., publicité. Présent. dossier travx, ch. empl. stable. Lib. de ste. Ecr. Brigitte Réboux, 9, r. Dunois, 75013 Paris.

J. Fille, 22 ans, bacc. techn. TOURISME+2 ans études Fac. lettres, stages agence voyages, recherche situation, de préfér. TOURISME, accueil clients et organisation voyages. Ecrire à no 99.208 CONTESSE PUBL., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

SPECIALISTE
RECOUVREMENT CREANCES,
43 ans, expér. administrative, comptes clients, organisation informatique, sachant utiliser ordinateurs, recherche situation. Ecr à 99.213, CONTESSE P., 20, avenue de l'Opéra Paris-1er.

J.H., 25 a., lic.+DES Sc. Eco., ch. empl. secteur privé ou para-public. Disp. imm. P. Grellet, 13 r Perrier 34000 Montpellier

enseignement

L.T.C. SCHOLL OF ENGLISH LONDRES

Cours intensifs à tous les niveaux.
Date d'entrée au cours au choix de l'étudiant
Laboratoire de langues : service d'aide au logement
Cours de secrétariat (trois trimestres).
COURS D'ETE A LONDRES, NORWICH SUSSEX, READING et BIRMINGHAM.

Ecrire à L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH (L.M.)
26-32, Oxford Street. London, W 1 A 4DY

AMPHI 5
Pr vos relations professionnelles, pour vos séjours à l'étranger, cours intensifs individuels, cours en groupe.
Associat. cultur. et linguistique franco-allemande, 40, rue des Boulangers, Paris-5e 033-72-53.

représent. offre

URGENT. Fabricant de nappes en P.V.C. et polyéthylène engage :

REPRÉSENTANTS

V.R.P. multicarte sur toute la France, introduits détaillants, grossistes et centrales d'achat. Ecr. no T 098.778 M, Régie Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

capitaux ou proposit. com.

PRETS HYPOTHECAIRES
E.M.F. OPERA, 5, rue Helder, PARIS (9e). 770-95-49, 770-95-30.

cours et leçons

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71.

MATHEMATIQUES, PHYSIQUE PAR POLYTECHNICIENS
1re bac. préparatoire 261-14-69

secrétaires

SOCIETE D'INGENIERIE
proche de la gare de Lyon
recherche pour PARIS

SECRÉTAIRE TRILINGUE

anglais, français, arabe.
Adresser C.V., prétent. no 99.183
CONTESSE PUBLICITE,
20, av. de l'Opéra. Paris-1er

autos-achat

LANCIA AUTOBIANCHI
13, Bd Exelmans 16e
OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE
• 524-50-30 •

TOYOTA LAND-CRUISER Tout TERRAIN
Dies. 12 CV 76 10.000 km
Tél. (35) 77-84-14 après 19 h.

RENAULT 12, 1975
Etat neuf. Garantie. Crédit.
Téléph. : 254-11-33

DATSUN 120 Y
4 portes. Voiture démonstration 1976. Garantie 1 an. Crédit.
Prix intéressant.
Téléphone : 254-43-82

MERCEDES-BENZ
LAOS PARIS
96, av de Suffren 567.79.20

504 T.I. Cuir. 1973. Bon état. Garantie. Crédit. Tél. 254-11-33.

FORD ESCORT G.X.L.
2 portes, 1975. Toit vinyl. 1re main. Garantie. Crédit.
Téléphone : 254-43-82

ROVER 3.500 S. Bonne mécanique. Blanche. 1972. — MEHARI 2 + 2, orange, 76. Koselick, 61000 Alençon - Téléph. 16-34-26-40-67.

PEUGEOT, voit. de direction, 1977, 504 injection, cuir, glaces teintées. Baguettes de caisse. Roues sport. Radio-stéréo ; lecteur cassette. 5.000 km. Tarif : — 3.000 F. T 208-17-60, apr. 20 h.

FIAT-LANCIA
Neuves Disponibles
Occasions Toutes Marques
LAOS 96, Av de Suffren 783.53.70

emplois régionaux

CHAMBRE RÉGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Située à 120 kilomètres de Paris, recherche

UN ASSISTANT TECHNIQUE A L'INDUSTRIE
Réf. 2.057

Chargé de l'Assistance Générale aux P.M.I sur les plans gestion et technique

Le candidat aura une formation d'Ingénieur complétée par des études de gestion, et de marketing, et une expérience de 5 ans dans l'Industrie.

Adr. lettre manuscrite, C.V. détaillé avec prétent. et photo à B.P. 15 - 71240 SENNECEY-LE-GRAND

CABINET R. & A. OPPERT
Conseil en recrutement de personnel

7, rue du Docteur-Privey — 71700 TOURNUS
2, rue Thimonnier — 75009 PARIS.

RENNES - ILLE-ET-VILAINE

Important Bureau Études Bâtiment

Important Bureau Etudes Bâtiment travaillant en étroite relation avec le milieu rural recherche

INGÉNIEUR

Ce poste en création conviendrait à un Ingénieur TP/AM ou similaire.
Agé de 35 ans mini., spécialisé dans les domaines BA VRD et soucieux d'orienter sa carrière vers une fonction dynamisante. Il assurera la responsabilité technique et la direction de l'ensemble des travaux. Salaire annuel possible 91.000 F.
Adresser lettre manuscrite + C.V. à :
UNICOM, sous no 440 - B.P 614,
35007 RENNES Cedex, qui transmettra.

l'agenda du Monde

Artisans

ARTISAN PLOMBIER. Disp. ts travx dépan express. 343-76-90.

Arts

Roméo et Juliette « Berrocal », portrait J. G. DOMERGUE, à vendre. S'adresser M. JARD, 55, rue de l'Assomption, 75016 Paris. — Tél. : 224-47-27.

Art. peintre reçoit ds son atelier amateurs d'art non figur. dessin, peint., grav. Téléph : 583-65-13.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole Paris-4e. Téléphone : 033-00-83.

Cours

DACTYLOGRAPHIE - STENO Méthode accélérée. 757-86-86.

Mathématicien donne conseils ou enseignement, tous niv. 325-32-42.

Dépannage télé

DÉPANNAGE TÉLÉ
293-56-58
même dimanche et fêtes.

Fourrures

FOURRURES OCCASION DEPOT-VENTE
exclusivement de fourrures gd choix vêtements parf. état. 91, rue du Théâtre, Paris-15e. Téléphone : 575-10-77.

Expert

BOUTEMY ET DECHAUT
Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie, 9, rue Saint-Florentin, Paris-8e. Téléphone : 260-34-80.

Garde d'enfants

Prendrais enfant en pension. Pav. avec jardin, 45 km Paris, A-6, Nle 7. Téléph. 065-65-54.

Institut de beauté

Affinement de la silhouette, solarium, soins du visage. TEL : 766-43-43.

Menuiserie

MENUISERIE
Sanitaire, travail soigné et rapide T. : 606-97-73.

Philatélie

ACHAT TIMBRES-POSTE collections lots feuilles archives, aux prix les plus élevés du marché, paiement comptant Tél. : ELY 39-87.

Moquettes

Société spécialisée propose :
CONTRAT MOQUETTE
à partir de 2.000 F d'achat : vente moquettes gdes marques.
POSE INCLUSE.
(facturation fourniture)
moquettes depuis 40 F le m2.
Devis gratuits.
Renseignements : 965-0150. 979-10-97. 979-18-57.

30 à 70 % sur stock, 10.000 m2, moquette toutes qualités. Tél. : 757-19-19.

Rencontres

Si vous voulez agrandir le cercle de vos relations participez aux réunions amicales que nous organisons dans discothèque parisienne Neuilly - Tél. : 747-13-67.

Ne rêvons plus d'amis avec qui partager nos joies, nos goûts quels qu'ils soient : artistique, sportif, touristiq. Vs les trouverez grâce à « Goûts communs », COLETTE LESURE, PARIS-7e. TEL : 548-95-16.

Ds un cadre exotique, organisons cocktails rencontres chaque dim. Rens. : 325-92-55, 11 h. à 19 h.

Tapis

TAPIS D'ORIENT
remise 30 % sur 50 tapis.
Ouvert le dimanche.
168 bis, rue Cardinet : 627-58-81.

Vacances-Tourisme-Loisirs

VAR-TAMARIS. Appt 4 Pièces, gd standg, dans parc, sur mer. JUIN - JUILLET. Tél. 043-73-15.

Hôtes payants reçus ds château Empire aux env. Aix-en-Prov. Très b. cadre, parc 6 ha, grand calme, séj. conv. part. aux pers. ayt bes. de dét. ds une atmosph. de culture et de gentillesse. Ecr. Château-Bas, 13120 MIMET

DANEMARK 1977
à louer bord de mer : villas tt cft av. jdin pr vac. famil. Ecr. Touristbureau Asserbo, DK-3300 Frederiksværk.

Yachting

GRÈCE - TURQUIE A LA VOILE

prenons 3/4 personnes à bord de notre KETCH pour CROISIERES SAUVAGES ILES EGEE
initiation, perfectionnement, farniente.
Tél. : 255-44-90 (le matin) ou écrire : DELANTY 2, rue Tholozé, 75018 PARIS.

---

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, etc.) ainsi que instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.) Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, postes 396 et 364.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

ETOILE. IMM. NF. LIV. 3 ch., cuis., bs, TEL., BOX, BALC.-TERRASS. 850.000 F. 754-17-01.

Philippe-Auguste. Hall d'entrée, vaste séj., salon, 3 chb., cuis., 2 wc, salle bains + s. d'eau, dressing, ch., 520.000. 346-63-85.

Appartement 91 m², 4 p., salle de bs, s. d'eau, chb. de service. Samedi 19, de 14 heures à 17 heures, 15, rue Victor-Massé.

11e. 13, rue SAINT-BERNARD. Je vends au 5 étg. sur rue appt 2 p. pr., calme, soleil. Prix : 85.000 F à débattre. Sur place 15 h.-18 h. Samedi 19 février.

AVENUE VICTOR-HUGO 75016, près de l'avenue Henri-Martin. Magnifique appart. de 200 m² entièrement remis à neuf, 5e étage exposition sud + chambre serv. + gar. s/sol, dans imm. tr. gd luxe. Possible profess. libérale. Echelonnement de paiement. 2.100.000. — S. P. G., 18, rue d'Anjou, PARIS. Tél. 265-85-49.

Ph.-Auguste. Exc. Part. vd 2-3 p. 70 m², 11e étg., résid. stdg, cuis. équipée, 350.000 F. Visite sur rendez-vous - 073-33-43, p. 353.

RUE LAURISTON - Atelier d'artiste en duplex, 120 m², 5,70 m. sous plafond, soleil, parking. 680.000 F. - 567-92-03.

16e Résidentiel. 131, boulevard Murat, pierre de taille. Beau studio + balcon, entrée, vraie cuisine, bains, wc, état neuf, 5e étage, plein sud. Sacrifié 100.000 F. S/pl., de 13 h. à 15 h., samedi, dimanche, lundi.

St-Mandé-Tourelle. Près métro, 33, av. Quihou, bel imm. Vrai 2 pièces s/rue et cour 45 m². Prix 125.000 F. Prévoir travaux. S/pl., 4e étg., 16-18 h., samedi, dimanche, lundi - 520-13-57.

MAIRIE 17e. B. imm., asc., vide-ordures, interphone. 2-3 p. à rénover ou rénovés. Pour investir ou se loger. GROUPE VRIDAUD. 261-52-25. Ouvert le samedi.

8e LIEGE P. à P. EXCLUSIV. 6 pces - Gd standing. Refait neuf. POSSIBIL. PROFES. LIBERALE. - 41, rue de Liège, 4e étage. - Tous les jours.

CHERCHE-MIDI. P. vd 2 p. + terrasse + parking. Imm. 1974. Impeccable. Tél. : 544-64-68, ou bureau : 260-60-00, p. 11-94.

Près LUXEMBOURG. P. à P. vend appt duplex 130 m², avec atelier d'artiste, ch. bonne et terrasse, vue imprenable. Tél. : 033-01-01, matin et heures repas.

CARREFOUR GOBELINS. Part. vd beau 2 p., ref. neuf, tout cft, tél., cave - 336-25-77.

GUYNEMER - LUXEMBOURG 150 m², 5-6 pièces. ODE. 95-10. SUR JARDINS.

CORVISART-TOLBIAC. Très bel imm. P. de T. 1966, grand living double + terrasse. Samedi-dimanche, 11 h. à 17 h., 51, rue du Moulin-des-Prés.

5e rue DOMAT - Libre R.-de-ch.+cave amén. XIIIe, jard., tél., total 90 m2. 420.000 F. Tél. : 707-26-56

Région parisienne

Vincennes R.E.R. B. appt 3 p., 1er étg., cft, ensoleillé, placards, poss. box. T. 886-33-95, le soir.

VERSAILLES R.G. Coquet 2 p., meublé, décoré. 1er étage, tout cft. URGENT. 149.500. 460-14-53.

BOUGIVAL. Appart. gd standg. dern. étg., séj., 2 chbres, 90 m² habit. terras. 130 m², balc. 20 m², box, parkg, cave, piscine. Prix 630.000 - F. J.M.B., 970-79-79.

Près Bois Vincennes et R.E.R., beau séj., salon, entr., 2 chbr., cuis., wc, s. de bains, balcons, ch., parkg. 318.000 F. 344-71-97.

LE VESINET. Résidentiel, 120 m² 4 pièces, tout confort, garage. Affaire impeccable. Prix 555.000. S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch, à Chatou - 976-30-02.

Mairie d'Ivry. Imm. de caract., vide-ordures, interphone, jardins aménagés, studios, duplex à rénover ou rénovés. Pour investir ou se loger avec 30.000 comptant. GROUPE VRIDAUD. 261-52-25. Ouvert de samedi.

NEUILLY. Propriét. vd, ds bel imm. P. de T. en rénov., asc., plusieurs 3 p., cuis., wc, débarr. Tél. : 757-70-55.

LES HOUCHES CHAMONIX
dans un décor exceptionnel face à la chaine du Mont-Blanc au pied des pistes
LES RÉSIDENCES DU PRARION
Encore quelques appartements. *Livraison immédiate.*
S.C.I. Résidences du Prarion, 74310 LES HOUCHES - Tél. (50) 54-45-67 et 54-41-17.

ANVERS APPARTEMENT NEUF 4 PIECES 97 M2 498.000 F. RENSEIGNEMENTS : 526-51-36.

INVESTISSEURS Rentabilité très élevée. Indexation du capital investi. **STUDIOS, 2-3 P. DUPLEX** rénovés ou à rénover dans PARIS. 12 PROGRAMMES. Location et gestion assurées. **GROUPE VRIDAUD** 15, rue de la Paix, 75002 PARIS. Tél. : 261-52-25 +

BUTTES-CHAUMONT 130 m2 sur parc, soleil, cft de classe. 690.000 F. - 924-36-56.

11e - PHILIPPE-AUGUSTE 5-7, impasse Lamier. Petit imm. pierre de taille, tout électrique : studio, 2 et 3 pièces, livrable print. 77, à partir de 4.200 F/m. Prix ferme et définitif. Visite de l'appartement témoin le vendr., samedi, dim., lundi, de 14 à 19 h. S.C.I. LAMIER : 346-71-08

Paris Rive gauche

32 bis, rue des LYONNAIS dans petit imm. rénové, charm. stud. tt équipé, à part. 122.000 F. Sur place samedi 13 h. à 17 h. Cabinet LURIA : 524-39-77.

Près LUXEMBOURG beau 3 p. 70 m2, balcon, cft, bel immeuble p. de taille. Vendredi/samedi, 13/16 h., 7, RUE TOULLIER.

IDEAL INVESTISSEURS ou ACHETEURS AVISES ds b. imm. p. de t. appts tt cft occupés de studio au 7 pièces, tous quartiers de Paris prix exceptionnels vu urgence. TEL. : 225-18-30.

MOUFFETARD CONTRESCARPE. Propriét. vend dans petit imm. caractère, complètement rénové, chbres, studios, 2 p., triplex, entièrement équipés, poutres apparentes. - S/pl. lundi-samedi, 16, rue du Pot-de-Fer, 14 h. 30-18 h. 30 et sur r.-vs 883-82-64.

Boissonnade. Magnif. 90 m², liv. +2 ch., balc., ds lux. imm. récent. Soleil, calme. DAN. 63-98.

Place d'Italie. Immeub. 8 ans, 7e étage, 2 p., entrée, cuisine, wc, à rénover ou rénové. Pour investir ou se loger avec 40.000 comptant. GROUPE VRIDAUD. 261-52-25, ouvert le samedi.

7e DUPLEX 250 m² (r.-de-ch. + 1er ét.) + fabuleuse terrasse 200 m². Travaux. — DAN. 63-98.

MONTPARNASSE Rue Delambre. Près carrefour Montparnasse-Raspail. Apparts de 4 pièces - 110 m2. Grand standing, cuisine entièrement équipée, chauffage électrique intégré, moquette. Tissu mural. Parking sous-sol. Livrables immédiatement. Tél. M. François JAULGEY, Société CIME 422-05-68. Tous les après-midis, sauf mardi et mercredi.

P. à P. vd 80 m² imm gd stdg, box, cave, 220.000+100.000 fonc. 2 min. gare Melun. 437-49-51.

C. P. H. JOUY-EN-JOSAS. Ds résidence standing, très beau 3 P., 78 M2, 297.000 F.
VELIZY - Beau 3 P., 65 M2, cft, 232.000 F dont 90.000 F C.F.
VELIZY - Beau 5 P., 105 M2, confort, 400.000 F.
AGENCE IMMOBILIERE CENTRE CCIAL VELIZY 2. **TÉL. : 946-78-78**

NEUILLY-SUR-SEINE Propriétaire vd direct. 2 p. et studios, le confort du neuf au prix de l'ancien. Tél. 293-66-66 pour rendez-vous (le matin). S/place samedi 19 : 4, rue Boutard

LA GARENNE - CENTRE Beau 3 pièces, cuisine, w.-c., salle d'eau, 65 m2. Prix 171.000. Très bon état, soleil. Téléph. : 242-22-93 782-37-50

MAISONS-LAFFITTE Appt 3 p., nf, rez-de-jard. 78 m2 + terrasse, imm. p. de t., chff. central individ., asc. 375.000 F. Sur place samedi 19, dimanche 20, 11 h à 18 h : 16, rue du Haut-des-Petits-Bois.

BOULOGNE rue Neuve St-Germain. 5 PIECES, 90 M2, 4e ét., CFT. Moquette. TEL. SOLEIL. Calme 420.000 F - 874-70-47

PARLY 2 2/3 pièces + jardin. Soleil. Impecc. Prix 286.000 F. Tél. 460-31-22.

JUVISY Gare - Standing. Vue sur Seine. Pptaire vd appt, séj. + chbre, gde cuis., bains, loggia, cave. Téléphonez : 921-58-04.

VERSAILLES, quartier Saint-Louis - Imm. XVIIIe. Beau 115 m2, chauff. individuel. Prix 420.000 F. Tél. 973-25-83.

NEUILLY Mo PONT NEUILLY. STUDIO DE QUALITE loggia 8 m2, soleil, tél., calme. 331-89-46

NEUILLY-SUR-SEINE BEL IMMEUBLE 3e étage. ASC. **5 PIECES** cuisine équipée, bains, chauff. TEL. Moquette + chambre service. REFAIT NEUF. **PRIX 695.000 F** Samedi, lundi, de 14 h à 18 h : **28** RUE MONTROSIER ou Tél 722-96-05

Province

A Menton, votre appartement de 3 pièces avec vue mer dans un parc aux arbres centenaires. Prix : 220.000 F, livraison été 1977 et des 2 pièces et 4 pièces. GICA : 16, bd de la République 06400 CANNES.

ISOLA 2000. Studio meublé, équipé 112.500 F. Téléph. : 387-55-09, poste 307.

appartements occupés

RECHERCHONS appts occupés loi 1948, ttes surfaces, Paris. Propriétaires et marchands de biens (queue d'immeubles) sollicités — Téléphone : 225-18-30.

appartem. achat

Le Centre Immobilier du 6e paie compt. 2-3 p. rive gauche. Tél. : 325-10-74, poste 25.

Rech. PARIS-15e, 7e arrdts, pr bons clients, appts ttes surfaces et immeubles. Paiement compt. Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e). T. 566-00-75.

locations non meublées Demande

Paris

Cherche location vide : 2 p. cuisine, confort à rénover si possible. M. CHATTEAU, 72, r. J.-P. Timbaud, Paris-11e.

Région parisienne

Pour Société Européenne ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. T. 283-57-02.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES, 18, r. La Michodière. Mo Opéra. Seuls frais 300 F. — 742-78-93.

Boutiques

Porte Saint-Cloud. 3 MAGASINS en bloc, surface totale 95 m² et 2 ss-sol 26 + 22 m², fac. 16 m., bail 3, 6, 9, loyer tot. 2.500 env., 3 lignes tél., prêt à porter ou autres comm., conv. pr banque ou activité analogue. — Téléph. 288-17-43 ou 970-26-58, apr. 20 h.

bureaux

16e Standing - Bureaux 60 m2, 4 lignes tél. 2.400 F mensuel - 605-13-30

VILLE NOUVELLE DE CRÉTEIL 100 m du métro. reste à louer 80 m2 environ de BUREAUX NEUFS 360 F le m par an. 2 parkings, 2 lignes P.T.T. Pour tous renseignements TEL. : 602-09-02.

8e SAINT-AUGUSTIN. Ds imm. gd standing **A LOUER BUREAUX** dont 800 M2 sur UN SEUL NIVEAU **293-62-52**

BD POISSONNIERE 130 m2, 4 lignes téléph. Locat. direct. : 523-24-38, sauf samedi.

A louer (91) MASSY, burx 85 m2 pr prof. libéral. 2 lignes téléph. Loyer 1.400 F/mois T.C.C. 920-53-90 (bur.) ou 930-03-77 (soir)

7e - 400 m2 burx, 800 m2 stockage. Poss. diviser. DAN. 63-98.

locations non meublées Offre

Paris

A louer près BUT.-CHAUMONT appt 3 p., cuis., s. de bns, w.-c., 1.450 F T.T.C., sans agence. Téléph. : Josianne 236-33-67.

VILLAGE SUISSE gd standing jamais habité, s/jdin, très gd 2 pièces. S/pl. samedi 14-18 h. 54, avenue de La Motte-Picquet.

A louer dans bel immeuble 7 p. pp, tél., habit. et profess. rue calme, soleil, remise en état en cours. Quartier Europe, 4.200 p. mois + ch. 227-84-09, h. rep.

Région parisienne

Rueil-Malmaison, site privilégié, calme, plein sud, gd 5 p. 121 m2 neuf, jdin, garage, 2.970 F TTC. Tél. : 967-77-02 mercredi, jeudi 15-4-420-99-20, poste 362 vendredi, samedi.

Loue 3.000 F m. Châtillon s/Bois (92) pav. tt cft+loc. ccial 20 m2 idéal prof. lib. Agce boutique, 3 ch., bur., séj., c. éq., s. bns, wc, jdin, ch. c. m. T., part. ét. Ecr. no 8.445, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Saint-Rémy-lès-Chevreuse 3' Mo VILLA récente 6 p. tt cft 2 bains, garage, jardin 500 m2. Prix : 2.300 F. Tél. : 350-33-31.

BANLIEUE SUD PRES DE ÉVRY - CORBEIL RESTE A LOUER dans résidence grand standing — STUDETTES d. 600 F + ch. — 4 PIECES d. 1 000 F + ch. TERRASSES DU COUDRAY (91) MONTCEAUX. Tél. 498-52-79 - 496-18-81.

C. P. H. BORD VALLEE DE CHEVREUSE. LUXUEUSES MAISONS INDIVIDUELLES SUR TERRAIN PRIVATIF. Dans résidence avec piscine, tennis, golf, commerces.

4 P.,	78 m2,	1.700 F +	78 F ch.
5 P.,	82 m2,	1.900 F +	80 F ch.
4 P.,	109 m2,	2.300 F +	100 F ch.
5 P.,	128 m2,	2.800 F +	110 F ch.
5 P.,	158 m2,	3.400 F +	120 F ch.
6 P.,	166 m2,	3.500 F +	120 F ch.
7 P.,	139 m2,	3.200 F +	120 F ch.
8 P.,	187 m2,	3.300 F +	150 F ch.

AGENCE IMMOBILIERE CENTRE CCIAL VELIZY 2. **TÉL. : 946-78-78**

ORSAY 20' DENFERT - Dans parc privé, neuf, tout confort, tél., parking, 4 PIÈCES, 84 m2, 1.400 F + charges. Visite sur place samedi 12 h à 17 h : 99, rue de PARIS - ALM. 13-72.

Province

Appt grand luxe NICE-CIMIEZ 3 p. 95 m2 gd living, 2 ch. à coucher, 2 bains, tél., terrasse 20 m2 sur parc méditerranéen, cave, parking, cuis. aménagée, office. Prix : 3.000 F par mois. Tél. : (93) 87-27-34.

27 IVRY-LA-BATAILLE BUNGALOWS grand confort à louer à l'année. J.-C. Linget. T. : (16-32) 36-44-50.

locations meublées demandes

L'INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL (INA) recherche POUR SES STAGIAIRES d'Afrique noire et du Maghreb. Boursiers des ministères français **CHAMBRES, STUDIOS ET 2 PIÈCES** A PARIS et BANLIEUE EST. Vincennes, Nogent-sur-Marne, Le Perreux, Bry-sur-Marne. Avec possibilité de cuisine. Ecrire ou tél. I.N.A., voie des Pilotes. 94360 Bry-sur-Marne, tél 875-83-79.

Paris

URGENT. Ch. stud. cuis. éq., 1 ou 2 mois. Agence s'abstenir. TEL. : 261-79-53.

J.H. cuisinier ch. chbre meublée loyer 400 à 500 F. Pr. rue de la Pompe. Tél. h. burx : 8 h. à 16 h. 260-33-00, poste 2400. Mme HUVIER le soir à partir de 18 h. 30 : 937-92-08.

POUR 1 MOIS Partic. recherche à louer studio à Paris (urgent). Tél. 374-48-57 après 19 heures.

INTERNATIONAL HOUSE ch. APPARTEMENTS ET VILLAS POUR CADRES ETRANGERS OU DIPLOMATES. GARANTIE PAR SOCIETE OU BANQUE. DUREE 1 à 3 ANS. T. 551-22-66.

maisons de repos

CHATEAU DE CHAILLE 79500 MELLE. MAISON RETRAITE 3e, 4e âge, reçoit invalides, grabataires, soins, régimes. Infirmières D.E. Service de nuit.

pensions

Recom. HOTEL pens., 1/2 pens., gd conf., calme, jardin, quart. résid. 149, bd Malesherbes (17e).

hôtels-partic.

URGENT CAUSE FATIGUE 60 KM OUEST **HOTEL DE LUXE NEUF** GROS C.A. EN EXPANSION CONTINUE. 30 chambres, salons, séminaires, piscine, tennis, parc. Murs et fonds ou fonds seul. Ecrire : **S.A.C.M.** B.P. no 7 - 78440 Breuil-en-Vexin.

Vends 30 min. 42 - ST-ETIENNE HOTEL PARTICULIER neuf, piscine en rez-de-ch., gd stand., dans parc 9.000 m², tennis. Prix élevé justif., photos et descript. sur dem. S'adres. Y. VIGNON, 42, rue de la République, 42400 SAINT-CHAMOND.

villégiatures

EN ROUSSILLON, à Port-Barcarès, mer, soleil, loisirs, louez à la semaine votre appartement neuf tout équipé. Documentation gratuite : Port-Barcarès Vacances, 66420 PORT-BARCARES.

constructions neuves

A NICE LE GRAND LARGE 185, avenue de Pessicart. VOTRE RÉSIDENCE DE TRÈS GRAND STANDING très belle vue - proximité centre ville. PRIX MOYEN DE SOUSCRIPTION **3500 F le m²** Ferme et non révisable. Documentation : SEGUIM 80, bd de Cessole 06100 Nice/Tél. (93) 84.36.97

PARIS (XIe) - IMMEUBLES STANDING
68-70, bd Richard-Lenoir sur bd et jardins
« LES JARDINS DE VOLTAIRE »
74 appartements, du Studio au 4 Pièces. Visite appartement-témoin.
51-55, bd Richard-Lenoir sur bd, rue et jardins
« RÉSIDENCE RICHARD-LENOIR »
80 appartements, du Studio au 5 Pièces + balcons + terrasses. Locaux commerciaux.
16-18, rue de la Folie-Méricourt, sur rue et jardins
« RÉSIDENCE AMBROISE »
97 appartements, du Studio au 5 Pièces + balcons + terrasses. Locaux commerciaux.
PRIX FERMES
25-27, boulevard Richard-Lenoir.
S.A. AZED Tél. : 355-35-34 +

GARCHES (92) 29-33, rue Henri-Regnault. 3 petits immeubles P. de T. de 2 étages avec ascenseur. LIVRAISON IMMEDIATE. Reste 2 et 3 pièces. PRIX FERME ET DEFINITIF. Sur place tous les jours de 11 h. à 19 h. sauf mardi ou GECOM 747-59-50. 171, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

SAINT-MANDÉ (94) 20-22, rue Jeanne-d'Arc. Immeuble 6 étages Pierre de T. confort tout électrique. STUDIO AU 5 PIECES balcons ou terrasses. PRIX FERME ET DEFINITIF. Sur place tous les jours de 11 h. à 18 h. sauf mardi ou GECOM 747-59-50. 171, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

XIIIe Studios et 2 pièces Habitables fin 1977.

XVIIIe Studios, 2, 3 et 4 pièces Habitables 2e trimestre 1977.

IMMOBILIER FRIEDLAND, 41, av. de Friedland. 225-93-69.

Près VERSAILLES - BUC, dans parc 4.000 m², rue Louis-Blériot, imm. de 20 appts. Visites sam. et dimanche. Promoteur BERNARD, 17, r. Godot-de-Mauroy, 75009 PARIS. — 742-99-09.

fonds de commerce

CHAMBRE-DES-DEPUTES FONDS & MURS tous commerces. COIFFEUR depuis 1763. Façade 8 m - 100 m2 sur 2 niveaux + cave + grenier. 800.000 F. - Tél. après 19 h. 551-43-15.

PARIS (3e) PART. URGENT vend SALON **COIFF MIXTE** Cat. A. 85 m2. Emplac. exceptionn. S/bd. ETAT NEUF. Px 350.000 F. à débattre. Tél. après 20 heures : 200-61-53.

MARSEILLE PORT JOLIETTE. PARTICULIER VEND **HOTEL TOURISME**. Affaire familiale, jamais vendue. EXCEPTIONN. C.A. N.N. 34 chbres, bur., récept., salon, cafétéria, terrasse. Ecrire : Pharmacie VIDAL, 109, av. des Chartreux, 13004 Marseille. — T. : (91) 62-08-00.

Bretagne. 56-MUZILLAC. A vendre raison santé BAR situé proximité mer. Face parking. - Affaire intéressante. Tél : 16-97-26-65-07 ou 26-65-52.

Pour vendre votre commerce : tél. 522-22-00, 834-09-24.

A VENDRE BIJOUTERIE-HORLOGERIE plein centre de Genève. Conditions intéressantes. Ecr. à no 566.579 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. Paris-2.

locaux commerciaux

PL COMMERCE - Bâtiment unique 300 m2 s/2 niveaux sans pas-porte. Loyer 8.000 F/mois + ch. 3 lignes tél. Petit jardin. LIBRE de suite. Tél. au 577-96-65 ou soir 588-75-61.

PARC MONCEAU Très beaux bureaux, 98, boulevard Malesherbes, Paris (17e), 400 m2 + 2 caves + 3 ch. serv. **EN LOCATION** TELEPHONE : 756-97-32.

immeubles

LEVALLOIS-PERRET. Propr. vend petit imm. de rapp. 412 m², dont 100 m² libres, 2 baux commerc., 1 bail habit. Tél. : 757-70-36.

villas

PLESSIS-ROBINSON 5 km PARIS. Très belle maison neuve, 6 p., séj. 43 m2, 240 m2 utiles, jardin. Vue. Px 750.000. Vis. s/pl. 46, r. du Progrès, sam-dim. 15-18 h. 30.

LA CELLE-SAINT-CLOUD BOUGIVAL, 8' GARE. 170 m2. Séj., 4 chbres, bureau, 2 bains, ss-sol aménag. Garage. 1.000 m2. — Tél. : 973-25-83.

DEAUVILLE Villa standing. Sur 850 m2 de jardin, gd séj. avec cheminée, 5 ch., 2 s. bains, cuis. équipée, nbx placards., tél. Garage 2 voitures. Grd confort. Tél. : (31) 88-58-58

Prof. vend part. villa 6 pièces, ss-sol aménagé, jardin 519 m² clôturé. Bien situé. Parfait état. Tél. 23 MONTAYRAL (47).

VAUCRESSON. Plateau. Maison 1930, 200 m² habit., séj., s. à mang., cuis., 4 chbr., 2 chbr. serv., 2 s. bains, 1 dche, calme. Terrain 1.400 m². Prix 1.050.000. J.M.B., 970-79-79.

SAINT-CLOUD. Maison maîtres, décor. et aménagements raffinés. Superbe récept., 300 m² habitab. Terr. 1.500 m² Compt. 1.400.000 + 3.650 F viager mensuel sur 1 tête 74 ans. J.M.B., 970-79-79.

ST-NOM-LA-BRETECHE. Mais. récente, style fermette, 190 m² habitab., cuisine équipée, bur., séj. en L 40 m², 4 chb., 2 salles bains, garage 2 voitures. Terrain de 2.600 m². Px 997.000 F. J.M.B., 970-79-79.

Maison provençale. 5 p. + bs, cour-jardin, gar., gren., 150.000. Tél. 325-02-43, après 19 heures.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE. A la limite de la forêt, sous de vastes horizons, l'aisance avec 200 m² habitables de plain-pied, jard. 2.500 m². Aff. exceptionn. Prix 750.000. RHODES, 958-19-28.

LE VESINET - Résidentiel, villa, belle récept., 4 chbres, beau jard. S.A. H. LE CLAIR, 65, av. Foch, Chatou. 976-30-02.

AFFAIRE RARE... **NOGENT-SUR-MARNE** CENTRE - Calme - Tout à prox. BELLE MAISON BOURGEOISE Sur sous-sol total. Hall, séjour double, bur., cuis., w.-c. AU-DESSUS 3 chbres, salle jeux. Lingerie - Salle de bains. TERRASSE - Jardin et garage en annexe. - Prix total 560.000 F. Crédit 80 %. H. bur. 883-95-50.

LE VÉSINET - CALME CHARMANTE VILLA - Parfait état. Réception, 4 chbres, bains + ch. serv. JARDIN 350 m2. PRIX : 520.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-85-90

GARCHES 6 P., 2 bains, chauff. central. Parfait état. Garage. JARDIN 1.000 m2. Visite vendredi, samedi, 13/17 h., 20, AVENUE FOCH.

VAUCRESSON (78) Belle villa moderne, 800 m2 jdin, 7 pièces, 2 s. de bns, gar. 2 voit. Tél. Tout confort. — 370-04-64.

A 5' Gare de **CHANTILLY** 25' de PARIS-NORD **LE HARAS AU BOIS 19 VILLAS** INDIVIDUELLES, gd standing, dans PARC BOISE CLOS DE MURS. Construction traditionnelle avec ou sans sous-sol, terrain de 1.000 à 1.800 m2 clôturé. PRIX FERME, à partir de 560.000 F clés en main. Renseignements : **DEVIO** place de la Gare CHANTILLY. Tél. (15) 4-457-12-02, ou s/place : C.D. 909, route de Gouvieux. Samedi et dimanche, 14 à 18 h.

pavillons

FONTENAY-AUX-ROSES. Calme ts serv., 3 + 1 ch., sal. de bns, gde cuis., gd séj., 2 gds balc., gar., ch. centr. gaz, sur 353 m². Px 445.000 F, impecc. LELONG, chemin des XV, 63500 ISSOIRE.

MONTMORENCY. Ppriétaire vd gd pav. meulière, 10 pces princip., sal. de bains, sal. d'eau, cabin. toil., lingerie, 3 w.-c., sous-sol total, chbre de service, garage. Excellent état. Jard. 580.000 F. Sam., dim., lun., 11 à 18 h., 7, r. des Cornouillers.

91 STE-GENEVIEVE-DES-BOIS SUR 600 m2 TERRAIN **PAVILL. en L** couvert en petites TUILES AVEC SOUS-SOL COMPLET. Rez-de-ch. : grand salon, séjour, 1 chbre, bains, w.-c. A l'étage : 3 chbres, bains, wc. LIVRAISON : MARS 77. PRIX : 670.000 F. 102, rue de la Paix, Sainte-Geneviève-des-Bois. TEL. POUR RENDEZ-VOUS : 533-69-40 - 533-68-99 du lundi au vend. 14 h à 18 h 30

EXCEPTIONNEL. St-Maur, près mairie, écoles, 8' R.E.R., 54 bis, av. Gambetta, solide pavill. meulière sur sous-sol, living dble, cuis., 4 chbres, bains, ch. centr. Jardin. Garage. Prix 420.000 F av. 90.000 F cpt. Visite : sam., dimanche, 10/18 h.

ELANCOURT - Entrée, séj. triple, cuis. entièrem. équip., coin repas, arrière-cuis., 4 ch., 2 s. de bns, 3 wc, gar., tél., terrain 650 m2 clos. Prix 340.000 F + 210.000 F P.I.C. - Tél. 050-45-81.

maisons individuelles

C. P. H. BORD VALLEE DE CHEVREUSE. LUXUEUSES MAISONS INDIVIDUELLES SUR TERRAIN PRIVATIF dans résidence avec piscine, tennis, golf, commerces.

5 PCES, 120 m2 habitables, mezzanine, séjour 3 chbres, 2 s. de bains. 500 000 F.

7 PCES, 139 m2 habitables, séjour, bureau, s. à manger, 4 chbres, 2 s. bains. 510 000 F.

Maison de prestige sur golf, 9 PCES, 236 m2 habitables, séjour, bureau, s. à manger, breakfastroom, 5 chbres., 2 s. bains, salle d'eau. 863 000 F.

AGENCE IMMOBILIERE CENTRE CCIAL VELIZY 2. **TÉL. : 946-78-78**

CHANTILLY GOUVIEUX. Maison neuve, gde salle de séj. av. cheminée, cuis. équip., gar., 3 ch., salle de bains, état neuf. Px 320.000 F. Tél. (4) 457-30-98.

domaines

PLEIN CŒUR DE LA SOLOGNE, très belle propriété de chasse, 225 hectares, dont 35 hectar. d'étangs aménagés, possibilité de financement. 050-45-81.

MORBIHAN ILE AUX MOINES recherche maison pays. jardin ACHAT ou VIAGER. Ecr. no T 98.389 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

ARDENNES 54 HECTARES PRES ET CULTURE. Libre en 85 - 15.000 F l'hectare. **TÉL. : 961-14-24**

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

propriétés

Charente : logis, parfait état, ac 60 ha, 1.600.000 F. Petit château, 10 P., à restaur., bord riv., ac 1 ha 30, 350.000 F. Mais. bourgeoise 19e s., part. état, confort, 8 P., jardin, 450.000 F. Dordogne : mais. bourg., pigeonnier, ac 4.700 m2, 300.000 F. Provence : mas, parf. état, dont 3 appartem., ac 4 ha, piscine 1.500.000 F. - Agence DUBOIS, 16320 Garde-le-Pontaroux, Tél. : (45) 20-90-88.

Massif Maures, pr. Saint-Tropez vends : soit totalité, magnifique propriété forestière, 200 ha env. dont quinzaine cultivés et irrigables, 2 maisons + bergerie ; soit seulem. 135 ha envir. bois dont dizaine transformables terrain agricole constructible, zone U.D.Q.S. Côte de Provence. Ecr. no T 098.451 M, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Vds propriété, 2 bâtiments style tourangeau, tt cft, vue merveill. sur Val-de-Loire, 9 km. Tours : 550.000 F. Téléphone : 50-30-06 ou 05-34-07 (16-47).

PROVENCE-LUBERON. Urgent, propriétaire vd tr. beau mas restauré, 10 P., 4 S. de B., chff. centr., près village. Prix : 750.000 F D. Amplas, Le Rocher. 84220 Goult. Tél. : (90) 72-23-46.

COURTENAY 7 km sortie A-6 - Corps ferme, séj., 2 chbres, cuis., gren. amén., grange, écurie + grange indép. S/2 ha. 150.000 F, avec 30.000. **AVIS** 2, rue Gal-Gaulle, Sens. Tél. : (16-86) 65-09-03.

DEAUVILLE 45 km. S/5.000 m2, belle maison bourgeoise, ent., vaste séj., s. à m., 4 ch., cuis., s. d'eau C.d.T., 2 w-c, ch. cal, gren., gar. 255.000. **AVIS** 58, rue Saint-Louis, (16-32) 39-28-16 EVREUX.

FORÊT LYONS Prox. Mais. camp. centre, verger 4.800 m2, séj., salon, cheminée, 4 ch., cuis., tt cft, tél., ch. cal, gren., cave, dépend., gar. Très calme. 319.000 F, avec 64.000 F. **AVIS** 8, fg Cappeville. - (16-32) 30-91-11 le 405 GISORS.

Vends 2 ha 60 terres et prés pr création **ETANG**. Tr. au calme. 160 km SUD PARIS. Région TOUCY - PX 55.000 F. Tél. : 16 (86) 74-94-91

AIX-EN-PROVENCE Périphérie Nord ville, vaste demeure provençale, caractère, grand confort, parfait état. Vue panoramique imprenable. Parc 2.500 m2, arbres centenaires. Piscine, garages. Tél. : (91) 23-32-37, H. REPAS.

TOURAINE Vallée de la Loire. Vue splendide, calme, verdure, très agréable. GENTILHOMMIERE 9 pièces, cft, impecc., loggia, gard., communs, 5 ha, rivière. CHATET - 37150 FRANCUEIL.

fermettes

BORD DE LOIR FERMETTE excell. construction et toiture, 3 vastes pièces, salle de bains, w.-c., grange attenante, sur 1.900 m² clos et planté. Prix incroyable 160.000 F, avec 36.000 F. AG. BONNEVAL (28). Tél. 15 (37) 98-25-52, même dim.

FORÊT ORLÉANS Proxim. Jolie fermette très bon état, séj., 2 ch., cuis., gren., remise, grange att. am. s/1.050 m² terrain, 130.000 F avec 26.000 F. **AVIS** 31, av. de la République, PITHIVIERS. 15 (38) 02-26-10 ou 887-43-40.

terrains

L'ÉTANG-LA-VILLE Terrains viabilisés. Lots 1.000 à 1.400 m2. 430 F le m2 vendus en toute propriété dans FORET DE MARLY. S/place : samedi, dimanche, de 10 h. à 17 h. - F.P.I., 976-07-06.

VAUX-SUR-SEINE, sur coteau, terrain 7.000 m2, très belle situation. Téléphone : 982-44-87.

Ds Gard, expos. coteau, terrains à vdre. Ensol. max., vue magn. sur Ventoux. Une mais. au vill. Ecr. no 363, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

VAUCRESSON Plateau - Terrain 1.050 m2, fac. 25 m. Calme. Exposition SUD. Prix : 550.000 F. J.M.B. 970-79-79

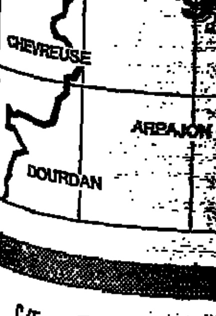
châteaux

ILLE-ET-VILAINE 50 km RENNES. Vends **TRES BEAU CHATEAU** XVe-XVIIIe SIECLE, ferme, dépend., CHAPELLE, s/15 ha. Très calme - Bordé rivière (pêche). - T. : (99) 08-10-61.

maisons de campagne

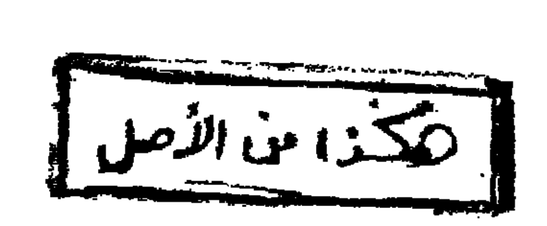
YONNE, 140 KM. PARIS. MAISON CAMPAGNE s/7.000 m² bois, état neuf, séj., cheminée, cuis., 3 ch., s. d'eau, ch. centr., garage, 250.000 F. — CABINET BOUVRET, 27, aven. Gambetta, JOIGNY. Téléph. (86) 62-19-44.

LUBERON SUD GRANDE BASTIDE en pierre, sur 8 ha. Vue panoramique exceptionnelle, 250 m² habitables. Logem. de gardien. John Cheetham, (91) 28-60-14.









AÉRONAUTIQUE

Trois parlementaires socialistes se voient refuser l'entrée de certaines usines

De notre correspondant

Pau. — Les trois élus socialistes de la commission d'enquête parlementaire sur l'industrie aéronautique ont tenu à se rendre *compte sur place*, mardi 15 et mercredi 16 *février*, de la situation dans le Sud-Ouest. Estimant que les simples auditions à Paris ne suffisent pas, MM. Jean-Pierre Cot (Savoie), Raymond Forni (Territoire de Belfort) et André Labarrère (Pyrénées-Atlantiques) ont voulu rencontrer à Toulouse, puis à Pau, les représentants des comités d'établissement. Ils souhaitaient également visiter les *usines intéressées*, tant la *Société nationale industrielle aérospatiale* (SNIAS) que la firme privée Turboméca. Mais l'entrée de ces *entreprises* leur a *été* refusée. Leur enquête dans la région a tout de même débouché sur la découverte de « *nombreuses anomalies* » qu'ils ont analysées ainsi :

« — *Le scandale de l'usine Messier, qui a bénéficié de fonds publics ;*

» — *Le scandale des brevets et licences de Turboméca, qui ont rapporté à M. Szydlowski, président-directeur général et directeur technique de Turboméca, 1 275 millions en 1975.* »

La conclusion des trois élus *socialistes* membres de la commission est formelle : « *Le gouvernement n'a pas établi une politique cohérente pour l'industrie aéronautique française* ». Le P.S. estime que la France doit conserver en matière aéronautique l'avantage *technologique* qu'elle a acquis. « *Concorde était déjà un bon choix*, a déclaré M. Raymond Forni. *Il faut maintenant une deuxième dimension pour l'industrie aéronautique française.* »

[La plupart des responsables patronaux de l'industrie aéronautique et *des représentants de l'administration* ont été convoqués à Paris par la commission d'enquête parlementaire. Certains des *dirigeants* d'entreprise qui se sont rendus à cette invitation ont ensuite regretté d'avoir dû s'expliquer *devant* une commission *d'enquête* très incomplète, puisqu'une large partie des députés membres n'étaient pas présents. Les responsables de ces entreprises nationales ou privées, sur le plan local, ont jugé qu'ils n'avaient pas à ouvrir les portes de leurs usines *sans* une autorisation *préalable de* l'autorité *de tutelle*. M. Roger Partrat, député réformateur de la Loire et président de la commission d'enquête parlementaire, a, du reste, précisé que les trois élus socialistes « n'étaient nullement mandatés, durant leur voyage dans le Sud-Ouest, pour agir au nom de la commission ».]

SCIENCES

LORS DE SON PREMIER VOL EN 1980

Le Spacelab permettra la réalisation de 77 expériences américaines, européennes et japonaises

Quelques semaines après l'*Agence spatiale européenne*, qui avait *adopté en janvier* la partie européenne de la charge utile du premier laboratoire orbital Spacelab, la NASA vient d'en faire connaître la partie américaine. On sait donc maintenant que *le* Spacelab permettra de *réaliser soixante-dix-sept* expériences *lors de son premier vol* dans l'espace, en 1980. Les domaines couverts sont les sciences de la vie, la physique de l'atmosphère, la physique solaire, la physique des plasmas, l'astronomie, l'environnement du Spacelab et les sciences des matériaux. *Le* Spacelab *emportera* aussi deux *instruments* d'étude d'observation de la Terre.

Il y a soixante et une expériences européennes, quinze américaines, et une japonaise. Malgré les apparences, la *répartition* est paritaire, la partie américaine et la *partie* européenne se partageant *équitablement* le *poids* (2 500 kilogrammes au total), l'énergie disponible, et le temps de travail des deux astronautes, un américain et un européen, qui travailleront dans le Spacelab.

Au total, deux cent vingt-deux expérimentateurs sont concernés ; ils ont jusqu'au milieu de l'année *1979* pour mettre au point leurs appareils en tenant compte des contraintes (*poids* et encombrement) qui leur sont imposées.

Quant aux *astronautes qui* feront *ces expériences*, leur sélection va commencer le mois prochain par un recensement des nombreuses candidatures. La sélection finale sera faite en 1978 ; deux équipages seront retenus, qui suivront un entraînement pendant deux ans, aux Etats-Unis et en *Europe*.

SPORTS

Sports équestres

MARCEL ROZIER PASSE PROFESSIONNEL

Premier cavalier français à renoncer à son statut d'amateur, Marcel Rozier, médaille d'or par équipe aux Jeux de Montréal, deux fois champion de France de saut d'obstacles, vient de passer professionnel en s'associant avec une firme de vêtements d'équitation. Il l'a *lui-même* annoncé, jeudi 17 février, au cours d'un cocktail de presse offert au siège parisien de la société.

Les *Jeux* olympiques *exceptés*, il n'en continuera pas moins sa carrière sportive, le règlement l'autorisant même à participer aux coupes des nations si sa sélection s'impose.

Etonnant destin que celui de *cet enfant* d'un marchand de bestiaux que tout préparait à succéder à son *père* : *en fait*, à seize ans il débutait dans la vie comme manutentionnaire dans une fabrique d'aliments pour chiens et chats au cœur des Dombes, son pays natal, puis, après un passage *remarqué sur* les hippodromes de province, trouvait sa voie — et avec quel éclat ! — en concours hippiques, où son plus beau succès, à titre individuel, restera sans nul doute le Grand Prix d'Aix-la-Chapelle, *remporté* en 1972 sur l'étalon *Sans Souci*. — R. M.

BASKET-BALL. — *Le CUC (Clermont université club) a gagné largement (99 à 29), jeudi 17 février, à Clermont-Ferrand face à Evax de Barcelone. Déjà vainqueur du match « aller » par 82 à 60, les Clermontoises ont augmenté leurs chances de se qualifier pour les demi-finales de la Coupe d'Europe des clubs champions.*

La veille, chez les hommes, Villeurbanne, qui a perdu toutes ses chances de se maintenir en Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe, avait été battu 99 à 85 par l'équipe italienne de Cantu.

SKI

Après le renvoi de deux membres de l'équipe de France

Le malaise prend de l'ampleur

Le renvoi de l'équipe de France de Patrice Pellat-Finet et de Jean-Jack Bertrand, tous deux spécialistes de la descente, écartés, selon M. Walter Trilling, *directeur des équipes nationales, en raison de leurs mauvaises performances*, est à *l'origine* dun profond — *et nouveau* — *malaise dans* le ski français. C'est que, en dix ans, le ski a connu de nombreuses péripéties, dont quelques-unes ont longtemps laissé des traces.

Depuis le départ de M. Honoré Bonnet, en 1968, qui marque la fin de la « belle époque » du ski français, la valse des entraîneurs semble avoir bien reflété une certaine incohérence dans la politique de la Fédération.

Tour à tour René Sulpice, Jean Béranger, Jacky Fourno, Walter Trilling, Jean Vuarnet, Georges Joubert, Bernard Favre, Paul Fayolle, ont été soit renvoyés, soit contraints à démissionner. On conviendra qu'il existe certainement de meilleures méthodes pour créer une ambiance et donner confiance à des skieurs de compétition.

En décembre 1973, l'exclusion des skieurs Jean-Noël Augert, Roger Rossat-Mignot, Patrick Russel, Henri Duvillard, Britt et Ingrid Lafforgue, coupables, paraît-il, de n'en faire qu'à leur tête et de donner le mauvais exemple, avaient donné l'alerte. Autant que la sanction, c'étaient — déjà — les méthodes utilisées qui étaient reprochées aux dirigeants de ski français. Avec le renvoi de Patrice Pellat-Finet et de Jean-Jack Bertrand, c'est encore le manque d'égard et le sentiment que des comptes ont été réglés d'une manière expéditive qui prévalent dans les réactions.

En somme, faute d'obtenir de bons résultats, la Fédération, sans peut-être s'interroger sur les causes profondes de cet échec prolongé, donne du bâton tantôt du côté des entraîneurs, tantôt du côté des athlètes. Trois entraîneurs en poste ou qui l'ont été, Serge Guillaume, André Seigneur et *Paul Fayolle, ont vivement critiqué la décision prise par Walter Trilling. Ils ont fait, comme beaucoup d'autres, à tort ou à raison, le procès des méthodes d'entraînement, celui de l'intendance.*

Etrangement, a moment ou tout va mal encore une fois dans le ski français, on reparle de l'accident mortel dont avait été victime Michel Dujon, en décembre 1975 à Tigne, dans des circonstances qui n'ont jamais été vraiment éclaircies. Beaucoup pensent que la mort de Michel Dujon, spécialiste de la descente et à qui on attribuait de grandes qualités, a eu de profondes répercussions sur le ski de descente français. Reste à savoir si quelqu'un est visé, et, dans cette *hypothèse*, qui *par le* rappel de cet accident mortel. Le témoignage du Suédois Dick Wallvaara, membre *de la Fédération* internationale, *professeur de ski*, est à cet *égard révélateur*.

« Les conditions d'entraînement au cours duquel Dujon a été accidenté étaient absolument horribles, incroyablement honteuses et traduisaient de la part des entraîneurs une absence totale de conscience professionnelle et du moindre sens des responsabilités. »

Tout semble indiquer que le règlement de compte auquel on assiste *n'est* pas terminé. L'autorité des responsables actuels de ski français ne s'est en tout cas pas affirmée en renvoyant Patrice Pellat-Finet et Jean-Jack Bertrand.

FRANÇOIS JANIN.

HIPPISME. — *Le prix du Bois de Vincennes, disputé jeudi 17 février à Vincennes, et réservé au pari tiercé, a été gagné par* Ecu de Retz, *suivi de* Granit *et de* Ejakval. *La combinaison gagnante est 16-1-15.*

D'UNE REGION A L'AUTRE

Corse

Libres opinions

PAS D'AUTOSATISFACTION

par VINCENT CARLOTTI (*)

LE sérieux et l'objectivité, quand on dresse le bilan des efforts consacrés depuis quinze ans à l'aménagement de la Corse, commandent que l'on mesure d'abord, aussi exactement *que possible, son importance sur le plan financier. La facilité consiste* à s'en satisfaire et bien peu savent y résister.

On peut pourtant, sans citer le moindre chiffre, donner très *simplement la mesure de cet effort en constatant sur le terrain* que s'il a été assez important pour gommer les insuffisances les plus criantes en matière d'équipements de base, il est resté beaucoup trop faible pour que l'île puisse espérer combler l'énorme retard qu'elle accuse dans *tous les secteurs de l'économie.*

Pour peu que l'on ait connu la Corse dans les années 50, on est, il est vrai, favorablement impressionné par les transformations *résultant du développement agricole* et touristique de ces dernières *années. Impression* qui s'estompe cependant à l'analyse devant les tares que présence cette jeune économie et qui en compromettent l'avenir.

En *matière agricole* d'abord, *comment ne pas s'irriter de ce* que l'immense effort d'équipement de la plaine orientale ait pratiquement été réduit à néant par l'installation, en plein périmètre irrigué, de 25 000 hectares de vigne, culture en sec, dont les raisins *mûrissent au même soleil qui pompe l'eau inutilisée des réserves ?*

En matière touristique, comment ne pas être préoccupé de l'absence d'une politique cohérente ? Comment ne pas s'irriter de ce que l'essentiel des crédits d'équipement aéroportuaire ait été *consacré à la création d'un aéroport dans le Sud, alors que la* raison commandait de rentabiliser en priorité les aéroports existants ? Comment ne pas s'inquiéter de ce que l'on s'interroge encore aujourd'hui sur les mérites comparés du développement du camping et de la plaisance, alors que l'on est déjà lourdement engagé dans le *financement de dix ports de plaisance ?*

***

C'est pourtant la politique suivie en matière de transport qui *résume le mieux cette série de malentendues, de maladresses et d'erreurs qui ont accompagné l'aménagement de l'île durant les quinze* dernières années. Sur un mythe, celui de la disparition de l'insularité rebaptisée « continuité territoriale », et sans doute avec la meilleure foi du monde, on a confié à la S.N.C.F. l'application d'une solution *simple : subventionner le déficit d'exploitation occasionné à l'armateur par l'alignement* sur les *tarifs* S.N.C.F *des tarifs de fret et de passage* pratiqués sur la Corse. Date de la revendication : éternelle Date de la mise en œuvre : avril 1976. Coût estimatif en 1977 : 150 à 200 millions de francs. Résultat en 1977 : constat d'échec dressé par le comité régional des transports. Le système ne satisfait personne, à *commencer par ses promoteurs... Revendication, mise sur pied labo*rieuse d'une solution, coût élevé, échec ou demi-échec, frustration, nouvelle revendication : le cercle est bouclé qui domine la vie politique, sociale et économique de l'île.

Il y a des leçons à tirer de l'observation de la période récente en Corse. Il y a une solution à la fois institutionnelle et économique à élaborer, mais en attendant il y a surtout une erreur à ne pas commettre, celle de se cantonner dans l'autosatisfaction. Ce *serait alors sans doute la première faute.*

(*) Vice-président du conseil général de la Haute-Corse (proche des socialistes).

Ile-de-France

Le P.C. a présenté sa charte sur les espaces verts

MM. Paul Laurent et Henri Fiszbin, députés communistes de Paris, ont présenté, jeudi 17 février, à la presse une « charte pour les espaces verts » de la région d'Ile-de-France élaborée par leurs fédérations. Les communistes estiment nécessaire de mettre fin à la pénurie de verdure dans Paris où l'habitant du sixième arrondissement dispose seulement de *0,18 mètre carré d'espaces* verts. Ils veulent mettre fin au régime des dérogations qui ont permis aux promoteurs d'acheter en banlieue *des forêts à bas prix* pour y construire des immeubles.

Sous le titre : *« Plus de spéculation et de destruction »*, le parti communiste demande l'application stricte des interdictions de déboisement et l'attribution de crédits d'Etat destinés à acquérir les forêts menacées. La deuxième proposition vise à assurer *« des espaces verts pour tous ». Le parti* communiste réclame l'ouverture au public des jardins appartenant aux *collectivités* privées et à l'Etat, l'aménagement des terrains militaires et des emprises S.N.C.F. sous-utilisés, la réalisation par les promoteurs de 70 mètres carrés d'espaces verts par logement et une densité de dix arbres par habitant.

Ces projets *supposent « de l'argent pour les arbres ».* Selon le P.C., l'Etat doit accroître son effort financier en faveur des forêts menacées et l'Office national des forêts devrait consacrer ses bénéfices à la mise en valeur du patrimoine existant.

Enfin, les communistes demandent une démocratisation de la *politique régionale* des espaces verts, trop technocratique à leur avis.

Parmi les mesures détaillées en annexe de la *« charte », qui sera* distribuée sous forme de vingt mille plaquettes, et d'un million *de tracts*, figurent notamment l'aménagement des berges de la Seine et de la Marne (Seine-et-Marne, Val-de-Marne et Paris), l'acquisition d'un parc appartenant à une congrégation à Fontenay-le-Fleury (Yvelines), l'épuration de la rivière Orge (Essonne), l'aménagement d'un parc départemental à Gennevilliers (Hauts-de-Seine), la transformation en parcs des carrières de la Seine-Saint-Denis.

ENCOMBREMENTS PRÉVUS SUR LES ROUTES DU WEEK-END

Le samedi 19 février sera, dès 4 heures du matin, une *journée de fort trafic* sur les routes et autoroutes de la région parisienne en raison des départs en vacances scolaires dans la zone C. La direction des routes conseille à ceux qui sont obligés de partir ce jour *de se mettre en route* après 16 heures. Il sera, en tout cas, préférable de partir le vendredi 18 *ou le dimanche 20.*

La grande masse des retours est attendue pour le dimanche 27 février, avec des encombre*ments possibles entre 16 et 24 heu*res. A tous ceux qui le peuvent, la direction des routes conseille d'éviter la journée difficile du dimanche 27 février pour rentrer le samedi 26 février. Ceux qui reviendront le dimanche 27 février *seront bien avisés* d'arriver en région parisienne avant 16 heures.

Le centre national d'information routière de Rosny et Inter-Route pourront renseigner les usagers vingt-quatre heures sur *vingt-quatre au 858-33-33.* Pour toute la région Rhône-Alpes et la Bourgogne appeler le (78) 54-33-33 à Lyon.

BASSE-NORMANDIE

● CANON-FRANCE DANS LE CALVADOS — La société Canon-France, filiale de la firme japonaise spécialisée dans la fabrication de caméras, appareils photographiques, photocopieuses et calculatrices, a décidé *de* s'installer sur le plateau de Gonneville, près de Honfleur, dans le Calvados. Sur *les 9 hectares ainsi* acquis, Canon-France se propose, d'ici à cinq ans, d'ouvrir un parc de stockage des ateliers de montage et de *réparation de photo*copieuses Cette décision a essentiellement été motivée par la *proximité* du port du *Havre*, qui entretient des relations maritimes régulières avec le Japon. — *(Corresp.)*

LA FIN DES ASSISES NATIONALES

Faut-il créer une DATAR de la mer?

Les premières assises nationales de la mer, *qui ont été organisées le jeudi 17 février*, à l'Assemblée nationale, ont été à la fois un succès et un échec. Succès par le nombre des participants, qui a surpris les organisateurs. Echec par l'incident qui a marqué la réunion en début d'après-midi. Six parlementaires de la gauche — dont M. Louis Darinot, député (P.S.) de la Manche, qui devait présenter un rapport sur les *technologies marines*, — *ont quitté les assises* en les *qualifiant*, dans un communiqué, de « réunion de propagande conduite par les formations de la majorité ».

Point positif : un débat parlementaire sur la mer aura lieu à la session de printemps, a *confirmé* M. *Robert* Boulin, ministre chargé des relations avec le Parlement.

Dans la matinée, M. Mohamed Diawara, ministre du Plan de la Côte-d'Ivoire, et président du Club de Dakar, avait exposé le point de vue des pays du tiers-monde à propos du droit de la mer. *« Les pays en voie de développement s'accordent sur la création d'une autorité internationale qui serait chargée des problèmes s'appliquant au fond des mers, ce patrimoine commun de l'humanité. Cette autorité devrait pouvoir concéder la prospection et l'exploitation du fond des mers, soit à l'entreprise qu'elle constituerait par ses seuls moyens, soit à des entreprises privées ou publiques, soit à des groupements des unes et des autres. (...) Une taxe, dont le taux devrait être déterminé en fonction des conditions nationales d'imposition et de manière à ne pas désavantager les sociétés concessionnaires par rapport à leurs concurrentes, serait assise sur les recettes et modulée produit par produit. Les sommes ainsi perçues seraient collectées par l'autorité et rassemblées dans une fonds (...) »* dont le produit serait affecté essentiellement aux pays en voie de développement n'ayant pas de façade maritime.

M. Marc Becam, député du Finistère (R.P.R.), a fait le point sur la conférence du droit de la mer ; M. Georges Lombard, sénateur du Finistère (Union centriste), a parlé des transports maritimes ; M. Francis Palmero, sénateur des Alpes-Maritimes (Union centriste) a rappelé *« l'inefficacité relative des conventions internationales dans la protection de l'environnement marin ».*

Dans les résolutions finales, les participants ont demandé à M. Raymond Barre — qui est venu visiter les congressistes et s'est déclaré *« extrêmement attentif aux problèmes de la mer parce qu'ils commandent l'emploi en France, les ressources énergétiques et la place de notre pays dans le monde »* — que soit créé un organisme de coordination sous l'autorité du premier ministre, haut comité, comité interministériel *ou* délégation à l'image de la DATAR.

CENTRE

● *Un nouveau pont sur la Loire.* — Quelques heures après son inauguration, le troisième pont *routier* sur la Loire à Orléans a été ouvert mercredi 16 février. Cet ouvrage, qui comporte quatre voies, enjambe *le* fleuve à proximité du pont de la ligne de chemin de fer Paris-Vierzon et en amont des deux autres *ponts routiers* : *le pont* Royal, édifié au dix-huitième siècle, et le pont Joffre, qu'empruntent les usagers de la route nationale 20. — *(Corresp.)*

EQUIPEMENT

A PROPOS DE...

Les projets du ministère de l'équipement

Le vélo-roi

Crise de l'énergie, difficultés de la circulation automobile, tout favorise un renouveau des deux-roues. Après M. Robert Galley qui avait lancé, en novembre 1974, une politique de « sensibilisation » en faveur des deux-roues, MM. Jean-Pierre Fourcade, *ministre de l'équipement*, et Michel Giraud, président du conseil régional de l'Ile-de-France, ont présenté leurs projets à la presse, le mercredi 16 février.

« Le deux-roues est en train de perdre son *statut de moyen* de transport des économiquement faibles », a *déclaré M. Fourcade, en présentant sa politique en faveur d'un mode de déplacement utilisé par dix-sept millions de Français. Même si dans certaines villes, comme Tours ou Chambéry, les deux-roues assurent encore plus de 40 % des déplacements, en général, leur part a considérablement diminué ces dernières années.*

L'élévation du niveau de vie, le manque de confort et de sécurité de la bicyclette et du vélomoteur, ont détourné de nombreux usagers. De 1959 à 1974, la part des deux-roues dans les déplacements entre le domicile et le lieu de travail a diminué de moitié, celle des transports en commun du tiers, tandis que celle de l'automobile était multipliée par cinq (elle représente actuellement 43 % du total).

« Le réseau routier français, dont la voirie secondaire est la plus dense du monde, est très adaptée à la circulation des deux-roues sur 95 % de sa *longueur totale (700 000 kilomètres), a précisé M Fourcade* Les investissements lourds ne doivent donc s'envisager que là *où certains aménagements routiers ont* introduit des coupures infranchissables ». *l'échangeur du Petit-Clamart, par exemple. L'Etat consacrera 7,5 millions, en 1977, à ces aménagements exceptionnels et à la création de pistes cyclables le long de certaines routes nationales très fréquentées aux abords des grandes agglomérations. Pour le reste, il s'agira d'encourager les initiatives locales, déjà nombreuses, par le biais des plans de circulation que l'Etat finance à 50 % (104 millions de francs en 1977) et qui comprendront des aménagements pour les deux-roues Une plaquette éditée par la Documentation française présente la réglementation, des idées d'aménagement et des exemples étrangers (1).*

Certaines villes sont en avance. L'exemple de La Rochelle, qui a mis en place un système de vélos municipaux, est connu. Angers, de son côté, met au point un réseau prioritaire pour les deux-roues Chambéry aménage certains carrefours en pensant à la sécurité des deux-roues, et Annecy crée un parcours autour du lac, long de 11 kilomètres, en utilisant une partie d'une voie ferrée désaffectée. La région Ile-de-France n'est pas en reste. Le conseil régional consacre, dès cette année, 7 millions de francs aux piétons et aux deux-roues. Cela devrait permettre de réaliser 55 kilomètres de pistes cyclables : entre Paris et la base de loisirs de Jablines, en Seine-et-Marne, le long du canal de l'Ourcq ; le long de la Marne, du côté de Champs ; sur une voie ferrée déclassée, à Saint-Rémy-les-Chevreuse ; d'Evry à Milly-la-Forêt (34 kilomètres) D'autre part, il est prévu de créer cinq mille cinq cents places de stationnement pour les deux-roues près des gares de banlieue.

Et Paris, où les déplacements en deux-roues représentent encore, malgré tout, 8 % du total ? Chacun attend le futur maire pour régler le conflit qui oppose au préfet de police les usagers. Interdits de passage dans les couloirs réservés aux autobus, ceux-ci sont particulièrement en danger, d'autant que les automobilistes ne respectent jamais l'obligation de dépasser les deux-roues à un mètre.

La question de la sécurité des usagers a, bien sûr, été évoquée (29 % des tués en région parisienne). « Je suis un partisan convaincu du port du casque quand on circule sur la chaussée, a *déclaré M Fourcade. Il* faut cesser cette querelle avec les constructeurs. »

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(1) *Les Deux-Roues dans la ville.* Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75007 Paris. Ministère de l'équipement, DAFU, avenue du Parc-de-Passy, 75775 Paris Cedex 16.

FAITS ET PROJETS

Qualité de la vie

● LES MAUVAIS ENVIRONNEURS. — La Fédération française des sociétés de protection de la nature vient de décerner trois prix « Chardon » : à M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, pour le *« peu de cas qu'il a fait des préoccupations de l'environnement »* ; à M. Daniel Doustin, ancien préfet de la région Aquitaine, pour ses *« entraves répétées depuis plusieurs années à l'application des lois, décrets et circulaires visant à protéger la nature »* ; à M. Charles Hernu, membre du comité directeur du parti socialiste, pour son *« hostilité déclarée à l'égard des protecteurs de la nature ».*

● DES IMPOTS POUR LE LARZAC. — Cent trente contribuables annoncent dans une lettre au *président de la République* qu'ils refusent *« publiquement et collectivement »* de verser au fisc 3 % de l'impôt dû, pour marquer leur désaccord avec la politique de défense, et notamment avec le projet d'extension du *camp du Larzac*. Les sommes en cause serviront à financer divers travaux d'aménagement sur le plateau et à construire une bergerie.

● LE CONSEIL GENERAL DE LA DROME : NON AU NUCLEAIRE. — Le conseil général de la Drôme, au cours de *sa séance du 17 février*, a voté une motion dans laquelle les élus du département se déclarent *hostiles à la construction* d'une centrale nucléaire à Cruas-Meysse (Ardèche). Le conseil général invite « *les conseils municipaux officiellement consultés à adopter la même position et appelle tous ceux qui partagent ses inquiétudes à les exprimer sur les registres d'observation avant la clôture de l'enquête d'utilité publique* ». — *(Corresp.)*

Transports

● LES BENEFICES DE LA LUFTHANSA. — Le chiffre d'affaires de la compagnie aérienne ouest-allemande Lufthansa a été de 3,7 milliards de marks en 1976, et a progressé de 15,4 % par rapport à 1975. Les bénéfices de la firme, qui avaient été de 69 millions de DM (140 millions de francs environ) en 1975, devraient *dépasser ce* chiffre en 1976. Le taux de remplissage moyen des appareils a été de 60 % et légèrement supérieur à celui de l'an dernier. — *(A.F.P.)*

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

BILLET

Le débat télévisé entre MM. Marchais et Fourcade

La question à 4 milliards de francs

Il faut rendre hommage au talent de pédagogue de M. Georges Marchais. « De simplificateur », dirait M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, son adversaire d'un soir devant les caméras de TF 1 à l'occasion de l'émission de Julien Besançon, « l'Evénement », qui avait pris pour thème : « Le pétrole et les nationalisations ». Pédagogue, le secrétaire général du parti communiste l'a été, en expliquant relativement simplement le mécanisme complexe de la formation des prix pétroliers.

Le secrétaire général du P.C. s'est également montré habile tacticien. « Combien les compagnies pétrolières étrangères paient-elles réellement leur pétrole brut ? » En centrant le débat sur cette question, il a entraîné le ministre de l'équipement sur son terrain et l'a mis en difficulté. Certes, M. Fourcade a expliqué que le gouvernement français était « informé » des prix. Cela, parce qu'il compare les déclarations en douane des compagnies étrangères avec les prix payés par les deux compagnies françaises (C.F.P. et Elf-Aquitaine) et les tarifs retenus dans les contrats d'Etat à Etat. Mais, ce faisant, il n'a pas vraiment répondu à la question de M. Marchais.

Le gouvernement n'a pas d'information réelle, mais des comparaisons. Il vérifie que les prix déclarés correspondent grosso modo avec ce qu'il sait du marché. Il ne s'agit, en fait, que d'une approximation.

Le coût d'accès au brut des grandes compagnies est bien la question de fond. Elle a été mise en lumière à plusieurs reprises par diverses enquêtes parlementaires, en France, à la Commission de Bruxelles, aux Etats-Unis. M. Fourcade aurait pu répondre — mais il ne l'a pas fait — que ce problème a bien été réel pendant trente ans, mais que, avec la nationalisation des gisements par les pays producteurs, il avait un peu perdu de son actualité. Il reste que les relations entre les sept « majors » et bien des Etats pétroliers ont conservé suffisamment d'ambiguïté pour permettre des « arrangements ». Les compagnies bénéficient de rabais plus ou moins importants ; elles ont encore dans certains pays des concessions qui leur appartiennent en propre ; elles peuvent jouer sur les durées de paiement (soixante jours de plus permettent de faire de coquets bénéfices, compte tenu des sommes en jeu) ; elles gagnent un peu sur le transport, jouent sur les délais de livraison. Bref, le monde pétrolier est fait d'un vaste « marchandage ». Tout le jeu des compagnies — et c'est la logique même du système dans lequel elles vivent — consiste à sortir les bénéfices là où elles sont le moins imposées, donc, si possible, hors de l'Europe.

Cinq causes

Que ces « super-profits » soient moins importants que ne le dit M. Marchais (4 milliards de francs), c'est vraisemblable. Le secrétaire général du P.C. s'est notamment trompé sur quelques chiffres (la marge d'autofinancement d'Elf - Aquitaine). Mais ils existent. Ce que M. Fourcade aurait pu répondre — mais il ne l'a fait qu'incomplètement, — c'est que les investissements des compagnies atteignent des sommes fabuleuses qui se chiffrent en milliards de dollars, et que, pour investir dans la recherche, par exemple, il faut dégager des bénéfices...

La défaite du ministre de l'équipement sur le chapitre du pétrole a été suivie par un match nul sur les entreprises publiques. M. Marchais a répété qu'à son avis le déficit des entreprises de ce secteur était dû à cinq causes : les tarifs préférentiels consentis à des catégories de personnes ou à des entreprises privées ; des achats plus chers à des fournisseurs privés (par exemple les centrales nucléaires au « groupe du baron Empain ») ; des charges d'intérêts des emprunts beaucoup trop élevées ; le démantèlement du secteur public, qui est « pillé pour le plus grand profit des grands monopoles » ; le plan Barre, qui entraîne l'austérité.

M. Fourcade s'est écrié, la main sur le cœur, qu'il n'était pas question de dénationaliser ni de procéder à des licenciements dans le secteur public. Ce qu'il faut, c'est avoir une gestion quotidienne sérieuse pour limiter le déficit et éviter que le contribuable ne paie de plus en plus d'impôts. Thèses classiques, dialogue de sourds. Mais pouvait-il en être autrement ?

Dans les dernières minutes de l'émission, on est passé des choses concrètes aux discours sur les nationalisations prévues dans le programme commun. On allait conclure dans ce troisième round sur un match nul lorsque M. Marchais a commis sa première et sa seule erreur de tactique : voulant minimiser le programme des nationalisations, il a d'abord rappelé qu'il ne toucherait que 7 % des entreprises industrielles, avant d'ajouter dans son élan... que 50 % du total des investissements industriels seraient nationalisés... M. Fourcade a, bien évidemment, vu la brèche et s'y est engouffré : « Votre système généralise les nationalisations, vous voulez faire fasculer ce pays », etc. Des discours que l'on a déjà entendus, et que l'on entendra encore.

J.-M. Q.

IMMIGRÉS

DE NOMBREUSES PERSONNALITÉS SIGNENT UN APPEL EN FAVEUR DU COMITÉ DE COORDINATION DES FOYERS DE LA SONACOTRA.

Plus de cent cinquante personnalités, parmi lesquelles Mme Simone de Beauvoir, MM. Claude Bourdet, Roland Barthes, André Jeanson, Jean Legarrec, responsable national des travailleurs immigrés au P.S., et Michel Mousel, secrétaire national du P.S.U., ont signé un appel du comité de coordination des foyers Sonacotra en grève, envoyé au président du Conseil d'Etat, et dénonçant *« la justice à deux vitesses »* pratiquée à l'égard des résidents (1). *« Le 14 juin 1976,* rappellent les signataires de ce texte, *ces résidents ont porté plainte contre la société Sonacotra pour pratique de prix illicite. Cette plainte n'est toujours pas instruite. En revanche, des procédures de saisie-arrêt sont menées d'urgence contre les résidents pour non-paiement des loyers, et le tribunal de Montreuil a déjà statué pour la saisie-arrêt. »*

Les personnalités signataires demandent que les recours déposés il y a deux ans contre les expulsions de dix-huit résidents soient examinés *« très rapidement »* par le Conseil d'Etat et que la plainte pour pratique de prix illicite soit instruite. Elles réclament en outre, au nom des *immigrés*, l'arrêt des poursuites judiciaires contre les résidents et l'ouverture de véritables négociations avec le comité de coordination.

(1) *Les signatures sont centralisées* à la FASTI (Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés), 4, square de Vitruve, Paris (20e).

EMPLOI

SELON UNE ENQUÊTE DE L'A.P.E.C.

Un employeur sur quatre envisageait en décembre de diminuer ses effectifs

L'aggravation du chômage a été soulignée le 17 février, dans une note publiée par la *C.G.T.* Au sens de la *définition du BIT,* il y avait à la fin de janvier, déclare-t-elle, 1 465 561 chômeurs, dont la moitié ne touchait aucune indemnité. Sur 686 344 chômeurs secourus, *187 405* ne recevaient que l'aide *publique,* soit de 372 à 405 francs par mois.

L'Union confédérale des cadres C.F.D.T. (U.C.C.) signale, de son côté, une nouvelle détérioration de l'emploi pour le personnel *d'encadrement.* Cette *constatation* ressort d'une étude faite en décembre par l'APEC (Association pour l'emploi des cadres) portant sur les prévisions d'embauche, durant le *trimestre* suivant, *de deux mille* chefs d'entreprise. Parmi ceux-ci, 14 % *envisageaient* une augmentation des effectifs de cadres, contre 16 % en juin 1976. Et 14,5 % prévoyaient une diminution, contre 6 % en juin *1976.*

Pour l'ensemble *des salariés,* 16,5 % des patrons interrogés *s'attendaient* à une augmentation des effectifs, contre 25 % en juin, et 24 % à une diminution contre 15 %. Comme précédemment, 60 % des employeurs n'envisageaient pas de *modification.*

Ces chiffres n'ont pas été publiés, car, selon les cadres C.F.D.T., ils ont été jugés trop alarmistes. Il est vrai qu'en janvier les milieux patronaux se montraient moins pessimistes.

La restructuration actuelle des *entreprises entraîne deux* conséquences inhabituelles pour les cadres : le chômage prolongé pour les jeunes et les autodidactes et une déqualification pour un grand nombre d'entre eux, a dit M. Vanlerenberghe, secrétaire général de l'U.C.C. Il a estimé que l'APEL *n'a qu'une faible efficacité, même* si ses opérations de perfectionnement professionnel sont probantes. D'autant que les patrons ne *lui communiquent* pas leurs *offres* d'emploi, car ils *entendent* pratiquer une sélection des candidats et recourir aux « circuits parallèles ».

Les cadres C.F.D.T. réclament des *investissements créateurs* d'emplois, alors que le gouvernement donne l'exemple inverse en diminuant les investissements propres aux fonctions collectives et remet en cause l'augmentation des effectifs prévue *dans le* secteur *public.* C'est une *tromperie, affirment-ils,* que de faire croire que les cadres peuvent se reclasser dans la fonction publique.

Cent mille emplois dans l'artisanat

« Si des mesures adaptées étaient prises, (...) le secteur des métiers pourrait offrir un minimum de 100 000 emplois nouveaux, affirme l'Assemblée permanente des chambres de métiers, dans les conclusions d'une enquête sur l'emploi *dans l'artisanat* qu'elle a *menée au cours* de 1976 auprès de 71 chambres de métiers. Sur les 100 000 artisans environ qui ont répondu aux questionnaires, il ressort, selon l'A.P.C.M., que 59 000 au moins estiment leur personnel insuffisant. Sur ce total, 34 000 recherchent effective*ment des salariés (pour* la *moitié* d'entre eux depuis plus de trois mois) et étaient prêts au moment de l'enquête à embaucher 40 000 salariés, dont 22 800 ouvriers qualifiés, 11 300 apprentis, 3 800 manœuvres et 1 900 employés.

Par ailleurs, 35 000 artisans, *tout en estimant leurs effectifs insuffisants, préfèrent pour* le moment ne pas embaucher, principalement à cause des charges sociales jugées trop élevées par 9 artisans sur 10, et de la quasi impossibilité de trouver du personnel qualifié. L'A.P.C.M. estime que ces 35 000 artisans pourraient *« s'ils étaient placés dans des conditions favorables »* créer 60 500 emplois. Enfin l'enquête montre que pour recruter le personnel dont ils ont besoin, les artisans s'adressent en majorité (60 %) à leurs relations, puis au système des annonces, le recours aux agences nationales pour l'emploi arrivant *loin derrière (3 artisans sur 10 seulement citent* cette possibilité).

AUTOMOBILE

- VOLVO A DECIDE DE METTRE EN CHOMAGE PARTIEL 5 000 SALARIES de son usine de Göteborg (Suède) du 28 février au 4 mars. Les perspectives de ventes en 1977 prévoyant une stagnation du *marché,* le *constructeur* automobile compte, en réduisant ainsi sa production, éviter un gonflement de ses stocks de voitures invendues. — *(A.F.P.)*
- ACCORD LANCIA-SAAB. — La firme automobile italienne Lancia a signé un accord avec le constructeur suédois Saab qui prévoit que ce dernier assurera *dès 1977* la *commercialisation* de ses voitures dans les pays du nord de l'Europe (Suède, Danemark, Norvège, Finlande et Islande).

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

- TROIS NOUVEAUX ADMINISTRATEURS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE NATIONALE ELF-AQUITAINE. — MM. Jean Blancard, président de Gaz de France ; Jacques Calvet, directeur général de la Banque *nationale* de *Paris,* et Pierre Loygue, P.-D.G. de la société Alsthom - Atlantique, viennent d'être cooptés comme administrateurs de la société nationale Elf-Aquitaine. Ils remplacent MM. Yves Delavesne, directeur du département gaz naturel d'Elf-Aquitaine ; François Bloch-Lainé, inspecteur général des finances, et Ennemond Bizot, président d'honneur de Rhône-Poulenc-Textile.
- LA SOCIETE CERALEP, fondée par Ceraver (groupe C.G.E.) et *Electroporcelaine* (groupe Merlin-Gerin) pour la vente de leur production d'isolateurs céramiques haute *tension,* va désormais en assurer elle-même la fabrication. L'usine Ceraver d'Andancette (Drôme), certains équipements du centre de Bazet (près de Tarbes), ainsi que l'usine Electroporcelaine de Saint-Vallier (Drôme), vont être apportés à Ceralep, dont le capital restera réparti à raison de 66 % pour Ceraver et 34 % pour le groupe Merlin-Gerin.

Étranger

- EN BELGIQUE, LE TAUX DE L'ESCOMPTE a été ramené de 8 à 7 % à partir du 11 février, après avoir été abaissé d'un point le 6 janvier. Cette décision correspond d'une part à l'excellente tenue du franc belges sur les marchés des changes qui se traduit chaque semaine par des rentrées de *devises, de l'autre* à la nécessité de permettre une relance économique pour combattre le chômage qui n'a jamais été plus important. — *(A.F.P.*
- LE DEFICIT COMMERCIAL DE LA BELGIQUE s'est élevé, en 1976, à 86,1 milliards de francs belges (11,6 milliards de francs français) contre 74,2 milliards de francs belges en 1975 (10 *milliards* de francs français). Les importations ont atteint 1 348,7 milliards de francs belges, en hausse de 19,2 % ; les exportations, quant à elles, se sont élevées à 1 262,6 milliards, au augmen*tation de 13,5 %. — (A.F.P.)*
- EN ESPAGNE, LES RESERVES EN OR ET DEVISES sont tombées à leur niveau le plus bas depuis sept ans. Ayant baissé de 154 millions de dollars en janvier, elles sont actuellement de 4 798 millions de dollars seulement, alors qu'elles atteignaient 6 717 millions en 1973. Au cours des treize derniers mois, les pertes en devises ont été de *1 107 millions de dollars. — (A.F.P.)*
- EN GRANDE-BRETAGNE, la production industrielle a baissé de 0,3 % en décembre. L'indice, qui s'est établi à *102,8 (base 100 en 1970),* est *toutefois supérieur* de 3 % à son niveau de décembre 1975.

Prix

- LE PRIX DE LA TASSE DE CAFE augmentera de 10 centimes dans une dizaine de jours. Il passera donc de 1 F ou 1,10 F à 1,10 ou 1,20 F, soit une *hausse de 9 % ou 10 %.* La date *à partir* de laquelle la hausse sera autorisée variera avec les départements.

Salaires

- POURSUIVANT LES DISCUSSIONS SUR LES SALAIRES de 1977, la direction de la S.N.C.F. a fait de nouvelles *propositions* aux syndicats, le 17 février : dans le cas où seraient atteints les objectifs du plan Barre, l'augmentation du pouvoir d'achat serait d'environ 1,4 % au lieu de 0,60 %. *Mais elle serait nulle* si les *prix montaient* de 8 %, et la PIB de 3,5 %. D'autre part, le maintien du pouvoir d'achat serait assuré par un mécanisme trimestriel assez proche du *système* d'échelle *mobile antérieur.*

  La C.G.T. et la C.F.D.T. estiment inacceptables ces propositions. F.O. et les conducteurs autonomes F.G.A.A.C., sont très *réservés,* mais espèrent cependant y voir plus clair lors de la prochaine réunion, le 28 février.

  A la R.A.T.P., la direction a fait des offres du même ordre, *entraînant* des réactions syndicales comparables. Prochaine réunion le 25 février.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

FISCALITÉ

LA TAXE EXCEPTIONNELLE SUR LE TRAIN DE VIE

Fausse surprise

Le fisc a-t-il réservé aux contribuables un de ses coups de Jarnac dont il a le secret ? On pourrait le croire à entendre — ou à lire — certains commentaires de presse depuis quelques jours à propos de la feuille de déclaration des revenus pour l'année 1976. En faisant voter à la fin de l'année dernière une taxe exceptionnelle sur le « train de vie », le gouvernement aurait, dit-on, subrepticement introduit un impôt sur la fortune. Qu'en est-il en réalité ?

Le projet de loi de finances pour 1977 présenté par le gouvernement dans le cadre du plan Barre le 22 septembre prévoyait une taxe exceptionnelle pour 1977 sur certains éléments du train de vie : navires de plaisance de plus de 3 tonneaux (ou dont le moteur dépasse 20 chevaux), avions de tourisme de plus de 100 chevaux, chevaux de selle ou de course, locations de droits de chasse, participations à un club de golf. Il suffisait, avait annoncé M. Barre, de posséder un seul de ces cinq éléments de richesse pour tomber sous le coup de la taxe.

Les critiques furent assez nombreuses et virulentes pour amener le gouvernement à renoncer à son projet initial, lors de la discussion au Parlement. Un texte adouci fut proposé par M. Papon (R.P.R.), rapporteur général de la commission des finances à l'Assemblée nationale. La loi votée à partir de cet amendements ne le fut assurément pas par surprise.

Selon ce texte, il faut désormais posséder trois au moins des éléments de train de vie énumérés à l'article 168 du code général des impôts (1) pour tomber sous le coup de la taxe. Encore celle-ci ne sera-t-elle perçue que si le total des trois éléments pris en compte excède 60 000 F. Dans ce cas, la taxe représentera 2 % de ce total.

Un contribuable dispose, par exemple, d'une résidence secondaire, emploie une domestique à temps plein (la femme de ménage utilisée quelques heures par jour ne constitue pas un signe retenu par le fisc) et possède un bateau jaugeant 5 tonneaux. Si la valeur locative de la résidence secondaire est de 12 000 F par an (2), la base prise en compte dans le calcul de la taxe sera cette valeur multipliée par trois, soit 36 000 F. La domestique correspond — toujours d'après l'article 168 du code général des impôts — à un équivalent de revenu de 24 000 F et le bateau à 9 600 F. Soit au total 69 600 F. La taxe à payer représentera 2 % de cette somme, soit 1 392 F.

Comme l'impôt de solidarité institué pour indemniser les paysans victimes de la sécheresse, cette taxe exceptionnelle disparaîtra l'an prochain. Le ministère de l'économie et des finances estime que quelques dizaines de milliers de personnes seulement la paieront et qu'elle rapportera au Trésor quelques dizaines de millions de francs. — Al. V.

(1) L'article 168 du code général des impôts énumère les signes extérieurs de richesse et les revenus qu'ils sont censés représenter. Cet article permet au fisc de redresser des déclarations manifestement sous-évaluées.

(2) Dans le cas d'une résidence secondaire possédée en indivision (héritiers gardant la maison de leurs parents défunts), la valeur locative est divisée en autant de parts qu'il y a de propriétaires.

A L'ÉTRANGER

En Allemagne fédérale

Le programme d'assainissement des caisses de retraite est mis au point

De notre correspondant

Bonn. — Après six heures de délibérations, le gouvernement fédéral a adopté, le 16 février, le programme d'assainissement à la fois des caisses de retraite et du système d'assurance-maladie. Il s'agit, dans le premier cas, de combler un déficit qui selon les experts, aurait dépassé 80 milliards de deutschemarks en 1980, et, dans le second, de freiner l'explosion des coûts de la santé.

Les principales mesures arrêtées par le gouvernement de Bonn pour les caisses de retraite sont les suivantes :

● Les pensions augmenteront comme prévu, de 9,9 % au 1er juillet, mais la majoration suivante n'aura lieu qu'au 1er janvier 1979 ;

● La progression des retraites ne sera plus calculée sur l'augmentation des salaires bruts, mais sur celle des salaires nets ;

● Les réserves des caisses, qui représentent actuellement le montant de trois mois de pensions, seront réduites progressivement à l'équivalent d'un mois ;

● L'Office fédéral du travail prendra à sa charge les cotisations d'assurance-vieillesse des chômeurs versées jusqu'à présent par les caisses de retraite ;

● Les versements des caisses de retraite aux caisses d'assurance-maladie passeront de 17 à 11 % de la masse des retraites ;

● Les cotisations minimales augmenteront progressivement de 18 à 85 DM par mois.

Pour le système de santé, le gouvernement a prévu :

● Une augmentation du salaire plafond pour le calcul des cotisations de 2 550 à 2 890 DM ;

● Une majoration du paiement forfaitaire pour les médicaments, qui passe de 10 % du montant de l'ordonnance (avec un maximum de 2,50 DM) à 20 % (avec un maximum de 3,50 DM) ;

● La possibilité pour les hôpitaux d'effectuer le traitement à domicile de certains patients ;

● La fixation annuelle d'une hausse des honoraires médicaux liée à l'évolution de l'économie ;

● La fixation d'un plafond pour les dépenses de médicaments qui devrait inciter les médecins à choisir le moins cher entre deux produits d'efficacité comparable.

Le programme gouvernemental a été critiqué de tout côté : par les associations de retraités ; par les syndicats ouvriers, qui estiment qu'il ne va pas assez loin ; par les organisations des médecins, qui y voient le danger d'une « socialisation » de leur profession. L'opposition chrétienne démocrate a déjà annoncé qu'elle voterait contre le projet de loi aussi bien au Bundestag qu'au Bundesrat où elle détient la majorité.

D. Vt.

L'ESPAGNE ET UN CONSORTIUM BANCAIRE ACCORDENT D'IMPORTANTS PRÊTS AU MAROC

(De notre corespondant.)

Rabat. — L'Espagne vient de consentir au Maroc deux prêts représentant au total quelque 750 millions de francs. Le premier s'élève à 3 milliards 525 millions de pesetas (254 millions de francs) et servira à financer la construction d'infrastructures et d'installations portuaires, notamment au Sahara occidental. Ces dispositions constituent le volet financier d'un accord de coopération sur la pêche signé à Rabat le jeudi 17 février. Le même jour, la Banco Exterior a accordé au royaume un crédit de 100 millions de dollars (près de 500 millions de francs) pour l'acquisition de biens d'équipement espagnols.

Ces sommes viennent s'ajouter aux 200 millions de dollars (1 milliard de francs) qu'un consortium bancaire, ayant pour chefs de file la City Incorporation International Bank, la Banque arabe internationale d'investissements et la First National Bank of Chicago, a accepté de prêter à l'Office chérifien des phosphates pour financer son programme d'expansion et de valorisation. Signé le mercredi 16 février au siège de la Banque du Maroc, l'accord prévoit un remboursement au bout de sept ans avec un différé de trois ans et un taux d'intérêt de 8,5 %. L'objectif de l'O.C.P. est d'atteindre en 1985 une production annuelle de 34 millions de tonnes, alors qu'elle est actuellement de l'ordre de 25 millions. La valorisation tend à augmenter dans d'importantes proportions la production d'acide phosphorique, de phosphate monoammonique pulvérulent et d'engrais. — L. G.

● UN IMPORTANT MOUVEMENT DE GREVES affecte depuis plusieurs semaines l'industrie, les transports et les banques marocaines. Il touche particulièrement Casablanca. Ce mouvement fait suite à la hausse générale du coût de la vie et à la dégradation du pouvoir d'achat des petits salariés. Le SMIG a été relevé de 11 % en début d'année, après un long blocage, mais l'augmentation des prix a été beaucoup plus importante.

AFFAIRES

LES SOCIÉTÉS FRANÇAISES ONT DES DIFFICULTÉS AVEC LA FISCALITÉ LIBYENNE

Une journée franco-libyenne, organisée le 17 février à Paris par la chambre de commerce franco-arabe, a permis d'examiner les difficultés des sociétés françaises en Libye.

Dans le *domaine fiscal*, plusieurs participants ont noté que l'assiette de l'impôt sur les bénéfices des *sociétés* utilisée par le *fisc libyen* incluait souvent les sommes engagées hors de Libye par ces sociétés, que *ce soit en France ou ailleurs*. Ce mode de calcul aboutissait à faire imposer les bénéfices des sociétés *selon des tranches* qui augmentaient très vite et atteignaient souvent 60 %. Une convention *sur la double imposition* est en cours de négociation.

Sur le plan de la révision des prix, les *industriels français* ont notamment insisté sur l'impossibilité pratique de faire admettre des clauses *de révision*, même fondées sur des augmentations des salaires payés au personnel local ou des prix des matériaux achetés sur place. Un participant libyen s'étant étonné de l'insistance des sociétés françaises, *il a été indiqué* que certains des concurrents étrangers amenaient tout leur personnel et le faisaient vivre dans des conditions spartiates.

AGRICULTURE

LES RÉACTIONS DES ORGANISATIONS PAYSANNES AUX PROPOSITIONS DE BRUXELLES

DIAPASON ?

« Relativement satisfaisantes », *avait dit M. Michel Debatisse à notre confrère* la Montagne *après avoir pris connaissance de propositions de hausses de prix agricoles européens faites par la Commission de Bruxelles. Le président de la F.N.S.E.A. avait nuancé son propos par des considérations sur la réduction des montants compensatoires et la taxe de coresponsabilité applicable aux producteurs de lait. Reste que sa réaction tranchait avec les commentaires désapprobateurs des autres responsables paysans.*

Le conseil d'administration de la Fédération des exploitants s'est réuni jeudi 17 février. « Les propositions de la commission sont insuffisantes », *a dit M. Debatisse à l'issue de cette réunion. En clair, le président de la F.N.S.E.A. a été convaincu par ses amis — qui s'interrogent par ailleurs sur le sens de son action pour le regroupement des classes moyennes dans les groupes Initiative et responsabilité — de hausser le ton.*

M. Debatisse attend donc « un geste significatif » *du gouvernement français à l'égard des agriculteurs dont le revenu moyen* « n'a pas augmenté ces trois dernières années ». *Si la norme du plan de lutte contre l'inflation n'est pas respectée — une progression supérieure à 6,5 % par exemple, des prix de détail ou des traitements de fonctionnaires, — la centrale de l'avenue Marceau demande que les pouvoirs publics réajustent les prix agricoles en dévaluant le* « franc vert », *c'est-à-dire la valeur de la devise nationale exprimée en unité de compte européenne. En outre, la F.N.S.E.A. souhaite que la hausse des produits laitiers intervienne dès le mois d'avril et non en septembre, que le prélèvement de coresponsabilité destiné à résorber les excédents laitiers — dont le principe est admis à condition qu'une taxe analogue frappe les matières grasses importées dans la C.E.E. — soit fixé à un taux inférieur à 2,5 %, pourcentage jugé* « peu sérieux ».

Enfin, reprenant à son compte une proposition de M. Jean Deleau, ancien président des céréaliers, M. Debatisse demande un désarmement échelonné des montants compensatoires « qui perturbent considérablement les échanges agricoles au sein de la C.E.E. ». *Sur ce point, la F.N.S.E.A. fait front commun avec le gouvernement français, qui a déjà envoyé un mémorandum à la Commission de Bruxelles*, et *s'apprête à lui en faire parvenir un autre concernant particulièrement les exportations viticoles italiennes en France.*

Communiqués « vengeurs »

En forçant le ton, M. Debatisse s'est-il pour autant mis au diapason de la base ? Contrairement à la pratique de ces dernières années, la Fédération des exploitants n'a pas annoncé de grandes manifestations pour faire pression sur les négociations de prix à Bruxelles. Seules des opérations locales de contrôle des prix des aliments du bétail, du matériel ou des engrais seront entreprises. Or, les fédérations spécialisées, notamment celle de l'élevage, tiennent un langage nettement plus dur. Les éleveurs de porcs (F.N.P.) dont l'assemblée générale s'est déroulée jeudi 17 février, « ont dénoncé l'inertie des pouvoirs publics qui ont refusé de constituer des stocks de sécurité de céréales et de protéines pour empêcher la spéculation ». *La F.N.P. a contesté également la sélectivité des aides accordées par le gouvernement :* « Elles tendent à la liquidation de la plupart des petits paysans. » *Les éleveurs de moutons sont inquiets pour leur part à cause des projets d'ouverture des frontières européennes à la viande néo-zélandaise qui cote trois fois moins cher que la leur. Pourtant, ils n'ont pas le sentiment qu'on s'intéresse vraiment à leur sort, alors qu'ils sont bien souvent les derniers agriculteurs des régions les plus pauvres.*

Les organisations dissidentes, telles le MODEF et les Paysans travailleurs, multiplient les communiqués « vengeurs ». *Les uns pour dénoncer la collaboration du président de la F.N.S.E.A. avec les pouvoirs publics ; les autres pour constater que* « ces derniers temps une offensive généralisée de la part des entreprises est dirigée contre les petits paysans ». *En clair, le malaise paysan paraît désormais s'étendre à l'intérieur même des organisations paysannes.* — A. Gr.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AU CAIRE

Le 16 février 1977, M. Maurice Lauré, président de la Société générale, a officiellement inauguré le bureau de représentation régional que cet *établissement* a installé récemment au Caire.

A cette occasion, M. Maurice Lauré a rencontré *les principaux* responsables de l'économie égyptienne, notamment le général Mamdouh Salem, premier ministre, M. Abdel-Moneim El-Khaissouni, *vice-premier* ministre chargé des questions économiques et financières, M. Hamid Abdel-Latif Al-Sayeh, ministre de l'économie et de la coopération économique, M. Mahmoud-Salheddine Hamid, ministre des finances, et le docteur Mohamed Abdel Satah Ibrahim, gouverneur de la Banque centrale. Les entretiens *ont porté* en particulier sur le développement des relations d'affaires entre l'Egypte et la *France*.

Par son bureau régional de représentation, la Société générale renforce et *complète* sa présence au Moyen-Orient. Elle s'est ainsi dotée des moyens de maintenir une action constante et de développer son activité dans cette région et dans les pays voisins, Soudan, Arabie Saoudite, République arabe du Yémen et République démocratique et populaire du Yémen.

La Société générale est, par ailleurs, *présente* à Bahrein, où elle a ouvert une succursale, ainsi que dans la *Fédération* des émirats arabes et dans le sultanat d'Oman, par l'intermédiaire de deux banques affiliées dont elle assure la direction, la United Arab Bank (implantée à Sharjah, Dubaï, Abu Dhabi et Ras El Khaimah) et la Al Ahli Al Omani Bank.



CRÉDIT INDUSTRIEL DE L'OUEST

Le conseil d'administration, réuni sous la présidence de M. Christian de La Varène, a examiné, le 17 février, les comptes de l'exercice 1976, qui font ressortir, après affectation de la somme de 2 248 848,05 francs *au titre de la participation du personnel* aux fruits de l'expansion, un bénéfice de *15 044 199,19 F* contre 9 008 742 francs l'an dernier.

Ces résultats s'expliquent à concurrence de *5 859 537,77* francs par l'intégration des provisions pour investissement constituées au titre des exercices 1969 - 1970 - 1971 et devenues disponibles.

Il a été décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire du 14 avril prochain de distribuer un dividende *porté de 6,50 francs* à 6,75 francs par action de 50 francs et assorti d'un avoir fiscal de 3,38 francs.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Charbonnages de France 8 % 1972

La presse a fait état, au cours de ces derniers jours, de l'utilisation de faux titres « Charbonnages de France 8 % 1972 ».

La Caisse nationale de l'énergie, *responsable légalement* du *service de* cette émission, communique à cet égard les indications suivantes :

1) Une imprimerie spécialisée dans la confection des titres de valeurs mobilières a été victime, en 1972, d'agissements frauduleux consistant dans le tirage de faux titres *de diverses émissions*.

La Caisse nationale de l'énergie a été informée, en 1975, de l'existence de faux titres « Charbonnages de France » provenant de ces tirages et elle a déposé, en *octobre 1975*, une plainte dont l'instruction est en cours ;

2) *En ce qui concerne* plus particulièrement cette émission « Charbonnages de France », les auteurs de la fraude ne se sont sans doute pas aperçus qu'ils imitaient un document sans valeur vénale. Il s'agit, en effet, non pas de bons de 400 francs 8 % *remis aux souscripteurs*, mais d'un document qui est à la seule destination de la SICOVAM et ne constitue pas une valeur mobilière négociable. Il ne peut ouvrir droit à aucun paiement. Les agents de change et établissements bancaires ne l'ignorent pas.

Cette fraude ne saurait porter atteinte aux droits des détenteurs des seuls bons émis et *négociables*, c'est-à-dire les titres de 400 francs, 8 % *1972*, pour lesquels, cinq ans après l'émission, aucun faux n'a, d'ailleurs, jamais été décelé.

Le 17 février 1977.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Calme et irrégulier

Toujours à demi paralysé par le manque d'affaires, le marché de Paris a, ce jeudi, continué de se dandiner d'un pied sur l'autre sans orientation bien définie. Seul fait vraiment notable : le nombre de hausses s'est légèrement accru, une trentaine étant relevées contre moins de vingt la veille. Parmi elles, Saint-Gobain, Pont-à-Mousson, sur l'annonce d'une augmentation probable du dividende. En revanche, celui des baisses n'a guère varié, la plupart de ces dernières provenant toujours de la construction électrique, de la métallurgie et, cette fois, du secteur pharmaceutique. Pour sa part, le bâtiment a mieux résisté, et une certaine irrégularité a prévalu dans le comportement bancaire. Bref, les différents indices sont demeurés à peu près inchangés.

Attentisme, hésitation, indécision ou expectative ? Tous ces termes pourraient indifféremment s'appliquer au comportement de la Bourse, qui, visiblement, souscrit à la politique de la « porte étroite », avec, en point de mire, les prochaines élections municipales. De deux choses l'une : ou bien les résultats du scrutin seront moins mauvais que prévu pour la majorité en place ; dans ce cas, l'on n'exclut pas, autour de la corbeille, une réaction positive ; ou bien la gauche continue son avance, et l'hypothèque électorale pèsera de plus en plus lourd.

Ajoutons que la proximité de la liquidation mensuelle, qui a commencé, au cours de cette séance, par la réponse des primes, abandonnées pour la plupart, n'a guère animé le marché.

Sur le marché de l'or, le lingot a atteint 22 000 F (+ 10 F) et le napoléon 233,20 F (+ 0,20 F) avec 3,5 millions de F d'échanges.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Caisse Esc. Midi, c. 29.	3 p. 5	0 0 05
Champex, c. 22	1 p. 2	3 10
Dév. Rég. Sud-Est, c. 27	1 p. 2	3 ..
Rollnco. dr ou c. 18	1 p. 20	.. ..
Tofinso, c. 30	1 p. 2	.. ..

LONDRES

Toujours peu d'affaires vendredi matin. Le marché s'effrite sur toute la ligne, les industrielles en tête. Recul des pétroles. Tassement des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) : 136 60 contre 136 40

VALEURS	CLOTURE 17/2	COURS 18/2
War Loan 3 1/2 %	27 7/8	27 3/4
Beecham	400	398
British Petroleum	904 ..	895 ..
Shell	502 ...	496 1/2
Vickers	168	159
Imperial Chemical	337 ..	336 1/2
Courtaulds	103 ..	103
De Beers	201 ..	199 1/2
*Western Holdings	12 3/8	12 1/4
Rio Tinto Zinc Corp.	179 ..	178
*West Driefontein	16 1/2	16 1/2

(*) En livres

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

GROUPE ROSSIGNOL. — Chiffre d'affaires consolidé du groupe, y compris pour la première fois les filiales R.N.C. Inc. (filiale commune de la firme italienne Nordica et de Rossignol Ski Company U.S.) et Rossignol 38 (skis injectés, raquettes de tennis) pour les trois premiers mois de l'exercice s'achevant le 31 mars : 429,6 millions de francs (+ 35,53 % à structures comparables). Les résultats consolidés pour l'exercice entier marqueront une progression supérieure à celle prévue pour le chiffre d'affaires consolidé (+ 60 %).

FINEXTEL. — Le bénéfice net pour 1976 s'est élevé à 123,23 millions de francs contre 103,49 millions. Un dividende global de 13,10 F sera distribué contre 11,20 F au titre de l'exercice 1975.

GROUPE AIR LIQUIDE. — La filiale américaine du groupe Liquid Air Corp., a réalisé en 1976 un bénéfice net provisoire de 21,34 millions de dollars contre 17,75 millions, soit 2,75 dollars par titre contre 2,37 en 1975.

NORSK HYDRO. — Les comptes du premier semestre de l'exercice, qui s'achèvera le 30 juin prochain, se sont soldés par un bénéfice avant impôts de 117 millions de couronnes contre 97,8 millions un an plus tôt. Le chiffre d'affaires consolidé s'est établi à 4,7 milliards de couronnes. Le résultat d'exploitation du second semestre sera, selon la société, un peu plus élevé.

A.E.G.-TELEFUNKEN. — La cession par la société de ses participations dans Kraftwerk Union, Kaemmerer et Transformatorem Union A.G. lui permettra de présenter des résultats globaux équilibrés pour 1976, après avoir effacé 350 millions de D.M. de pertes reportées et constitué des réserves.

LINVOSGES. — Dividende global pour 1976 : 9 F (inchangé).

NEW-YORK

Repli

Après trois séances consécutives de hausse, les cours se sont repliés jeudi à Wall Street, avec des volumes d'échanges moins étoffés (19,04 millions de titres traités contre 23,43 millions).

En clôture, 928 titres étaient en recul, 475 en progrès et 472 inchangés.

L'annonce, par le département du commerce, d'une très légère progression des revenus personnels des Américains en janvier (+ 0,3 %) n'a eu que très peu de répercussion sur le marché. La veille, déjà, la majorité des « brokers », déçus par le retournement de tendance en fin de séance, n'étaient guère optimistes.

De toute évidence, les conséquences de l'application du programme économique de M. Carter posent toujours un point d'interrogation.

Indices Dow Jones des transports, 225,21 (— 0,69) ; services publics, 106,82 (— 0,13).

VALEURS	COURS 16/2	COURS 17/2
Alcoa	54 1/4	53 7/8
A.T.T.	65 ...	65 ...
Boeing	42 1/4	41 7/8
Chase Manhattan Bank	31 7/8	31 3/4
Du Pont de Nemours	132 ...	130 1/2
Eastman Kodak	72 3/8	72 3/8
Exxon	52 ...	51 3/8
Ford	56 7/8	57 ...
General Electric	51 1/4	50 5/8
General Foods	32 1/2	32 5/8
General Motors	71 3/4	71 3/4
Goodyear	22 1/4	22 1/8
I.B.M.	271 1/8	270 3/4
I.T.T.	34 1/8	33 3/4
Kennecott	27 3/8	27 1/2
Mobil Oil	65 1/4	65 1/2
Pfizer	27 1/4	27 ...
Schlumberger	60 1/8	58 3/4
Texaco	27 3/4	27 3/8
U.A.L. Inc.	21 3/4	21 1/8
Union Carbide	60 7/8	60 3/4
U.S. Steel	47 1/2	47 3/8
Westinghouse	18 3/4	18 3/4
Xerox	52 1/2	52 ...

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17/2	18/2
1 dollar (en yens)	283 50	283 45

Taux du marché monétaire

Effets privés ... ... 9 15/16 %

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	16 fév.	17 fév.
Valeurs françaises	94,7	94,5
Valeurs étrangères	97,9	98,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	61,5	61,4

BOURSE DE PARIS - 17 FÉVRIER - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 976	4 985	4 98
Canada ($ can. 1)	4 850	4 861	4 91
Allemagne (100 DM)	207 475	207 875	206 50
Autriche (100 sch.)	29 215	29 270	29 25
Belgique (100 F.)	13 547	13 547	13 45
Danemark (100 krd)	84 330	84 450	83 50
Espagne (100 pes.)	7 221	7 227	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 500	8 503	8 57
Italie (1 000 lires)	5 848	5 865	5 525
Norvège (100 k)	94 390	94 700	94
Pays-Bas (100 fl.)	198 700	198 875	197 50
Portugal (100 esc.)	15 326	15 380	14 75
Suède (100 krs)	117 840	117 820	116 50
Suisse (100 fr.)	198 290	198 325	199 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/2
Or fin (kilo en barre)	21950	21960
Or fin (kilo en lingot)	21990	22000
Pièce française (20 fr.)	233	233 20
Pièce française (10 fr.)	205 20	203
Pièce suisse (20 fr.)	203 40	205 ..
Union latine (20 fr.)	189	190 ..
Souverain	210 20	211
Pièce de 20 dollars	996	1000 40
Pièce de 10 dollars	535	535
Pièce de 5 dollars	342 50	342
Pièce de 50 pesos	893	880
Pièce de 10 florins	208 90	206 20

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 16 février 1977 a été tiré à 569 952 exemplaires.

M. PERETTI VA ÊTRE NOMMÉ MEMBRE DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Trois membres du Conseil constitutionnel vont être remplacés. La nomination des nouveaux titulaires sera publiée au *Journal officiel* du 25 février, et ils prêteront serment devant le chef de l'Etat avant le 5 mars. Selon la *loi organique — qui prévoit le* renouvellement par tiers tous les trois ans des conseillers constitutionnels, dont le mandat est de neuf ans — les trois personnalités nommées en *février* 1968 vont quitter leurs fonctions.

Ce sont MM. Jean Sainteny, nommé par le général de Gaulle, alors président de la République ; *Pierre Chatenet, nommé par* M. Chaban-Delmas, alors président de l'Assemblée nationale, et Georges Dubois, nommé par M. Gaston Monnerville, alors président du Sénat.

M. Edgar Faure, actuel président de l'Assemblée nationale, va nommer, en remplacement de M. Chatenet, M. Achille Peretti, *député* R.P.R. des Hauts-de-Seine, maire de Neuilly, ancien président de *l'Assemblée* nationale, et qui, en 1973, avait retiré sa candidature à la présidence de l'Assemblée nationale devant celle de M. Edgar Faure. Il sera *remplacé comme député* par Mme Florence d'Harcourt.

Des six autres membres du Conseil *constitutionnel dont* le mandat se poursuit, trois ont été désignés en 1971. Ce sont : MM. François Goguel, nommé par Georges Pompidou ; Henri Rey, *nommé* par M. Peretti, ancien président de l'Assemblée nationale, et Paul Coste-Floret, nommé par M. Alain Poher, président du Sénat.

En 1974, ont été nommés : MM. Roger Frey, actuellement président du Conseil constitutionnel, par Georges Pompidou ; Gaston Monnerville, par M. Alain Poher, et René Brouillet, par M. Edgar Faure.

LA GRÈVE DES ARTISTES-INTERPRÈTES EST TERMINÉE

Au cours d'une assemblée générale réunie jeudi 17 février, en fin d'après-midi, les artistes-interprètes adhérents du S.F.A.-C.G.T. ont décidé — par deux cent quatre voix pour, quatre-vingt-trois *non* et trente-quatre abstentions — de reprendre le travail à la *télévision*, à partir du vendredi 18. La grève est également levée pour la radio (deux cent soixante-trois voix pour, quatorze non et quarante-quatre *abstentions*).

La grève des artistes-interprètes avait été lancée le 18 novembre 1976 par les deux syndicats USDA-autonome et S.F.A.-C.G.T. Le 13 janvier dernier, l'USDA avait décidé de signer *l'accord proposé* par le collège patronal.

Le S.F.A. arrête aujourd'hui son mouvement afin de pouvoir participer à la négociation de la convention collective engagée cette semaine entre les parties signataires.

LES ULIS NOUVELLE COMMUNE DE L'ESSONNE

Le *Journal officiel* du 18 février publie un arrêté du préfet de l'Essonne qui crée, par division des communes de Bures-sur-Yvette et d'Orsay, une nouvelle commune dénommée *les Ulis* dont le chef-lieu est fixé aux Ulis (canton d'Orsay).

Le parti communiste et le parti socialiste condamnent une opération qu'ils jugent *électorale*. Selon eux, la création des Ulis vise à sauver le siège très menacé de M. Georges Thévenon, conseiller général et maire (mod. maj.) d'Orsay (*le Monde* du 12 octobre 1976).

APRÈS LES SANGLANTS ÉVÉNEMENTS DE KAMPALA

Le Conseil œcuménique des Églises dénonce la « violation systématique des droits de l'homme en Ouganda »

La version officielle ougandaise de la mort dans un « accident de voiture » *de l'archevêque anglican Luwum et des deux ministres Ofumbi et Oryema n'a convaincu personne, notamment les milieux religieux. Dès jeudi matin, le Dr Donald Coggan, archevêque de Cantorbéry, avait célébré un office à la mémoire du révérend Luwum. De son côté, M. Burgess Carr, secrétaire général de la Conférence de toutes les Eglises d'Afrique (CETA), a dénoncé les* « meurtres » *de Kampala.*

● A LONDRES, *notre correspondant Jean Wetz fait état d'une véritable* « vague d'indignation » *et de l'embarras des autorités britanniques devant la perspective de la participation du maréchal Idi Amin à la conférence du Commonwealth qui se tiendra en Grande-Bretagne au printemps.*

● AU CANADA, *M. Donald Jamieson, secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, a dit qu'il réclamerait l'ouverture d'une enquête impartiale soit par l'ONU soit par le Commonwealth.*

M. Andrew Young, représentant des Etats-Unis à l'ONU, a, nous indique notre correspondant à New-York, Louis Wiznitzer, déploré « les morts suspects » *de Kampala. Le* New York Times *de ce vendredi écrit à propos du dictateur ougandais :* « Si nous ne nous insurgeons pas contre lui, son poison nous contaminera *tous*. »

Dans les pays africains voisins de l'Ouganda, notamment au Kenya et en Zambie, les commentaires de la presse sont très hostiles au régime du maréchal Idi Amin Dada. Le journal gouvernemental Zambia Daily Mail *dénonce* « un règne de terreur sans équivalent dans cette région du monde ».

Enfin, Amnesty International *a adressé un télégramme au chef de l'Etat ougandais pour lui faire part de ses doutes devant la version officielle des événements.*

De notre correspondante

Genève. — Bien que l'assassinat de l'archevêque anglican de Kampala ait suscité une vive émotion dans les milieux internationaux de Genève, cette question n'a pas pu être examinée à la commission des droits de l'homme de l'ONU, qui siège depuis le 7 février. M. Lowenstein, délégué des Etats-Unis, ayant tenté d'aborder le sujet, s'est fait rappeler au respect de l'ordre du jour par le délégué de l'Ouganda, puis par celui de l'Union soviétique.

Deux des plus importantes organisations non gouvernementales ayant leur siège à Genève ont souhaité que l'ONU soit saisie de l'affaire. La Commission internationale de juristes (C.I.J.) « *proteste avec vigueur contre le dernier en date des attentats aux droits de l'homme commis en Ouganda.* »

Le C.I.J. souhaite une enquête impartiale de la commission des droits de l'homme sur « *les violations graves et constantes* » dont se rend coupable le régime du maréchal Amin Dada.

Pour sa part, le Conseil œcuménique des Eglises (C.Œ.E.), qui représente tous les chrétiens du monde non rattachés au Vatican, soit près de quatre cents millions de fidèles, s'est résolu après une longue réunion à rendre publique une condamnation particulièrement sévère où il conteste catégoriquement la participation de l'archevêque, ancien membre de son comité central, à un « *prétendu complot* ». Il réclame également qu'une enquête soit menée par la commission compétente de l'ONU sur « *la violation systématique et flagrante des droits de l'homme en Ouganda* », et demande à cette commission de « *prendre des mesures d'urgence pour empêcher le meurtre de personnes se trouvant en danger immédiat. Il adresse, en outre, un appel à tous les pays, notamment aux nations de l'Afrique indépendante, afin qu'elles prennent les mesures propres à prévenir toute nouvelle effusion de sang en Ouganda* », notant que « *l'oppression cruelle qui y sévit cause un grave préjudice non seulement au peuple ougandais, mais aussi à tous les peuples africains en ce moment crucial de l'histoire de leur continent.* »

ISABELLE VICHNIAC.

Après l'assassinat d'Orlando Letelier à Washington

Partisans et adversaires du général Pinochet s'affrontent aux États-Unis

Membre du parti socialiste chilien, ancien ministre du gouvernement Allende et ancien ambassadeur du Chili aux Etats-Unis, Orlando Letelier a été *assassiné* à Washington le 21 septembre 1976. Arrêté au lendemain du coup d'Etat de septembre 1973, emprisonné puis libéré, Orlando Letelier, qui *disposait de très bonnes relations dans les milieux libéraux* des Etats-Unis, était devenu la « bête noire » de la junte. L'enquête sur le crime, menée aux Etats-Unis, a montré que Letelier a été *assassiné* par un commando *anti-castriste* aux ordres du gouvernement de Santiago.

De notre correspondant

New-York. — Dans le *Washington Post* du 16 février, Evans et Robert Novak, deux chroniqueurs particulièrement bien introduits dans les milieux conservateurs et disposant d'excellentes sources au Pentagone et dans les services de renseignements, ont *publié* certains documents trouvés dans la serviette d'Orlando Letelier. Ces papiers, qualifiés de « confidentiels » par les deux journalistes, *tendent à prouver* que Letelier était « *un communiste qui se faisait passer pour un libéral* », un homme « *financé et manipulé par Cuba* ».

Ils citent une lettre de la fille du président assassiné, envoyée le 8 mai 1975 de La Havane à Letelier : « *J'ai montré votre lettre à Carlos Altamirano* (leader du parti socialiste chilien), *qui a promis d'arranger l'affaire* », et aussi : « *Michel Harrington* (le député du Massachusetts, qui fit voter une loi qui mit fin à l'aide économique au Chili) *recevra dorénavant 1 000 dollars par mois.* » Ils citent encore une lettre adressée par Letelier à Béatrice Allende dans laquelle il lui explique que les exilés chiliens à Washington s'efforçaient de maintenir une ligne apolitique, afin de pouvoir mobiliser les « libéraux ». *Ils mentionnent*, enfin, une lettre adressée le 10 août 1976 par modiro Almeyda, ex-ministre des affaires étrangères du Chili, qui exerce aujourd'hui les fonctions de secrétaire général de l'Unité populaire, à Berlin-Est : « *Vous devez travailler de façon indépendante* » : cette recommandation est interprétée par Evans et Novak comme destinée à renforcer l' « alibi » de Letelier, qui était membre de l'Institute of Policy Studies, un organisme très respecté.

Les amis et les anciens collaborateurs de Letelier ont aussitôt protesté dans le *Washington Post du 17 février* contre cette « *tentative visant à noircir un adversaire résolu du général Pinochet* » en utilisant « *des documents truqués et des citations partielles pour les besoins de la cause* ».

Ils ont décidé, en conséquence, de publier la totalité des documents contenus dans cette fameuse serviette. En ce qui concerne les « 1 000 dollars promis à Michel Harrington », l' « Institute of Policy Studie » déclare qu'ils ne provenaient pas de Cuba mais de différentes capitales d'Europe occidentale où le parti socialiste chilien est aidé par les partis socialistes, des syndicats et des groupes religieux. Pour ce qui est du passage de la lettre où Letelier dit « *peut-être un jour pourrons-nous faire au Chili ce qui a été accompli à Cuba* », les amis de Letelier font valoir qu'il n'avait jamais fait mystère de ses convictions *socialistes*, il estimait que les socialistes et les libéraux pouvaient travailler ensemble dans la mesure où ils attachaient la même importance à la défense des droits de l'homme.

Evans et Novak ont, à partir d'une note trouvée dans la serviette de Letelier, insinué que les frais de déplacement de Harrington, qui se rendit en 1975 au Mexique pour assister à une séance de la commission d'enquête sur les crimes de la junte chilienne, avaient été payés « *par Cuba* ». Les amis de Letelier s'inscrivent en faux contre cette *insinuation*, se basant sur d'autres notes écrites par Letelier. Le lancement d'une campagne visant à discréditer Letelier n'est pas fortuite et s'inscrit dans le combat que les *milieux conservateurs* s'apprêtent à livrer au congrès et *dans l'administration* pour provoquer un rapprochement entre M. Carter et le régime chilien.

LOUIS WIZNITZER.

● *Le comité intersyndical du Livre parisien C.G.T.* a décidé d'adresser à chaque travailleur du Livre des imprimeries parisiennes une copie du *texte* des propositions de M. Mottin sur le conflit du *Parisien libéré*, assortie des commentaires du syndicat C.G.T. A la suite de cette information, un vote à bulletin secret sera organisé dans tous les ateliers d'imprimerie, dont les résultats devraient être connus le 3 ou le 4 mars.

COMMENT DÉCLARER VOS REVENUS ?

COMMENT CALCULER VOS IMPOTS ?

« LE MONDE »

publiera dans son numéro daté 20-21 février trois pages consacrées à la déclaration des revenus

هكذا من الأصل

TRENTIÈME ANNÉE (1977) — Nº 1 472 SÉLECTION HEBDOMADAIRE DU JEUDI 13 AU MERCREDI 19 JANVIER

DIRECTEUR : Jacques FAUVET
FONDATEUR : Hubert BEUVE-MÉRY

DIRECTION
RÉDACTION ET ADMINISTRATION
5, RUE DES ITALIENS, 75009 PARIS

TELEPHONE : 246-72-23
Adresse télégraphique : JOURMONDE PARIS

Le Monde

Nº 1472

Canada, 0,40 $ can. ; Côte-d'Ivoire, 80 fr. ; Egypte, 14 p. ; Grèce, 20 dr. ; Hollande, 1,15 fl. ; Indonésie, 250 Rp. ; Israël, 2,75 L.I. ; Liban, 100 p. ; Sénégal, 85 fr. ; Singapour, 1,50 $ sing. ; Turquie, 5,50 L.T. ; U.S.A., 0,35 $ U.S.

ABONNEMENT :	Six mois	Un an
France	F 35	F 60
Étranger	F 48	F 85

(Tarifs avion page 7.)
CHEQUE POSTAL : PARIS Nº 4207-23

LES IDÉES CONSTITUTIONNELLES ET POLITIQUES DE M. GISCARD D'ESTAING

La presse étrangère et ses « leçons »

« La politique étrangère de la France ne se fait pas et ne se fera pas dans les salles de rédaction de quelques moyens d'information internationaux... La France, son peuple et ses lois n'ont de leçon à recevoir de personne. » Commentant les réactions qui ont suivi à l'étranger la libération de M. Abou Daoud, M. Giscard d'Estaing a, pour une fois, employé le « ton déclamatoire » et gaullien auquel il affirme pourtant répugner.

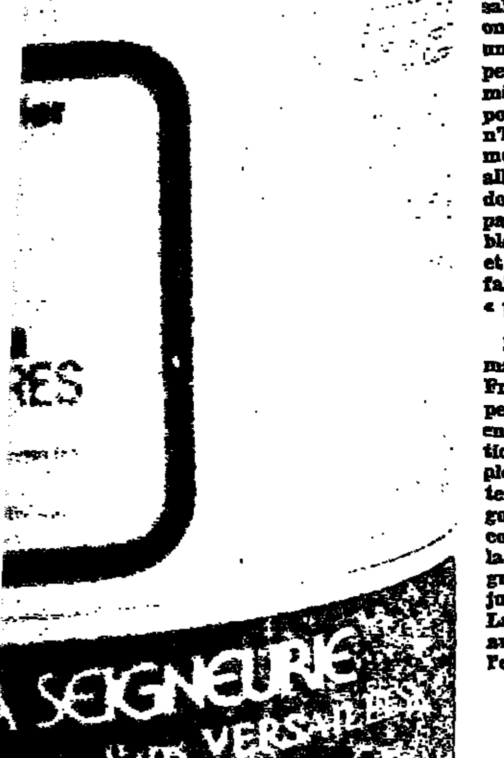
Il faut dire qu'il y avait, qu'il y a pour tout Français, de quoi s'indigner. C'est le « New York Times » qui titre son éditorial « French abjection », le « Washington Post » qui évoque « cette nation *autrefois fière* » à qui les Arabes n'ont qu'à faire « un signe du doigt » pour lui faire « consommer sa propre humiliation » ; c'est encore, dans l'« Observer » de Londres, cette caricature montrant le président français à côté d'un tableau sur lequel est inscrit : « *Deux cents Mirage vendus à l'Egypte = onze athlètes israéliens morts.* » Rarement les grands journaux anglo-saxons, pour ne parler que de ceux-là, avaient été aussi loin dans la frénésie à l'égard de la France.

L'indignation est d'autant plus vive, de part et d'autre, que les consciences sont moins tranquilles. En Grande-Bretagne et en Allemagne, personne n'a oublié les conditions dans lesquelles des terroristes — dont la culpabilité était prouvée, ce qui n'était pas le cas de M. Abou Daoud — ont été libérés : en échange d'otages, qu'il fallait sauver sans doute, mais tout de même au prix d'une lâcheté. A Paris, M. Giscard d'Estaing et les membres du gouvernement font grand cas de la carence du chargé d'affaires d'Allemagne fédérale à Paris, qui n'a pu donner au directeur du cabinet de M. de Guiringaud aucune information sur la demande d'extradition attendue de son gouvernement : l'argument confirme en effet la mollesse de Bonn dans cette affaire, mais il ne saurait faire oublier que, si la France l'avait vraiment *voulu*, un appel adressé « au sommet » eût sans aucun doute accéléré les choses. M. Giscard d'Estaing téléphone à « son ami Helmut Schmidt » pour moins que cela... De même, on ne voit pas ce que le refus de discriminer entre les passagers de l'avion d'Entebbe ou *l'extradition* promptement opérée des pirates de l'air croates capturés à Paris ajoute à l'affaire.

Il reste que la « joie mauvaise » éprouvée par certains commentateurs est suspecte. La France n'est pas populaire dans la presse anglo-saxonne, non plus que dans de nombreux pays du Vieux Continent depuis le passage du général de Gaulle au pouvoir : en substance, et M. Giscard d'Estaing a raison de le rappeler, parce que les milieux dirigeants de ces pays « n'approuvent pas la politique indépendante » de Paris. Après la guerre de six jours et le changement d'attitude du général à l'égard du gouvernement de Jérusalem, les milieux *pro-israéliens* ont aidé à donner à ce désaccord un *tour* passionnel. Sans doute peut-on *s'étonner* de voir la même passion, ou presque, se porter contre un de Gaulle qui n'hésitait pas à provoquer directement les Etats-Unis et ses autres alliés, et contre le président *actuel* dont le goût de la *conciliation* est *parfois* poussé jusqu'à la faiblesse. Mais il y a conciliation et conciliation : celle dont on fait preuve à l'égard des Arabes « passe » moins bien que l'autre...

En *même* temps il est digne, mais vain, d'affirmer que « la France n'a de leçon à recevoir de personne ». La presse occidentale en général, et l'américaine en particulier — drapée dans *ses* exploits du Watergate, — passe son temps à en donner à tous les gouvernements du monde, à commencer par le sien ; de même la presse française critique en gros et en détail, et pas toujours justement, *celui* des Etats-Unis. La liberté d'expression signifie aussi le droit à l'erreur et à l'excès.

(Mercredi 19 janvier.)



Le premier ministre est chargé de « prendre la tête de la campagne nationale » pour les élections de 1978

M. Chirac, qui n'a fait aucun commentaire, devait s'entretenir le 19 janvier avec M. Barre

Au cours de sa conférence de presse qu'il a tenue le lundi 17 janvier, M. Giscard d'Estaing a indiqué qu'il n'entendait pas « intervenir dans le détail des consultations électorales », *et il a confié au premier ministre la mission de* « prendre la tête de la campagne nationale en vue des élections de 1978 ».

M. Raymond Barre réunissant à déjeuner le 18 les présidents des groupes de la majorité de l'Assemblée nationale et devant s'entretenir le 19 en fin d'après-midi avec M. Chirac, à la demande de ce dernier, le R.P.R. s'est abstenu de commenter, avant que ces contacts n'aient été pris, les propos du chef de l'Etat. M. Labbé, président du groupe de l'Assemblée, s'est borné à se déclarer satisfait de la reconnaissance du pluralisme de la majorité.

Dans les rangs de l'opposition, les critiques sont vives. M. Georges Marchais (P.C.F.) dénonce sans plus de nuances une « politique brutalement antisociale, antidémocratique et antinationale » *et estime que* « le pluralisme » *de la majorité vise à masquer* « le plein accord » *de MM. Giscard d'Estaing et Chirac. M. Fabre (M.R.G.) considère que* « rien n'est changé ». *M. Estier (P.S.) relève que M. Giscard d'Estaing a* « esquivé l'affrontement entre les deux clans de la majorité ».

Une grande convergence est constatée dans les réactions des organisations syndicales : le président de la République cache ou sous-estime la gravité du chômage. Il n'est pas tolérable que subsistent un million de demandeurs d'emploi, affirme le secrétaire général de la C.F.T.C. C'est aussi ce que devaient déclarer les dirigeants de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la FEN, en annonçant pour l'après-midi du 19 janvier, au cours d'une conférence de presse commune, une campagne nationale d'actions sur l'emploi à la mi-février. Au même moment, M. Ceyrac, rendant compte de l'assemblée annuelle du C.N.P.F., insistait sur la nécessité de préserver l'emploi et annonçait la tenue, dans les trois mois, d'un colloque national sur l'emploi des jeunes.

A Bonn, un porte-parole du gouvernement a admis qu'il y avait eu un « malentendu » *entre les autorités françaises et allemandes sur le traitement de l'affaire Abou Daoud, mais il a écarté le parallèle dressé par le président de la République avec la libération des trois auteurs de l'attentat de Munich, en octobre 1972, celle-ci étant due, a-t-il précisé, au chantage exercé sur la vie de passagers d'un avion.*

« La majorité doit donner l'image d'un pluralisme qui s'organise et qui s'entend »

Voici les principaux extraits de la conférence de presse réunie par M. Valéry Giscard d'Estaing lundi après-midi 17 janvier :

« J'ai dit, à propos de cette réunion de presse, qu'elle devait être une réunion de clarification. Pourquoi ?

» L'année 1976 a été *difficile* pour la France, et ceci sur deux plans. Sur le plan économique et social. On connaît en effet la situation d'inflation, le maintien *du chômage*, le découvert extérieur, les conséquences de la sécheresse, bien que, sur tous ces plans, comme nous le verrons tout à l'heure, la *France ait en réalité* mieux fait face qu'on ne l'a dit. Mais aussi année difficile sur le plan politique. A partir du printemps, l'opinion a perçu une certaine *division* dans le gouvernement. Elle a assisté à la reprise de l'activité des partis et même à la prétention, par certains d'entre eux, d'intervenir dans un *éventuel* remaniement ou de contrôler celui-ci, contrairement aux principes de la Vᵉ République.

» A l'occasion du changement de gouvernement, l'opinion s'est interrogée sur le point de savoir, lorsque j'ai choisi M. Raymond Barre comme premier ministre, si ce choix entraînerait des conséquences sur nos institutions, sur les rôles respectifs du président de la République et du premier ministre, sur le fonctionnement de la majorité. Bref, en 1976, l'opinion s'est posé un certain nombre de questions de nature politique.

» Au long de cette même année, le *doute a été* largement répandu et complaisamment entretenu à propos de deux questions. La première est de savoir si la politique suivie permet bien de résoudre les problèmes de la France. La seconde question était de savoir si nos institutions et ceux qui les animent ont la capacité de faire face éventuellement à des crises ou de débloquer la situation politique. Il était difficile à l'opinion de répondre à ces deux questions. *Si bien qu'elle* était entraînée dans une sorte de spirale dépressive, le doute et la confusion conduisant à l'inquiétude, l'inquiétude aggravant la *crise* et l'aggravation de la *crise* justifiant après coup la confusion et le doute.

» Il était indispensable de rompre cette spirale dépressive. C'est pourquoi une double clarification était nécessaire. *Cette* clarification *conduira*, j'en suis sûr à plus de clarté et donc à plus de sécurité.

» D'abord, sur le plan économique, il était indispensable d'engager une action d'ensemble de redressement de notre situation. C'est ce qui a été fait. Mais il a fallu plusieurs mois pour que les *explications que nous* n'avons cessé de donner de manière identique, le premier ministre et moi-même, commencent à être perçues ; et, en effet, nous en reparlerons, elles *commencent* à être perçues.

» En matière politique, une même clarification est nécessaire. Et, sans doute, avant qu'elle soit complètement perçue faudra-t-il également un certain délai. Ce que je compte faire devant vous, c'est indiquer la manière dont se posent, selon moi, les problèmes politiques de la *France*, la manière dont ils peuvent être résolus. Je souhaite que, d'ici l'été prochain, cette double clarification, clarification dans la politique *économique* de la France, et clarification dans la situation économique de la France, soit complètement et clairement perçue *par notre opinion* publique, afin qu'elle puisse, l'échéance venue, se *prononcer* en toute clarté et en pleine responsabilité, sur les choix essentiels de notre pays.

» Voilà *ce que* je voulais *dire* par « clarification nécessaire ». Pour conduire cette clarification, le mieux est, je crois, de répondre à vos questions. Et vos questions *porteront* sans *doute* sur *trois* sujets : la situation économique et sociale ; la situation politique ; et enfin des questions diverses intéressant l'éducation, la justice ou tel ou tel autre aspect de notre vie nationale.

» Je crois que, pour la clarté, il conviendrait de procéder suivant cet *ordre*. *Comme* la durée d'une telle réunion de presse, pour ne pas abuser de votre patience ni des grands moyens d'information, doit être de l'*ordre d'une* heure et demie, je souhaiterais que nous commencions par les questions économiques et sociales pendant environ une demi-heure, *pour aborder ensuite* les questions sur la situation politique et terminer par les questions de nature diverse.

» Alors, si vous le voulez bien, nous commençons par la situation économique et sociale.

(Lire la suite page 5.)

Feu l'escarpolette...

Le plan Barre « *n'a besoin ni d'être modifié ni d'être complété. Il a besoin d'être poursuivi* ». Des indices montrant des résultats favorables ne doivent pas être « *un encouragement à relâcher notre effort* »... La réussite du plan a « *une priorité absolue dans la conduite des affaires de la France* ».

En jalonnant ainsi la partie économique de son propos, le président de *la République a voulu donner une* idée claire de son choix, *pour* dissiper « *le doute et la confusion* ». A-t-il complètement réussi ? Ce n'est pas certain. N'avait-il pas, avec la même assurance, affirmé à la fin de 1974 et au début de 1975 qu'il n'y avait pas besoin d'une *relance massive* ; *puis en septembre 1975 que celle-ci était* indispensable ; avant de reprendre à son compte aujourd'hui une partie des critiques de M. Barre contre ce plan de relance d'il y a dix-huit mois, accusé d'avoir stimulé l'inflation, *creusé le déficit commercial et, par voie* de conséquence, facilité la dépréciation du franc ?

A laquelle de ces vérités successives croit finalement le président ?

Pour l'heure, il s'affirme convaincu que le plan Barre est *l'unique planche de salut*, « *le même combat* » liant, selon lui, la lutte contre l'inflation et la bataille pour l'emploi. Si l'objectif a changé depuis un an, c'est, ajoute M. Giscard d'Estaing, que le paysage n'est plus le même : *aujourd'hui le péril suprême est la hausse des prix* ; en septembre 1975, c'était la dépression... Cette description correspond-elle bien à la réalité ? Ne servirait-elle pas plutôt à escamoter une ou deux erreurs *de pilotage économique* ?

Il n'est *pas exact*, d'abord, d'affirmer *qu'à* l'automne 1975 l'Occident capitaliste s'enfonçait dans la crise, faisant planer sur la France une terrible menace. La reprise avait commencé six mois plus tôt *aux Etats-Unis, sous l'effet* d'une *demande* accrue des consommateurs, stimulée par les réductions d'impôts. Au Japon, le redémarrage *s'était produit en juillet. Tout comme en Allemagne fédérale*, troisième des « grands » dont dépend désormais le climat économique de l'Europe. Partout l'arrêt du déstockage relançait la production, de nouveau alignée sur une demande en progrès. Et *les* perspectives internationales s'annonçaient *favorables*, *fondées sur un* essor spontané des achats et plus encore sur les plans gouvernementaux de relance déjà connus (décembre 1974 et août 1975 pour l'Allemagne ; mars 1975 aux Etats-Unis : avril et juin 1975 au Japon). *Contrairement à ce qu'a dit lundi* M. Giscard d'Estaing, *ce n'était donc pas* « *le risque d'une profonde dépression de l'économie occidentale* » qui justifiait le plan de relance du 4 septembre. L'industrie automobile française avait d'ailleurs recommencé *à produire plus depuis* le *printemps*, signe précurseur d'une reprise générale.

Méditation sur une relance mal tempérée

Ce n'était pas non plus la détérioration du marché intérieur. Malgré le recul de la production industrielle (lié pour l'essentiel au stockage excessif de 1974), la consommation continuait à progresser (+ 5 % en six mois et même + 8 % pour les achats de biens *industriels*). *provoquant une* flambée d'importations et la disparition de l'excédent commercial. La hausse des prix, tombée en un an de 1,2 % par mois à 0,7 %, recommençait même à donner des signes d'accélération. *La tentation pouvait donc être grande* de laisser les choses en l'état, de façon que la France prolonge sa cure de désinflation, engagée un an plus tôt. M. Fourcade, le père du « plan de refroidissement », prêchait *d'ailleurs* dans ce sens. *Il ne fut pas suivi.*

GILBERT MATHIEU.

(Lire la suite page 6.)

Que d'ombres !

Elu en mai 1974, le président de la République accomplira, « *bien entendu* » la totalité de son mandat de sept ans. Les prochaines élections législatives se dérouleront selon le mode de scrutin qui est en vigueur depuis 1958, puisque le chef de l'Etat « *n'aperçoit pas l'intérêt, pour le fonctionnement de nos institutions, d'un changement de la loi électorale* ». Ces élections « *auront lieu à leur date, en 1978* », puisqu' « *il n'y aura pas de crise d'ici là* », étant donné que M. Valéry Giscard d'Estaing n'a « *aucune raison de mettre en doute la loyauté de la majorité* ».

Abstraction faite de ces deux certitudes et de cette très *forte* probabilité (*déjà avancées* à diverses reprises), quelle étrange et insuffisante « *clarification* » que celle du 17 janvier 1977 ! Comment ne pas s'étonner *ou* s'inquiéter de l'ampleur et de la densité des zones d'ombre qui subsistent ? Comment ne pas avoir l'impression que le chef de l'Etat se refuse à regarder en face certaines réalités et s'obstine à voir la vie en rose, alors que tout est plutôt gris ?

L'U.D.R. ayant successivement *été écartée* de l'Elysée le 19 mai 1974, puis de l'Hôtel Matignon le 25 août 1976, M. Giscard d'Estaing ne peut évidemment ni dissimuler qu'il n'y a plus « *assimilation* » entre ce parti et le « *chef de l'exécutif* », ni contester que « *la situation a changé* », mais on ne sait plus très bien, après l'avoir entendu, où en est la pratique de la Vᵉ République.

Le président entend demeurer au-dessus des partis et ne pas « *intervenir dans le détail des consultations électorales* », mais il ne s'abstient pas pour autant de citer deux de ses ministres, MM. d'Ornano et Ségard, respectivement candidats à Paris et à Lille, et il se réserve d'indiquer à chaque moment important « *quel est le bon choix pour la France* ». Ce choix se fera évidemment au profit d'une majorité mal organisée mais « *unie sur son programme et sur sa politique* » et non en faveur d'une opposition qui « *a une organisation* » mais « *n'est pas unie dans ses options politiques* » qu'il s'agisse du « *collectivisme* » ou de « *l'élection du Parlement européen au suffrage universel* ». Le président renonce à évoquer et enterre même la notion de « *majorité présidentielle* — et c'est un tournant du régime, — *mais* on n'aperçoit pas clairement ce qu'il met à la place.

Le premier ministre est « *naturellement le chef de la majorité parlementaire* » et à ce titre il sera « *naturellement conduit à prendre la tête de la campagne nationale en vue des élections de 1978* », mais à supposer qu'il n'appartienne à aucun des partis de la majorité, ce qui est le cas de M. Barre, comment pourra-t-il s'imposer vraiment à chacun d'entre eux ? *Chargé de découvrir* un consensus que M. Giscard d'Estaing lui-même n'a pas pu trouver, ce premier ministre aura-t-il *plus* de voix demain qu'hier pour répliquer à M. Couve de Murville, R.P.R., ancien premier ministre, estimant le 12 janvier que la France avait « *perdu la face* » et s'était « *déconsidérée* » en libérant M. Abou Daoud, ou à MM. Daillet et Seitlinger, tous deux secrétaires nationaux du C.D.S. affirmant le même jour à propos de la même affaire : « *Les erreurs du gouvernement français n'ont servi ni le prestige de la France ni la cause de la paix.* » Comment imposer silence à tous en se référant au dogme de la majorité présidentielle, à partir du moment où, à l'Elysée même, on renonce à ce dogme ?

Les critiques que nous venons de remémorer, sans parler de toutes les autres, visaient évidemment, à travers le gouvernement, le chef de l'Etat lui-même, mais M. Giscard d'Estaing ne semble pas s'en émouvoir outre mesure. Son analyse implique qu'il a échoué dans sa tentative de « rééquilibrage » de la majorité, mais il ne s'en irrite nullement.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 6.)

« PROTECTEUR DES LIBERTÉS »

PERSONNE n'a jamais mis en doute la sincérité du président de la République. *Ce qu'il dit, il le croit.* Le cynisme n'est jamais une vertu, même pour un homme d'Etat. La *candeur* non plus.

Comment mettre au seul compte des moyens d'information la « spirale dépressive » qui a entraîné le pays tout au long de *l'année ? Comme si ces moyens n'étaient pas dans leur grande majorité* favorables au chef de l'Etat, comme si ce n'était pas de son fait que le doute, qui ne semble jamais l'effleurer *lui-même*, s'est emparé peu à peu de l'opinion.

Comment se refuser, à juste titre, à frapper des lampistes et placer les responsabilités au « *sommet* » *sans prendre jamais aucune sanction à ce niveau-là*, sans mettre fin au moins aux abus de pouvoir ou de langage de tel ministre ?

Comment se situer au-dessus des partis et s'engager personnellement dès maintenant dans la bataille électorale en assignant une organisation à la majorité, en exploitant sans tarder la question scolaire au profit de *la majorité, en affirmant que l'opposition est profondément divisée sur l'essentiel* et la majorité d'accord sur tout, sauf sur l'organisation, en se mêlant enfin du « détail » des élections municipales ?

***

Pas plus que ses prédécesseurs l'actuel chef de l'Etat n'échappe à la contradiction fondamentale qui fait du président *de la République tantôt le chef de l'exécutif, élu par* une majorité politique sur un programme politique, tantôt un arbitre « au-dessus des partis », garant de la Constitution et... « protecteur des libertés », a-t-il ajouté pour la première fois, *en pensant sans aucun doute à 1978 et en prélude à ce qu'il allait une fois de plus* confirmer aussitôt : élu pour sept ans, il restera sept ans à l'Elysée, même si le pays envoie une majorité de gauche à l'Assemblée nationale.

Dépouillé par la force des choses, *c'est-à-dire le choix du* pays, de sa fonction dirigeante, *le président justifierait alors son maintien au pouvoir* par la nécessité de protéger les libertés. Mais parmi les libertés du peuple, il y a celle de choisir ses représentants. De constitutionnelle, la contradiction entre *les deux fonctions du président deviendrait politique* s'il n'était tenu aucun compte de ce choix. Loin de protéger les libertés fondamentales, il y attenterait ; loin d'éviter le désordre, il y contribuerait.

Aux termes mêmes de la *Constitution, dont il est le garant*, « la souveraineté nationale appartient au peuple, qui l'exerce par ses représentants ». Le pluriel a son importance. Le président n'est pas, comme il le dit, « le seul élu de la nation française ». *Chaque député l'est aussi.*

***

« Protecteur des libertés », M. Giscard d'Estaing peut l'être non seulement demain si une majorité, de gauche ou non, venait à porter atteinte aux *droits que les citoyens tiennent du préambule de la Constitution* ; il doit l'être dès aujourd'hui contre les abus de pouvoir de l'administration, et même de tel ou tel ministre, contre les empiétements de *l'exécutif ou, à l'occasion, de la police sur la justice.* Sincère, il l'est lorsqu'il se promet de respecter la séparation des pouvoirs. Naïf, il le paraît lorsqu'il pense qu'elle n'est jamais violée.

Le président de la République a eu raison de s'élever contre les insultes qui, au-delà d'un gouvernement, atteignent un pays. Mais, à beaucoup, ses explications sur les récentes affaires paraîtront un peu courtes. *Sans doute ne relèvent-elles ni de l'une ni de l'autre* de ses deux fonctions ! — J. F.

CANADA

Les indiens déplumés

I. — Le rêve interdit

par YVES BERGER

L'Indien des Etats-Unis, on le sait remueur : *l'occupation de* l'îlot d'Alcatraz, la marche sur le Bureau des affaires indiennes à Washington, *les fusillades tragiques* de Wounded Knee, sont encore dans les mémoires, ces événements en annoncent d'autres, on peut se le tenir pour dit. Mais les Indiens du Canada ? Ces trois *cent mille autochtones, soit* (dérisoirement ?) un peu plus de 1 % de la population totale du pays et qui *se répartissent en cinq cent* soixante-cinq collectivités appelées « bandes » ?

Chacun sait qu'ils habitent la « *réserve* », concept *et* image *que* l'Européen a du mal à se figurer : parcelle de terre dont le titre *juridique* appartient à Sa Majesté la reine, qui a bien voulu accorder à la bande l'usage exclusif de ladite parcelle... On connaît de ces réserves qui font quelques hectares à peine et d'autres, immenses *jusqu'au* vertige, des milliers. Dans l'infiniment petit et *l'infiniment* grand, comment vivent les Indiens du Canada ? Leur remarquable manifes*tation militante de 1974* dite « caravane des autochtones » est-elle sans lendemain ? Comment faut-il entendre le *suicide*, en mai dernier, de Nelson Small Legs, Peigan de l'Alberta, qui a laissé une note où il disait se sacrifier pour la cause de son peuple opprimé ? En 1976, que veulent, que préparent les Indiens du Canada ?

On le prendrait au premier abord pour un homme d'affaires — c'en est un : Joe Mathias, chef des Squamish, soit quelque mille deux cents Indiens qui tiennent vingt-trois réserves où cinq villages ont poussé, dans une province merveilleuse, la Colombie britannique. Joe Mathias est non seulement le chef de sa propre réserve mais encore l'élu des autres responsables Squamish, qui en ont fait, en quelque sorte, leur grand chef. Nous sommes reçus dans la salle où, chaque jour, Joe Mathias délibère avec ses conseillers. Ainsi va, d'un bout à l'autre du Canada, la vie de la réserve : tous les deux ans (plus rarement trois), les Indiens élisent démocratiquement leur chef (dont les *fonctions sont rétribuées*) et ses conseillers (qui ne sont pas payés). Ce jour-là, le chef Mathias *est pressé*.

Il a rendez-vous avec ses banquiers qui, s'il est en retard, ne montreront aucune impatience : *les réserves Squamish sont riches*. Comme toutes celles de la côte du Pacifique, ici en Colombie britannique. *La pauvreté s'affirme* au fur et à mesure que l'on s'enfonce vers l'Est, dans l'arrière-pays. Observation qui ne vaut que pour la Colombie britannique. Partout ailleurs, dans les autres provinces, de l'Alberta au Québec, la ligne qui sépare l'infortune de l'aisance est simple : plus la réserve *s'étend* au nord du continent et plus les Indiens qui l'habitent (Indiens des bois, de la neige, des tempêtes, *de la terre gelée*) sont pauvres, plus méridionale la réserve et plus riches les Indiens.

La chance des Squamish

La chance des Squamish tient à Vancouver. La ville s'est édifiée aux limites de leur territoire. Ah ! les Blancs auraient *bien* voulu en acheter les terres. Par bonheur, une loi interdit à l'Indien de vendre partie ou totalité de la réserve, dont d'ailleurs il n'est pas propriétaire : la tribu seule en a le titre. Alors, les Blancs se *sont résignés à prendre* en location. Des sommes énormes, chaque mois, tombent dans le sac à *malices* des Squamish, dont la réserve échappe absolument à l'image stéréotypée que l'Européen *s'en fait* : elle *regorge* de magasins, d'usines, d'habitations, de succursales en tous genres... jusqu'à des *marinas*, que les Indiens administrent. Des milliers de Blancs travaillent là à des *milliers d'emplois* dans des centaines de bâtiments.

Le vieux cimetière de la tribu a quand même échappé à la destruction et à la construction — *pour combien de temps ? Les os* des ancêtres dispersés ? Pareil sacrilège eût été impensable voici trente ans, *et ce détail montre* bien la radicale mutation qui, au moins dans les réserves riches, *affecte la condition indienne. Le chef* et ses conseillers de bande font et refont leurs comptes, distribuent la manne, sur laquelle ils ne paient pas de taxe (la réserve, en Amérique du Nord, échappe à l'impôt sur le revenu). Il arrive aux Squamish d'acheter, hors la réserve, des terres qu'ils font fructifier. Locataire du bien tribal, l'Indien sacrifie à l'appétit propriétaire en plaçant chez les Blancs. Il paie dès lors l'impôt. Par exemple sur ses bateaux de pêche, *dont chaque unité coûte*, nous dit-on, 500 000 dollars.

La nature de la réserve aurait-elle à ce point changé ?

Joe Dion est le chef des Kehewin, tribu Cree de l'Alberta qui, avec ses quarante-deux réserves, réunit environ 40 000 Indiens. Son grand-père et son père furent tour à tour chef de cette même bande, ce qui laisserait à penser à quelque privilège héréditaire... Mais non. Ancien journaliste à Edmonton, Joe Dion a fait des études supérieures. Il est à la tête de 570 Kehewin, où chaque famille nourrit quelque six enfants et où l'âge moyen de l'Indien est vingt-cinq ans : jeunesse et forte natalité sont deux traits qui caractérisent, d'un bout à l'autre du Canada, les groupes autochtones.

Certaines réserves de l'Alberta recèlent du pétrole, mais la réserve de Joe Dion n'est riche de rien. Aucune ressource naturelle. Ce lac, si beau ? Il est question de l'aménager, justement, et d'accorder aux Blancs, contre finances, le droit de pêche. En attendant, la réserve vit mal. Hier encore, on comptait dix-sept agriculteurs. Ils ne sont plus que cinq. Le chômage, endémique, affecte 60 % des hommes et les touche, les mois d'hiver, à raison de 85 %, chiffres qui ne doivent pas surprendre. On les trouve dans toutes les régions du Canada, où le chômage des Indiens ouvre sur un drame national.

Sans doute l'école des Kehewin est-elle belle : claire, spacieuse, œuvre d'un architecte Cree... Le niveau de *l'éducation* descend pourtant au plus bas : 10 % seulement des Kehewin quadragénaires et quinquagénaires savent lire — et moins de 35 % des jeunes adultes. Qui, dans ces conditions, ne se sentirait pas étranger à la culture de la majorité, celle des Blancs ? Frustration, aigreur, méfiance caractérisent le mal-vivre de ces Indiens qui se sentent, sur leur propre sol, des étrangers. Au cours de notre visite, nous découvrirons l'atelier de menuiserie, qui emploie entre dix et quinze Kehewin, l'atelier de fabrication de garages, que l'on *convertit petit* à petit au *montage* de remorques (*trailers*), l'atelier de tissage, où travaillent les *femmes : ces ensembles sont* nés et durent grâce aux *fonds* fournis par le ministère des affaires *indiennes* et *du Nord, ministère* de tutelle des Indiens. On devine que jamais pareilles entreprises ne *se développeront* au point de se passer de l'aide à fonds perdu que le ministère, au *titre du développement économique*, accorde à toutes les réserves.

Quant aux conditions de vie des Kehewin, elles sont mauvaises : peu de maisons offrent l'eau courante et la majeure partie des 700 000 *dollars que le ministère*, en 1975, a versés aux administrés du chef Joe Dion est allée à l'assistance sociale. Joe Dion, faut-il le dire, voudrait un accroissement de l'aide fédérale pour donner plus d'ampleur aux programmes de travail. En attendant, désœuvrés, malheureux, acculturés, les Indiens boivent. En Alberta comme en Colombie britannique et comme partout dans les dix *provinces* du Canada, l'alcool — et les délits qu'il provoque — est, avec le chômage, la grande misère de la condition indienne.

Condition que, au cours de ce voyage d'ouest en est, de Vancouver à Montréal, du Pacifique à l'Atlantique, nous allons découvrir, de réserve en réserve, à quelques détails près toujours la *même*, avec ses grands et petits maux litaniques et monotones, qui font l'Indien accablé.

A *Saddle-Lake, encore* en Alberta, sans doute les maisons de ces deux mille deux cents Cree sont-elles spacieuses, qui abritent, *en moyenne*, dix personnes. Les murs, par malheur, isolent mal du froid et comme, en outre, dix-sept seulement des habitations disposent de l'eau courante, on imagine ces hommes et ces *femmes* quand, dans le dur hiver albertien, ils vont tirer l'eau des puits... Ici le chômage, en période *de pointe* (qui *ne* s'émousse pas vite, atteint 85 %, et les Saddle-Lake, en attendant un hypothé*tique pétrole*, élèvent des bisons, dont ils commercialisent la viande. Plus heureux les Saddle-Lake, *dans leur* pauvreté, pourtant, que les Indiens de la Saskatchewan, peut-être, du Canada, la *province où le sort* de l'Indien (cinquante mille dispersés dans soixante-sept réserves) est le plus *dramatique, car* aucune réserve n'est riche et n'a quelque chance de le devenir : on sait que le *pétrole court peu dans le sous-sol* de la Saskatchewan et que les minéraux ne l'habitent pas.

Les réserves sans ressources

Voici le Manitoba et, perdue dans les forêts du nord, à 800 kilomètres de Winnipeg, Norway-House, où vivent deux mille deux cents Cree de langue algonquine. Là encore, aucune des quatre cents maisons (qui méritent à peine cette appellation) n'a l'eau courante. La nourriture arrive aux Indiens par avions et bateaux. La Compagnie de la baie d'Hudson a ouvert, sur la réserve, un magasin, qui vend plus cher qu'à Winnipeg. Les Indiens s'en plaignent, qui voudraient construire un établissement que l'un des leurs administrerait. Norway-House a reçu, en 1975, *1 200 000 dollars*. Ces Cree en demandent plus, comme veulent plus, toujours plus de dollars, les Micmac de *Big-Cove*, dans le Nouveau-Brunswick, l'une des trois provinces maritimes.

Les réserves, dans cette région, sont trop nombreuses, trop petites, souvent misérables, plantées de maigres forêts et de buissons malingres. Les maisons, désolées. Le sous-développement économique est à son maximum et, Micmac ou Malecite, l'Indien *ne* peut rêver d'une réserve riche qui, se suffisant à elle-même, ne mendierait plus de subsides au gouvernement d'Ottawa. Les autochtones, ici, n'ont pas à leur disposition les 350 000 kilomètres carrés de la baie James, soit 60 % de la France, que ses occupants ont vendus au gouvernement provincial du Québec pour ses projets hydro-électriques contre la somme, assurément fabuleuse, de 600 millions de dollars : moins de dix mille Cree et Inuit (esquimaux) sont en train de se les partager. Le rêve *est* interdit à la plupart des Indiens du Canada, même celui, pourtant banal chez eux, *de l'espace. Alors, quel sort* aujourd'hui et quel destin demain ?

(Vendredi 14 janvier.)

Prochain article :

NAISSANCE DE LA CONTESTATION

Argentine

Le martyre des Santucho ou l'« éradication » comme arme antisubversive

En Argentine, les militaires et la droite utilisent volontiers des métaphores médicales. *Pour décrire l'opposition* révolutionnaire au régime, ils parlent de « virus ». *Pour s'en défendre*, expliquent-ils, la société, comme tout organisme sain, sécrète des « anticorps » : ce sont les fameux groupes parapoliciers d'extrême droite, comme l'Alliance *anticommuniste* argentine (A.A.A.). Leur but est de parvenir à l'« éradication » *de la subversion*. Ces « *physiologues* » d'un genre nouveau semblent penser que *lorsque la « maladie »* a touché une personne, ses proches sont contaminés et *qu'il faut, en conséquence*, leur appliquer des mesures prophylactiques radicales. *L'histoire de la famille* Santucho mérite, de ce point de vue, d'être entendue.

« Nous avons eu dix enfants, huit garçons et deux filles. Tous, sauf Manuela, sont nés à Santiago-del-Estero, une petite ville située au nord du pays, la première cité fondée par les Espagnols en Argentine. » L'histoire que conte Don Francisco — un vieux *monsieur* à la *mise modeste*, portant lunettes noires et courte moustache — et Manuela Juarez, sa femme, une dame au maintien très digne, *pourrait* être celle d'un paisible couple de fonctionnaires *en poste dans une* province reculée. Lui est magistrat ; elle est institutrice. Notable honorablement connu dans sa ville, Don Francisco *est, à deux reprises, élu député* dans les rangs de l'Union civique radicale, une formation progressiste modérée.

Mais son avant-dernier fils, *Mario Roberto* Santucho, a participé, au début des années 70, à la fondation de l'Armée révolutionnaire du peuple, l'ERP, qui s'inspire de la prédication de « Che » Guevara. Il est nommé chef de cette organisation de guérilla. Dès lors, la *famille* Santucho ne va plus connaître le repos. Le 22 *août* 1972, la femme de Mario Roberto, Ana Maria Villareal, est tuée en compagnie de quinze autres personnes détenues dans une prison militaire, à Trelew, *dans le* Sud. « *Tentative de fuite* », expliquent à l'époque les *autorités* sans parvenir à convaincre.

Après le retour de Juan *Peron au pouvoir* — l'ERP ayant lancé quelques audacieux coups de main dans la *capitale* et créé un *foyer de* guérilla rurale dans la région boisée autour de Tucuman, — Mario Roberto devient vite l'« *ennemi public n° 1* ». En février 1975, l'armée lance une *grande offensive*.

En avril 1975, Amilcar, le fils aîné, un avocat qui travaille *activement pour la* Ligue des droits de l'homme, *est menacé par l'A.A.A.* Il fuit l'Argentine et passe clandestinement la frontière du Paraguay. *Il y est arrêté*. Depuis lors, il est détenu, sans inculpation, au commissariat *n° 3* d'Asuncion. Quelques jours plus tard, Graziela, dix-sept ans, une fille d'Amilcar, est arrêtée. Elle est aujourd'hui *officiellement* détenue à La Plata. Vers la même époque, Francisco René, un frère de Roberto, écrivain et journaliste, disparaît à Tucuman. *Depuis lors, nul ne l'a revu.*

Nouveau coup pour la famille : Oscar Asdrubal, quarante-cinq ans, autre frère de Roberto, « capitaine » dans la « *compagnie* » de *l'ERP* qui opère près de Tucuman, périt au cours d'un affrontement avec les forces de l'ordre le 8 octobre 1975. « *Le jour anniversaire de la mort du « Che »*, remarque M. Roberto Guevara — frère d'Ernesto, un avocat membre de la Ligue des droits de l'homme argentine, — qui participe à *notre entretien* avec les parents Santucho.

Le 8 décembre 1975, un groupe *armé fait* irruption dans une maison de Rafael-Castillo, une localité du grand Buenos-Aires, où Ofelia, veuve d'Oscar Asdrubal, célèbre un *anniversaire en compagnie* de ses quatre filles et de quatre enfants de *Mario Roberto*. Tous sont emmenés. Le plus jeune a neuf mois, l'aîné quinze ans. *L'émotion est* grande en Argentine, et les *protestations* fusent. *Dix* jours plus tard, tous sont retrouvés dans un hôtel du quartier de Flores. Ils étaient restés dix jours les yeux bandés, *apparemment dans une caserne*. Ils avaient été reconduits sains et saufs par un capitaine de l'armée de terre — qui niait toute responsabilité *dans cette affaire. Ofelia* emmena aussitôt les enfants — *sauf* le bébé, laissé à une personne de confiance « *pour en sauver au moins un, en cas de malheur...* » — à l'ambassade de Cuba.

Tous resteront un an et dix jours dans ce refuge, avant d'obtenir, le 28 décembre dernier, *une autorisation* de sortie. Ils sont aujourd'hui à La Havane. « *C'est parce qu'ils sont désormais en sécurité que nous avons estimé le moment venu de dénoncer le génocide perpétré contre notre famille* », explique Don Francisco, qui a quitté l'Argentine en compagnie de sa femme, au mois de mai dernier. Peu après son arrivée en Europe, *le couple devait apprendre* d'autres funestes nouvelles. Le *13 juillet*, leur fille Manuela, leur fils Carlos Iber et une de leurs belles-filles, Christina, *sont enlevés*, à *quelques* heures d'intervalle, en trois *endroits* différents de la capitale argentine. Six jours plus tard, une information tombe sur les téléscripteurs du *monde* entier : Mario Roberto Santucho, *leader de l'ERP, l'« ennemi public numéro 1 »*, a été tué au cours d'un affrontement *avec* les *forces* de l'ordre qui encerclaient la *maison* où il se cachait en compagnie d'un autre responsable de l'Armée révolutionnaire du *peuple*, *Benito* Urteaga. Sa deuxième femme, *Liliana* Delfino, est emmenée. Elle a été vue, en septembre dernier, au Campo de Mayo, près de Buenos-Aires, par Mlle Patricia Erb, une Améri*caine*, fille d'un pasteur, qui y était elle-même détenue, et qui a été libérée depuis.

Pour être *complet, ce martyrologe* de la famille Santucho *doit* également mentionner les enlèvements de Maria del Valle, vingt-cinq ans, fille de Carlos Iber, disparue depuis le 19 décembre 1975, et *d'Isolina, une cousine* éloignée, séquestrée et torturée en février dernier à Tucuman.

« *Un garagiste de Buenos-Aires, qui portait notre patronyme mais n'avait aucun lien de parenté avec nous, a été arrêté en 1975. Il n'a été relâché qu'au bout de quinze jours, après avoir fait la preuve qu'il n'avait rien à voir avec la famille. Les journaux avaient, à l'époque, écrit qu'il était accusé de « port de nom » !* nous déclare Bianca, l'autre fille du couple, qui s'est également réfugiée en Europe.

Don Francisco et Doña Manuela ont *décidé de faire une* grande tournée d'information sur *la situation* dans leur pays. Ils ont récemment été reçus par le pape, le Parlement italien et diverses organisations internationales. Leur but : *bien entendu, obtenir* la libération d'Amilcar et de Graziela et, s'il en est temps encore, la vie sauve pour Maria del Valle, Carlos Iber, *Manuela, Christina et Liliana*. Mais ils entendent aussi attirer l'attention sur certaines méthodes d'« éradication » de la subversion, dont leur *famille n'est pas, d'ailleurs*, la seule victime ; la même persécution systématique frappe les familles Pujadas, Lea Place et plusieurs autres, indiquent les parents Santucho.

JEAN-PIERRE CLERC.

(Samedi 15 janvier.)

LA JORDANIE EN QUESTION

II. - « Mais à quoi sert le roi Hussein ? »

Malgré les efforts du régime hachémite, l'intégration des Palestiniens en Jordanie — plus d'un million dont quelque six cent quarante-cinq mille réfugiés — s'est soldée, en règle générale, par un échec (*notre précédent numéro*).

De notre envoyé spécial J.-P. PERONCEL-HUGOZ

Amman. — Sur les hauteurs de la capitale jordanienne, dans les villas de pierre de taille rose abritant les ambassades, il est une question que même les diplomates des pays amis de la Jordanie se posent de plus en plus souvent, en prenant une mine embarrassée : *« Mais à quoi servent le roi Hussein et son royaume ? »*

Les regards se tournent alors vers les cartes murales, où les Etats de Sa Majesté hachémite montrent leur forme cocasse d'ange levant le bras, la Cisjordanie occupée par Israël, mais qui fut annexée à la Jordanie de 1948 à 1967, faisant fonction d'aile. Si le roi Ali, du Hedjaz, n'avait pas cédé, en 1925, à son frère l'émir Abdallah de Transjordanie, grand-père du roi Hussein, la partie septentrionale de son ex-royaume non conquise par les Saoudites, la Jordanie n'aurait même pas d'ouverture maritime ; de même, c'est à un échange de territoires, consenti en 1965 par Ryad, qu'elle doit d'avoir sur la mer Rouge une « fenêtre » de 25 kilomètres, et non plus une « lucarne » de 6 kilomètres.

« L'existence de cet Etat serait déjà un peu moins absurde, entend-on répéter dans les chancelleries, *si le pouvoir politique y était remis aux citoyens d'origine palestinienne qui composent plus de la moitié de la population du pays. »* L'idée d'une « *Palestine, capitale Amman* », devenue chimérique depuis que, après Septembre noir en 1970, l'autorité de l'Etat hachémite a été restaurée, a resurgi paradoxalement au moment où le trône du roi Hussein n'a jamais paru aussi solide : et cette fois ce ne sont plus les adversaires du souverain qui avancent cette idée, mais ses propres partenaires.

C'est qu'entre-temps l'intervention syrienne au Liban a précipité l'évolution interne du mouvement palestinien. Les Américains ont de plus en plus l'impression que « *le courant raisonnable, partisan d'une solution pacifique au Proche-Orient* », se renforce progressivement au sein de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) ; ce n'est que le début d'une évolution, observent-*ils*, qui pourrait être plus *rapide que* prévu tant se sont élargis, ces derniers temps, les secteurs de l'opinion publique arabe et palestinienne désireux qu' « *on en finisse* ». Si Washington acquiert la conviction que les dirigeants palestiniens acceptent réellement un règlement de paix au Proche-Orient sous l'égide américaine, la Jordanie ne pèsera guère dans leurs calculs.

Non pas que le petit royaume fasse la moindre objection à une *pax americana*, qu'il appelle depuis *des lustres de ses vœux*, mais le pouvoir hachémite pourrait un jour faire figure d'obstacle à l'extinction *définitive* du problème posé par les Palestiniens. Dès lors que ceux-ci, conduits par une équipe favorable à l'Occident, accepteraient pour patrie la Cisjordanie — *lambeau de la « Palestine occidentale »* que restituerait Israël — réunie à la Transjordanie (Jordanie actuelle), rebaptisée, comme dans l'Antiquité, « Palestine orientale », quel besoin aurait les Etats-Unis *de maintenir* une monarchie bédouine à l'est du Jourdain ? C'est un tel raisonnement, appuyé sur les réflexions de quelques-uns de *leurs collègues américains*, qui fait s'interroger les diplomates en poste à Amman.

Il est symptomatique que pour certains cercles américains influents au Proche-Orient Hussein ne soit *déjà plus « le courageux petit roi »*, mais « *le chef d'un régime digne des Mille et Une Nuits* ». La modeste cour d'Amman n'est pas celle de Sardanapale, mais certaines façons « orientales » de vivre, qui ont déjà offusqué des envoyés de M. Ford, ne risquent-elles pas, *a fortiori*, de choquer le puritanisme de M. Carter, et, *partant*, de desservir la cause d'Amman à la Maison Blanche ? Il n'est pas rassurant non plus pour le régime que soient cités, dans tel salon d'Amman, les noms d'*officiers dont « l'allégeance envers la famille royale pourrait un jour être moins forte que les liens qu'ils ont noués outre-Atlantique pendant leurs études militaires »*.

Enfin, la marge de manœuvre limitée vis-à-vis de l'Amérique d'un petit pays qui a bénéficié, au cours du quart de siècle écoulé, d'une aide américaine de l'ordre *de 1 milliard de dollars* a été encore réduite après « *le chantage triangulaire* » mené en 1975-1976 par le roi Hussein envers Washington, Moscou et Ryad pour *obtenir un système de défense* aérienne ; les Etats-Unis ont finalement cédé, non sans manifester à l'égard d'Amman une irritation qui reste perceptible chez plus d'un de *leurs représentants* dans le monde arabe.

Il est clair que les Américains ne lâcheront pas la proie pour l'ombre et que, le cas échéant, *ils ne sacrifieraient un féal* éprouvé comme le roi Hussein que si l'O.L.P., ayant d'une manière ou d'une autre éliminé à l'extérieur le Front du refus (de *toute négociation* avec Israël), et en son sein le courant marxiste, était en mesure de donner des gages sérieux quant à la fin de tout irrédentisme palestinien à l'égard de l'Etat hébreu dans ses frontières de 1967. Selon une formule attribuée au Raïs égyptien : « *Washington s'accommoderait d'un gouvernement palestinien à condition que ce fût un gouvernement innocent.* » Dans l'immédiat, conclut un ambassadeur européen : « *Le pire ennemi d'Hussein serait une O.L.P. véritablement modérée.* »

Formé à l'école britannique et admirateur de Charles de Gaulle, le roi Hussein a appris de longue date *que* les puissances n'ont que des intérêts et pas d'amis ; fin politique, il a humé dès la plus légère brise que celle-ci pourrait tourner un jour au vent *contraire*. Il a vu son rôle traditionnel de « *messager des Arabes* » auprès des Occidentaux décliner au fur et à mesure que s'affirmait la diplomatie saoudienne et que l'Egypte, discrètement *suivie* par la Syrie, se *replaçait* dans la mouvance de l'Ouest ; plutôt que de « s'accrocher » aux Américains qui, après tout, sont restés jusqu'ici, dans leurs actes, des alliés irréprochables, et de tenter de leur arracher des garanties pour l'avenir, au risque de se voir accuser de *faire* un *procès d'intention* à l'Amérique, le monarque a préféré porter les yeux plus près de lui.

Dès le début des événements du Liban, au *printemps* 1975, le roi, dit-on, avait compris que Damas était déterminé, « *en dépit des apparences et des proclamations* », à mettre au pas les fedayin afin de dégager la voie d'une solution négociée au Proche-Orient. Parallèlement, il avait capté le désir inavoué mais bien ancré du général Hafez *El Assad de faire reconnaître* la prépondérance syrienne au Levant. Adroitement, le souverain a choisi le moment, à la mi-75, où la Syrie commençait à redouter que *ses desseins secrets* au Liban ne l'isolent sur le plan arabe et international pour lui proposer une alliance que Damas de son côté souhaitait ardemment.

Sans doute Hussein sentait-il bien que, une fois dissipée l'éphémère *satisfaction* de voir ses adversaires palestiniens à la merci des canons syriens, l'évolution politique de l'O.L.P. qui ne manquerait pas de s'ensuivre serait *moins réjouissante* pour lui. Mais que pouvait-il faire ? Hurler avec l'Egypte ? Chacun savait que le plus cher souhait du Raïs était aussi « l'assagissement » des Palestiniens, et que la réconciliation syro-égyptienne était inscrite dans le ciel ; elle a eu lieu au Caire dès octobre dernier.

Auparavant était née cette « *union apparemment contre-nature, mais apparemment seulement* », selon l'expression d'un observateur jordanien, « *entre une république progressiste cliente des pays communistes et une royauté conservatrice en relation avec Formose, entre le socialisme du parti Baas et le code patriarcal bédouin* ». Les dissemblances entre les deux régimes sont en fait moins grandes *qu'il n'y paraît* : à Damas, où le néo-libéralisme économique concurrence de plus en plus l'étatisme, le pouvoir politique s'incarne, comme à Amman, *dans une monarchie* — au sens littéral du terme — absolue, à la différence près qu'il ne s'y acquiert pas par droit dynastique, mais par la force. A Amman *comme* à Damas, l'armée est le principal pilier du régime. Les données constantes (langue, culture, mœurs, religion) sont aussi très proches *entre* la Syrie et la Jordanie qui, à l'époque ottomane, formèrent, de Hama à Akaba, une seule province continentale.

Enfin, il semble que, entre le roi Hussein et le président Assad, *entre* le dynaste héritier de quarante chérifs (1) et ancien élève de Harrow et Sandhurst, et le militaire descendu sans apprêt de la *rude* montagne alaouite, une sorte de sympathie mutuelle se soit créée.

A la grandiloquence et à la démagogie qui ont marqué la plupart des tentatives passées de regroupement interarabe, le rapprochement syro-jordanien a préféré des voies prosaïques. « *Efficacité avant tout : nous avons choisi d'abord d'intégrer peu à peu nos deux économies et d'harmoniser les législations afférentes ; la coopération jordano-syrienne doit se faire sentir dans la vie quotidienne* », nous a déclaré l'émir Hassan, prince héritier de Jordanie, à qui son frère Hussein laisse la haute main sur les affaires économiques. Le prince nous a énuméré ensuite les différentes mesures déjà entrées *en vigueur : libre circulation* des ressortissants des deux pays munis d'une carte d'identité, unification des progammes scolaires primaires, diffusion des journaux d'Amman à Damas *et* réciproquement, création d'une zone franche frontalière à vocation industrielle, diminution des *droits de douane*, *mise sur pied* d'une compagnie binationale de transports terrestres de deux cent soixante-quinze véhicules ; d'autres décisions communes sont *attendues dans les domaines* aérien, maritime et industriel.

Si l'unification se poursuit, le royaume ne craint-il pas à terme de devenir un protectorat, puis une province de la Syrie ? La question, pour l'instant, fait sourire à Amman, car la petite Jordanie, avec son capitalisme flamboyant, a jusqu'à présent damé le pion sur le plan économique à une Syrie bien plus riche et quatre fois plus peuplée qu'elle, *mais* encore bridée par sa bureaucratie. Si les échanges syro-jordaniens ont augmenté de plus de 50 % en un an, c'est surtout grâce aux ventes d'Amman à Damas.

Quant à l'éventualité de la création d'une branche jordanienne du Baas manœuvrée par la Syrie, cela fait carrément rire dans l'entourage royal, où l'on croit pouvoir avancer que tel et tel hauts dirigeants syriens « *ne sont pas plus socialistes ou baasistes que nous* ». Néanmoins, la prudence reste de rigueur, et, par exemple, *rien n'a été amorcé sur* le plan de la coopération militaire malgré les *desiderata* syriens. Il y a gros à parier que, pour chacun des deux gouvernements, le rapprochement en cours s'opère *dans* une perspective différente : Damas, qui n'a pas oublié les califes omeyyades, est porté par une stratégie hégémonique régionale ; Amman, pensant *à sa survie en tant qu'Etat*, a *calculé* tactiquement que, à l'heure actuelle, les Syriens pouvaient mieux que quiconque conjurer tout péril palestinien. Ces préoccupations disparates pourraient un jour se contrarier, encore *que l'idée d'une « souple confédération syro-libano-jordano-palestinienne »* qui laisserait à chacun sa souveraineté sous *la houlette de Damas* serait peut-être dans l'avenir un moyen de concilier craintes des uns et ambitions des autres. Avant d'en arriver là, une *éventuelle réconciliation* syro-palestinienne serait grosse d'inconnues pour les Hachémites.

Une puissante armée de l'air

« *1977 sera l'année où se décidera le règlement au Proche-Orient* », espère-t-on à Damas, et *surtout* au Caire. Amman regarde un peu au-delà, et ne voit pas d'autre solution pour les Arabes, en cas d'échec des négociations, qu'une cinquième guerre avec *Israël*. En *octobre* 1973, la Jordanie n'a pas pris part à un conflit dans la préparation duquel l'Egypte et la Syrie l'avaient tenue à l'écart. Cela n'a apparemment pas créé de *complexe* dans l'armée jordanienne, qui, depuis la victoire remportée sur Israël avec les fedayin à Karameh en 1968, estime « *avoir lavé la honte de 1967* ». Mais que ferait le roi Hussein en cas de nouvelle déflagration ? A ses officiers il a confié l'an passé : « *Nous participerions à cette guerre.* » Selon l'un des proches du souverain : « *Les fusées que l'Amérique commencera à nous livrer en 1977 ne sont pas destinées à effrayer les avions israéliens qui en temps normal violent couramment le ciel d'Amman, mais à nous préparer à toute éventualité sérieuse.* »

Chérissant son armée de l'air (six mille six cent cinquante hommes très bien entraînés au service de *soixante-six avions de* combat américains, des Starfighter F-104 et des F-5), lui même pilote émérite, le roi de Jordanie n'avait pu encore, faute de moyens, doter son *pays d'une protection* antiaérienne. Il a enfin obtenu, mais non sans mal, que les Etats-Unis lui livrent en 1977, et que l'Arabie paie en partie (540 millions de *dollars sur près de 800 millions* de dollars, le reste incombant à Washington) quatorze batteries de fusées Hawk et un assortiment de canons antiaériens.

L'air pincé que prennent les gouvernants jordaniens lorsqu'on leur parle d'une possible « *palestinisation* » de la Jordanie, les pointes de la presse d'Amman contre les Américains, ou les soins mis par la radiotélévision jordanienne à monter en épingle les activités de certains groupes extrémistes palestiniens, indiquent qu'en fait « *la cinquième guerre* » n'est pas le souci majeur du régime. La « *liquidation* » ou l'abandon à lui-même du régime hachémite reste pourtant encore au stade des hypothèses vagues et lointaines, même si maintenant il arrive parfois à un diplomate américain de rappeler que « *si le roi Abdallah était resté à Karak, il n'aurait sans doute pas été assassiné par un Palestinien* » ! A 125 kilomètres au sud d'Amman, Karak fut, en 1921, le siège d'une minuscule principauté bédouine constituée par le grand-père du roi Hussein...

Même en admettant que Washington en vienne pour de bon un jour à l'idée d'un « *pouvoir palestinien* » en Transjordanie, il resterait aux Etats-Unis à convaincre plusieurs de leurs partenaires du bien-fondé de cette politique. Pour Ryad, qui, depuis la réconciliation des Saoudites avec les Hachémites, intervenue sous le règne du roi Talal *(1951-1952)*, a *progressivement* tissé avec la Jordanie « *un pacte de solidarité monarchique* », la plus modérée des républiques palestiniennes ne vaudra jamais *un roi pro-occidental* régnant à Amman ; le chah d'Iran et nombre de dirigeants israéliens sont sans doute dans les mêmes dispositions d'esprit. Il ne faut pas *négliger* non plus le *ressort* personnel d'Hussein. Enfin, la crainte de susciter une chouannerie pro-hachémite — qui peut imaginer les Bédouins obéissant à une autorité palestinienne ? — est aussi de nature à faire réfléchir ceux qui, outre-Atlantique, cherchent une solution au problème palestinien.

Si bien des incertitudes planent sur l'avenir politique de son pays, dans l'immédiat, le roi Hussein a la *satisfaction* de voir son royaume prendre les couleurs de la prospérité.

(Mercredi 12 janvier.)

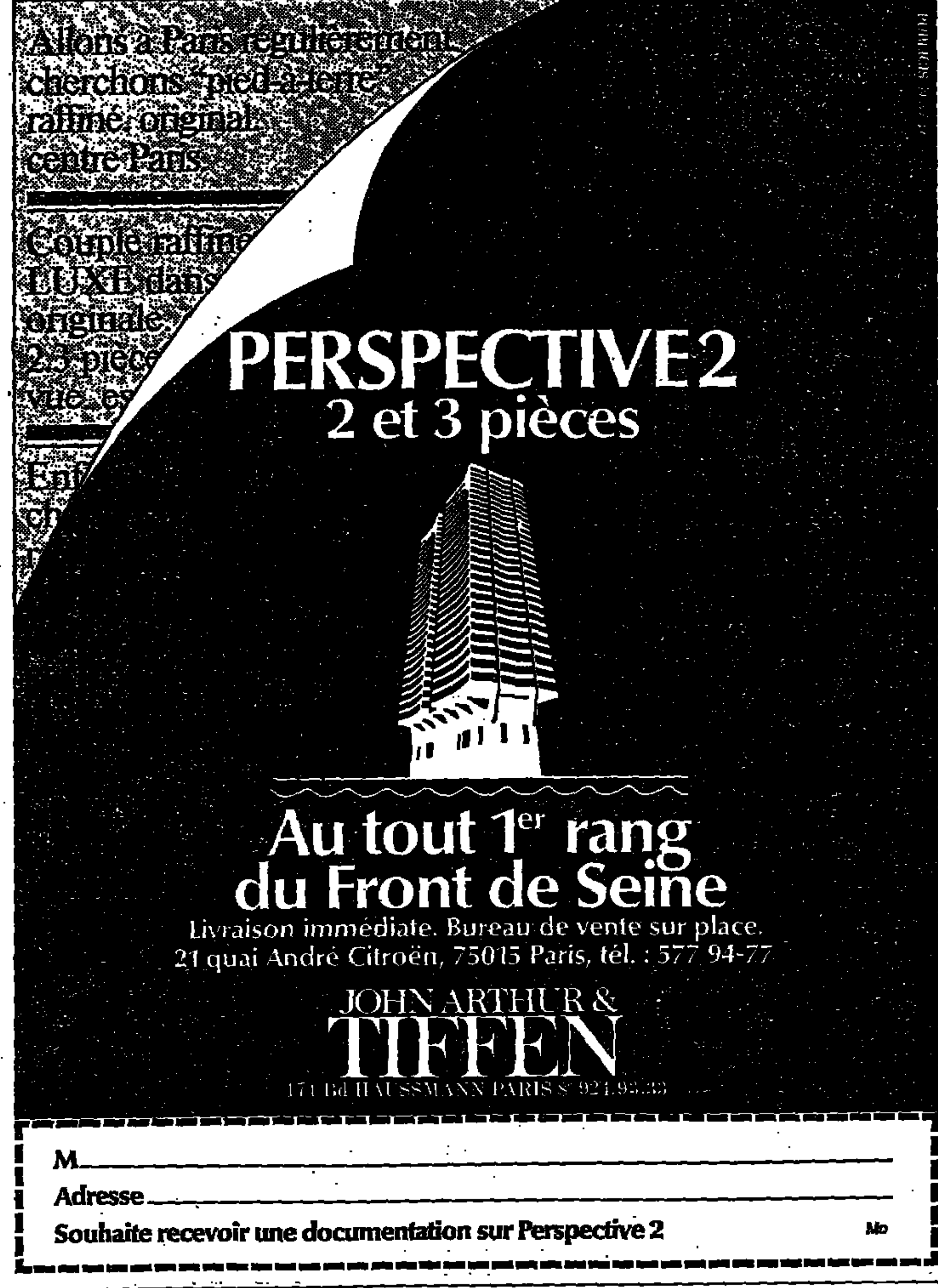
(1) *Les chérifs sont réputés être les descendants de Hassan, l'aîné des petits-fils de Mahomet.*

Le royaume hachémite de Jordanie, qui a officiellement abandonné son ancien nom de Transjordanie dès 1946, et non pas après l'annexion de la Cisjordanie en 1948, ne s'étend plus que sur 90.400 km2 depuis que cette dernière contrée (5.600 km2) a été occupée par Israël en 1967.

Seules les terres irriguées du Ghor et, dans une moindre mesure, la région du Wadi-Arab, sont propices à l'agriculture. Contrôlés par une compagnie où l'Etat est majoritaire, les phosphates sont l'unique richesse importante du sous-sol ; exploités depuis 1932, leur production a atteint 1 700 000 t. en 1976, et les réserves sont estimées à 2 milliards de tonnes.

Prochain article :

« MIRACLE » SUR LE JOURDAIN



Un entretien avec Heinrich Boell

Bien souvent, au cours des dernières années, *Heinrich Boell, qui aura soixante ans en 1977, s'est senti « comme un combattant solitaire, sans couverture, dit-il, pour employer une terminologie militaire »*. Certains aspects « pénibles » de l'évolution politique dans son pays l'inquiètent. Contre les « interdictions professionnelles », la violence — institutionnalisée ou non, — la dénonciation des intellectuels comme pères *spirituels du terrorisme, contre ce qu'il appelle la* « diffamation de la radicalité en tant que telle », il s'est engagé publiquement dans des articles, des émissions de radio et de télévision, des procès.

Ses deux *derniers livres*, « *l'Honneur perdu de* Katharina Blum » (1) et « Rapport sur l'état moral de la nation » (2), s'attaquaient directement à des problèmes d'actualité. *Le premier décrivait les conséquences d'une hystérie antiterroriste, entretenue par* une « certaine presse », le second dénonçait, sur le mode satirique, l'espionnite et la croissance des services secrets.

A Cologne, il a accueilli chez lui le chanteur Wolf Biermann, banni de R.D.A. et déchu de sa nationalité est-allemande. Il est un des fondateurs du « Comité de sauvegarde de la liberté et du socialisme » qui se propose de lutter contre « les atteintes à la liberté en Allemagne, à l'Est comme à l'Ouest ».

Au cours d'un entretien à *bâtons rompus* avec *Daniel Vernet, notre correspondant à Bonn*, le prix *Nobel de littérature* 1972 s'est expliqué sur les « interdictions professionnelles », l'anticommunisme, la peur de l'inflation et du terrorisme, sur le *S.P.D.* et l'« affaire des généraux », sur *Biermann et la gauche allemande, sur l'unité de l'Allemagne*.

« Une sorte de communion d'idées devient sensible dans les deux Allemagnes »

De notre correspondant

Bonn. — « Je n'aime pas beaucoup l'expression de « nation ». Même pas du tout. Depuis l'origine, *le mot* « allemand » ne désigne pas une nationalité, mais une langue. Et même la langue que parlait le peuple, par opposition au latin ou au français du clergé et de la noblesse. C'est pourquoi je ne peux absolument pas partir de cette origine pour définir la nation *allemande* au sens bismarckien du terme... Mais ce que nous pouvons appeler la « gauche » *en R.D.A., comme en* R.F.A., est seul à avoir préservé des liens, une unité. N'employons *pas le grand mot* de « gauche », en R.D.A. comme en « nation ». Parce que les deux groupes ont toujours travaillé, publié, parfois combattu, pour que la littérature allemande de la R.D.A. soit publiée à l'Ouest, et inversement.

» S'il existe un lien, c'est bien dans le domaine littéraire. C'est intéressant à constater, car les forces de droite, dans les deux parties de l'Allemagne, ont toujours voulu la confrontation. Elles ont toujours voulu empêcher ces liens, cette unité. »

M. Heinrich Boell ne méconnait certes pas que l'unité de la nation allemande reste l'un des thèmes favoris des discours dominicaux en République fédérale.

« Mais pour les conservateurs, *dit-il*, c'est un concept historico-politique abstrait, alors que les deux littératures allemandes, elles, ont pratiqué l'unité. »

Il évoque alors les batailles pour publier Brecht à l'Ouest, l'opposition des conservateurs qui le considéraient comme un chantre du communisme : « Attitude étonnante à l'égard d'un auteur qui écrivait tout de même en allemand. Et, j'y reviens, la désignation de la langue allemande est beaucoup plus importante, beaucoup plus vieille que la définition politique et historique de l'Allemand. « *Allemand* » ne désigne rien de national. »

La vieille hantise du « sujet »

« Pourtant l'écho en R.F.A. du bannissement de Wolf Biermann, la solidarité qui s'est immédiatement développée, le succès aussi de ses concerts, sont ambigus. Ne sont-ils pas plus que l'expression d'une simple solidarité politique qui pourrait se manifester, par exemple, à l'égard d'un réfugié chilien ? Le signe d'une sensibilité « de gauche » commune dans les deux parties de l'Allemagne ?

— Certainement. On a vu *que* pour beaucoup de très jeunes gens, qui étaient ou sont « de gauche » dans un sens très vague, et qui ne peuvent se décider pour le D.K.P. ou les K.P.D. (3), ou l'un de ces groupuscules dogmatiques, W. Biermann représente quelque chose, exprime quelque *chose* qu'ils n'avaient pas encore trouvé. Ce qui apparemment est vrai aussi pour de nombreux jeunes de la R.D.A. Ainsi s'expliquerait — c'est une hypothèse — l'attitude des dirigeants de la R.D.A. qui veulent intimider l'opposition intérieure. Pas seulement les intellectuels, c'est ce qui est important, mais des ouvriers, des étudiants et beaucoup de gens pour qui, en *effet*, Wolf Biermann était une voix.

» Ainsi une sorte de communion d'idées *devient-elle sensible* dans les deux Allemagnes. Et les conservateurs ici l'ont bien sûr perçu *et immédiatement* considéré comme dangereux. Bien que ces craintes soient en contradiction avec le discours sur l'unité de la nation. Car il apparaît là quelque chose et d'allemand et d'unitaire des deux côtés, même si c'est socialiste.

» Ainsi le mouvement autour de Biermann est-il la réciproque du discours conservateur qui fait de la R.D.A. *un épouvantail* et un repoussoir pour la gauche d'Allemagne occidentale. »

« C'est aussi l'exemple d'une Allemagne impossible, *ajoute Heinrich Boell*. C'est-à-dire la possibilité qu'il existe *une* unité socialiste de l'Allemagne, pas dans le sens des dirigeants de la R.D.A., *mais* dans le sens qu'exprime apparemment Biermann pour les jeunes ici et là-bas. *Cette possibilité est évidemment* ressentie par les conservateurs comme une impossibilité.

» *Je ne crois pas que ça* devienne un grand mouvement politique, mais il en sort quelque chose de commun, dont on ne connaît pas la force numérique... pas un parti, mais une force politique.

— Les intellectuels auraient-ils un rôle à jouer dans l'expression de cette force ?

— Ils pourraient s'y joindre ou non, mais une partie des intellectuels sympathiseraient certainement. En liaison avec la crise apparente du S.P.D., il est possible que ce ne soit pas dangereux uniquement pour les conservateurs, mais aussi pour la social-démocratie. J'avance cela comme analyse de l'atmosphère, pas encore comme analyse du paysage politique.

— En 1972, pour beaucoup d'intellectuels, cette force politique c'était le S.P.D. ?

— Je crois que l'engagement politique des intellectuels en 1972 a *surtout été déterminé* par la politique étrangère, la politique à l'Est, la politique des traités. Bien sûr, l'espoir qu'il y aurait des conséquences intérieures était lié. Mais cet espoir a été déçu, parce que c'est précisément la coalition libérale-socialiste qui a machiné le « *décret contre les extrémistes* » et le paragraphe 88 A sur l'incitation à la violence. Nous voyons *là une peur séculaire* du S.P.D. devant la droite, la peur de passer pour radical, antipatriote. C'est *le vieux traumatisme pas encore* surmonté qui empêche le S.P.D. de s'opposer aux criailleries démagogiques de la droite. Il s'est laissé pousser à des compromis avec les conservateurs, sans se douter des conséquences. Entre-temps, Brandt a dit lui-même que ce n'était pas juste, mais je crains qu'il ne soit trop tard, si l'on considère le processus administratif, les interrogatoires, l'espionnite, etc. »

Pour Heinrich Boell, le « décret contre les extrémistes » est la décision « la plus funeste » *des dernières années, surtout si on la rapporte au chômage des jeunes, à la résignation des étudiants.*

« Si vous connaissez un aspect de l'histoire allemande, constamment marquée par la figure du sujet *(Untertan)*, vous pouvez vous *imaginer* les consignes d'adaptation aux circonstances données dans les familles. Le paragraphe sur la censure n'est pas aussi grave, car les écrivains peuvent se défendre, se faire *mutuellement* de la *publicité*, écrire, plaider même peut-être. Mais qu'arrive-t-il à un jeune *homme, dans un village quelconque*, qui veut devenir instituteur et qui a peut-être eu quelques idées socialistes dans la tête ? Je crois que le décret contre les extrémistes est beaucoup plus dévastateur. »

Sans doute les critiques venues de l'étranger ont-elles aidé des Allemands à prendre conscience du problème, mais Boell estime que bien « des choses écrites là-dessus étaient naturellement un peu hypocrites ». *Les critiques ont été utilisées pour alimenter une* « nouvelle vague anti-allemande », *fondée sur des raccourcis historiques erronés et dangereux.*

« *On ne peut pas dire que* ce décret soit fasciste. Je ne le crois pas. Peut-être suis-je trop vieux *ou trop optimiste*. Mais c'est quelque chose de nouveau, lié à l'évolution de l'après-guerre. On ne comprend absolument pas à l'étranger que la libération de l'Allemagne par l'armée rouge s'est accompagnée d'atrocités. Ce n'est pas seulement de la propagande anticommuniste. Il y a, bien sûr, la composante fasciste, la lutte des nazis contre les bolcheviques. Mais l'expérience des Allemands après la guerre avec la politique soviétique, avec l'armée *rouge*, les *expulsions*, etc., c'est une composante qu'en France ou en Italie on n'évoque *pas volontiers, me semble-t-il.*

» Je crois qu'il est historiquement faux de voir seulement l'anticommunisme d'Adenauer. Il y a une valeur d'expérience dans cette affaire, si l'on se souvient qu'avant 1933 l'Allemagne était le pays ayant le plus fort parti communiste. Je *sens* que *c'est* pour moi un devoir de le dire, bien que je l'interpréterais volontiers autrement. *Mais ce n'est pas* vrai. »

« On n'en a jamais fini avec l'histoire »

La formation de la coalition libérale-socialiste en 1969, les traités avec l'Est, l'agenouillement du chancelier Brandt devant le monument aux morts du ghetto de Varsovie, ont été souvent considérés à l'étranger comme le signe que l'Allemagne était prête à assumer son passé avec les « *bons Allemands* » *qui arrivaient au pouvoir.*

Boell remarque avec un sourire navré que dans les premières années de l'après-guerre les étrangers bien intentionnés lui disaient en guise de compliment : « Vous, vous n'êtes pas vraiment allemand. » *Puis il poursuit :*

« La tendance n'était pas aussi claire, en tout cas elle n'était pas très populaire. La presse l'a souvent accompagnée de commentaires vagues, indiscutablement plus populaires. C'est une attitude très ambiguë. Aux élections de 1972, la population de la R.F.A. a en fait approuvé la politique à l'Est, et elle a vraisemblablement pensé : « *Ça y est, c'est fait. Nous en avons fini avec les séquelles de la guerre.* » *Mais on* n'en a jamais fini avec l'histoire. Ça n'existe pas. Vous pouvez commencer où vous voulez, vous tombez toujours sur ces douze années du national-socialisme, que vous ne pouvez pas rayer du calendrier de l'histoire mondiale.

» *On peut* très bien l'analyser avec l'affaire des généraux (4). Quelque chose resurgit là, *brusquement*. Il y a un M. Rudel. On dit seulement qu'il a été un héros, qu'il a *détruit tant et tant de* chars, mais que l'on ne puisse détruire des chars que pendant une guerre, et que cette guerre n'était pas une entreprise privée de M. Rudel, tout cela est simplement occulté... Tout cela a été maquillé, tu, feint. Cela montre une fois de plus le rapport étonnant du parti social-démocrate avec l'armée, la masse de ressentiments, le traumatisme de 1914, etc. Je crains qu'une politique plus conservatrice n'empêche que l'on s'occupe de ces douze années de notre histoire.

— Avec la Bundeswehr et les « maladresses » de ses généraux, avec la puissance économique de la R.F.A., réapparaît vite à l'étranger le spectre du « danger allemand ». Cette puissance, souvent surestimée, contraste avec l'insécurité, l'incertitude, les craintes perceptibles chez beaucoup d'Allemands.

— Ces craintes sont totalement *irrationnelles si l'on considère* notre situation économique actuelle. Mais si l'on considère notre *histoire elles sont* compréhensibles. Dans ma vie, j'ai vécu deux inflations totales. Nous avons eu *trois sortes de marks*, et la *troisième* se révèle étonnamment stable. C'est pour moi une *surprise*.

» On doit comprendre aussi que les réfugiés, qui représentent une grande partie de la population ici, sont tous venus sans un centime en poche, qu'ils ont tout recommencé ici, travaillé, construit.

» En un sens, les autres pays d'Europe occidentale, malgré toutes les difficultés qu'ils ont eues ou ont encore sont relativement gâtés. *Relativement*, pas totalement. Les gens qui ont travaillé leur vie durant, qui ont perdu *deux fois leurs économies*, leur fortune, veulent conserver cette stabilité nouvelle.

» On peut très facilement leur faire peur. Peur aussi à cause des situations relativement moins stables dans les autres pays européens. Psychologiquement, on doit le comprendre, même si politiquement c'est l'absurde.

» *Cette insécurité*, M. Schmidt vient de la réveiller d'une manière parfaitement stupide et superflue avec cette affaire de retraites. Ce jeu — avec le blocage, pas le blocage, — ce va-et-vient, aura des conséquences politiques vraisemblablement encore plus importantes que le décret contre les extrémistes. Je ne pense pas qu'un blocage des pensions ait été une catastrophe matérielle pour les retraités, mais les conséquences psychologiques de l'arrogance avec laquelle on s'est moqué des promesses électorales sont imprévisibles. »

Le terrorisme est le véhicule de l'inquisition

Dans la création ou l'utilisation de ces angoisses latentes, le terrorisme et la lutte contre les actions terroristes ont joué au cours des dernières années un rôle essentiel. Pour Heinrich Boell, il ne fait pas de doute que la lutte contre le terrorisme a eu pour fonction, en politique intérieure, de faire passer de nouvelles lois ou de nouvelles dispositions juridiques, comme le décret contre les extrémistes.

« Elle continue à avoir cette fonction, *poursuit-il*. La presse donne encore une publicité inimaginable à une arrestation alors que le terrorisme pratiqué à l'occasion d'un match de football — c'est du terrorisme, n'est-ce pas, quand on jette des bouteilles ou que l'on menace l'arbitre — est considéré comme une manifestation marginale inévitable.

» Le terrorisme c'est le véhicule de l'inquisition. On a nié que *le terrorisme soit un phénomène* séculaire en Europe. De Valera, un homme très honorable, était, il y a *soixante ans*, le terroriste le plus recherché de l'empire britannique. Et Franco aussi était *un terroriste. Quand on parle de* terroristes, il faut les nommer tous avec toutes leurs motivations politiques.

» *Que* le terrorisme ait ici en R.F.A. une composante abstraite particulièrement absurde, *c'est* un autre problème. C'est un problème allemand. Mais maintenant les diables *sont* là. *D'où viennent-ils* ? Personne ne se l'est demandé. C'est insensé. Placer sur le même plan anarchisme *et terrorisme*, c'est aussi pour un peuple qui a étudié un peu l'histoire véritablement indigne. »

Heinrich Boell déplore que les spécialistes de sciences humaines aient laissé passer l'assimilation communisme - terrorisme - anarchisme sans intervenir, « pour apporter un peu de clarté ».

« Un historien de la philosophie, même conservateur, *déclare-t-il*, doit savoir *que* le terrorisme en R.F.A. n'avait rien à voir avec le communisme ou l'anarchisme classique, que c'était un phénomène spécifique à cette république de l'après-guerre et qui la concernait directement. Les écrivains ne peuvent faire seuls ce travail. La presse, la science, la télévision, ont eu peur de chercher à différencier. C'est maintenant irréparable. »

Toutefois, l'expérience de ces dernières années a eu au moins une conséquence positive. Elle a amené à se retrouver des gens qui se disputaient. « Depuis les *libéraux* de gauche jusqu'aux socialistes de gauche, *précise Heinrich Boell*, j'ai pu constater *que cette politique de la diffamation* de la radicalité en tant que telle avait fait beaucoup *réfléchir et créé une nouvelle* solidarité. Je n'ai eu que des expériences réjouissantes, même avec des collègues avec lesquels je ne suis pas d'accord politiquement. »

Propos recueillis par
DANIEL VERNET.

(Jeudi 13 janvier.)

(1) Le Seuil, 1975.

(2) Non encore traduit en français, ce recueil a été publié chez Kiepenhauer et Witsch, Cologne, en 1975.

(3) *Le D.K.P.* est le parti communiste orthodoxe, fidèle à Moscou. Les divers K.P.D. se réclament du « maoïsme ».

(4) En novembre dernier, le général Krüpinski, commandant les forces aériennes de combat de la Luftwaffe, et son adjoint, *le général* Franke, ont été limogés pour avoir comparé M. *Wehner, président du* groupe parlementaire social-démocrate, *ancien* communiste, à Rudel, ancien « as » de l'aviation hitlérienne.

LA MORT D'ANTHONY EDEN

Lord Avon (Sir Anthony Eden), ancien ministre des affaires étrangères et premier ministre de Grande-Bretagne, est décédé, au cours de son sommeil, *vendredi 14 janvier peu après midi, dans* sa propriété d'Alvediston au sud-ouest de l'Angleterre.

Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

***Souffrant d'une grave affection hépatique,* il avait été ramené en Grande-Bretagne, par avion spécial dimanche, des États-Unis où il prenait des vacances.**

« Aucun homme n'a été mêlé d'aussi près aux grands événements des années 30 qu'Anthony Eden. *L'histoire* par la suite a changé l'image qu'on avait de lui, tout comme elle a changé son nom. Pour beaucoup maintenant, c'est *le* premier ministre passager de 1955-1957, l'*homme de Suez* (...) Mais pour d'autres qui gardent le souvenir des années 30, ce sera toujours l'homme de Genève, le ministre des affaires étrangères *qui, seul, dans un gouvernement* de « conciliateurs » se dressa fermement contre les dictateurs, ce qui n'aboutit qu'à le faire chasser de son poste pour leur permettre *de triompher* (...). *En Angleterre,* Winston Churchill *enregistra* sa seule nuit d'insomnie. Je me souviens fort bien du désarroi ressenti par ma génération lors de sa *démission.* »

Ce jugement porté par l'historien Hugh Trevor-Roper dans le *Sunday Times,* lors de la publication des Mémoires de lord Avon : *Face aux dictateurs,* a au moins le *mérite de* replacer le rôle joué par le lieutenant de Churchill dans sa perspective réelle et coïncidera sans doute avec celui de la postérité.

Cet homme courageux qui savait regarder les événements en face n'avait pas été préparé par son éducation, son milieu et ses penchants à une carrière brillante Anthony *Eden* a grandi *dans l'atmosphère* aimable, douce et aisée d'une maison de campagne anglaise. Sa mère, une Grey, une des beautés de l'époque victorienne, appartenait à une famille politique *puissante. Les Eden,* eux, vivent *dans* le *comté* de *Durham* depuis le quinzième siècle.

Pour expliquer la personnalité d'Anthony Eden, il faut évoquer celle de son grand-père William, qui reçut *une éducation* très soignée, *voyagea beaucoup et dès* l'âge de onze ans faisait de l'aquarelle. Il mena une vie d'ordre et de charité. Son fils aîné, William Eden, père d'Anthony, ne pouvait souffrir un avis contraire au sien. Il avait un caractère violent. Le bruit lui était insupportable. Certains arrangements de couleurs le rendaient presque fou. Ces deux ancêtres *si différents se retrouvent* dans Anthony Eden. Celui-ci naît le 12 juin 1897 à Windlestone-Hall (Durham). Il était considéré *dans son enfance comme n'ayant* aucun *avenir : « Juste bon* à faire une carrière militaire », avaient dit de lui ses professeurs lorsqu'il quitta *Eton* pour s'engager au King's *Rifle Corps* en 1915. Il avait hérité de son grand-père l'*amour de* l'ordre et un réel esprit de suite. Il était comme lui un aquarelliste d'un certain talent. Il avait surtout *une connaissance* de la peinture française moderne, possédait une belle collection de Cézanne dans la confortable maison du plus pur style dix-huitième qu'il avait meublée à *Londres.* Il aimait Verlaine et Rimbaud. Mais ses préférences allaient à Proust, qu'il avait lu en entier et largement commenté. Ses vedettes favorites étaient Greta Garbo et Annabella. Son *sport préféré, le tennis.*

Pendant la première guerre mondiale, qu'il fit très jeune, il apprit à haïr la guerre, qui choquait ses idées d'ordre et de bonté. *Son frère aîné fut tué en 1915,* son second *frère fait prisonnier* au Jutland et le dernier, presque un enfant, périt en mer. Son fils aîné Simon devait disparaître « en plein ciel de gloire » à la fin de la *deuxième guerre mondiale sous* l'uniforme de pilote de la R.A.F. en Birmanie.

Il entre à la Chambre des communes en 1923, enlevant le siège de Durham comme député conservateur à l'âge *de vingt-six ans.* La même année il épouse miss Beatrice Helen Beckett, fille de l'honorable Sir Gervase Beckett, banquier renommé et propriétaire du *Yorkshire Post. Dès son premier discours* au Parlement il fait des débuts presque aussi remarqués, quoique moins scandaleux, que Disraeli. Il réussit d'emblée à réconcilier les partisans du gouvernement *et ceux de l'opposition.*

Chef du Foreign Office à trente-huit ans

Commencée sous d'aussi heureux auspices sa carrière *ne pouvait* dès lors qu'être rapide. En moins de dix ans il occupera successivement les postes de lord du sceau privé, de ministre pour la Société des nations et *s'installera en 1935 au Foreign Office,* où il retrouvera comme adjoint son ami et rival d'Eton le marquis de Salisbury, qui avait dit de lui : « *Là où d'autres se casseraient la figure il s'en tire avec une chiquenaude* »

Dès 1925, il attire l'attention de deux hommes d'État les plus marquants de l'époque dans le parti conservateur : Stanley Baldwin et Sir Austen Chamberlain. Celui-ci, secrétaire d'État aux affaires *étrangères, prend* la décision de se l'attacher comme secrétaire parlementaire particulier (1926-1929). On peut dire qu'Anthony Eden doit en grande partie son ascension *remarquable à l'influence* qu'exerça *sur lui* ce grand homme d'État, fidèle ami de la France et un des plus fermes soutiens de la Société des nations. Anthony Eden seconde les efforts de son chef, et *en 1931 il est nommé* sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères. Il passe à cette époque pour l'homme le plus élégant d'Angleterre. Le feutre noir auquel il a donné son nom *était* alors aussi *célèbre que* la collection tout entière des couvre-chefs churchilliens. Son élégance semblait d'ailleurs moins due à la coupe Savile Row de ses vêtements qu'à son allure et à *son maintien.*

De 1931 à 1935 toute l'activité politique d'Eden est consacrée à la S.D.N. Il devient une personnalité dominante dans les milieux de Genève. Il voyage partout en Europe. Avec *Sir John Simon,* il se rend à Berlin, à Moscou et à Varsovie pour discuter des bases d'un pacte d'assistance mutuelle oriental. Il rencontre ensuite à *Rome le Duce.*

Mais ses efforts sont mis en échec par le départ de l'Allemagne de la S.D.N. et par l'occupation de la Mandchourie par le Japon. *D'autre part, l'Italie fait des préparatifs* pour la conquête de l'Abyssinie et Sir John Simon est remplacé par Sir Samuel Hoare. Eden se heurte à la politique de compromis de ce dernier et, après les *négociations* Hoare-Laval destinées à mettre fin aux hostilités entre l'Italie et le Négus, il préfère se retirer. Peu après d'ailleurs, sous la pression de l'opinion *publique* britannique, Eden rentre au ministère. En décembre de la même année il devient à trente-huit ans le plus jeune secrétaire d'État aux affaires étrangères que *l'Angleterre* ait eu depuis un siècle. Il s'efforcera *surtout* de resserrer les liens entre son pays, la France et la Russie.

Quelque temps après *la réoccupation de la Rhénanie* par les troupes allemandes (mars 1936), la guerre civile éclate en Espagne. Aussitôt se pose le problème des volontaires étrangers. *Eden est* partisan de la non-intervention absolue et se trouve en désaccord avec Neville Chamberlain. Le fossé se creuse entre les deux hommes au point que le *20 février 1938* il remet sa *démission,* à la grande satisfaction de Berlin, Rome et Tokyo. *Mais* on sait aujourd'hui, *grâce aux Mémoires de Sumner* Welles, de Winston Churchill et de ceux plus récents d'Anthony Eden lui-même que sa démission fut provoquée en réalité beaucoup *plus par le refus de Chamberlain d'accepter la proposition du* président F. D. Roosevelt, de réunir le 22 janvier de cette année, à Washington, une conférence internationale pour examiner la situation européenne et jeter *le poids des États-Unis* dans la balance.

Après les accords de Munich, Eden porte ce jugement sur Hitler en marquant sa désapprobation de l'attitude adoptée par *son ami* et *chef du gouvernement* Neville Chamberlain qu'il n'avait pu suivre dans la voie de l'apaisement : « *Hitler n'est pas un homme auquel on puisse se fier car, reprenant sa parole après l'avoir donnée, il ne se conduit jamais comme un véritable gentleman* »

Lorsque Winston Churchill devient premier ministre à la chute du cabinet Chamberlain en avril 1940, il choisit Anthony Eden *comme secrétaire d'État* à la guerre. Dès 1941, il lui confie la direction du Foreign Office. A ses côtés, Eden participe à la plupart des grandes conférences internationales : *Washington, Moscou, Québec, Téhéran,* Yalta, Potsdam, autant de noms qui jalonnent la victoire alliée contre Hitler. Et c'est en 1943 à Ottawa qu'il confirme dans un discours prononcé devant *les chambres réunies du* Parlement *canadien* l'admiration qu'il a toujours vouée à notre pays : « *Toute ma vie j'ai cru à la grandeur de la France. Ma foi dans son avenir est aujourd'hui inébranlable* »

Il demeure *Foreign Secretary jusqu'au 28 juillet 1945,* c'est-à-dire lorsque le gouvernement Churchill est battu par les travaillistes. Après un interlude de six ans les élections *générales d'octobre 1951 ramènent* Churchill et les conservateurs au pouvoir. Pour la troisième fois Anthony Eden prend le portefeuille des affaires étrangères. Un peu plus tard, *en août 1952 — il avait divorcé en 1950 —* il épouse Clarissa Churchill, nièce de sir Winston, mais la maladie le terrasse bientôt. Après avoir subi deux opérations de *la vésicule biliaire,* il *doit au mois de* juin de l'année suivante, en subir une troisième à Boston (États-Unis). Cette fois le mal a disparu et son rétablissement est complet, à la suite *d'une longue convalescence* qui se termine en France et en Grèce.

Une nouvelle période d'intense activité diplomatique s'ouvre alors : fin de la guerre de Corée, règlement de l'affaire de Trieste et du litige pétrolier d'Abadan, accord pour l'évacuation de Suez. Cependant le rôle de médiateur qu'il joue au cours de la conférence de *Genève sur l'Indochine lui permet* de donner toute sa mesure. On a appelé Eden un « spécialiste des situations désespérées ». Lorsque le projet d'armée européenne (C.E.D.) *est définitivement repoussé* au mois d'août 1954 par le Parlement français, la plupart des hommes d'État européens ont l'impression de l'effondrement de la solidarité européenne. Anthony Eden, lui, fait sa valise et entreprend le tour des capitales européennes.

L'idée du « pas formidable » — l'engagement de maintenir en permanence une armée en Allemagne — était née. Elle allait se concréser *peu de temps après.* La Grande-Bretagne apporte comme contribution à la défense de l'Europe quatre divisions et une force d'aviation tactique. *La frontière stratégique* du *Royaume-Uni* se trouve reportée du Rhin à l'Elbe. C'en est fini pendant longtemps de l'espoir de diminuer le service militaire obligatoire *de deux ans. L'Allemagne adhérera au* pacte de Bruxelles. La formule de rechange, péniblement élaborée à Londres est finalement approuvée à Paris.

L'adhésion de la Grande-Bretagne au pacte turco-irakien constitue l'aboutissement *logique* de la tournée qu'il fait en Extrême-Orient et au Proche-Orient au cours de laquelle il parcourt 25 000 kilomètres en quinze jours. Il en profite pour *avoir des entretiens* avec ses *collègues* de l'OTASE (pacte de défense du Sud-Est asiatique) et pour visiter plusieurs pays, Malaisie, Birmanie, Pakistan, Inde, Irak, Liban, *Égypte et* Italie.

Entre-temps le Foreign Secretary fait son entrée dans le plus ancien ordre de la chevalerie : celui de la Jarretière, et quand *le* « vieux lutteur » décide peu de temps après de prendre sa *retraite, c'est en portant tous les espoirs* de l'Angleterre conservatrice que le 6 avril 1955 Sir Anthony se voit confier par la reine Elizabeth la succession de Sir Winston Churchill. Or, *vingt et un mois plus tard, épuisé* par ses échecs politiques autant que par la maladie, Sir Anthony remet sa démission à la souveraine. Rarement l'histoire de la Grande-Bretagne offre l'exemple *d'un prestige ruiné en si peu de temps.*

Il n'était pas facile d'assumer la succession d'un géant tel que Churchill. Peut-être Eden a-t-il eu le handicap d'avoir *atteint* la *notoriété trop tôt* et d'avoir été l'héritier présomptif du pouvoir trop longtemps ? Peut-être, quand il a été investi de la charge suprême, avait-il perdu le désir du pouvoir et son ambition était-elle émoussée ? Ou bien la grave opération subie en 1953 l'avait-elle laissé affaibli physiquement et intellectuellement ? Il est vrai que dès la fin de 1955 s'amoncellent les *difficultés.*

Commencée dans une atmosphère de malaise économique, l'année 1956 devait s'achever dans un climat de crise politique. *Les six premiers mois de l'année ont* été dominés par le danger d'inflation, les six autres par les incidents du Proche-Orient. *Le 4 janvier 1956 un communiqué officiel annonce* que les réserves en or et en dollars de la zone sterling ont baissé de 640 millions de dollars. Quelques jours plus tard, alors que l'opinion publique est *encore sous le coup de ce* désastre, apparaissent les premiers signes d'une crise grave dans l'industrie automobile : les usines Austin de Birmingham réduisent leur *production* et introduisent la semaine de quatre jours. L'opposition réclame à grands cris des mesures énergiques et accuse Sir Anthony de mollesse, d'hésitation et *d'incompétence. Mais* le premier *ministre* ne présente aucune mesure concrète. Il faudra attendre un mois pour que le gouvernement fixe son choix sur des *mesures financières classiques :* le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre passe de 4,5 à 5,5 %, niveau qu'il n'avait pas atteint depuis 1929. Dans l'industrie les difficultés sociales *s'accumulent* et des *grèves se déclenchent.* Avant la fin de l'année le chômage devient menaçant et l'amertume se manifeste dans tous les milieux.

Sur le plan de la politique étrangère la situation n'est *pas plus* encourageante. Après la visite à Amman du général Sir Gerald Templer, qui se termine par un échec dans les négociations entreprises pour faire entrer la Jordanie *dans le pacte* de Bagdad, le général Glubb, qui depuis des années commandait la légion arabe, est expulsé par le roi Hussein. Cette fois, une partie de la presse conservatrice se joint aux travaillistes *dans leurs critiques* de Sir Anthony Eden et dès lors le malaise politique ne fera qu'augmenter.

L'affaire de Suez

Après s'être rendu à Washington pour tenir avec le président Eisenhower de vaines conversations, Sir Anthony Eden reçoit à Londres au mois d'avril *MM. Boulganine et Khrouchtchev. Le communiqué* final donne quelques espoirs d'amélioration entre l'Est et l'Ouest, mais l'idylle est de courte durée. La visite au Caire de M. Chepilov, les envois accrus d'armes *soviétiques en Égypte* et en Syrie, laissent présager l'imminence de la crise. Le 18 juillet le gouvernement de Washington annonce qu'il ne participera pas au financement du barrage d'Assouan. *Dans les vingt-quatre* heures la Grande-Bretagne l'imite. Le 26 juillet le colonel Nasser nationalise la Compagnie universelle du canal de Suez. La Grande-Bretagne et la *France* rétorquent *immédiatement en bloquant* les avoirs extérieurs de la compagnie et les avoirs égyptiens déposés chez elles. Sir Anthony déclare solennellement aux Communes : « *Le gouvernement de Sa Majesté ne pourra accepter aucun arrangement qui laisserait à l'avenir le canal sous le contrôle absolu d'une seule puissance, qui pourrait, comme l'ont montré les récents événements, l'exploiter au service d'une politique nationale.* »

Des mois de négociations s'ensuivent entre les puissances maritimes et les Égyptiens. Quand la crise entre dans sa phase aiguë, le premier *ministre* travaille vingt heures par jour. Il est toujours aussi impeccablement habillé, mais des traces de fatigue se lisent sur son visage. Après que *les troupes israéliennes se sont* emparées en quelques jours (fin octobre et début novembre) de toute la presqu'île du Sinaï, les troupes françaises et anglaises débarquent en *Égypte le 5 novembre.* A la suite d'un message menaçant du maréchal Boulganine à Sir Anthony Eden et à M. Mollet et d'une forte pression du président Eisenhower qui *n'avait pas été consulté* sur l'initiative franco-anglaise, et qui menace de vendre de la livre, l'arrêt des opérations est décidé et l'armistice proclamé.

Tandis que, quelques jours plus tard, Sir Anthony part pour la Jamaïque, sur l'avis de ses médecins, le gouvernement de Londres accepte l'ordre des Nations unies d'évacuer l'*Égypte, où commencent* à arriver les premiers contingents internationaux.

Sans doute l'annonce du « cessez-le-feu » en Égypte a-t-elle été accueillie en *Grande-Bretagne* avec soulagement. Cependant, la crise a soulevé l'une des controverses les plus violentes que ce pays ait jamais connues. Beaucoup d'Anglais *ont* partagé le sentiment du premier *ministre* qu'« on ne peut pas toujours continuer à céder » (1). Mais les seuls chiffres du scrutin de la Chambre *des communes,* par laquelle l'action du gouvernement en Égypte a été approuvée par 323 voix contre 255, ne donnent pas une idée exacte du conflit de l'opinion et du trouble des esprits. Cette crise a dépassé les divisions naturelles des partis et a affecté toutes les fractions de *la communauté nationale, y compris* une partie des conservateurs. Un nombre extraordinaire de lettres et de télégrammes de protestation contre l'intervention en Égypte sont parvenus aux journaux. Certaines *personnalités* universitaires se sont opposées à la décision gouvernementale, tandis que l'archevêque de Canterbury mettait en doute la légalité de l'intervention *franco-britannique et que les* syndicats prenaient violemment à partie le chef du gouvernement. Pour leur part, M. Anthony Nutting, ministre d'État au Foreign Office et fidèle *collaborateur du premier ministre,* ainsi que Sir Edward Boyle, secrétaire au Trésor et un des espoirs du parti conservateur, donnaient leur démission. De Delhi à Ottawa, plusieurs premiers ministres *du Commonwealth* manifestent leur désaccord.

Beaucoup de réactions de l'opinion publique britannique semblent avoir été suscitées par *deux considérations* principales : une tradition libérale, qui imprègne la plupart des esprits, et la nécessité de donner une pleine expression à l'opinion quand une question de *principe* est *en jeu.* Or, dans le cas de Suez, l'intervention militaire a heurté l'opinion parce qu'elle apparaissait comme un écart soudain de la politique britannique *traditionnelle.* Ce fut le cas de milieux qui n'ont aucun penchant pour l'« appeasement » de type munichois, mais qui, comme M. Gaitskell, ont estimé que *la saisie du canal ne justifiait pas une guerre.*

Le 20 novembre, Sir Anthony Eden, souffrant d'un grave surmenage, interrompt toutes ses activités et s'envole avec *Lady* Eden *pour* la Jamaïque. Mais peu de temps après son retour, le 9 janvier 1957, il n'a pas réussi à « récupérer » suffisamment et il démissionne. *Sa vie politique était finie.* On ne peut pas dire que le peuple anglais lui ait tenu rigueur de son échec de Suez, car en décidant l'expédition de Port-Saïd le premier *ministre* avait assez largement incarné les aspirations d'un peuple qui, au fond de son cœur, était las d'une longue série de reculs. La raison du départ de Sir *Anthony* était, au *fond,* extérieure à la Grande-Bretagne : le premier ministre avait attaché son nom à une politique qui renouait avec les traditions de l'Angleterre impériale, *d'une Angleterre* qui avait été *en mesure* de résister toute seule, seize ans auparavant, à la furie d'un dictateur déchaîné. Mais la Grande-Bretagne de 1956 *n'était pas celle de 1940...*

JEAN KNECHT.

(Lundi 17 janvier.)

(1) *The Memories of Sir Anthony Eden, Full Circle (1945-1957),* chez *Cassel. Traduction chez Plon.*

Comment évaluer le potentiel militaire soviétique ?

M. Carter est sur *le* point de s'installer à la Maison Blanche. Pendant la campagne électorale, il n'a pas caché son intention de réviser — en baisse — le budget militaire des États-Unis. *Avant* la fin de ce mois, de nouveaux groupes d'experts se réunissent à Bruxelles pour examiner les offres américaines de *standardisation des matériels* au sein de l'OTAN et, en particulier, la proposition d'un nouveau programme — évalué à 13 milliards de francs — pour *un avion d'alerte* avancée et de surveillance conçu aux États-Unis.

Les diplomates américains devront bientôt reprendre avec les Soviétiques les discussions sur la limitation des armements stratégiques dans l'espoir de conclure un nouvel accord. A cette occasion, les deux gouvernements *chercheront à comparer,* indirectement, leurs efforts technologiques respectifs puisque, désormais, c'est l'importance du budget de la recherche militaire d'un pays qui *traduit réellement* sa volonté de défense, davantage que la panoplie d'armements installés, souvent anciens et dépassés, dont il s'est doté. Georges *Pompidou* avait été très *frappé* à ce propos d'une réflexion de M. Nixon, qui se refusait à considérer comme puissance militaire à part entière un pays incapable de rester dans la course aux *innovations technologiques.* Il est significatif que, cette année, les Soviétiques aient choisi comme chef d'état-major de leurs forces armées le général Koulikov, qui passe pour un expert des questions de recherche militaire.

Au-delà des besoins

Il n'en faut pas davantage pour que les états-majors et les services de renseignements occidentaux soient en ébullition, prêts — sur ordre — à justifier des demandes d'augmentation *budgétaire* au *moyen de n'importe* quelle étude ou analyse des intentions prêtées à l'adversaire éventuel ou de l'état supposé de son dispositif militaire opérationnel.

On peut croire, au *demeurant,* que *les états-majors* et les services soviétiques agissent de même, avec sans doute plus de discrétion puisque la presse s'en fait très rarement l'écho... *Lorsque de tels organismes font pression sur leur propre gouvernement,* ce dernier ne dispose pas toujours des moyens d'équilibrer ou de vérifier les renseignements qui lui sont soumis dans l'espoir d'imposer *une décision généralement* favorable aux thèses maximalistes.

Il ne peut être question, pour les Occidentaux, de courir le risque de sous-estimer, par exemple, l'effort *de défense soviétique,* qui est réel.

Lors des discussions sur les premiers accords de limitation des armements stratégiques entre Washington et Moscou, des *délégués américains,* qui tenaient leurs renseignements d'une analyse élaborée notamment à partir des satellites d'observation, ont eu la curieuse sensation de dialoguer avec des partenaires surpris de *constater que les États-Unis en savaient* autant sur leur système de défense, et parfois davantage, qu'eux-mêmes, comme si les états-majors soviétiques avaient *renâclé,* par *méfiance,* à *donner* à leurs délégués toutes les informations indispensables à la négociation.

Certes, la puissance militaire soviétique est *impressionnante, considérée sous le double* point de vue du nombre des matériels engagés et du volume des effectifs mobilisés. Il est difficile de contester de telles observations qui *incitent à s'interroger sur* la destination finale de cet arsenal et sur les motifs d'un effort financier qui dépasse, apparemment, les seuls besoins de défense de *l'Union soviétique* et *peut compromettre* le développement de son activité économique.

Mais, rapporté en termes de « densité militaire », pour reprendre *une expression* des états-majors, l'effort de défense soviétique revêt déjà une dimension quelque peu différente et oblige à nuancer certains jugements.

Avec un territoire quarante fois plus étendu que celui de la France et avec des frontières — aux deux tiers maritimes — dont le contour représente une *fois* et demie le *tour de la Terre,* l'Union soviétique entretient des forces armées dont les effectifs globaux sont, à peine, sept fois supérieurs à ceux de la France.

En temps de paix, ces troupes sont concentrées dans des zones, en Europe et en Asie, d'où elles pourraient se déployer rapidement le cas échéant, ce qui *donne* à des observateurs étrangers cette impression de masse et de puissance. L'Union soviétique peut être menacée de plusieurs horizons à *la fois,* mais *toute* dispersion de ses forces affaiblirait son dispositif de défense et n'aurait aucun sens militaire.

En vérité, l'Union soviétique *tente de rattraper les Occidentaux* et, plus particulièrement, les États-Unis, qui conservent quelques longueurs d'avance au point d'avoir même acquis une supériorité *indiscutable* et peut-être définitive dans ce qui apparaîtra, demain, comme un nouveau lieu d'affrontement entre les nations : l'exploitation des *océans et de leurs richesses* profondes. D'aucuns, qui ne croient pas à l'idée des services secrets, selon laquelle l'Union *soviétique* a renversé la balance militaire en sa faveur, se demandent si l'accroissement des moyens soviétiques de *défense* n'a pas précisément pour objet de compenser, par le maintien du *statu quo,* d'éventuels changements politiques en Europe que redoute Moscou.

Ce que ne révèle pas l'analyse de la situation présentée par les services de *renseignements* occidentaux, *c'est* l'état opérationnel véritable d'une armée soviétique qui, somme toute, manque d'expérience et de pratique puisqu'elle n'a pas participé — *à la différence* d'autres armées de l'OTAN — à des combats majeurs, sur des théâtres extérieurs d'opérations, depuis *la* fin de la seconde guerre mondiale. *L'armée soviétique* est intervenue, brutalement, en Europe centrale pour rétablir l'ordre voulu par le Kremlin et, ailleurs, elle a délégué ses *conseillers au service* de puissances *clientes* de ses armements. Or, la connaissance de l'état opérationnel d'une armée, de son entraînement, de sa cohésion, de son *efficacité tactique et de sa préparation* au combat importe davantage que le seul recueil de renseignements sur les caractéristiques ou sur les performances supposées de ses matériels.

Sur tous ces points, la discrétion est de règle. Mais des indices, à commencer par la mutinerie récente à bord d'un navire de guerre, l'existence de transfuges depuis les secteurs de Berlin ou les rivalités de nationalités en son sein, témoignent que l'armée soviétique n'est pas aussi *monolithique* qu'on le prétend.

A s'en tenir à des considérations techniques qui sont plus aisément mesurables, il est de fait que les performances des armements *soviétiques, vérifiées sur* le tas, sont loin de correspondre aux craintes des états-majors occidentaux. Quelques exemples en témoignent. Le Mirage-III continue, comme les combats aériens l'*ont prouvé* au *Proche-Orient,* de tenir tête au Mig-21, qui reste l'avion de base de la chasse soviétique. Conçu dès 1966 pour intercepter un bombardier américain, le B-70, abandonné depuis, le Mig-25 a montré les limites de son emploi (1) après son démontage par des experts japonais et américains. Les services de renseignements occidentaux ont pris l'*habitude de diviser par quatre* le nombre des stations-radar installées par les Soviétiques, depuis qu'ils ont observé que la fiabilité des équipements — de laquelle *dépend la permanence* de la détection aérienne — ne leur permet de fonctionner avec une réelle efficacité au-delà de six heures d'affilée par jour.

Dans l'espace, où *les* grandes *puissances font* assaut de technologie, les Soviétiques ont connu des déboires ou des carences qui ont des implications militaires. Même dans le transport aérien civil, *ils ont* enregistré de graves défaillances techniques au point d'en appeler à une assistance occidentale, comme l'illustre la décision d'acheter à une société britannique les équipements nécessaires à *la régulation* des réacteurs du supersonique Tupolev-144.

Autant d'indices qui traduisent les hauts et les bas d'une *technologie dont* les *services occidentaux* ont intérêt à magnifier les réussites pour mieux dissimuler ses échecs.

Les spécialistes occidentaux fondent, *en grande partie, leur appréciation* de l'effort soviétique sur une analyse du budget d'équipement de la défense et, plus particulièrement, sur une évaluation des *crédits d'études* ou *de* la recherche et du développement de l'Armée rouge. Ils en tirent des extrapolations sur le niveau qualitatif de l'armement soviétique et sur les *quantités de matériels* produits, à l'exemple des résultats auxquels les armées occidentales, et singulièrement les forces américaines, parviennent à partir de leurs propres *crédits d'études et* de *recherches.* Les capacités de l'armée soviétique sont ainsi souvent appréciées à l'aide de critères ou de modèles économiques qui conviennent d'abord aux forces occidentales.

Rien ne prouve que ce procédé aboutisse à des estimations correctes de la puissance industrielle et militaire de *l'Union soviétique,* même si un tel secteur bénéficie de la priorité financière. L'industrie soviétique passe pour gaspiller les ressources économiques à sa *disposition* et être *généralement* moins efficace qu'on ne le croit. Ce qui est vrai du domaine civil a toutes les chances de l'être aussi dans le secteur militaire et ses *annexes* industrielles.

Plusieurs grandes négociations internationales sont en préparation pour 1977. Les services de renseignements, *dans tous les pays, trouvent* certaines de leurs raisons d'exister dans le rappel, avant toute passe d'armes diplomatique, qu'un gouvernement aurait tort de *ne pas vouloir négocier* en position de force face à un partenaire qui pratique, en définitive, le même jeu.

JACQUES ISNARD.

(Vendredi 14 janvier.)

(1) Le Mig-25 apparaît davantage comme un appareil de reconnaissance *que comme* un avion capable d'engager le combat.

La conférence de presse

Économie : le plan Barre n'a besoin ni d'être modifié ni d'être complété mais d'être poursuivi

(Suite de la première page.)

ALAIN VERNAY *(le Figaro)* :

— Vous avez dit, monsieur le président, à la fin de l'année dernière, que les accords n'étaient pas nécessairement valables une fois pour toutes, qu'ils devaient tenir compte des circonstances. En est-il ainsi des plans ? Puis-je vous demander si vous pensez que le plan Barre ait besoin, maintenant, cinq mois après sa présentation, d'être complété, modifié ou simplement poursuivi ?

— Le plan de redressement économique présenté par le gouvernement, par M. Raymond Barre, n'a *besoin ni d'être modifié ni* d'être complété. Il a besoin d'être poursuivi.

» Quel est, en effet, le jugement que l'on peut porter, à l'heure actuelle, sur ce plan de redressement, dont je disais, au mois de décembre dernier, qu'il était nécessaire, *qu'il était juste et qu'il* serait efficace ?

» Je noterai d'abord que toutes les décisions essentielles ont été *prises, que ce plan a été approuvé* par le Parlement, c'est-à-dire par la majorité de l'Assemblée nationale, par la majorité du Sénat. C'est donc maintenant la politique économique démocratique de la France.

» Je note que toutes les mesures *concrètes ont été mises en place*, que la baisse de la T.V.A. vient d'avoir lieu le 1er janvier dernier, et que ce plan est entré dans la deuxième phase *de son déroulement*. Il y avait, en effet, une première phase, qui était la *période du gel des prix*. Maintenant, nous sommes dans la deuxième phase de son application. L'essentiel, c'est que l'application de ce *plan soit poursuivie*.

» Il est, en effet, beaucoup trop tôt, à l'heure actuelle, pour juger de ses résultats. Je crois qu'on *peut néanmoins* dire que des craintes qui s'étaient exprimées à l'occasion de l'application de ce plan peuvent être dissipées. *C'est ainsi que certains* avaient annoncé que ce plan conduirait ou risquerait de conduire à une aggravation du chômage. Nous affirmons, vous le savez, au contraire, qu'à l'heure actuelle la lutte contre l'inflation et la lutte pour l'emploi, c'est le même combat. Or j'observe que les dernières statistiques disponibles sur le plan de l'emploi, à la fin décembre, montrent qu'il n'y a pas eu aggravation de la situation de l'emploi mais stabilité, et même très légère, en réalité, très légère *amélioration*.

» Sur le plan des prix, nous ne disposons pas des dernières indications concernant l'année 1976. *Mais*, d'après les tendances qui ont été observées, je pense que nous pourrons nous maintenir à l'objectif, *c'est-à-dire* une progression des prix très légèrement au-dessous de 10 % pour l'année 1976.

» En ce qui concerne le niveau de l'activité économique, vous avez observé que *le chiffre* de novembre, le dernier connu, ne faisait pas état d'une diminution de *celle-ci*, mais que novembre 1976, par rapport à novembre 1975, marquait une progression d'un peu plus de 11 % de la *production industrielle*.

» Donc, il y a un certain nombre d'indications qui vont dans un sens favorable. Mais ces indications ne peuvent avoir pour conséquence la modification du plan de redressement ; elles *signifient seulement que nous* sommes dans la bonne direction et que nous devons poursuivre. Car le plan de redressement, ce n'est pas, en *terme de sport*, du sprint. C'est une course de fond. Il *ne faudrait* pas qu'on imagine que la publication de premiers indices, même s'ils font apparaître des résultats plus favorables, doive être pour nous un *encouragement à relâcher nos* efforts. Il faut en effet, dans le monde où nous vivons et où un certain nombre de problèmes continuent de se poser — je rappelle que c'est ce mois-ci qu'a eu lieu une nouvelle hausse des *prix du pétrole*, — il *faut* être capable de faire face à n'importe quelle situation. Il faut donc que l'économie française soit en équilibre. Ce n'est *pas en trois mois*, ce n'est pas en six mois, que cet équilibre sera rétabli.

» Répondant à la question de M. Vernay, je dirai que l'essentiel, *c'est de poursuivre l'application du* plan de redressement. Ce n'est pas avant la fin du premier semestre *1977* qu'il sera possible de porter une première appréciation sur le rétablissement de notre équilibre. (...)

GILBERT MATHIEU *(le Monde)* :

— Monsieur le président, M. Barre a encore dit ce matin qu'il était hostile aux plans de relance globale, et ce qui, je crois, frappe beaucoup de confrères, c'est que, chaque fois que M. Barre parle de cette hostilité, il cite comme exemple de malfaisance le plan de relance de septembre 1975, que vous aviez vous-même conduit ! Alors, puisque nous sommes dans une journée de clarification, est-ce que vous pouvez nous dire, sur ce plan, ce qui distingue votre analyse de la sienne et, d'une façon plus générale, s'agissant de relance, comment votre humanisme s'accommode d'un million de demandeurs d'emploi que nous avons depuis une année et que, selon les comptes de la nation de l'O.C.D.E., nous risquons d'avoir encore pendant un bon moment ?

— M. Mathieu, ne confondez pas les fonctions de président de la *République et de premier ministre*. J'étais président de la République l'année dernière, je le suis cette année ; *M.* Barre est premier ministre cette année et il y avait un autre premier ministre l'année dernière. Ne confondez pas les *fonctions* ; *n'opposez pas le rôle* du président de la République en 1975 et le rôle du premier ministre en 1976.

» A la fin de 1975, à l'automne de 1975, le risque d'une profonde dépression de l'économie occidentale était *largement ressenti par* l'ensemble du milieu économique et social français et on nous annonçait — fin 1975 — l'éventualité d'une grave détérioration de la situation de l'emploi pour l'époque actuelle ; on *articulait volontiers des chiffres d'un* million et demi de chômeurs pour le printemps de 1976. Il était donc normal que le gouvernement de *l'époque* engage une action de soutien de l'économie française de façon à éviter, précisément, cette détérioration grave de notre *situation de l'emploi*. *D'ailleurs*, sur ce point, l'action qui a été conduite a été réussie puisque, vous le notiez, le chômage ne s'est *pas aggravé*.

» Qu'a-t-on observé à l'occasion de ce programme de relance ? On a observé, en réalité, deux choses. La première, c'est *que* dans les circonstances actuelles l'accroissement de la demande globale en France entraîne aussitôt un accroissement massif des importations. A l'heure actuelle, lorsque les revenus des Français s'accroissent de *100*, *20 de ces 100* sont dépensés à l'extérieur sous forme d'importations : donc, le programme de relance entraîne un déficit *accru* de notre balance extérieure.

» On a observé, ensuite, que, lorsqu'on concentre l'effort d'in*vestissement ou d'encouragement* à l'investissement aux entreprises sur une courte période de temps, cet investissement prend également la *forme d'importations* de biens d'équipement ou de machines-outils de l'extérieur et, notamment, de l'Allemagne fédérale.

» Si *bien que* le plan *de* relance, qui a été efficace du point de vue de l'emploi, a accentué le déséquilibre extérieur de la France pendant le premier semestre de 1976 et que ceci a entraîné des conséquences sur notre déficit et, *donc, sur* la tenue de notre monnaie.

» C'est la raison pour laquelle, à l'heure actuelle, le premier ministre est *entièrement justifié* dans *son* attitude d'exclure toute politique de relance globale aussi longtemps que l'équilibre extérieur de la France n'aura pas été rétabli.

» Ceci signifie-t-il qu'il faille se désintéresser pour autant de la *solution du problème de l'emploi* ? Vous savez parfaitement, au contraire, que le gouvernement n'a pas cessé de prendre des initiatives depuis un an concernant la solution de ce problème de l'emploi et, notamment, de l'emploi des jeunes. *A cet égard, il* serait bon — il serait même nécessaire — d'assurer une information exacte des Français concernant la situation de *l'emploi*.

» Nous procédons à l'heure actuelle, vous le savez, à une ana*lyse de fond de cette* situation, d'où il ressort ceci :

» 1) Que le nombre des demandeurs d'emploi à l'heure actuelle — fin *décembre* — est *stable*, comme je l'ai dit, avec une très légère tendance à la diminution. Ce nombre ne fait donc pas apparaître *d'augmentation depuis* l'année dernière, malgré les difficultés que l'économie française a traversées en *1976*.

» 2) Cette analyse montre qu'à l'heure actuelle les demandes d'emploi qui sont présentées sont, *à hauteur de 45,5 %*, *vieilles de* moins de trois mois, ce qui veut dire qu'il y a une rotation continue à l'intérieur de ces demandes *et que, dans un délai relative*ment court, un certain nombre d'entre elles trouvent effectivement satisfaction.

» 3) La proportion des jeunes dans les demandeurs d'emploi, *dont on a dit à de* fréquentes reprises qu'elle s'était beaucoup accrue, est maintenant égale à ce qu'elle était avant *la* détérioration *du marché de* l'emploi, c'est-à-dire de l'ordre de 55 % de la demande totale. Le ministre du travail procède à *l'heure actuelle* à la décomposition suivant les natures d'emploi, suivant les causes de ce nombre de demandeurs d'*emploi*, *mais je vous indique* que, là aussi, un jugement global ou une action globale ne serait pas efficace.

» Les Français notamment dans beaucoup de régions, savent très bien qu'à l'heure actuelle il existe des professions *pour les*quelles l'offre d'emploi n'est pas aisément satisfaite, et que lorsqu'on regarde certains secteurs *productifs ou certaines régions* de notre pays, on s'aperçoit qu'il est parfois difficile de trouver des travailleurs qui répondent aux *offres d'emploi* ; *donc*, une action globale risquerait soit d'être inefficace, soit de recréer une situa*tion de* tension et d'*inflation*.

» C'est pourquoi l'approche du problème de l'emploi et sa solution seront recherchées par une série *d'actions sectorielles* et *régionales*, en regardant quels sont les secteurs, quelles sont les régions dans lesquels se pose un problème *d'emploi et quelles sont* les mesures spécifiques qui permettent alors de le résoudre. »

L'année de plus forte production de l'économie française

PIERRE CHARPY *(la Lettre de la Nation)* :

— Dans le tableau que vous avez dressé du programme de redressement, vous n'avez pas parlé du niveau des investissements. Est-ce que vous pensez que le niveau des investissements productifs et les prévisions pour 1977 sont satisfaisants par rapport aux objectifs de croissance que s'est fixés le gouvernement ?

(...) — 1976, au point de vue économique, aura été une année de croissance. La croissance de l'économie française, on le sait maintenant, dépassera largement 5 % *en 1976. Comme il se trouve*, en plus, que la réduction de notre activité en 1975, que nous connaissons maintenant, a été de l'ordre d'environ 1 *1/2 %*, *cela* veut donc dire que 1976 sera l'année de plus forte production de tous les temps de l'économie française.

» La *demande*, *c'est-à-dire* la consommation des Français, a *continué à progresser en 1975* et en 1976. Si bien que l'année 1976 sera, au total, l'année de la plus forte consommation des Français. *Je parle de la consommation* en volume physique. Et en ce qui concerne les investissements, nous savons maintenant que les inves*tissements de 1976 auront été* supérieurs d'un peu plus de 7 % en volume aux investissements de 1975.

» Alors, finalement, 1976 aura été une année qui n'est pas celle que l'on décrit d'habitude aux *Français. C'est une année dans* laquelle la production aura progressé, l'investissement aura progressé, sans doute de façon insuf*fisante, j'en suis bien d'accord* avec vous, mais très fortement pendant le premier semestre. Et c'est une année marquée par deux *forts déséquilibres* : un déséquilibre extérieur, c'est-à-dire un déficit qui a pesé sur nos échanges et sur note monnaie, et un déficit des finances publiques dû *à la situation de 1975* et égale*ment* au déroulement du programme de relance.

» Voilà l'année 1976. Alors, ce qui est vrai, et *c'est tout à fait* mon *sentiment* et *celui du* premier ministre, c'est que la France doit poursuivre son effort d'équipement et d'investissement, et donc, *lorsque le gouvernement* aura à prendre des mesures sectorielles, ces mesures sectorielles seront toujours tournées vers le soutien de l'équipement et de l'investissement.

» Voilà ce que je voulais vous dire au cours de cette première *demi-heure, en réponse* à vos questions sur la poursuite de la politique de redressement qui reste la priorité absolue dans la *conduite* des affaires de la France. Et j'en viens maintenant au deuxième ensemble de questions, *c'est-à-dire la situation politique*.

PATRICE DUHAMEL (TF 1) :

— En dénonçant la politisation dans l'entreprise, vous avez suscité un certain nombre de réactions. Comment jugez-vous ces réactions et croyez-vous possible, à la lumière notamment de la réaction très vive du P.C.F., de freiner rapidement cette tendance à la politisation de l'entreprise ?

— J'ai dénoncé, plus exacte*ment, le gouvernement* a dénoncé avec moi, puisque c'est à la suite d'une communication du ministre du travail, la *politisation* de l'entreprise. Pourquoi ?

» D'abord, parce que j'observe que cette politisation de l'entreprise, *à l'heure actuelle*, n'est tentée qu'en France. Quand je dis politisation — je reviendrai tout à l'heure sur ce point, — il ne *s'agit pas, naturellement*, du droit des travailleurs à exprimer leurs préférences politiques ou à participer à la vie politique du pays. *Il s'agit* de l'introduction du débat politique à l'intérieur de l'entreprise et de l'utilisation des institutions de l'entreprise à des fins politiques.

» J'observe d'abord que ceci n'est tenté qu'en France. Vous avez *la Grande-Bretagne*, où les institutions sont, on le sait, particulièrement développées, où il n'y a pas de politisation de l'entreprise. *Vous avez* l'Allemagne fédérale, où les institutions syndicales sont également très développées : pas de politisation de l'*entreprise*. *Vous avez* les Etats-Unis, où l'on connaît bien la puissance des syndicats et où il n'y a pas de politisation de l'entreprise. Chacun *d'entre* vous a assisté à ces spectacles, à ces films où l'on voit les candidats *aux élections* tenir leurs *réunions*. Où ? Toujours à la porte des entreprises, jamais à l'intérieur des entreprises.

» Alors, en France, on *assiste* à une doctrine de politisation de l'entreprise, ce qui veut dire que les rouages de l'entreprise seraient *utilisés pour développer* le débat politique.

QUE D'OMBRES !

(Suite de la première page.)

S'il ne reconnaît pas vraiment *comme un rassemblement* le R.P.R. lancé le 5 décembre 1976, il cherche doublement à apaiser M. Chirac et ses amis. D'abord en *considérant non seulement* comme naturel mais comme « *indispensable* » que chacune des formations politiques qui composent la *majorité* « *affirme sa personnalité et fasse connaître ses propositions* » et, ensuite, en affirmant qu'il n'a pas à avoir de « *préférence exprimée* » pour l'une quelconque de ces formations et en se défendant d'avoir *jamais* cherché à substituer quelque force que ce soit à l'U.R.R. Est-ce bien vrai M. Poniatowski, est-ce bien vrai M. Lecanuet, est-ce bien vrai M. Servan-Schreiber ?

Le flegme présidentiel, bienveillant *et éthéré*, est *justifié* par le fait qu'il faut « *s'habituer à voir la majorité comme pluraliste* » et non plus comme « *uniforme* ». Il reste seulement *à prouver* que le pluralisme et la pluralité des candidatures (sauf en cas de risque) assureront la concorde et le succès mieux que l'uniformité et l'unicité des candidatures.

La vigueur de la « *bataille de Paris* » *autorise* à en *douter*, *mais* il se trouve que sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, le président de la *République* n'a procédé à aucune véritable « *clarification* » et a tout ignoré de ce qui *défraie la chronique* depuis plus d'un mois. Nous savons que le maire de Paris aura un rôle essentiel puisqu'il devra notam*ment* « *administrer un budget de 7 milliards de francs, assurer l'activité et la vie de trente-trois mille fonctionnaires et délivrer quinze mille permis de construire par an* », mais pour le reste, c'est le silence total. Nous ne savons pas pour quelles raisons M. Giscard d'Estaing, *qui* « *n'a pas à intervenir dans le détail des consultations électorales* », a poussé son ami M. d'Ornano à la conquête de la capitale, et nous ne savons pas davantage s'il l'appuiera demain comme il l'a appuyé hier. *Le doute sur ce* point est, comme dirait le président de la République « *complaisamment entretenu* », et rien n'a été dit pour sortir MM. de La Malène, Lafay, et bien d'autres encore, de la « *spirale dépressive* » où ils sont si mal à l'aise. Peut-être en saura-t-on un peu plus à l'issue de la conversation que MM. Barre et Chirac auront dès mercredi *après-midi*.

Ne *contestant* pas l'existence d'un « *mal français* », mais laissant apparemment à M. Peyrefitte le soin d'écrire « *un deuxième tome : le remède français* », M. Giscard d'Estaing semble avoir pressenti que beaucoup resteraient sur leur *faim* après l'avoir *entendu*. Aussi bien nous a-t-il clairement invités à un peu plus de patience encore en nous expliquant que la « *clarification* » *ne sera sans doute* pas « *complètement et clairement perçue* » avant l'été prochain. On ne s'en étonnera pas puisqu'il *s'était donné dès le départ de* confortables délais en précisant au cours de sa réunion de presse du 25 juillet 1974 : « *L'action du président de la République devra sans doute être jugée sur les cinq cents premiers jours.* »

L'homme est habile, mais il apparaît décidément, et de plus en plus, que le goût de la temporisation est, en lui, sensiblement plus fort que celui du risque.

RAYMOND BARRILLON.

(Mercredi 19 janvier.)

LES MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 593

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II							■		
III			■	■		■			
IV								■	
V					■				
VI									■
VII		■					■		
VIII	■			■				■	
IX									
X			■			■		■	
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Commerce illicite. — *II. La* dernière chose à faire ! ; Prend son temps en toutes circonstances. — III. Participe ; On le traite *comme un chien*. — *IV. Grande*, chez l'écureuil. — V. Pas fade ; Coin humide. — VI. Corps gras. — VII. Plus qu'il ne faudrait ; Possessif. — VIII. *Fut* décapité ; Familier au chimiste. — IX. Implique un grand souci de distinction. — X. Fin de participe ; Un point dans l'eau. — XI. S'y entendent à vous couper le souffle.

VERTICALEMENT

1. Manque de débouché ; Ne put cacher une certaine corruption. — 2. Dur ou tendre, est toujours doux ; Vieux poids lourds. — 3. Symbole ; Emerge à peine. — 4. Désinence verbale ; Il avait de bonnes raisons d'être morose ; Toujours emporté par l'Amour (inversé). — 5. Vocable colonial ; Craquent sous la dent. — 6. Commence tragiquement ; Accommodées par des Caennais. — 7. Organe de droite ou de gauche ; Ce n'était pas le respect qui l'étouffait. — 8. Eau douce ; Recouvre. — 9. Chambre d'ami ; Plis durables.

Solution du problème n° 1 592

Horizontalement

I. Astuce ; Pi. — II. Cervelle. — III. Im ; Ei ; Our. — IV. Séminaire (culte). — V. *Lattes*. — VI. *Lieur* ; P.S. — VII. Mes ; Radis. — VIII. Ode ; Uri. — IX. Sinistres. — X. SL ; Ré. — XI. Escaliers.

Verticalement

1. Acis ; *Masse*. — 2. Semelle ; Ils. — 3. Tr ; Maison. — 4. Uvéite ; Dira. — 5. Ceintures. — 6. Ei ; Aéra ; Tri. — 7. Lois ; Durée. — 8. Peur ; Pire. — 9. Réussis.

GUY BROUTY.

FEU L'ESCARPOLETTE...

(Suite de la première page.)

MM. Giscard d'Estaing et Chirac *mirent en route* le plan de relance le 4 septembre, injectant 13 milliards de crédits dans les dépenses d'équipement, 5 dans la consommation, 12 sous forme d'allégements fiscaux aux entreprises (dont *la fameuse détaxe fiscale en faveur des investissements*). Pourquoi ? Pour deux raisons. L'une, hypothétique : la crainte d'une aggravation brutale du chômage ; l'autre, certaine : l'intention du patronat de stopper les *investissements si l'Etat ne lui venait pas en aide*. Le plan de septembre relança les investissements privés et maintint le nombre des demandeurs d'emploi aux environs du millions de salariés. *Pourquoi M. Giscard d'Etaing a-t-il* donc critiqué lundi une opération qui paraissait avoir réussi ?

Pour trois motifs, périodiquement répétés par M. Barre : la reprise des *dépenses d'équipement est restée éphémère, les chefs d'entreprise* anticipant leurs investissements (pour profiter de la restitution d'impôt) sans les accroître pour autant, ce qui a accentué la fausse euphorie du pre*mier semestre 1976 et la morosité* des industries lourdes depuis l'été. Ce coup d'accélérateur a aggravé le déficit commercial, une bonne partie des machines commandées par *les entreprises provenant de l'étranger* (les achats de biens d'équipement à l'Allemagne fédérale ont, par exemple, progressé de 26 % au premier semestre, contribuant à doubler le déficit de la France à l'égard *de la R.F.A.*) *Enfin, la réanimation de l'économie* a relancé la hausse des prix, qui a trouvé une cadence de 12 à 14 % l'an jusqu'à la mise en œuvre du plan Barre.

Le président de la République admet donc maintenant que le plan *de septembre 1975, qu'il avait imposé* à M. Fourcade, a coûté fort *cher*. Cela ne le fait pas renoncer pour autant à son objectif d'antan : éviter que le nombre des demandeurs d'emploi dépasse sensiblement le million de salariés, seuil jugé limite électoralement. Comment y parvenir *sans les inconvénients de la méthode* précédente ?

Certainement pas en renonçant à une stimulation de l'économie par l'Etat — « *poursuite* » du plan Barre, après l'amélioration du commerce ex*térieur escomptée pour la fin du premier semestre*, — stimulation que la situation prévisible des prochains mois rendra nécessaire. Les résultats qu'a cités M. Giscard d'Estaing à propos de *1976, qui étaient* connus, *ne doivent pas faire illusion* ; *ils ont* été acquis pour l'essentiel avant l'été et ne sont forts que parce qu'on les calcule par rapport à la récession de 1975. En réalité, la production n'augmente plus que faiblement depuis *six mois (2,4 %) et les investissements* sont redevenus léthargiques ; les experts prévoient une quasi-stagnation jusqu'à l'été. Une réanimation s'imposera donc. Mais le président de *la République*, rendu « fourcadien » *par les conseils de M. Barre, accepte* cette fois de prolonger la cure de désinflation jusqu'en juillet. C'est, d'une certaine façon, l'abandon de *la « politique de l'escarpolette »* dé*noncée par M. Barre* devant le patronat, qui consistait à *changer* les décisions de l'Etat au gré des sautes de conjoncture.

De plus, quand la relance interviendra, elle sera plus sélective qu'en septembre 1975. Cette seconde différence nous éloignera encore un peu plus des discours giscardiens de na*guère sur le pilotage « global »* de l'économie. Déjà le huitième plan de M. Giscard d'Estaing — celui d'il y a seize mois — avait marqué le retour à une certaine sélectivité : certains investissements seulement *étant détaxés et quelques groupes* de consommateurs *subventionnés*. A l'avenir, le mouvement s'opérera de façon plus fine encore, à partir des secteurs industriels, les actions publiques consistant tantôt à aider leur *développement* (machine-outil, péri-informatique), *tantôt à faciliter* leur mue technique ou leur *restructuration* (textile, industrie pharmaceutique), tantôt encore à assurer leur conversion sur de nouvelles bases (« dégraissage » de la sidérurgie, par exemple).

En attendant — et pour tenter de compenser les suppressions d'emplois opérées par un patronat désireux de profiter du climat créé par le *plan Barre pour réduire ses coûts de main-d'œuvre par unité produite* en développant la productivité, — on demandera aux Agences de l'emploi de se montrer plus actives, pour faciliter régionalement l'adaptation des demandes aux offres. M. Giscard d'Estaing s'est, *certes, doublement* trompé, lundi, *en affirmant* que le chômage était stabilisé et que la proportion des jeunes sans travail n'avait pas augmenté ; en fait, le nombre des chômeurs *secourus s'est accru de 7,2 % en un an*, et la proportion des jeunes est passée en deux ans de 35 à 46 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi. Mais qu'il s'agisse de ceux-ci ou des cadres *(dont le chômage s'aggrave lui aussi)*, le *président souhaite une politique* de réemploi plus *dynamique* ; ce qui laisse prévoir un développement des « contrats-formation », des aides à la mobilité géographique, des *primes et prêts à la création d'entreprises petites* et *moyennes* (*comme* cela a été mis en œuvre pour l'artisanat).

Rien de bien révolutionnaire, donc, mais un accent plus marqué sur les diverses formes de la *sélectivité* : sectorialisation, régionalisation, opérations ponctuelles. Cela peut-il suffire ?

Poser la question est, d'une certaine façon, sortir de l'épure giscardienne. *Si la présence, à ses côtés*, de M. Barre incite *le président* de la République à *réfléchir* aux actions structurelles plus qu'il ne le faisait du temps de M. Chirac, cela n'a pas changé son *tempérament*, porté à *la* navigation à vue. Sur *les eaux troublées de la stagflation (inflation* + chômage), M. Giscard d'Estaing entend moins que jamais fixer de cap lointain à l'esquif national. *Sa* déception devant les *effets* du plan de septembre 1975 a *encore accru son scepticisme. L'empirisme demeure sa règle.* Surtout *en période* électorale.

GILBERT MATHIEU.

(Mercredi 19 janvier.)

du chef de l'État

» Ceci me paraît être à la fois contraire à la nature de l'entreprise, *instrument de* travail, qui a de graves problèmes à *résoudre* et qui doit utiliser ses institutions, notamment ses institutions représentatives des travailleurs — je parle à la fois des comités d'entreprise, des délégués du personnel, des *sections* syndicales d'entreprise, *délégués syndicaux*, — qui doivent donc utiliser ces représentants des travailleurs pour la solution des problèmes de l'entreprise ou pour la représentation des droits, des revendications *des travailleurs de l'entreprise*. C'est donc contraire à la nature de l'entreprise, qui doit rester un lieu de travail et à l'intérieur de laquelle les travailleurs doivent être représentés pour *la défense de leurs intérêts et de leurs droits.*

» Je crois également que c'est un facteur d'affaiblissement des entreprises françaises à un moment où chacun de nous aspire en réalité au progrès de l'économie *française* et de notre capacité de développement *et de compétition* vis-à-vis de l'extérieur.

» Enfin, ce qui est le plus grave, c'est que nous courons alors le risque de bloquer le progrès social dans l'entreprise. Car, à partir du *moment où les délégués ou représentants auraient un caractère* politique, c'est-à-dire viseraient ouvertement à développer le débat politique à l'intérieur de l'entreprise, pensez-vous qu'il soit *possible de développer*, comme *nous le souhaitons*, la concertation et l'expression des travailleurs des entreprises sur les réalités de leur travail ou sur l'information qu'ils sont en droit d'obtenir sur la vie de l'entreprise ?

» La politisation de l'entreprise est donc contraire à sa nature ; elle est contraire au développement et à l'affirmation de la fonction syndicale de l'entreprise ; enfin, *elle bloque* le progrès social de l'entreprise. (...)

Institutions : il y a ambivalence dans les fonctions du président de la République

IVAN LEVAI (Europe 1) :

— *Monsieur le président, est-ce que le président de la République peut se remettre politiquement en cause ou être remis politiquement en cause avant le terme de son septennat ? Je vous pose cette question, car j'ai lu le dernier livre de M. Michel Debré et j'ai entendu l'autre jour sur une radio M. Claude Labbé, le président du groupe R.P.R. à l'Assemblée.*

— Y a-t-il sur la fonction du président de la République d'autres questions, afin de répondre à l'ensemble ?

ALAIN DUHAMEL (Europe 1) :

— *Sous la V*[e] *République, le président de la République cumule les rôles : il est à la fois le garant des institutions, le chef de l'exécutif et il est l'inspirateur, parfois contesté, de la majorité. Alors, monsieur le président, est-ce qu'il n'y a pas parfois contradiction entre ces rôles ? Est-ce que, par exemple, le garant des institutions verrait d'un bon œil l'inspirateur de la majorité s'engager au moment des élections législatives ? Est-ce que le chef de l'exécutif ne serait pas gêné par une victoire de la gauche ?*

MICHELE COTTA (France-Inter) :

— *Comment comptez-vous concilier votre rôle d'arbitre, de chef de l'État au-dessus des partis, qu'il s'agisse de celui de M. Chirac ou de celui de M. Mitterrand, et votre engagement personnel, sans doute inévitable, dans les campagnes politiques de 1977 et 1978 ?*

ROBERT BOULAY (R.T.L.) :

— *Comment pouvez-vous concilier votre condamnation formelle du collectivisme, personnalisé par la venue de la gauche, et refuser de dire ce qui arriverait si ce collectivisme arrivait au pouvoir ?*

PIERRE PELISSIER (R.M.C.) :

— *Pouvez-vous nous expliquer le rôle du premier ministre, tel que vous le concevez ? Il s'agit, bien sûr, des deux aspects de ce rôle, d'une part premier ministre, chef de gouvernement, d'autre part premier ministre, leader de la majorité parlementaire ?*

— D'abord, le président de la République, dans nos institutions, est chargé de veiller au respect de a Constitution. Que dit la Constitution ? Elle dit que le président *de la République est élu pour sept ans. Le président* de la République, chargé de veiller au respect de la Constitution, commence par s'imposer ce respect à lui-même. J'ai été élu pour sept ans et j'accomplirai donc, bien entendu, complètement, mon mandat.

» Le président de la République a deux fonctions. Il doit assurer *le* bon *fonctionnement* des institutions. Il est, *comme on* dit, le garant des institutions. Il est en même temps le protecteur des libertés des Français. Quelles que soient les circonstances, je serai donc le garant des institutions et le protecteur des libertés des Français.

» M. Duhamel me pose une *question tout à fait juste*, qui consiste à dire : mais enfin, il y a deux fonctions dans ce personnage. Il y a un président élu pour sept ans, exerçant pendant sept ans son mandat, et garant des institutions, protecteur des libertés des Français. Et il y a quelqu'un *qui représente, du fait de son élection*, l'application d'une certaine politique ou, en tout cas, la référence à un certain principe politique.

» Alors il y a, en effet, non pas ambiguïté, mais ambivalence dans les fonctions du président de la République. Il est les deux. Et c'est à lui de faire en sorte, par son comportement, que les deux soient compatibles. Ce qui fait que, dans la manière dont il s'exprime, dans les positions qu'il prend, dans les interventions qu'il fait, il doit tenir compte de cette ambivalence. D'ailleurs, ce n'est pas propre au président de la République française. C'est le fait de tous ceux qui sont élus, dans le monde, au suffrage universel, chefs de l'exécutif.

» Mme Cotta me demande si ce président de la République peut être muet sur les grands choix des Français ? Certainement pas, et personne ne le comprendrait. Je vous rappelle que l'année dernière, à peu près à la même date, nous approchions des élections cantonales. *J'ai moi-même été conseiller général.* Je connais la vie des cantons, les conseillers généraux. Ce ne sont pas des fonctions d'essence politique. Je pensais donc qu'il fallait ne pas intervenir dans le déroulement de la *campagne* électorale. Après les résultats, beaucoup s'en sont étonnés en *disant* : « Mais comment se fait-il qu'il y ait eu ce silence deux mois avant les cantonales ? »

» Le président de la République, élu au suffrage universel, ne peut pas être un personnage muet. Mais — et j'en reviens à la question de M. Boulay, *puisque tout* ceci se tient — *il peut se prononcer* sur les grands choix des Français. Notamment, il peut, je dirai même il a le devoir d'indiquer *quel est le bon choix pour* la France. Chaque fois que la question se posera, c'est-à-dire chaque fois qu'il s'agira d'un choix fondamental pour la France, j'indiquerai quel est, selon moi, le bon choix pour la France. Et je le *ferai* clairement. Par contre, le président de la République n'a pas à intervenir dans le détail des consultations électorales, détail respectable, mais qui n'est pas, à mon avis, dans sa mission.

» Alors, vous me posez la question, maintenant, des fonctions du premier ministre. Y a-t-il d'autres questions à ce propos ?

Le premier ministre conduira la campagne nationale de 1978

(...) — La première question, c'est : quel est le rôle du premier *ministre dans nos* institutions, par *rapport à la majorité* ?

» Le président de la République est élu au suffrage universel, il est le seul élu national, il est le seul élu de la nation française. Il nomme le premier ministre. J'ai donc choisi de nommer M. Raymond Barre. J'avais naturellement pensé à l'avance à *cette éventualité.* C'est le motif *pour lequel je l'avais fait entrer au* gouvernement, il y a maintenant un an, pour qu'il ait la connaissance de la pratique du rouage gouvernemental.

» Lorsque, dans cette salle, quelqu'un, qui malheureusement n'est plus là, posait — je crois que c'est en *1972* — la question au *président* Pompidou *de savoir si le premier ministre était le chef* de la majorité, le président Pompidou a répondu que, pendant les six ans où il avait été lui-même premier ministre, il ne s'était jamais servi de cette expression. *Je pense comme le président* Pompidou que le mot « chef de la majorité » n'a en réalité plus de véritable sens. Il faut regarder les choses de façon plus approfondie.

» Il y a d'abord une majorité parlementaire. Cette majorité *parlementaire existe en raison* même de nos institutions, puisque le gouvernement est responsable devant l'Assemblée nationale. Puisqu'il y a responsabilité devant l'Assemblée nationale, il y a majorité parlementaire. *Le premier ministre est donc*, naturellement, le *chef* de la majorité parlementaire. C'est lui qui l'anime, et qui conduit l'action du gouvernement face au Parlement.

» Ensuite, lorsqu'il y a de grandes consultations — et je pense aux élections législatives de 1978, dont vous commencez à vous apercevoir que ce que j'ai dit *depuis le début de mon* mandat, c'est-à-dire qu'elles auront lieu à leur date, a des chances d'être vrai — dans la préparation de ces grandes consultations, finalement, c'est l'action du gouvernement qui est jugée. L'opinion se détermine en fonction *de l'action qui a été menée par le* gouvernement et de la possibilité *ou non de* changer celle-ci. C'est pourquoi le premier ministre sera naturellement conduit à prendre la tête de la campagne nationale en vue des élections de 1978.

» Pour le reste, l'expression de « chef de la majorité » n'a pas de contenu. Chaque fois qu'il y a des problèmes dans la majorité, *il est certain que le premier ministre se trouve qualifié* soit pour prendre l'initiative, soit pour rechercher des solutions à ces problèmes. (...)

Éducation : un scrutin public sur l'aide à l'enseignement privé

HENRI PAJAUD (France-Inter) :

— *Monsieur le président, le débat scolaire a pris une dimension politique depuis quelque temps, à la suite de plusieurs déclarations, et notamment du rapport Mexandeau sur l'école privée. Que pensez-vous de l'avenir de cette école ?*

— Je pensais que nous parlerions des questions d'éducation tout à l'heure, dans la *troisième* partie. *Mais puisque vous posez* la question, je vous réponds tout de suite. C'est une question très importante.

» J'ai écrit récemment un ouvrage décrivant ce que devait être, selon moi, la démocratie française. La démocratie française doit être — et d'ailleurs elle sera — pluraliste. Pour que la liberté *existe dans ce monde où* elle est assaillie, agressée à tout instant, par les uns, par les autres, par les institutions, par les pouvoirs, pour que la liberté soit protégée, il faut qu'il y ait un pluralisme, c'est-à-dire à tout instant une possibilité de choix et d'expression de *la* liberté.

» J'ai été frappé de voir que, pour défendre la liberté, on avait recours à *des tables rondes*, des *symposiums, des conférences, etc.* *Ce n'est pas cela. Ce qui m'intéresse, c'est le comportement* concret lorsque se pose un problème en termes de liberté.

» Il existe en France la liberté de l'enseignement. La liberté de l'enseignement, contrairement à ce qu'on croit, est une liberté républicaine. Si vous vous reportez aux déclarations des grands *hommes* d'État chargés de l'éducation en France à la fin du dix-neuvième siècle, pendant toute la première moitié du vingtième, pendant la III[e] République, la liberté de l'enseignement n'a jamais été remise en cause. Le débat portait sur un autre sujet, qui était celui de la laïcité de *l'enseignement public. La République a retenu en effet* comme doctrine la laïcité de l'enseignement public. Mais elle a si peu remis en question la liberté de l'enseignement que, par une jurisprudence, on peut considérer que la liberté de l'enseignement fait partie de la tradition républicaine de la *France. L'examen des textes* conduirait *même* vraisemblablement à penser que la liberté de l'enseignement fait partie de la tradition républicaine de la France telle que la Constitution la protège.

» Naturellement, une liberté, *pour s'exercer dans le monde moderne, chacun le sait*, a besoin *de moyens. On ne peut pas dire que, dans le domaine social ou* dans le domaine politique, une liberté sans moyens soit une liberté. En matière d'éducation, c'est pareil : une liberté d'enseignement sans moyens ne serait pas une liberté. Il est donc normal que la collectivité aide à l'exercice de cette liberté. *C'est ce qui est fait en France, comme* vous le savez, depuis maintenant vingt ans.

» Sur ce sujet, la clarification est nécessaire. Il ne faut pas se réfugier dans l'habileté, le faux-semblant des déclarations. Le programme commun prévoit la nationalisation de l'enseignement privé. *Donc, lorsqu'il est dit qu'il* sera *procédé à l'application du* programme commun, cela comporte la nationalisation de l'enseignement privé, c'est-à-dire la disparition de cette liberté d'enseignement. Et comme je pense que la clarification est nécessaire, j'inviterai le gouvernement, lors *du prochain débat budgétaire*, à *demander un scrutin public sur* les crédits d'aide à l'enseignement privé, de façon à ce qu'on puisse savoir en toute clarté qui est pour l'exercice de la liberté d'enseignement en France, et qui y est hostile.

» *Y a-t-il d'autres questions sur la majorité ?*

Majorité : une conception nouvelle

BERNARD LEFORT (R.T.L.) :

— *Monsieur le président, vous avez dit qu'un président de la République ne pouvait pas être muet. Quel jugement personnel portez-vous sur les divisions, les querelles, les discordes de votre majorité, et aussi quel est votre avis sur les dissensions qui existent au sein de l'opposition ?*

— Y a-t-il d'autres questions voisines ?

DANIELLE BREEM (Ant. 2) :

— *Monsieur le président, quelles sont les conséquences de fait que vous tirez de la situation créée dans la majorité par l'action de M. Chirac et par son désir de donner au R.P.R. une certaine autonomie ?*

— Sur la majorité, y a-t-il d'autres questions ?

NOEL COPIN *(la Croix)* :

— *Monsieur le président de la République, vous avez dit tout à l'heure que l'opinion publique française avait découvert au printemps qu'il y avait une crise au sein du gouvernement et au sein de la majorité. Vous avez attendu la fin de l'été pour résoudre cette crise, et le milieu de l'hiver pour nous l'expliquer. Pouvez-vous nous dire pourquoi vous avez laissé ce milieu politique français perdre tant de jours dans ce que vous appeliez tout à l'heure « la spirale ».*

(...) — *Les questions sur la* majorité : c'est ici qu'une clarification est nécessaire. Je dirai simplement, d'un mot, qu'une clarification est un processus qui exige un certain délai si on veut éviter *qu'elle* ne *tourne* à *une* dramatisation inutile des problèmes.

» *En effet*, une clarification est nécessaire. Il faut avoir maintenant une vue *claire*, et donc une vue nouvelle, de l'organisation de la majorité.

» Je répondrai ensuite aux questions que vous posez sur les *divisions de l'opposition.*

» *La majorité a été marquée*, au *cours* des dernières années, par une sorte d'assimilation qui s'était produite entre un parti de la majorité et le fait que son chef, ou en tout cas le chef qu'il se reconnaissait, se trouvait être le chef de l'exécutif. En effet, pendant *de longues années*, nous nous sommes habitués, les uns et les autres, à considérer que le principal mouvement de la majorité de l'époque, qui était l'U.N.R., puis l'U.D.R., se définissait par le soutien, et le soutien sans réserve, qu'il apportait à l'action *du président* de la République.

» Il en résultait une certaine organisation, une certaine conception de la majorité. D'ailleurs, à cette époque, souvenez-vous en, l'U.N.R., puis l'U.D.R., se trouvait être un mouvement et non pas un parti.

» *Il y a eu*, en 1971, un débat très intéressant au sein de l'U.D.R. dont beaucoup d'entre vous ont assuré, à l'époque, le compte rendu, et qui était un débat sur le point de savoir si l'U.D.R. devait rester un mouvement ou devenir un parti. La plupart des dirigeants, et notamment le président Pompidou, ont pris des positions très nettes à cet égard. Ils étaient en faveur du mouvement. Ils étaient opposés au parti.

» *Depuis l'élection présidentielle de 1974, la situation avait changé.* Il était clair, en effet, que je ne m'attendais pas — et je ne le demandais pas, d'ailleurs — à ce que tel ou tel parti de la majorité, ou à ce que tel ou tel mouvement ne se définisse qu'en fonction de son seul soutien au *président de la République que je suis devenu.* Donc la nature, la conception, la fonction de la majorité, ont changé. A l'heure actuelle, plutôt que de s'attarder sur les circonstances, il faut voir quelle doit être cette conception *nouvelle de la majorité. La majorité doit* être *pluraliste*, et elle doit être pluraliste si elle veut gagner les élections de 1978.

» La majorité doit être pluraliste. Ce n'est pas une découverte, car, au début de la V[e] République, je dirai pratiquement jusqu'en 1967, la majorité l'a toujours été. J'ai fait partie moi-même, successivement, *de gouvernements ou de majorités* dans lesquels plusieurs tendances apportaient leur soutien au président de la République. Vous vous souvenez d'ailleurs parfaitement que le général de Gaulle n'entendait être le prisonnier d'aucun parti *politique de sa majorité.*

» *D'autre part*, il faut voir la réalité française et démocratique actuelle. La France est un pays qui a une forte diversité politique, diversité géographique, diversité de tempéraments, de préférences, de traditions. Cette diversité politique de la France, *elle s'exprime* dans le choix que nous faisons d'un certain nombre de nos institutions, et, par exemple, de notre loi électorale.

» Lorsqu'il a fallu débattre du problème de l'élection de l'Assemblée parlementaire européenne au suffrage universel, nous nous sommes aperçus que nous sommes les *seuls parmi les Neuf* à *avoir* des scrutins à deux tours. Nous sommes les seuls, et pourquoi ? Parce que le scrutin à deux tours correspond à la diversité française. *Dans un premier tour, on exprime un certain nombre de préférences* ; dans un deuxième tour, on se prononce sur la représentation ou sur la conduite des affaires du pays.

» Comme il y a diversité française, il y a nécessairement pluralisme de la majorité. Au lieu de voir la majorité comme uniforme, *il faut maintenant vous habituer* à voir la majorité comme pluraliste.

» Naturellement, ces différents partis qui composent la majorité, au yeux du président de la République, *ont une valeur égale. Il ne doit pas y avoir de son* fait, de mon fait, une préférence exprimée entre ces partis. Naturellement, les uns sont arithmétiquement plus importants que les autres, mais c'est pourquoi j'ai rappelé *récemment* que le président de la République est au-dessus des partis, y compris des partis de sa propre majorité ; d'autre part, il ne doit pas, vis-à-vis de ces partis, exercer je ne *sais* quelle préférence particulière...

Gagner les élections

» *Deuxième point : cette majorité doit être pluraliste si elle* veut, comme elle le peut, gagner les élections de 1978.

» En effet, regardez ce qui s'est passé en Europe. Il y a eu pas *mal d'élections* récemment. Il n'y a *aucun* parti qui, dans les démocraties *occidentales*, *puisse*, *dans* des circonstances normales — et je mets à part les circonstances qui ont suivi, par exemple, les événements de mai 68 — prétendre s'assurer à lui seul la majorité absolue des sièges. *Cela n'existe, à l'heure actuelle, dans* aucun pays. Comment voulez-vous que cela existe dans un des pays les plus traditionnellement divers au point de vue politique, la France ?

» L'idée que l'on cherche à répandre — et qui est peut-être, de la part de certains de l'opposition, un piège — est que la majo*rité doit* être *uniforme*. Si la majorité est *uniforme*, elle se condamne à l'échec. Il faut, au contraire, libérer les forces de proposition, d'expression et de représentation des différents partis de la majorité.

» Ces partis, vous le savez, sont au nombre de quatre. Il y a l'U.D.R. récemment transformée en R.P.R. *Il y a les républicains indépendants, le Centre démocratique et social*, les *radicaux-socialistes*. Il est indispensable que chacune de ces formations politiques affirme sa personnalité, fasse connaître ses propositions, et ainsi suscite à la fois l'intérêt et le soutien de la fraction particulière du corps politique français qui partage ses vues.

» Donc, pas d'uniformité de la majorité. Mais, en revanche, une *entente majoritaire*. A *l'heure* actuelle, je trouve que l'image, telle qu'elle est donnée — et d'ailleurs, il faut bien le dire, reproduite — de la majorité n'est pas, en effet, la meilleure, puisqu'on a l'impression que c'est celle d'une unité qui se divise. Il faut que ce *soit l'inverse : l'image d'un pluralisme qui s'organise* et *qui s'entend. Ce qui veut dire* d'abord qu'il faut s'entendre sur les objectifs.

» Il est indispensable que lorsque les différentes composantes de la majorité se seront réorganisées, animées, elles se réunissent, suivant des formes, naturellement, qui leur appartiennent, pour rechercher en commun *les objectifs qu'elles proposeront aux Français lors des prochaines consultations* électorales, objectifs dont je sais qu'ils seront en réalité très semblables.

» Deuxièmement : il faut, bien entendu, que cette majorité s'organise en vue des consultations électorales, parce que le pluralisme conduit à la pluralité des *candidatures*.

» Encore *faut-il* que cette pluralité *des candidatures* procède *d'une entente, c'est-à-dire que* les règles soient *fixées* à *l'avance, que* les écarts qui feraient que tel ou tel, au lieu de défendre sa propre candidature et de dénoncer les mauvais choix de telle ou telle autre fraction adverse, préférerait tourner son *combat vers ses voisins, soient connus.* Il faut alors qu'il y ait une organisation de la majorité qui puisse sanctionner ou éliminer ces écarts.

» Enfin, il faut que périodiquement les dirigeants des grandes formations de la majorité se réunissent pour se concerter sur un certain nombre de sujets ou *d'orientations fondamentaux.*

» Vous le voyez, il faut sortir *de la conception d'une uniformité qui se déchire*, pour passer à une autre conception qui est celle d'un pluralisme qui s'organise. Si la majorité a la capacité de renouvellement et d'organisation qui lui permet d'agir ainsi, elle accroît jusqu'à un point décisif ses chances *de l'emporter en 1978.*

Vous avez raison, M. Lefort, *on* parle des divisions de la majorité. Les divisions de la majorité, ce sont des divisions concernant l'organisation. La majorité est unie sur son programme et sur sa politique : la preuve en est qu'il n'a pratiquement pas manqué une voix lors des principaux *débats* de l'automne, *notamment*, au *moment* de la ratification ou de l'approbation du programme de redressement économique. Et, pour les prochains grands débats, vous verrez que la majorité sera unie.

» Par contre, nous savons bien que l'opposition a une organisation, mais *qu'elle* n'est *pas unie dans ses options politiques*. Sur des *options* fondamentales d'organisation de la société française, nous savons très bien que l'opposition est fondamentalement divisée ; nous le savons, parce que certains de ses membres le disent. Certains sont en faveur du collectivisme, d'autres lui sont *hostiles et souffrent* de toute *orientation* vers celui-ci. Certains — et nous sommes le seul pays d'Europe qui connaîtra cette situation — voteront sans doute, ils l'ont dit, pour l'élection de l'Assemblée parlementaire européenne au suffrage universel, et d'autres voteront contre. *Dans* les autres pays, par exemple *l'Italie*, les partis *d'opposition voteront tous dans le même* sens, et ce sens sera d'ailleurs un sens favorable.

» Donc, il y a en France, à l'heure actuelle, une majorité unie sur l'essentiel, c'est-à-dire unie sur la politique, mais dont l'organisation n'est pas, à *l'heure actuelle, satisfaisante* — *c'est* d'ailleurs compréhensible pour l'opinion, — et il y a par contre, en *face*, une opposition organisée, mais qui est profondément divisée sur l'essentiel. (...)

(Lire la suite page 8.)

FRANCE

La conférence de presse du chef de l'État

PARIS : les rivalités de personnes ne doivent pas conduire à des risques d'échec

(Suite de la page 7.)

GILBERT MATHIEU (le Monde) :

— *Est-ce que l'on peut vous demander, monsieur le président, une application pratique de votre propos ? M. Chirac a dit, il y a quelques jours, s'agissant de la mairie de Paris, qu'il ne fallait pas mêler votre nom à cette affaire. Est-ce logique dans la suite de votre propos, ou bien est-ce que M. d'Ornano peut se recommander de votre appui, auquel cas, d'après votre propos de tout à l'heure, ce serait un grand choix, puisque vous intervenez dans les grands choix, laissant au premier ministre les petits ?*

(...) » On m'a posé la question des élection de Paris — si je peux parodier une réponse célèbre. Je sais d'ailleurs qu'en province, beaucoup de Françaises et de Français s'interrogent sur ces élections de Paris et ne comprennent pas bien le déchirement actuel de la majorité. (...)

» Il y a le cas de Paris. Ce qui se passe à Paris montre clairement que le milieu politique n'a pas aperçu quelque chose, c'est qu'il y avait eu une réforme municipale à Paris. On parle, en effet, à Paris, des dernières élections, on ne parle pas des prochaines. Il y a eu une réforme fondamentale que je connais, car il aura fallu attendre 1974 pour que le président de la République propose au gouvernement de saisir le Parlement d'un projet de retour de Paris au statut municipal de droit commun. Je tiens à le rappeler, alors que ceci me paraît quelquefois discrètement mentionné.

» A partir du moment où Paris a le statut municipal de droit commun, il faut savoir que l'élection du maire revêt une importance essentielle. C'est ce qui explique, à l'heure actuelle, la difficulté pour les provinciaux, habitués à l'élection du maire depuis toujours, de comprendre ce qui se passe à Paris, qui n'y est pas habitué. (...)

» Le maire de Paris aura à administrer un budget de 7 milliards de francs, à assurer l'activité et la vie de trente-trois mille fonctionnaires. Il devra délivrer quinze mille permis de construire par an et cela dans une des plus belles et plus importantes villes du monde. D'où l'importance du maire de Paris. Il est impossible de mettre les Parisiens dans une situation qui ne serait acceptée par aucune municipalité de province, celle de voter sans savoir quel sera le maire de Paris, en fonction de leurs votes. Le maire de Paris doit avoir la capacité, je le répète, de conduire l'administration, considérable, d'une des plus grandes et des plus belles villes du monde. (...)

» J'ajoute que le nombre de conseillers municipaux ayant été augmenté à Paris, puisqu'il passe de quatre-vingt-dix à cent neuf, il ne devrait pas être difficile de faire en sorte qu'à la fois ceux qui ont une part dans l'administration de Paris et ceux qui veulent apporter leur contribution à cette nouvelle administration, au moment où Paris va connaître pour la première fois un statut municipal de plein exercice, puissent réunir leurs efforts.

» En tout cas, il y a un point fondamental : dans les secteurs où il apparaîtrait que la division de la majorité risque de conduire celle-ci à perdre la partie, je n'imagine pas que les rivalités de personnes puissent conduire à un tel risque.

» Nous passons à la troisième partie, car j'ai encore des questions auxquelles il faut que je réponde.

L'affaire Abou Daoud : la France n'a de leçons à recevoir de personne

FREDDY EYTAN (Radio-télévision israélienne) :

— *La semaine dernière, les magistrats français ont décidé de libérer un dirigeant palestinien. Pourriez-vous nous donner des clarifications, puisque c'est une journée de clarification, et des éclaircissements concernant l'ensemble de cette affaire et si possible aussi sur les relations franco-israéliennes ?*

ROLAND FAURE (L'Aurore).

— *Sur le même sujet, outre les remous qu'elle a créés, l'affaire de la libération du chef terroriste palestinien, Abou Daoud, donnait l'impression que les exigences parfois obscures de la politique prenaient le pas sur la défense de la sécurité des individus et des personnes. Est-ce que vous ne pensez pas que le grave problème du terrorisme international, ce fléau des temps modernes, exige des solutions radicales et concertées ?*

CHARLES HARGROVE (Times, de Londres).

— *Monsieur le président de la République, pensez-vous qu'il existe un « mal français » ?*

— *A propos du « mal français », estimez-vous que ce crime récent, dont les motifs sont encore assez obscurs aujourd'hui, et qui est devenu, au fil des semaines, l'« affaire de Broglie », peut être clarifié ?*

— *Monsieur le président, êtes-vous personnellement satisfait avec les explications pour lesquelles M. Abou Daoud, qui est très bien connu à Beyrouth, a obtenu un visa pour entrer en France et, ensuite, après son arrestation, la raison pour laquelle il a été mis en liberté ?*

— Je vais d'abord répondre aux questions que vous m'avez posées sur les circonstances de l'arrestation et ensuite de la mise en liberté de M. Abou Daoud.

» Le premier ministre a déjà répondu à toutes les questions qui ont été posées à ce sujet, et a fait connaître le déroulement complet des événements. J'ajouterai une seule précision : lundi dernier, donc le lundi 10, qui suivait, après trois jours, la première démarche qui avait été faite auprès des autorités françaises à ce sujet, il a été prescrit au directeur de cabinet du ministre des affaires étrangères de faire venir le chargé d'affaires de l'Allemagne fédérale pour obtenir des précisions à ce sujet. L'ambassadeur, en effet, était absent de Paris, et M. Ulrich, directeur de cabinet du ministre des affaires étrangères, a reçu le lundi à 15 heures le chargé d'affaires de l'Allemagne fédérale qui lui a indiqué qu'il ne disposait d'aucune information et d'aucune instruction à ce sujet. M. Ulrich lui a fait savoir qu'en raison de l'importance du problème, et du fait que la justice française était saisie, il était sans doute souhaitable qu'il prenne l'attache de Bonn et qu'il lui indique le dernier état des informations à ce sujet : qu'il attendait donc sa communication téléphonique, et qu'il pourrait le joindre de jour ou de nuit. Or, M. Ulrich n'a jamais été rappelé.

» Si bien que, le lendemain matin, la chambre des mises en accusation ne disposait pas, en effet, d'une démarche formelle concernant cette demande d'extradition de la part de nos partenaires.

» A l'occasion du déroulement de ces événements, la France a fait l'objet d'une campagne d'insultes, qui a tenté de porter atteinte, je dis tenté, à sa dignité et à son honneur. Je voudrais répondre à ce sujet, d'abord en rappelant trois choses.

» Premièrement, c'est que celui qui avait été arrêté en France était accusé d'être l'un des instigateurs du massacre de Munich. Mais il y a eu ceux qui ont exécuté ce massacre de Munich et dont trois ont été ensuite arrêtés. Où sont-ils ?

» Deuxièmement, quand, il y a quelques mois, un avion d'Air France a été détourné et ensuite conduit en Ouganda, nous avons donné, comme première directive, que nous n'accepterions pas qu'une discrimination soit faite, concernant le sort des passagers, en fonction de leur nationalité. Car il y avait à bord des Français — il y avait un équipage français, — mais il y avait aussi de nombreux Israéliens, et c'est la France qui menait la négociation. Et, dès le départ, l'instruction a été catégoriquement donnée de ne nous prêter à aucune discrimination qui aurait permis de dissocier le sort des uns et des autres, même si ceci devait faciliter la libération de nos compatriotes.

» Enfin, lorsqu'il y a quelques mois, un avion a été saisi aux Etats-Unis par des terroristes croates, et qu'il a survolé l'Europe de l'Ouest, nous avons accepté qu'il se pose à Paris. Nous avons pris les dispositions nécessaires pour procéder à l'arrestation des terroristes en question. Ils ont été renvoyés le lendemain même dans leur pays d'origine, c'est-à-dire aux États-Unis, et remis par la police française à la police fédérale.

» Donc, nous avons montré, dans un certain nombre de circonstances, quelle était notre attitude à cet égard. Mais je dirai que, par son ampleur et par le sentiment pénible d'orchestration qu'elle a donné, cette campagne de dénigrement de la France témoignait de quelque chose qui allait au-delà de la décision de la chambre des mises en accusation. C'était le fait qu'ici ou là un certain nombre de pays n'acceptent pas la politique indépendante de la France, telle que nous la conduisons.

» De même que, dans cette salle, le général de Gaulle disait, je crois, que la politique de la France ne se faisait pas à la corbeille, moi je vous dirai que la politique étrangère de la France ne se fait pas et ne se fera pas dans les salles de rédaction de quelques moyens d'information internationale. La politique étrangère de la France, c'est l'affaire du président de la République, du gouvernement et du Parlement. La France, son peuple et ses lois n'ont de leçons à recevoir de personne, et j'invite ceux qui souhaitent être ses amis à s'abstenir de nous donner leurs leçons.

» De toutes ces réactions qui se sont manifestées, je dirai qu'il y en a une qui soulève, de notre part, une préoccupation et une émotion. C'est en réalité celle des familles de ces athlètes israéliens qui ont trouvé la mort dans cet odieux attentat, de ces familles qui ont pu penser que la France ou que la justice française étaient indifférentes ou négligentes à leur sort.

» C'est à elles seules que je veux m'adresser pour leur dire ceci, puisqu'il semble que cette information ne leur a pas été transmise : la demande d'extradition de l'intéressé par les autorités d'Israël ne pouvait, de toute évidence, pas être reçue, au regard des lois françaises. Quiconque veut bien l'étudier le constatera. Il s'agissait, en effet, d'un crime commis dans un pays tiers, l'Allemagne fédérale, par des ressortissants non israéliens ; les lois d'extradition, telles qu'elles existaient en 1972 et telles qu'elles sont parfaitement connues, ne permettaient pas de procéder à une telle extradition. C'est pourquoi, d'ailleurs, depuis, nous avons complété notre dispositif législatif pour empêcher le retour à de pareilles situations.

» Je voudrais dire à ces familles qui ont connu certainement, dans d'autres lieux ou dans d'autres temps, une justice expéditive ou arbitraire, ou étatique, et en ont souffert, qu'il faut qu'elles comprennent que, dans cette circonstance, il nous revenait de respecter les lois françaises dès lors qu'elles étaient sans ambiguïté, quels que soient en effet la réaction et le tourment qui pouvaient alors être les leurs.

L'assassinat de M. de Broglie

BERNARD MEAULE (l'Eveil Normand) :

— *A propos d'une question esquissée par un confrère, on dit que vous avez lu et apprécié le Mal français, le livre de M. Alain Peyrefitte. Allez-vous tenter d'extirper ce mal et comment ?*

— Il s'accumule un certain nombre de questions auxquelles je n'ai pas répondu. Je pense qu'il faudrait que je leur réponde avant que nous poursuivions.

» Il y avait d'abord une question à propos de la justice et à propos du déroulement d'une enquête concernant l'assassinat d'un député, M. de Broglie. Deux phases se sont déroulées : d'abord une première phase qui était l'enquête de police, pour retrouver les assassins, c'est-à-dire ceux qui ont exécuté le crime, et ensuite une phase de justice pour rechercher quels peuvent être les mobiles de ce crime et éventuellement quels peuvent être les tenants et les aboutissants qui ont conduit à ce mobile.

» L'opinion française a pu être déroutée par le fait que lorsque les assassins ont été identifiés par la police et remis à la justice on a pu penser que l'affaire s'arrêtait là. Non. Il s'agissait d'une première phase, qui était l'identification de ceux qui étaient soupçonnés d'avoir perpétré l'assassinat. Mais, bien entendu, il fallait engager aussitôt la phase judiciaire, c'est-à-dire confier à un juge d'instruction le soin de démêler l'ensemble des mobiles, des tenants et aboutissants de cette affaire, pour que tout ceci soit parfaitement clair et puisse être sanctionné suivant nos lois.

» Le juge d'instruction a été désigné. Vous pouvez constater qu'il a fait son travail ; c'est-à-dire qu'il a procédé dans une première phase à l'examen du dossier ; il a commencé cette semaine et poursuivra la semaine suivante ses auditions. Suivant le principe de la séparation indispensable de l'exécutif et du judiciaire — et les Français très nombreux qui ont assisté récemment sur leur écran à un certain nombre de films ou de débats sur ce que peut engendrer la confusion de l'exécutif et du judiciaire tiendront peut-être à savoir qu'en ce qui me concerne je respecterai strictement cette règle de la séparation de l'exécutif et du judiciaire. — J'indique seulement que la justice poursuivra son instruction jusqu'au bout de ses conclusions et sans qu'aucune entrave soit apportée à ses travaux. (...)

MARIE-FRANÇOISE LECLERC (Elle) :

— *Monsieur le président, où en est l'affaire Claustre ? Est-ce que les négociations se poursuivent ?*

— Il y a effectivement à l'heure actuelle en cours non pas une action, mais des actions visant à obtenir la libération de Mme Françoise Claustre et à ce qu'il soit mis fin à cette odieuse séquestration, dont je demande qu'on la présente toujours comme une odieuse séquestration d'une Française qui n'est en rien mêlée aux événements dus aux conflits politiques du Tibesti.

JEAN-PIERRE ELKABBACH (A 2) :

— *Monsieur le président, si vous permettez une autre question de caractère plus général, il y a différentes formes extérieures de l'autorité. Vous n'avez peut-être pas le goût de certains gestes spectaculaires, ou trop manifestes, mais, à votre niveau et dans votre fonction, quelle idée vous faites-vous de la fermeté dans la conduite des affaires de l'Etat ?*

GUY BRUEL (Panorama du médecin) :

— *A propos du Mal français, pensez-vous que le règlement des problèmes de la Sécurité sociale maintiendra une médecine libérale ?*

(...) » Je souhaiterais, d'abord, que les choses que nous disons inlassablement soient enfin retenues et admises. Je sais bien, je l'ai dit d'ailleurs dans mes vœux, que le peuple français est un peuple que l'histoire a rendu sceptique à juste titre. Mais ceci étant, quand quelque chose est dit avec netteté, encore faudrait-il que ce soit pris en considération par notre conscience publique, par notre conscience collective.

Il n'y aura pas de crise

» Ainsi, par exemple, j'ai dit à plusieurs reprises que les élections législatives auraient lieu à leur date en 1978. C'est toujours mon intention. Je vous indique qu'il n'y aura pas de crise d'ici là. Tous les commentaires à cet égard ne peuvent donc que compliquer ou qu'obscurcir le déroulement de notre vie politique. Il n'y aura pas de crise, car je n'ai aucune raison de mettre en doute la loyauté de la majorité.

Je rappelle également que, dans l'hypothèse d'une crise, c'est le président de la République qui a l'initiative. Nous ne sommes pas dans un système dans lequel existe soit la dissolution automatique, soit le gouvernement de législature. Nous sommes dans un système où il existe des responsabilités et des initiatives du président de la République, des responsabilités que dans une telle hypothèse — que j'écarte, d'ici à 1978, bien entendu — il exercerait.

» J'en viens à votre question : le gouvernement, le ministre de la santé, plus exactement Madame le ministre de la Santé, moi-même, avons toujours indiqué que nous étions fondamentalement attachés au principe de la médecine libérale — c'est-à-dire de la liberté du choix du médecin par les malades — et au caractère libéral de l'exercice de la profession médicale. Et que ceci ne serait pas remis en cause. (...)

» Reste la question de M. Elkabbach sur la fermeté. Je dirai que, de même qu'il y a un faux débat sur l'uniformité de la majorité, je sais bien, d'ailleurs on va le voir dans les semaines prochaines, que ce faux débat ne se clarifiera que lentement. On n'aboutira à l'idée d'une majorité pluraliste s'organisant que peu à peu. On continuera à écrire, à penser ou à discourir, en fonction d'une majorité uniforme qui se déchire.

» De même, il y a un autre faux débat, qui est le débat sur la fermeté. C'est un faux débat, parce que la fermeté, cela ne se mesure pas à des mots. Cela se mesure encore moins au ton des mots. La fermeté se mesure à des faits.

» J'ai connu depuis longtemps des situations dans lesquelles le vocabulaire était peut-être celui de la fermeté, mais où tous les Français savaient bien, et d'ailleurs le disaient ouvertement, que la seule manière d'avoir satisfaction, c'était de descendre dans la rue. En se livrant à quelques désordres, en malmenant quelques agents des forces de l'ordre, on était sûr d'avoir satisfaction. Il n'y avait donc pas de fermeté.

» Depuis que je suis président de la République, je veille à ce que les décisions prises soient appliquées, à ce que les programmes de redressement économique se déroulent, à ce que la pression des intérêts ou des désordres ne pèse pas sur la vie nationale.

» Deux mois après mon élection, où étaient les prisonniers ? Ils étaient sur le toit des prisons. A l'automne de 1974 et au début de 1975, l'état de nos forces de défense était tel que la gare de l'Est était le spectacle de scènes honteuses. Il a fallu remettre de l'ordre dans tout cela, et cela a été fait. A l'heure actuelle, personne en France n'a le sentiment de la faiblesse dans l'action.

» Il est vrai que je ne pratique pas, en effet, le ton déclamatoire. D'abord parce que je ne crois pas que ce soit le bon ton pour la France. La France est un pays qui vient de plus loin, qui a une autre dignité, qui peut se contenter d'un langage plus sobre. Et puis, je ne suis pas partisan de la brutalité. J'estime qu'un pays civilisé comme le nôtre, un pays respectueux des libertés et des droits, est un pays qui doit pratiquer la fermeté et qui la pratiquera, mais qui doit le faire sans emphase sonore, sans déclamation et sans brutalité.

» On ne peut pas me citer l'exemple d'un seul ministre auquel j'aie demandé, à un moment ou à un autre, de revenir sur une décision qu'il ait prise. De même, dans ma conception de la fermeté, je ne suis pas pour la mise en cause des lampistes. Il serait évidemment assez facile, à propos de telle ou telle décision — et je pensais tout à l'heure au visa qui a été, en effet, donné ici ou là dans un consulat, — de détourner les responsabilités en mettant en cause et en sanctionnant je ne sais quel exécutant. La fermeté, c'est une fermeté du sommet. Il faut faire en sorte que tous ceux qui vivent et qui agissent accomplissent leur tâche. Mais, s'il y a des responsabilités à prendre, elles doivent être prises au sommet.

» Enfin, dernière question, le mal français. On m'a posé — un Français et, si j'ai bien vu, un ami britannique — la question de savoir s'il y a un mal français. Je pense qu'il y a un mal français parce que nous nous interrogeons sur nous-mêmes. Mais si l'on considère l'histoire de nos grands voisins depuis cent ans ou trois cents ans, il y a des maux dans tous les autres pays.

» Il y a en effet un problème français. Ce problème a été excellemment et intelligemment décrit dans l'ouvrage auquel vous faites allusion. Mais ce qui m'intéresse, ce n'est pas le mal français, c'est le remède français. Je suis persuadé que si nous-mêmes, la génération qui nous accompagne, celle qui nous suit, faisons l'effort nécessaire pour développer en France le sens des responsabilités, le pluralisme démocratique, la tolérance dans le débat démocratique et en même temps la fermeté nécessaire de la politique et de l'application des décisions, l'auteur en question pourra écrire un deuxième tome : le *Remède français* !

» Nous avons parlé de différents sujets. Je n'ai pas pu naturellement épuiser toute votre curiosité. Je m'en excuse. Nous nous reverrons à un rythme qui sera sans doute d'à peu près deux fois par an.

» Mais quelles que soient les questions posées, quelles que soient les circonstances du moment, les unes douloureuses, les autres liées à notre vie économique et sociale, il ne faut pas oublier qu'il doit y avoir une continuité dans notre action politique, c'est-à-dire, pour ma part, continuer à avancer vers le progrès et la justice en France. Et sur cela, je ne transigerai pas. »

(Mercredi 19 janvier.)

D'UNE SEMAINE A L'AUTRE...

MARDI 11 JANVIER

LONDRES. — *Les échanges de vues que M. Barre a eus mardi 11 janvier à Londres avec M. Callaghan et le chancelier de l'Echiquier, M. Healey, ont été trop brefs pour aller au-delà d'un rapide tour d'horizon qui, selon les porte-parole officiels, s'est déroulé dans une atmosphère « extrêmement cordiale ». L'une des conclusions émanant de cette « brève rencontre » est que la Grande-Bretagne serait prête à accueillir le « sommet » des nations industrielles suggéré par M. Giscard d'Estaing.*

Le premier ministre s'est rendu à Londres pour répondre à une invitation de la chambre de commerce française en Grande-Bretagne, qui offrait un dîner en son honneur.

A propos de l'accord de Bâle sur les balances sterling, M. Barre s'est félicité qu'une telle solution soit intervenue, en glissant toutefois sur le fait que la France ne participe pas à l'opération. Selon lui, « tout ce qui contribuera à la stabilité du sterling renforce les autres pays, et notamment le mien, dans les efforts qu'ils entreprennent pour stabiliser leur propre monnaie ». M. Callaghan a invité M. Barre à revenir à Londres en visite officielle dans les prochains mois. La date sera fixée ultérieurement.

MERCREDI 12 JANVIER

PARIS. — *M. Aubouin, premier vice-président du tribunal de Paris, rend une ordonnance favorable au Service d'action civique (SAC) dans la procédure de référé qu'il a engagée contre le film le Juge Fayard, dit le Shérif, d'Yves Boisset. Le réalisateur devra supprimer dans le film les séquences où le dialogue et l'image désignent nommément le SAC.*

PARIS. — *Le Conseil constitutionnel décide que le texte de loi autorisant la visite, sur la voie publique, des véhicules en vue de la recherche et de la prévention des infractions pénales, définitivement adopté par l'Assemblée nationale le 20 décembre 1976, n'est pas conforme à la Constitution.*

LISBONNE. — *Un accord facilitant l'insertion socio-professionnelle des huit cent cinquante mille Portugais résidant en France est signé à Lisbonne par MM. Paul Dijoud et Joao Lima, respectivement secrétaire d'Etat français à l'immigration et secrétaire d'Etat portugais à l'émigration.*

JEUDI 13 JANVIER

PARIS. — *L'inauguration par M. Giscard d'Estaing de la presse hydraulique de l'usine Interforge d'Issoire est l'occasion d'une manifestation d'amitié franco-soviétique. Cette machine, d'une puissance de 65 000 tonnes (ce qui la met au troisième rang mondial derrière les deux presses géantes de 75 000 tonnes fonctionnant en Union soviétique), a été construite en effet pour la société Interforge par des entreprises soviétiques avant d'être montée sur le sol français.*

MADRID. — *Le gouvernement approuve une réorganisation de la hiérarchie militaire, qui vise à tenir l'armée à l'écart de la vie politique en prévision des prochaines élections législatives.*

Le lieutenant-général José Vega Rodriguez, chef de la région militaire de Madrid, a été nommé au nouveau poste de chef de l'état-major général. Il est remplacé par le lieutenant-général Federico Gomez de Salazar, qui avait supervisé le retrait de l'armée du Sahara occidental en février 1976. Les deux hommes sont considérés comme des libéraux.

VENDREDI 14 JANVIER

PARIS. — *M. Edmond Simeoni, le leader autonomiste corse, qui vient de bénéficier d'une mesure de libération conditionnelle, a quitté, le vendredi matin 14 janvier, la prison de la Santé. Arrêté le 22 août 1975, après la fusillade d'Aléria, au cours de laquelle deux gendarmes mobiles avaient été tués, il avait été condamné, le 22 juin 1976, à cinq ans d'emprisonnement, dont deux avec sursis.*

LE CAIRE. — *A l'issue des entretiens qui se sont déroulés vendredi 14 janvier à Assouan entre le président Sadate et le roi Hussein de Jordanie, le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Ismail Fahmi, a déclaré qu'un Etat palestinien devait être créé en Cisjordanie et à Gaza.*

SAMEDI 15 JANVIER

LISBONNE. — *Mis en cause dans un rapport sur les sévices et abus commis pendant la période révolutionnaire, l'amiral Rosa Coutinho est suspendu de ses fonctions dans la marine, conformément au règlement de discipline militaire, apprend-on, le 15 janvier, à l'état-major de la marine portugaise.*

Ancien haut-commissaire en Angola, et ancien membre de la junte de salut national mise en place après le 25 avril 1974, l'amiral Rosa Coutinho fut membre du Conseil de la révolution jusqu'au 25 novembre 1975, qui vit la chute de militaires ultra-révolutionnaires. Il est considéré comme l'un des officiers les plus radicaux, et comme un fervent partisan du M.P.L.A. angolais. Il est surnommé l'« amiral rouge ». Il est notamment accusé d'avoir fait procéder à des arrestations illégales.

DIMANCHE 16 JANVIER

PEKIN. — *Commencées dix jours plus tôt, les manifestations en faveur de M. Teng Hsiao-ping ont cessé le dimanche 16 janvier et les affiches et slogans apparus sur la place Tien-An-Men ont disparu. L'incertitude demeure au sujet des fonctions qui pourraient être confiées à l'ancien vice-premier ministre.*

LUNDI 17 JANVIER

COTONOU. — *Le calme semble rétabli au Bénin (anciennement Dahomey). Selon les autorités, l'« agression » de « mercenaires » contre le régime, annoncée le 16 janvier par la radio officielle, a échoué. Cependant, les événements qui viennent de se produire dans la région de Cotonou sont loin d'être éclaircis.*

WASHINGTON. — *Gary Gilmore est passé par les armes dans un ancien entrepôt de la prison d'Etat de Draper, à une trentaine de kilomètres de Salt-Lake-City (Utah). La dernière exécution avait eu lieu aux Etats-Unis en 1967.*

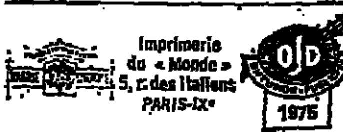
Gary Gilmore avait été condamné à mort le 7 octobre 1976 pour avoir assassiné, le 20 juillet de la même année, le gardien de nuit d'un motel de Provo (Utah). Il avait refusé de faire appel de cette sentence et réclamé d'être exécuté comme prévu.

L'exécution de Gary Gilmore relance le débat sur la peine de mort aux Etats-Unis. Malgré les arrêts de 1972 et de 1976, la question est toujours en instance devant la Cour suprême. Celle-ci a ainsi décidé, lundi 17 janvier, de surseoir à l'exécution de Jerry Lane Jurek, âgé de vingt-deux ans, qui devait être électrocuté le 15 janvier au Texas. Il avait été condamné à la peine capitale pour le meurtre d'une fillette âgée de dix ans.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.

Gérants :

Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications n° 57 460

ROLAND BARTHES AU COLLÈGE DE FRANCE

Portrait du sémiologue en artiste

Roland Barthes a prononcé vendredi 7 janvier sa leçon *inaugurale* au Collège de France, où lui a été confiée une chaire de « sémiologie littéraire ».

Professeur à l'École pratique des hautes études, auteur de nombreux essais dont « le Degré zéro de l'écriture », « Système de la mode », « Mythologies », « sur Racine », « Plaisir du texte », « Barthes par lui-même », Roland Barthes exerce sur la jeune littérature une fascination en partie liée à son refus *des systèmes et de tous les pouvoirs.*

Voici de larges extraits de sa leçon, bien à l'image de sa démarche, à la fois appuyée *sur les sciences du langage et rebelle aux dogmes*, ondoyante, soucieuse de saveur, de son bon *plaisir*, bref : artiste.

APRES les politesses d'usage et des allusions à ses anciens du collège, Michelet, Valéry, Merleau-Ponty, Benveniste, et à son collègue Foucault, Roland Barthes se félicite d'enseigner dans une institution sans « pouvoir ». Il s'en explique :

« ...Et, pourtant, si le pouvoir était pluriel, comme les démons ? « *Mon nom est Légion* », pourrait-il dire : partout, de tous côtés, des chefs, des appareils, massifs ou minuscules, des groupes d'oppression ou de pression ; partout des voix « autorisées », qui s'autorisent à faire entendre le discours de tout pouvoir : le discours de l'arrogance.

Nous devinons alors que le pouvoir est présent dans les mécanismes les plus fins de l'échange *social* : *non* seulement dans l'État, les classes, les groupes, mais encore dans les modes, les opinions courantes, les spectacles, les jeux, les sports, les informations, les relations familiales et privées, et jusque dans les poussées libératrices qui essayent de le contester.

Toute langue est fasciste

Certains attendent de nous, intellectuels, que nous nous agitions à toute occasion contre le pouvoir ; mais notre vraie guerre est ailleurs ; elle est contre *les* pouvoirs, et ce n'est pas là un combat facile ; pluriel dans l'espace social, le pouvoir est, symétriquement, perpétuel dans le temps historique : chassé, exténué ici, il reparaît là ; il ne dépérit jamais : faites une révolution pour le détruire, il va aussitôt revivre, rebourgeonner dans le nouvel état des choses. La raison de cette endurance et de cette ambiguïté, c'est que le pouvoir est le parasite d'un organisme transsocial, lié à l'histoire entière de l'homme, et non pas seulement à son histoire politique, historique. Cet objet en quoi s'inscrit le pouvoir, de toute éternité humaine, c'est le langage — ou pour être plus précis, son expression obligée, la langue.

Le langage est une législation, la langue en est le code. Nous ne voyons pas le pouvoir qui est dans la langue, parce nous oublions que toute langue est un classement, et que tout classement est oppressif : ordo veut dire à la fois répartition et commination. Jakobson l'a moins par ce qu'il permet de dire que par ce qu'il oblige à dire. Dans notre langue française, ce sont là des exemples grossiers, je suis astreint à me poser d'abord en sujet, avant d'énoncer l'action qui ne sera plus dès lors que mon attribut : ce que je fais n'est que la conséquence et la consécution de ce que je suis ; de la même manière, je suis obligé de toujours choisir entre le masculin et le féminin, le neutre ou le complexe me sont interdits; de même encore, je suis obligé de marquer mon rapport à l'autre en recourant soit au *tu*, soit au *vous* : le suspens affectif ou social m'est refusé. Ainsi, par sa structure même, la langue implique une relation fatale d'aliénation

Parler, et à plus forte raison discourir, ce n'est pas communiquer, comme on le répète trop souvent, c'est assujettir : toute la langue est une rection généralisée. (...) La langue, comme performance de tout langage, n'est ni réactionnaire ni progressiste ; elle est tout simplement fasciste ; car le fascisme, ce n'est pas d'empêcher de dire, c'est d'obliger à dire. (...)

Nous, qui ne sommes ni des chevaliers de la foi ni des surdire, qu'à tricher avec la langue, qu'à tricher la langue. Cette tricherie salutaire, cette esquive, ce leurre magnifique, qui permet d'entendre la langue hors pouvoir, dans la splendeur d'une révolution permanente du langage, je l'appelle pour ma part : *littérature*.

Question de saveur

J'entends par *littérature* non un corps ou une suite d'œuvres ni même un secteur de commerce ou d'enseignement, mais le graphe complexe des traces d'une pratique : la pratique d'écrire. Je vise donc en elle, essentiellement, le texte, c'est-à-dire le tissu des signifiants qui constitue l'œuvre, parce que le texte est l'affleurement même de la langue, et que c'est à l'intérieur de la langue que la langue doit être combattue, dévoyée ; non par le message dont elle est l'instrument, mais par le jeu des mots dont elle est le théâtre.

Je puis donc dire indifféremment : littérature, écriture ou texte. Les forces de liberté qui sont dans la littérature ne dépendent pas de la personne civile, de l'engagement politique de l'écrivain, qui, après tout, n'est qu'un « monsieur » parmi d'autres, ni même du contenu doctrinal de son œuvre, mais du travail de déplacement qu'il exerce sur la langue : de ce point de vue, Céline est tout aussi important que Hugo, Chateaubriand, que Zola (...).

Le paradigme que je propose ici ne suit pas le partage des fonctions ; il ne vise pas à mettre d'un côté les savants, les chercheurs, et de l'autre les écrivains, les essayistes ; il suggère au contraire que l'écriture se retrouve partout où les mots ont de la saveur (*savoir* et *saveur* ont en latin la même étymologie).

Curnonski disait qu'en cuisine il faut « *que les choses aient le goût de ce qu'elles sont* ». Dans l'ordre du savoir, pour que les choses deviennent ce qu'elles sont, ce qu'elles ont été, il y faut cet ingrédient, le sel des mots. C'est *ce goût des mots qui fait le savoir profond, fécond*. Je sais, par *exemple*, que beaucoup des propositions de Michelet *sont récusées* par la science *historique* ; il n'empêche que Michelet a *fondé quelque* chose comme l'ethnologie *de* la France, et que chaque fois qu'un historien déplace le savoir historique, au sens le plus large du terme et quel qu'en soit l'objet, nous trouvons en lui, tout simplement : une écriture.

L'influence de Brecht

La seconde force de la littérature, c'est sa force de représentation. Depuis les temps anciens jusqu'aux tentatives de l'avant-garde, la littérature s'affaire à représenter quelque chose. Quoi ? Je dirai brutalement : le réel. Le réel n'est pas représentable, et c'est parce que les hommes veulent sans cesse le représenter par des mots qu'il y a une histoire de la littérature (...).

On pourrait imaginer une histoire de la littérature, ou, pour mieux dire : des productions de langage, qui serait l'histoire des *expédients* verbaux, souvent très fous, dont les hommes ont usé pour réduire, apprivoiser, nier, ou au contraire assumer ce qui est *toujours* un délire, à savoir l'inadéquation fondamentale du langage et du réel. Je disais à l'instant, à propos du savoir, que la littérature est catégoriquement réaliste, en ce qu'elle n'a jamais que le réel pour objet de désir, *et je dirai* maintenant, sans me contredire parce que j'emploie ici le mot dans son acception familière, qu'elle est tout aussi obstinément irréaliste : elle croit sensé le désir de l'impossible. (...)

Après avoir examiné la fonction « utopique » du langage et la nécessité pour l'écrivain de se déplacer, de jouer, au besoin d' « abjurer », pour échapper aux « récupérations », Roland Barthes en vient à sa définition « toute personnelle » de la « sémiologie » :

La sémiologie, en ce qui me concerne, est partie d'une mouvement proprement passionnel : il m'a semblé (alentour 1954) qu'une science des signes pouvait activer la critique sociale, et que Sartre, Brecht, Saussure pouvaient se rejoindre dans ce projet ; il s'agissait en somme de comprendre (ou de décrire) comment une société produit des stéréotypes, c'est-à-dire des combles d'artifice, qu'elle consomme ensuite comme des sens innés, c'est-à-dire des combles de nature. La sémiologie (*ma sémiologie, du moins*) est *née d'une intolérance à ce mélange de mauvaise foi et de bonne conscience qui caractérise la moralité générale, et que* Brecht a appelé, *en s'y attaquant*, le grand usage. *La langue travaillée par le pouvoir* : tel a été l'objet de cette *première* sémiologie.

La sémiologie s'est ensuite déplacée, elle s'est colorée différemment, tout en gardant le même objet, politique — car il n'y en a pas d'autre. Ce déplacement s'est fait parce que la société intellectuelle a changé, ne serait-ce qu'à travers la rupture de mai 1968. D'une part, des travaux contemporains ont modifié et modifient l'image critique du sujet social. D'autre part, il est apparu que, dans la mesure où les appareils de contestation se multiplient, le pouvoir, lui-même, comme catégorie discursive, se divisait, s'étendait comme une eau qui court partout, chaque groupe oppositionnel devenant à son tour et à sa manière un groupe de pression et entonnant en son propre nom le discours même du pouvoir, le discours universel : une sorte d'excitation morale a saisi les corps politiques, et lors même que l'on revendiquait en faveur de la jouissance, c'était sur un ton comminatoire. On a vu ainsi la plupart des libérations postulées, celles de la société, de la culture, de l'art, de la sexualité, s'énoncer sous les espèces d'un discours de pouvoir : on se glorifiait de faire apparaître ce qui avait été écrasé, sans voir ce que, par là, *on* écrasait ailleurs. (...)

Mort du « grand écrivain »

Le sémiologue serait, en somme, un artiste (ce mot n'est ici ni glorieux ni dédaigneux : il se réfère seulement à une typologie) : il *joue des signes comme d'un leurre conscient, dont il savoure, veut faire savourer et comprendre* la *fascination*. (...)

Ses objets de prédilection, ce sont les textes de l'imaginaire : les récits, les images, les portraits, les expressions, les idiolectes, les passions, les structures, qui jouent à la fois d'une apparence de vraisemblable et d'une incertitude de vérité. J'appellerais volontiers « sémiologie » le cours des opérations le long duquel il est possible — voire escompté — de jouer du signe comme d'un voile peint, ou encore : d'une fiction.

La force de l'oubli

Cette jouissance du signe imaginaire est aujourd'hui concevable en raison de certaines mutations récentes, qui affectent plus la culture que la société elle-même : une situation nouvelle modifie l'usage que nous pouvons faire des forces de la littérature dont j'ai parlé. D'une part et tout d'abord, depuis la Libération, le mythe du grand écrivain français, dépositaire sacré de toutes les valeurs supérieures, s'effrite, s'exténue et meurt peu à peu avec chacun des derniers survivants de l'entre-deux-guerres ; c'est un nouveau *type* qui entre sur la scène, dont on ne sait plus — ou pas encore — comment l'appeler : écrivain ? intellectuel ? scripteur ?

De toute façon, la *maîtrise* littéraire disparaît, l'écrivain ne peut plus faire parade. D'autre part et ensuite, mai 68 a manifesté la crise de l'enseignement : les valeurs anciennes ne se transmettent plus, ne circulent plus, n'impressionnent plus ; la littérature est désacralisée, les institutions sont impuissantes à la protéger et à l'imposer comme le *modèle implicite de l'humain. Ce n'est pas, si l'on veut, que la littérature soit détruite ; c'est qu'elle n'est plus gardée : c'est donc le moment d'y aller*. La sémiologie littéraire serait ce voyage qui permet de débarquer dans un paysage libre par déshérence : ni anges ni dragons ne sont plus là pour le défendre ; le regard peut alors se porter, non sans perversité, sur des choses anciennes et belles, dont le signifié est abstrait, périmé : moment à la fois décadent et prophétique, moment d'apocalypse douce, moment historique de la plus grande jouissance. (...)

Roland Barthes conclut en indiquant la forme qu'il entend donner à son enseignement : « Ce que je souhaiterais pouvoir renouveler, chacune des années qu'il me sera donné d'enseigner ici, c'est la manière de présenter le cours ou le séminaire, bref de « tenir » un discours sans l'imposer : ce sera là l'enjeu méthodique, la *quaestio*, le point à débattre. Car ce qui peut être oppressif dans un enseignement, ce n'est pas finalement le savoir ou la culture qu'il véhicule, ce sont les *formes* discursives à travers lesquelles on les propose. Puisque cet enseignement a pour objet, comme j'ai essayé de le suggérer, le discours pris dans la fatalité de son pouvoir, la *méthode ne peut réellement porter que sur les moyens propres à déjouer, à déprendre, ou tout au moins à alléger ce pouvoir.*

Et je me persuade de plus en plus, soit en écrivant, soit en enseignant, que l'opération fondamentale de cette méthode de déprise, c'est, si l'on écrit, la fragmentation, et, si l'on expose, la digression, ou, pour le dire d'un mot précieusement ambigu : l'*excursion*. J'aimerais donc que la *parole et l'écoute qui se tresseront ici soient semblables* aux allées et venues d'un enfant qui *joue autour de sa mère, qui s'en éloigne, puis retourne vers elle pour lui rapporter un caillou*, un brin de laine, dessinant de la sorte autour d'un centre paisible toute une aire de jeu, à l'intérieur de laquelle le caillou, la laine, importent finalement moins que le don plein de zèle qui en est fait (...).

A cinquante et un ans, Michelet commençait sa *vita nuova* : nouvelle œuvre, nouvel amour. Plus âgé que lui (on comprend que ce parallèle est d'affection, non d'infatuation), j'entre moi aussi dans une *vita nuova*, marquée aujourd'hui par ce lieu nouveau, cette hospitalité nouvelle. J'entreprends donc de me laisser porter par la force de toute vie vivante : l'oubli. Il est un âge où l'on enseigne ce que l'on sait ; mais il en vient ensuite un autre où l'on enseigne ce que l'on ne sait pas : cela s'appelle *chercher*.

Vient peut-être maintenant l'âge d'une autre expérience : celle de *désapprendre*, de laisser travailler le remaniement imprévisible que l'oubli impose à la sédimentation des savoirs, des cultures, des croyances que l'on a traversés. Cette expérience a, je *crois, un nom* illustre et démodé, *que j'oserai prendre ici sans* complexe, au carrefour même de son étymologie : *sapientia* ; nul pouvoir, un peu de savoir, un peu de sagesse, et le plus de saveur possible.

(Les intertitres sont de la rédaction du Monde.)

(Lundi 10 janvier.)

Armes en tous genres

IV. — Mécomptes... à numéros

par MAURICE DENUZIERE

Le commerce des armes, *qu'il* relève des transactions internationales ou du trafic, *met en jeu des sommes considérables et* ne va pas sans le versement de pots-de-vin pudiquement *dénommés « rémunérations des concours* étrangers » par les contractants. (*Nos précédents numéros*.)

Il arrive que l'administration des douanes mette en lumière des procédures que les intéressés préféreraient tenir à l'abri des indiscrétions.

Le douanier français qui, en *février 1973*, interpella un citoyen libyen à la frontière suisse, ne se doutait certes pas que cette inspection routinière allait avoir des conséquences inattendues. L'interpellé détenait des papiers établissant que des sommes importantes étaient passées en Suisse au titre *de ces émissions* qui, à l'occasion des grands marchés internationaux, récompensent les « concours étrangers ». Ces transferts auraient eu lieu dans de telles conditions qu'ils semblaient constituer, aux termes de *la loi*, une infraction à la réglementation *sur* les changes. L'affaire fut *confiée* à la Direction nationale des enquêtes douanières, et l'inspecteur central, assisté d'un collègue, fut désigné pour mener des investigations.

Celles-ci durèrent *longtemps*, et *permirent au douanier* d'établir *que*, à l'occasion d'un marché de 270 millions de dollars passé entre le gouvernement libyen et la société Thomson-C.S.F. pour la fourniture de missiles sol-sol Crotale et de radars de recherches Albatros, une somme de 71,2 *millions de francs avait pris* le chemin des banques suisses. Ainsi 23 553 000 F avaient été versés au cours de l'année au compte n° 7 431 (nom de code Salma), qui est celui, au Crédit commercial de France, à Genève, de la société UFICO dont le siège est à Vaduz (*Liechtenstein*).

Dans le même temps, 32 969 000 F étaient parvenus au compte 7 440 (nom de code Muna), qui est celui de la société Engifinance, dont le Mansour El Fithouri Ben Barka est le gérant.

D'autres fonds, de l'ordre de 20 millions de francs, avaient été *versés* à un autre *compte* à numéro de la banque suisse à Genève. L'inspecteur central de la D.N.E.D. imagina tout de suite la supercherie d'une série de fausses commissions prétendument versées à des intermédiaires-écrans, dans le simple but de mettre à l'abri, en Suisse, des *capitaux devant échapper au fisc. L'enquêteur* savait en effet que *le gouvernement libyen* exige que soit respectée une clause figurant dans tous les contrats qu'il signe, à savoir que ceux-ci doivent être conclus et honorés sans le concours d'aucun intermédiaire, ni versement de commission à quiconque. Si la clause figure souvent dans d'autres *contrats*, elle *n'est que* rarement respectée. Seuls les acheteurs libyens, croyait-on jusque-là, et ce à la demande expresse du colonel Kadhafi, se montraient intransigeants.

Il faut savoir que l'intermédiaire en matière de *commerce* d'armes a une utilité universellement *reconnue* par les parties. Son intervention permet en effet la distribution de fonds à des gens qui n'y ont aucun droit, car les commissions qu'on lui attribue ne restent pas toutes à sa disposition.

Le fait que l'on opposa à certaines de ses *curiosités* le « secret défense », qui couvre souvent les marchés d'armes, aggrava les soupçons du douanier. « *Pas étonnant que mon rapport soit enterré* », pensa-t-il, et il s'ouvrit malencontreusement de *l'affaire* à un ancien *négociant en* armes. *Ce dernier*, qui avait peut-être quelques comptes à régler, encouragea le douanier à aller tout raconter aux Libyens et lui donna l'adresse d'un homme censé avoir la confiance du colonel Kadhafi. Le représentant libyen *fut* impressionné par les révélations du naïf *douanier*, mais pour des raisons différentes de celles qui avaient suscité les confidences du fonctionnaire français. L'interlocuteur du douanier proposa à celui-ci, au mois de *décembre 1974*, de lui « acheter » son rapport *en même* temps que son silence. Devant l'*indignation du fonctionnaire*, le *Libyen proposa* alors de le lui échanger contre des informations sur les noms et qualités des Français qui « touchaient » derrière l'écran des comptes à numéros libyens.

Cette décadence des mœurs qui atteint toutes les couches de la société avait déjà, semble-t-il, corrompu quelques *consciences libyennes. Bref, l'inspecteur B...*, recherchant un homme intègre, n'avait pas frappé à la bonne porte.

La faute de l'inspecteur

Désolé d'avoir fait un faux pas, l'inspecteur B... continuait à grommeler quand il découvrit que ses supérieurs avaient eu *connaissance de sa démarche intempestive*. C'était, à n'en pas douter, un cas de révocation pur et simple et, au demeurant, parfaitement justifié. Il confessa sa faute, prévint son délégué syndical et attendit. Or, pour l'incorruptible, les choses s'arrangèrent moins mal qu'on ne pouvait le craindre. Après un *congé de trois mois*, l'inspecteur central B... fut *envoyé* en province. Il contrôle aujourd'hui les camions qui roulent vers le nord dans un département voisin.

Que s'est-il vraiment passé ? Il est acquis que des commissions ont été *versées* à des *intermédiaires* ayant des comptes en Suisse.

Contrairement à ce que pensent certains, le dossier constitué par l'inspecteur B... n'a pas été enterré, mais la douane n'a pour le moment aucune preuve que de l'argent soit parvenu par le biais des commissions à des Français, grâce à quelques complicités libyennes.

Il est certain que l'affaire des faux Startron, qui a été très récemment révélée, donne un *éclairage nouveau aux* relations *privilégiées* qui peuvent se nouer à l'occasion de marchés officiels entre des gens bien décidés à tirer profit de leurs positions influentes aux carrefours où passe l'argent.

On sait que, pour *faciliter* l'exportation des *productions* françaises, notamment dans le domaine de l'armement, la direction des relations économiques extérieures accepte de faciliter la sortie de capitaux destinés à *rémunérer les services d'étrangers* influents qui ne tiennent pas à ce que leur gouvernement sache comment ils arrondissent largement leurs fins de mois ! Mais la direction des relations économiques extérieures n'a-t-elle pas, elle-même, été flouée dans cette affaire ?

Le commerce des armes met en jeu des capitaux si importants que *les candidats* au *partage du gâteau sont nombreux* et prêts à prendre des risques pour ramasser des miettes qui s'évaluent au poids de l'or.

De telles pratiques ont tendance aujourd'hui à gagner le marché des produits de consommation courante. Elles se développent dans un temps où l'incertitude du lendemain grandit pour tous ceux qui ont l'habitude de l'argent *facile*. Elles sont aussi de nature à compromettre à *terme l'image commerciale des plus honnêtes entreprises*. C'est pourquoi, sans vouloir introduire une notion de moralité dans un milieu où celle-ci constitue quasiment un handicap face à la concurrence étrangère, il serait bon que l'administration, prouvant son indépendance, aille jusqu'au bout de ses enquêtes, sans se soucier des dégâts qu'elle peut occasionner.

Tout comme *ce brave douanier* qui a cru bien remplir sa *fonction*, les citoyens aimeraient savoir dans cette affaire, où l'on parle de fonds secrets destinés à tel ou tel parti — sans en avoir la preuve, — où l'on met en cause des gens — peut-être injustement soupçonnés, — *qui, en fin de compte mérite, comme on* dit vulgairement, de « porter le chapeau ». M. Poniatowski, ministre d'État, ministre de l'Intérieur, détient depuis plusieurs mois le dossier de cette affaire et celui des faux Startron. *Le S.D.E.C.E., la D.S.T.* et la Sécurité *militaire ont* été informés des découvertes de l'administration des douanes. De quoi tout de même savoir un jour la vérité !

FIN

(Vendredi 7 janvier.)

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 10 AU 15 JANVIER

Expectative

LA *mariée* était-elle trop belle ? En tout cas, la vigoureuse reprise observée la semaine précédente ne s'est pas maintenue lors des cinq séances qui ont suivi. D'un vendredi à l'autre, les différents indices ont même perdu plus d'un pour cent.

Pourtant, eu égard à la masse de ventes *bénéficiaires qui semble s'être abattue sur* le palais Brongniart, les dommages apparaissent finalement limités.

La plus forte baisse de la semaine a été enregistrée le 11 janvier, au lendemain d'une séance plutôt calme. Brutalement, les cours d'une centaine de valeurs se replièrent sous la *pression de prises de bénéfices souvent importantes*, comme en témoigne la très forte augmentation (+ 38 %) du volume de transactions à terme ce jour-là. Puis, le marché reprit son sang-froid et se montrait plus résistant le lendemain. Avec l'aide des organismes de placements collectifs, *les ventes bénéficiaires, qui se sont poursuivies toute* la semaine, étaient mieux « digérées ». Même la publication d'un sondage d'opinion défavorable à la majorité n'eut qu'un impact assez négligeable. En revanche, c'est avec une satisfaction non dissimulée — les cours progressèrent de *1 % — que la communauté boursière prit note*, à la veille du week-end, d'un autre sondage favorable — celui-là — au président de la République, et surtout à son premier ministre : M. Raymond Barre.

Cela devient quasi *traditionnel : chaque fois que* M. Barre *paraît recueillir les faveurs de l'opinion*, les actions françaises recueillent celles des opérateurs, en France comme à l'étranger. Ainsi, le bulletin du Crédit suisse parlait-il du « sérieux de la détermination et de la combativité du premier ministre, qui impressionnent *favorablement* ». *Quant aux conjoncturistes* de la banque Jordaan, filiale de l'Algemeine Bank Nederland, ils croient déceler « les prémices d'un changement psychologique dont les effets seront particulièrement importants pour le succès du *plan* d'assainissement de M. Barre ».

Nul doute que *la Bourse pourrait* se montrer sensible à de *telles appréciations, si les faits venaient à les* confirmer.

En attendant, c'est dans l'expectative, mais sans appréhension, que les opérateurs s'apprêtaient à suivre, lundi 17 janvier, la conférence de presse de M. Giscard d'Estaing. L'atmosphère est plutôt *bonne : le franc se raffermit et* le taux de l'argent au jour le jour est redescendu; en fin de semaine, à des niveaux plus raisonnables. Deux facteurs qui sont toujours très appréciés par les opérateurs boursiers...

Aux valeurs étrangères, les américaines ont *bien* entendu souffert de la baisse enregistrée à Wall Street, et la vigoureuse reprise du jeudi n'a pu compenser les pertes initiales. La tendance a été identique aux allemandes tandis que les mines d'or, en dépit d'un léger repli en fin de semaine, *se sont* généralement bien comportées.

Sur le *marché de l'or*, où les *opérateurs reviennent peu* à peu après l'instauration de 4 % (3 à 4 millions de francs par jour), le lingot a perdu 200 F à 21 500 F et le napoléon est resté stable à 237 F contre 236,90 F.

PATRICE CLAUDE.

Redressement du dollar
Bonne tenue de la livre et du franc

C'est par une hausse sensible du DOLLAR que les marchés des changes ont accueilli le programme économique de M. Carter. *Le redressement vigoureux* de la devise américaine n'a pas été le seul fait marquant d'une semaine passablement agitée et également marquée par une forte progression de la LIVRE, après l'accord intervenu sur les balances « STERLING » et par la fermeté persistante du FRANC FRANÇAIS.

La LIVRE a également connu *une semaine agitée. L'accord in*tervenu le 10 janvier à Bâle sur les « *balances sterling* » ne pouvait, il est vrai, laisser le marché indifférent. Et, de fait, la LIVRE, qui avait déjà monté la veille, progressait sensiblement le lende*main à l'ouverture*. Une hausse de quelque 200 points était alors enregistrée, et le cours de 1,729 dollar pour une LIVRE était affiché. Une baisse intervenait alors qui, progressivement, effaçait l'avance du STERLING, dont le cours de clôture était finalement inférieur à celui de la veille. En *recul* modéré le 12, la LIVRE progressait de nouveau le 13, en raison de l'attitude conciliante adoptée par les syndicats sur le problème de la traite des mineurs, et terminait la semaine en hausse sur tous les marchés.

Le FRANC s'est également fort bien comporté. En léger recul vis-à-vis du DOLLAR et du STERLING, il a terminé la semaine en hausse vis-à-vis de toutes les autres devises, sauf la LIRE, qui a peu varié. Fait notable et significatif, le cours du FRANC SUISSE est retombé à un moment en dessous de 2 F à Paris. Cette bonne tenue du FRANC traduit incontestablement un changement de climat. Tout *se passe comme si les opérateurs*, après avoir longtemps douté de l'efficacité du plan Barre, pariaient maintenant sur sa réussite. Bref, le « *sentiment a changé* » sur le FRANC, pour reprendre l'expression des cambistes, et la spéculation fait le gros dos.

La hausse du DOLLAR, de la LIVRE et du FRANC s'est *effectuée surtout au détriment de* devises fortes : FRANC SUISSE et DEUTSCHEMARK. Nul doute que le gouvernement helvétique voit sans déplaisir fléchir sa monnaie. Reste le DEUTSCHEMARK. La devise allemande est-elle surévaluée ? On s'interroge dans les milieux spécialisés, compte tenu de l'évolution de la situation politique et économique outre-Rhin. Lors du dernier forum de *l'Expansion*, M. Emminger, vice-président de la Bundesbank, n'avait pas caché que, à ses yeux, la hausse pondérée de 15 % constatée en 1976 sur la monnaie allemande par rapport aux devises de seize pays industrialisés dépassait très sensiblement la disparité des taux d'inflation, qui n'aurait justifié qu'une hausse de 6 %.

Sur le marché de l'or de Londres, le cours de l'once, après être tombé en dessous de 130 dollars le 11, lorsque fut connu l'accord de Bâle, s'est par la suite redressé, pour finalement s'établir à 131,45 dollars (contre 132,80 dollars le 7 précédent).

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..		1,7115	8,5318	4,2659	4,0956	63,1885	4,2932	1502,69
	—	1,7050	8,4610	4,1823	4,0306	61,8915	4,2079	1492,30
New-York.	1,7115		20,0601	40,1203	41,7883	2,7085	39,8644	0,1138
	1,7050	—	20,1511	40,7664	42,3011	2,7548	40,5186	0,1142
Paris......	8,5318	4,9850		200,0000	208,31	13,5021	198,72	5,6776
	8,4610	4,9625	—	202,3033	209,91	13,6707	201,07	5,6698
Zurich....	4,2659	2,4925	50,0000		104,1579	6,7510	99,3621	2,8388
	4,1823	2,4530	49,4307	—	103,7648	6,7575	99,3922	2,8026
Francfort.	4,0956	2,3930	48,0040	96,0080		6,4815	95,3956	2,7255
	4,0306	2,3640	47,6372	96,3717	—	6,5123	95,7860	2,7009
Bruxelles.	63,1885	36,9200	7,4062	14,8124	15,4283		14,7179	4,2050
	61,8915	36,3000	7,3148	14,7982	15,4205	—	14,7082	4,1473
Amsterdam	4,2932	2,5085	50,3289	100,6419	104,8265	6,7944		2,8570
	4,2079	2,4680	49,7329	100,6114	104,8428	6,7988	—	2,8197
Milan.....	1502,69	878,00	176,12	352,25	366,90	23,7811	350,00	
	1492,30	875,25	176,37	456,80	370,24	24,1115	354,63	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

ARTS ET SPECTACLES

LA DISPARITION D'HENRI LANGLOIS

Henri Langlois, fondateur et animateur de la Cinémathèque française, dont il était le secrétaire général, est mort jeudi 13 janvier à Paris des suites d'une crise cardiaque. Il était âgé de soixante-deux ans.

Henri Langlois n'était pas, ne pouvait pas être un homme ordinaire. Tous ceux qui l'ont approché ont pu s'en rendre compte. La passion du cinéma l'habitait depuis son adolescence. *Au lieu de le dévorer, elle l'avait comme nourri, elle en* avait fait le dépositaire d'une somme de richesses culturelles qui n'avaient cessé d'augmenter avec *les années. Un être mythologique en somme. Notre époque n'en* compte plus guère.

On disait Langlois « gardien des trésors » cinématographiques. Devenu plus corpulent qu'Orson Welles, *coiffé d'une chevelure de* hippie, il évoluait — *c'était* un spectacle — dans le musée du cinéma de Chaillot où il exposait une partie de ces trésors arrachés *à l'oubli ou à la destruction : des appareils primitifs*, des décors, des costumes, des affiches, des photographies. Il expliquait, il commentait et, même quand il se taisait, *on savait bien qu'il* ne pensait pas *à autre chose. On aime à imaginer* que son ombre reviendra visiter ces lieux qui ne seront jamais, sans lui, tout à fait les mêmes. Langlois a compté d'innombrables amis et *aussi pas mal d'adversaires. Même* ceux qui ont *contesté, à la longue*, son action, qui lui ont reproché de disposer des archives filmiques de la Cinémathèque française comme de ses biens personnels, ne *peuvent pas nier que Langlois*, qui consacra sa vie à faire connaître, aimer le cinéma, fut une personnalité exceptionnelle.

Aujourd'hui où il existe dans le *monde entier des cinémathèques* nationales et *privées*, il est peut-être difficile de faire comprendre ce que fut, dans les années 30, l'idée folle de Langlois.

Retrouver, acheter, préserver, collectionner comme des livres et des manuscrits rares (représentations de *la culture depuis longtemps sacrées*) les bobines de pellicule de films muets devenues inexploitables avec l'avènement du parlant et qui étaient destinées à être jetées ou à finir dans les industries de récupé*ration. Avec son ami Georges* Franju, Langlois se mit à recueillir les bandes muettes. « J'ai commencé cette collection, disait-il, parce que j'aimais ces vieux films *et qu'il n'était plus possible de les* voir. »

On sait qu'il les entreposa d'abord dans sa baignoire, mais il aurait pu aussi bien les conserver dans ses placards et les vouer à son *seul culte, à son seul plaisir*. Non. Avec l'idée de la collection, le principe d'une cinémathèque était né en France.

Avec *l'aide financière de Paul-Auguste Harlé*, fondateur-directeur de *la revue* « la Cinématographie française », Langlois et Franju purent sauver une bonne part du passé historique du cinéma. La création, en 1935, du Cercle du *cinéma où l'on projetait des films*, puis celle, en 1936, de la Cinémathèque française, concrétisèrent ce qui aurait pu n'être qu'une chimère et marquèrent les débuts *d'une longue aventure.*

C'est surtout après 1945 et l'essor officiel de la Cinémathèque que toute une génération a découvert Langlois et a appris à partager sa passion. La cinéphilie, de nos jours, est plus froide, plus *raisonnée, plus tatillonne*. Ceux qui ont fait leurs classes de cinéphiles dans la petite salle — toujours pleine — de l'avenue de Messine puis, plus tard, dans celle plus grande, mais également bondée, *de la rue d'Ulm, venaient là le* cœur battant, conscients de cette chance inouïe qu'ils avaient de voir des œuvres qu'on ne pouvait voir nulle part ailleurs et dont leur *avaient parlé les travaux d'historien de Georges Sadoul*. Oui, nous avions l'impression que Langlois, et Langlois seul, nous donnait à voir le cinéma, tout le cinéma, qu'il soit « commercial » ou « artistique », *car ces mots, avec lui, n'avaient pas cours*. La Cinémathèque était comme une fabuleuse Atlantide, un continent retrouvé. Il arrivait bien — c'est resté une *tradition, c'est devenu une légende !* — que le *programme* annoncé soit remplacé en dernière minute par un autre, que des films passent en version originale sans sous-titres, que des bobines *se mélangent pendant la projec*tion. Nous acceptions cela sans broncher. L'image était l'image, le cinéma était le plus fort. Aujourd'hui, le public des salles de *Chaillot est beaucoup moins fasciné*. Il y a toujours des films à *découvrir* : Langlois ne s'est pas contenté d'entretenir le culte du passé mais il a fait connaître *les cinémas contemporains, les jeunes cinéastes*. Seulement, la Cinémathèque est une institution naturelle, établie. On y va comme au cinéma de son quartier. Pourtant, *sans Langlois...*

Il faut bien toujours y revenir, même si l'on peut discuter, à propos de cette institution subventionnée, des rapports de Langlois avec *l'État... la Cinémathèque est son œuvre et il a donné un exem*ple au monde. Cet homme de passion a soulevé les passions, et sa succession va poser des problèmes. *L'avenir corrigera, infléchira peut-être le portrait* historique de Langlois, qui *organisait* la Cinémathèque à sa manière, entouré d'un groupe de fidèles (en particulier de Mary Meerson, de *Lotte Eisner, de Marie Epstein), qui fit souvent l'effet d'un gêneur ou* d'un autocrate. Nous retiendrons ce qu'il nous a donné : le goût, *l'amour, la passion du cinéma, toute une culture qui nous a façonnés* et qui ne pouvait être réduite en termes de comptabilité, de gestion.

« *Quels* sont ces dirigeants du cinéma qui ne savent pas, qui n'ont pas conscience une seconde qu'en renvoyant Langlois *c'est* au cinéma tout entier *qu'ils s'en prennent et que le cinéma tout entier va leur tomber dessus ?* Quels planificateurs sont-ils eux-mêmes ceux qui reprochent à Langlois sa *gestion ?* », demandaient « *les Cahiers du cinéma* » en *rendant* compte de l'éviction de Langlois, le 9 février 1968, à l'expiration de son mandat de directeur artistique et technique. « *L'affaire Langlois* », qui éclata *au début de cette fiévreuse année* 68, qui fut comme une prémonition de mai, provoqua une véritable mobilisation de *cinéastes* et de techniciens *français et étrangers, d'auteurs, d'acteurs, de cinéphiles* de tous âges. On prit alors conscience de la popularité d'Henri Langlois et de cet étrange phénomène qui le reliait, tel un père, *tel un dieu, à une foule de par*tisans, de fervents. Après la mort, à l'heure des bilans — ce moment-là vient toujours, — certains s'emploieront sans doute à démythifier cette « religion ».

Qu'ils le fassent ! A Langlois, *passionné du cinéma, nous gardons* ce que nous lui devons : l'amitié, l'admiration et la reconnaissance.

JACQUES SICLIER.

(Samedi 15 janvier.)

[Né le 13 novembre 1914 à Smyrne, Henri Langlois a d'abord été journaliste. Fondateur du Cercle du cinéma (1935), puis de la Cinémathèque française (1936), dont il devient le secrétaire général en 1964, Henri Langlois avait reçu en 1964 un Oscar spécial à Hollywood.]

SPORTS

RUGBY

LEVER DE RIDEAU SUR LE TOURNOI DES CINQ NATIONS

Le coup d'envoi du Tournoi des cinq nations a *été* donné simultanément à Cardiff et à Twickenham, samedi 16 janvier. *Là, le Pays de Galles a battu l'Irlande 25 à 9 ; ici, l'Angleterre a dominé* l'Ecosse 26 à 6. *Les Français, spectateurs* parmi les millions de téléspectateurs, attendent le 5 février pour faire leur entrée en scène. Leurs premiers adversaires, au Parc des Princes, seront les Gallois, invaincus ces deux dernières saisons, et qui espèrent, pour la première fois dans l'histoire du Tournoi, *accomplir le même exploit une troisième année*. Puis, l'équipe de France aura à jouer en Angleterre le 19 février avant de recevoir l'Ecosse le 5 mars et de se rendre en Irlande qua*torze jours plus tard.*

C'est dire, au vu des matches de samedi, que les deux premières rencontres seront décisives pour une équipe dont on ne *connaît pas encore la composition. Celle-ci* sera annoncée le 26 janvier. Ses « sparring-partners » ont été les Australiens facilement dominés à Bordeaux (18-15) et à Paris (34-6), et les Roumains qui n'ont pas fait souffler seulement le vent de la *défaite (15-12) mais* aussi *celui du doute* sur un ensemble que l'on prédisait invincible.

L'impitoyable remontée des Gallois en fin de match contre les *Irlandais*, qui les *avaient dominés à la marque pendant* les deux tiers de la rencontre, indique que le premier impératif sera de tenir quatre-vingts minutes. Le second consistera à garder son sang-froid afin d'éviter d'inutiles pénalités qu'un Phil Bennet manque *rarement de transformer. Pour éviter aussi* l'exclusion d'un joueur, punition extrême à laquelle les arbitres ont enfin décidé de recourir en cas de brutalité flagrante. Tous les coups ne sont plus *permis : voilà quelle aura été la leçon la plus claire de cette première journée du* Tournoi.

LES GALLOIS RESTENT AU-DESSUS DU LOT

Trois essais et vingt points en un quart d'heure, le dernier bien sûr : *le XV du Pays de Galles* n'a pas encore perdu cette pointe assassine qui lui permet de régner sur le rugby européen depuis bientôt dix ans. On les disait sur le toboggan, les hommes en rouge, on les disait vieillis. Et il est vrai *qu'on a vu sur l'herbe de Cardiff*, samedi, un demi de mêlée gallois qui aurait gagné à être au moins l'ombre du grand Gareth Edwards : épaissi, ralenti, comme stupéfait, ce monsieur, qui était naguère le plus grand joueur du *monde*, aurait intérêt à reprendre l'entraînement avant de jouer à Paris ou ailleurs.

Mais, à côté de lui, quelle merveille, *ce Phil Bennett*, qui a l'œil le plus juste et le pied le plus sûr du monde du rugby, avec son *air de bon jeune homme* bien peigné, qui travaille le soir pour passer ses examens d'expert-comptable ! Quel bon, quel beau et modeste joueur de rugby, quelle calme sûreté, et cette façon qu'il a de prendre le couloir, comme pour filer à l'anglaise. Mais c'est à la galloise qu'il file, et l'essai est au bout...

Très bon encore *le pack gallois*, même *privé* du grand Mervyn Davis. Superbe la première ligne qui fera souffrir, le 5 février, au *Parc des Princes, celle de Paco*. Bien sûr, ce n'est plus tout à fait l'équipe de 1973, et l'impression qu'elle donne n'est plus celle d'une *royauté*. Mais il y eut cette accélération superbe à la soixante-cinquième minute, cet orage rouge qui balaya soudain la pelouse. *Prenez garde, les tricolores*, ce sont encore vos maîtres !

Les Irlandais ont plu. Un temps ils ont pris à la gorge les champions, avec cet art qu'ils ont de la *virevolte* musclée, de l'agression gracieuse et multiple, et de la charge folle. Ils étaient conduits, il est vrai, par l'admirable Mike *Gibson*. Et *comment*, à le voir jouer ainsi, n'en pas vouloir à ses sélectionneurs irlandais de lui avoir préféré à l'ouverture, pendant près de dix ans, un petit *footballeur* ventru nommé Mac Gann ? Bien sûr, Gibson faisait merveille au centre de la ligne de trois-quarts, mais c'est tout de même le joueur porteur du *n° 10* qui oriente, crée ou détruit plus que tout autre. Et on vit, pendant près d'une heure, avant que l'infanterie verte ne cède sous le poids majestueux, et la technique de l'infanterie rouge, ce qu'un très grand joueur peut faire, à coups de talent, de hargne et de métier.

Un grand match ? Non. Mais voir la chèvre de M. Seguin venue d'Irlande se battre *une grande* heure durant contre le loup gallois fut tout de même beau et assez touchant. Et puis voir s'ébattre sur la pelouse un Gerald Davis qui, chaque année, semble courir plus vite, un John Williams *qui, chaque année, semble prendre* plus de plaisir à se jeter dans la fournaise, comment s'en lasserait-on ?

Et ne serait-ce que pour le *geste* de M. Samson, l'arbitre écossais qui eut le simple culot d'expulser *du terrain un joueur gallois*, à Cardiff, devant la foule galloise, on se garderait de douter de l'avenir de ce jeu de fous pour hommes sages. Et *qu'avez-vous pensé*, public du Parc des princes, d'une foule réputée chauvine, qui accepte *ainsi de voir* châtier, justement, l'un des joueurs de son camp, sans pousser des cris de mort ?

JEAN LACOUTURE.

LES RÉSULTATS

Basket-Ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(dix-huitième journée)

*Villeurbanne b. Antibes.... 133-105
Caen b. *Stade Français.. 97-85
*Nice b. Monaco............ 84-68
*Berck b. *Clermont*........ 98-91
*Challans b. Le Mans...... 88-86
*Orthez b. Lyon............ 90-81
Bagnolet b. Tarare........ 92-87
*Valenciennes b. Tours...... 103-102

Classement. — 1. *Villeurbanne*, 48 pts ; 2. Caen, 46 ; 3. Berck et Nice, 42 ; 5. *Le Mans*, 41 ; 6. Antibes, 40 ; 7. Tours, Bagnolet et Monaco, 38 ; 10. Orthez, 36 ; 11. Clermont, 34 ; 12. Challans, 32 ; 13. *Lyon*, *30* ; 14. Stade Français, 27 ; 15. Valenciennes, 24 ; 16. Tarare, 20.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(vingt et unième journée)

*Nantes b. Bastia 3-1
*Nîmes et *Lyon* 1-1
*Lens b. Rennes 3-1
*Nice b. Lille 2-0
*Reims b. Angers 2-1
*Bordeaux b. Sochaux 2-1
*Saint-Etienne b. Marseille 4-0
*Laval et Troyes 1-1
*Valenciennes et Metz 1-1
Paris-S.-G. b. *Nancy 2-1

Classement. — 1. Nantes, 29 pts ; 2. Lyon, 28 ; 3. Bastia, 27 ; 4. Lens, 25 ; 5. Paris-Saint-Germain et Nice, 24 ; 7. Nancy et Metz, 23 ; 9. Reims, 22 ; 10. Saint-Etienne et Laval, 21 ; 12. Nîmes, 20 ; 13. Sochaux, Marseille et Bordeaux, 19 ; 16. Angers et Troyes, 18 ; 18. Valenciennes, 17 ; 19. Rennes, 12 ; 20. Lille, 11.

Judo

TOURNOI DE PARIS

Moins de 60 kilos. — 1. Moriwaki (Japon) ; 2. Mounier (Fr.) ; 3. Lebaupin (Fr.) et Klavue (Fr.).

60 à 65 kilos. — 1. Sahara (Japon) ; 2. Delvingt (Fr.) ; 3. Hansen (Fr.) et Werner (R. D. A.).

65 à 71 kilos. — 1. Gotanda (Jap.) ; 2. Talaj (Pol.) ; 3. Danielli (Fr.) et Woss (Autr.).

71 à 78 kilos. — 1. Sakaguichi *(Japon) ; 2. Gilbert (Fr.) ;* 3. Setrian (Fr.) et Sanchis (Fr.).

78 à 86 kilos. — 1. Ultsch (R.D.A.) ; 2. Tripet (Fr.) ; 3. Barkalaev (U. R. S. S.) et Chinen (Japon).

86 à 95 kilos. — 1. Kamahara (Japon) ; 2. Parisi (Fr.) ; 3. Lorenz (R.D.A.) et Kouboulouri (U.R.S.S.).

Plus de 95 kilos. — 1. Rougé (Fr.) : 2. Kazatchenkov (U.R.S.S.) ; 3. Kima (Japon) et Komocinski (R. F. A.).

Sports mécaniques

RALLYE
COTE-D'IVOIRE - COTE D'AZUR

Classement général final. — 1. Briavoine-Oger *(Renault-12 Simpar)*, 2 h. 33 min. 44 sec. 05 ; 2. Comte (Yamaha 500 XT), 2 h. 58 min. 54 sec. ; 3. Metge (Range Rover), 5 h. 34 min. 10 sec. 05 ; 4. Pouchelon-Dorangeon (Renault-17), 7 h. 38 min. 15 sec. 10 ; 5. Fougerousse (Toyota Land Cruiser), 6 h. 45 min. 15 sec. 05 ; 6. Carietti-Jenny (Fiat Campagnola), 7 h. 55 min. 17 sec. ; 7. Rayer (Yamaha 400 T), 8 h. 18 min. 56 sec. 05 ; 8. Sarrazin (Range Rover), 8 h. 52 min. 4 sec. ; 9. Martin (Yamaha 500 XT), 9 h. 7 min. 23 sec. ; 10. Mouren-Syda Jobert (Toyota Land Cruiser), 9 h. 19 min. 21 sec.

Henri-Georges Clouzot est mort

Le réalisme noir du cinéma français

Le cinéaste Henri-Georges Clouzot est mort mercredi 12 janvier, à Paris, d'une crise cardiaque. Il était âgé de soixante-neuf ans.

« *Vous croyez que le bien, c'est la lumière et que l'ombre, c'est le mal. Mais où est l'ombre, où est la lumière ?* », demande le docteur Vorzet (Pierre Larquey) au docteur Germain (Pierre Fresnay). Cette scène, bien connue du *Corbeau*, se passe dans une salle d'école, et Vorzet, en parlant fait se balancer une lampe allumée, qui déplace les ombres et les lumières. Cette frontière brouillée entre le bien et le mal, ce refus du manichéisme psychologique au profit de l'ambiguïté, on le retrouve dans tous les films de Clouzot.

Venu à la réalisation à trente-quatre ans, en une époque où les grands cinéastes d'avant-guerre, René Clair, Jacques Feyder, Jean Renoir, Julien Duvivier, étaient en exil, où le « réalisme poétique » de Marcel Carné était mort avec la débâcle de 1940, Clouzot s'affirmait alors comme un peintre de mœurs anti-conformiste, imposait une vision du monde dont la noirceur ne devait faire que se préciser, s'épaissir au cours de sa carrière. La plupart de ses films furent autant de coups d'éclat. Il ne leur manqua ni la publicité ni le scandale.

Après des années de « besognes alimentaires », mais qui l'ont familiarisé avec le travail du scénario et de l'adaptation cinématographique, Clouzot va se faire une place dans le cinéma français, au moment où celui-ci affronte la crise provoquée par l'occupation allemande. L'ordre moral du gouvernement de Vichy pèse plus ou moins sur la nouvelle production française. Mais la Continental Films échappe aux contraintes, aux directives de la censure vichyssoise. Fondée en 1941 avec des capitaux allemands, contrôlée par un organisme de propagande allemand, animée par le producteur Graven, la Continental cherche à drainer les talents français pour créer un cinéma européen « de genre », à la manière d'Hollywood.

Clouzot débute à la Continental comme adaptateur du *Dernier des six*, de Steeman, auteur belge de romans policiers, et dans *les Inconnus dans la maison*, de Georges Simenon. Puis, toujours en 1941, il passe à la réalisation avec *L'assassin habite au 21*, également d'après Steeman, où réapparaissent les personnages du commissaire Wens (Pierre Fresnay) et sa petite amie Mila Malou (Suzy Delair).

« Le Corbeau »

En 1943 éclate le « coup de tonnerre » du *Corbeau*. Une épidémie de lettres anonymes ravage une petite ville de la province française. Le scénario de Louis Chavance, écrit avant la guerre, s'inspire d'une vieille affaire qui s'était déroulée à Tulle. Il est probable que la censure de Vichy ne l'aurait jamais laissé tourner. Seule, à l'époque, la Continental pouvait se permettre de produire ce film qui, dans un microcosme provincial et bourgeois, faisait apparaître l'ambiguïté de la nature humaine selon Clouzot : « Où est le bien, où est le mal ? » Chaque personnage du film peut être ou avoir été un auteur de lettres anonymes, pour se libérer de complexes d'insatisfaction ou de frustration sexuelle. Clouzot débride la laideur de cette société comme un abcès, construit un étonnant crescendo dramatique et se réfère, par son style, à Stroheim, à Sternberg ou à Pabst. Le bruit avait couru que *le Corbeau* avait été distribué par les Allemands en Allemagne nazie et dans les pays occupés sous le titre *Une petite ville française*. On sut plus tard que c'était faux. Mais ce film valut à Chavance et à Clouzot de passer, après la libération, devant une commission d'épuration du cinéma et d'être interdit pour deux ans.

Clouzot allait faire, en 1947, une rentrée triomphale avec *Quai des Orfèvres* (de nouveau d'après un roman policier de Steeman) qui reçut à la Biennale de Venise le Grand Prix international de la mise en scène. *Quai des Orfèvres* est peut-être aujourd'hui son film le plus renommé pour sa peinture de milieu, son interprétation éblouissante et son style dramatique. De là datent la grande célébrité de Clouzot et sa légende (ses colères sur le plateau, son terrorisme à l'égard des acteurs qu'il tourmente ou frappe — les femmes surtout — pour en obtenir exactement ce qu'il veut). Une atmosphère de scandale entoure *Manon* (1948), version moderne du roman de l'abbé Prévost, où la jeunesse d'après-guerre sombre dans le marché noir et la prostitution, où « l'amour fou » des deux personnages Manon et Robert Des Grieux se mêle à l'aventure des émigrants juifs débarquant clandestinement en Palestine, où l'érotisme pervers de la débutante Cécile Aubry éclate comme un défi aux « bonnes mœurs ». Dans l'univers de Clouzot, chaque être porte en lui le mal et cette vision pessimiste est relevée par une noirceur du style qui va jusqu'à la provocation. On qualifiera pourtant de « rose » *Miquette et sa mère* (1949), comédie 1900 de Flers et Caillavet, dont les charmants pantins sont revus et réanimés avec une certaine cruauté.

Clouzot marque alors le pas. En 1950, il fait un voyage au Brésil, pays natal de Véra, son épouse d'alors. Il compte y réaliser un film. Le projet n'aboutit pas. Mais, en 1953, Clouzot fait une rentrée en force avec *le Salaire de la peur*, où le Guatemala du roman de Georges Arnaud est reconstitué en Camargue. Dans ce film d'hommes, d'aventuriers, lancés pour de l'argent sur des pistes dangereuses avec des camions chargés de nitroglycérine, Véra Clouzot tient le seul petit rôle féminin et Yves Montand devient grande vedette auprès d'un Charles Vanel empreint d'ambiguïté profonde.

En 1954, précédé d'une vaste campagne publicitaire, c'est le film *les Diaboliques*, une étude de mœurs étouffante, sur un suspense de Boileau-Narcejac, dont Clouzot a complètement inversé la situation pour s'acharner sur les personnages féminins joués par Simone Signoret et Véra Clouzot. Celle-ci meurt dans le film d'une crise cardiaque, après une agonie d'angoisse. Lorsque, en 1960, Véra Clouzot succombera pour de bon aux troubles cardiaques dont elle souffrait, un journal titrera : « Son cœur a flanché, comme dans *les Diaboliques*. »

Ambiguïté

Le suspense invitera les critiques à citer Hitchcock, le style « coup de poing », les effets de terreur, à parler de Grand Guignol. En 1955, Clouzot filme pour *le Mystère Picasso* le peintre en train de créer. Ce grand « documentaire d'art » impressionne par sa technique. En 1957, Clouzot tourne son film le plus ambitieux, *les Espions*, tableau symbolique du monde moderne à l'époque de la guerre froide. Imbroglio kafkaïen qui ne connaît pas le succès, mais qui fait discuter les intellectuels.

En 1960, défiant le cinéma de la « nouvelle vague », Clouzot s'empare du mythe Bardot en plaçant l'actrice dans une étude de mœurs contemporaines à dimension psychologique. Histoire dramatiquement bien racontée, techniquement sans bavures. C'est tout. Mais le scandale revient. Au cours du tournage, Brigitte Bardot a fait une tentative de suicide à la suite d'une dépression nerveuse. *L'Enfer*, film en couleurs entrepris en 1964, reste inachevé par suite d'une grave maladie du réalisateur.

La Prisonnière (1967-1968) est l'étude d'une perversion sado-masochiste, une descente dans « les gouffres de la psychopathie ». Lié sans doute au projet mort-né de *l'Enfer*, *la Prisonnière* porte — c'est la première fois — le poids du péché. « J'avais perdu la foi... Je crois l'avoir retrouvée », déclare Clouzot. Il ne va pas plus loin pourtant que le spectacle-choc d'une dépravation de la sexualité qui s'empare du spectateur par la fascination.

Quelle est la place de Clouzot dans le cinéma français ? Il est certain qu'il appartient au grand courant réaliste issu des années 30. A l'époque charnière des années 40, il reconsidérait l'héritage naturaliste (littéraire et cinématographique) et préparait le terrain au « réalisme noir » d'après-guerre. Sans lui, un maillon de la chaîne manquerait, et c'est, croyons-nous, dans *le Corbeau* et *le Salaire de la peur* que Clouzot fut le plus original dans la peinture de comportement, dans l'ambiguïté psychologique. Mais il créa lui-même une ambiguïté entre la vision pessimiste d'un monde grouillant de troubles passions, toujours marqué de sexualité pathologique, et l'application de recettes destinées à secouer, à passionner le public.

Depuis *les Diaboliques*, Clouzot se situait à part, comme un monstre sacré exécutant des numéros à sensation. Il est resté enfermé dans un certain style d'entomologiste, comme si le monde et le cinéma n'avaient pas évolué, et il lui a manqué sans doute d'être un vrai moraliste. Il aura pourtant maintenu jusqu'au bout sa maîtrise de la mise en scène narrative.

J. S.

(Vendredi 14 janvier.)

La Russie vue par elle-même

C'EST une exposition tout à fait remarquable qu'offre actuellement la galerie Trétiakov de Moscou sous le titre : « L'autoportrait dans l'art russe et soviétique du dix-huitième siècle à nos jours. » En tout, trois cent cinquante tableaux et quelque trois cents œuvres graphiques (dont plus de la moitié datent de la période soviétique), qui viennent de divers musées d'U.R.S.S. ainsi que de collections privées, et qui donnent l'aperçu le plus vivant qui soit d'une société et de son art pendant deux siècles et demi.

Succession de visages vivants, de regards se scrutant soi-même, de destins matérialisés par la représentation de l'artiste à différents âges de sa vie, ces autoportraits sont comme une illustration par l'image d'une histoire intérieure, intériorisée, de la peinture russe. Et pas seulement de la peinture...

Un autoportrait, ce ne peut jamais être un portrait d'apparat. Il y a, en effet, une façon de se regarder dans les yeux qui doit plus à l'introspection qu'au narcissisme, quitte à se trahir, à dévoiler sa conscience profonde, à se mettre à nu. Ou à s'éviter... D'où l'impression obsédante laissée par ces centaines de regards et de visages, dont la plupart nous sont inconnus, d'autres reproduits dans tous les manuels officiels, et dont on perçoit, parfois, le sort couvert de gloire, ou bien la fin tragique, ou même l'oubli.

Chronologiquement, le premier tableau de l'exposition est un « Autoportrait du peintre avec son épouse », d'André Matvéev (1701-1739), qui étudia aux Pays-Bas. L'œuvre date de 1729, soit quatre ans après la mort de Pierre le Grand, quatorze ans après l'avènement de Louis XV, et à la même époque que les portraits de famille des « primitifs » américains... On considère que c'est la première fois qu'apparaît dans la peinture russe « l'expression d'un sentiment délicat et intime » : un jeune homme de vingt-huit ans s'observe dans un miroir posant sur l'épaule de sa jeune femme une main légère, le petit doigt levé... La facture est sans doute encore maladroite, mais l'expression nous touche. Les jeunes gens de *la Dispute*, de Marivaux, devaient avoir ce visage !...

Cette date de 1729 nous paraît tardive à nous, Européens de l'Ouest, si nous oublions que la peinture de chevalet et l'art du portrait profane n'ont pu naître, en Russie, que lorsqu'on eut vaincu la résistance fanatique des vieux-croyants et de l'Eglise officielle orthodoxe qui s'accordaient pour condamner toute « reproduction de la nature », tout réalisme. « *Il n'est pas possible*, écrit un voyageur en 1581, *de voir dans toute la Moscovie aucune autre image que celle des saints. Il n'y a absolument aucun portrait : de sorte que la mémoire des aïeux passe avec leur vie.* »

Portrait et publicité

A la fin du dix-septième siècle, tandis que l'art de l'icône et de la fresque tombe en décadence, la peinture se laïcise. Désireux de faire entrer la Russie dans l'Europe, Pierre le Grand sent qu'il a besoin de « publicité » pour faire connaître les exploits de son pays. « *Ce qui l'intéressait dans la peinture, c'étaient les portraits, qu'il voulait avant tout ressemblants, et les tableaux de batailles* », explique Louis Réau dans son *Histoire de l'art russe*. Lorsqu'il se rend à Paris, sous la Régence, il tente d'attirer des artistes à Pétersbourg ; les plus célèbres refusent. Ceux qui entrent au service du tsar s'engagent à enseigner le métier de peintre à des élèves russes, et ce n'est qu'au début du dix-huitième siècle que le terme de « portrait » fait son apparition dans la langue russe (on employait jusque-là le mot de « parsouna », du latin « persona »).

Pendant longtemps, art de cour destiné à conserver l'image brillante de nobles, de souverains, d'archiprêtres ou de favoris, cette peinture hagiographique ne vise pas essentiellement à l'art, ce qui explique le côté impersonnel, académique et souvent maladroit de la majorité des portraits antérieurs au dix-neuvième siècle, qui nous montrent des artistes-courtisans cravatés, perruqués, poudrés, richement vêtus ou bien élégamment débraillés. Comment se douterait-on que certains sont des « artistes-serfs » ?... Tel Ivan Argounov (1727-1797), qui appartenait au comte Chérémétiev, Vassili Tropinine (1776-1857) ou Oreste Kiprenski (1782-1836), dont deux portraits distants de vingt-huit ans se complètent admirablement.

Après 1789, l'influence de l'Italie sur les peintres russes va supplanter celle de la France, car le gouvernement du tsar préfère désormais envoyer ses artistes étudier à Rome plutôt qu'à Paris !... Kiprenski y vivra près de vingt ans, Alexandre Ivanov également, Brioullov reviendra y mourir... Face à ces grands artistes russes, dont la source d'inspiration est en dehors des frontières, plutôt qu'auprès de la Grande Catherine, se dresse Dimitri Lévitski (1735-1822), qui fut le portraitiste officiel favori de l'impératrice. Ukrainien, fils d'un pope de Kiev, Lévitski, lui, ne parlait pas de langue étrangère et ne quitta jamais la Russie ; un petit portrait ovale sur bois, venu du musée de Chéliabinsk, nous montre l'homme « arrivé » qu'il devait être à l'époque où il peignait le portrait de Diderot : de profil, il tourne la tête pour s'examiner ; et son pinceau a reproduit l'acuité du regard.

Artiste de second plan, Alexandre Orlovski (1777-1832) fut sans doute un personnage haut en couleur. Cinq fusains, ainsi qu'un immense tableau le présentant en uniforme de tcherkesse, expriment bien la personnalité exubérante de ce fils d'aubergiste polonais, qui s'engage à dix-sept ans dans l'armée russe, fait tous les métiers, dessine des uniformes militaires pour le frère du tsar, devient artiste de foire, reçoit des commandes de Caulaincourt. On le voit à vingt-cinq ans, barbe frisée, crinière léonine, sûr de son insolence ; puis le cheveu devient raide, rare, gras, la bouche se pince. La Grande Armée est venue et repartie ; la Pologne a été démembrée ; l'insurrection des décembristes a secoué Pétersbourg. Est-ce le même homme, cet ivrogne avachi, qui se prend la tête et clame : « *Que j'ai mal à la tête !* »...

La première femme

Au début du dix-neuvième siècle, la peinture de genre fait son apparition et on en retrouve trace dans les autoportraits, comme dans ce digne portrait de famille où le comte Fédor Tolstoï (1783-1873) s'est représenté lui-même, en 1830, entouré de sa femme et de ses deux filles, dans l'appartement cossu dont on aperçoit les salons en enfilade. Au mur, une « marine » de Joseph Vernet... Contrastant avec ce raffinement aristocratique, le portrait de famille du Moscovite Kolokolnikov-Volonine (1782-après 1844) apparaît plus « paysan », mais beaucoup plus « russe », endimanché.

Considéré comme le fondateur du réalisme critique en peinture, Pavel Fédotov (1815-1852) est sans doute le peintre de mœurs le plus original et le plus féroce de l'art russe ; son génie satirique, qui lui permet de poser un regard neuf et aigu sur la société de son temps, apparaît clairement dans la série de crayons et d'aquarelles qui nous montrent d'abord ce pauvre officier jouant aux cartes avec ses amis de régiment, ou bien à cheval, ou bien encore « en promenade » (1837) avec son père et sa sœur, dans son bel uniforme noir, coiffé d'un immense bicorne emplumé ; à trente ans, il abandonne l'armée pour se consacrer à la peinture, mais ses œuvres provoquent la fureur de la bonne société et des tenants de l'académisme. Un dernier crayon, sur un feuillet couvert d'ébauches, nous le montre le front appuyé sur son poing, le regard grave, intelligent, ironique et triste. Quatre ans plus tard, à trente-sept ans, il meurt dans un asile d'aliénés, abandonné de tous...

Tant de regards, tant de destins fixés sur une toile ou un bout de papier deviennent parfois obsédants au long des salles, tel ce portrait de femme signé Tchikhatcheva — la première femme-peintre de l'exposition, — daté de 1812, qui montre une jeune femme de vingt-quatre ans, cheveux noirs relevés avec des frisettes dans le cou ; elle est saine, ravissante. Elle ne sait pas que 1812 — l'année du siège de Moscou — sera l'année de sa mort.

Jusqu'en 1850, la capitale de l'art russe est donc Rome, comme en témoignent ces visages élégants et aristocratiques qui se portraiturent dans des paysages italiens et des décors de ruines, avec des chapeaux à larges bords ou des chemises de gondolier. Parmi ces Russes italianisés, distinguons Karl Brioullov (1799-1852), illustre représentant de l'académisme romantique, ami de Pouchkine, qui se dessine à quinze ans en collégien, le visage encadré de boucles blondes, puis qu'on revoit « couché malade » (1848) ou bien enfoui dans un fauteuil profond, considérant en face les progrès de la tuberculose qui va l'emporter.

Contre ces gens qui ont l'air d'être des étrangers dans leur pays, contre ces « cosmopolites », s'amorce, vers 1850, une réaction nationaliste nourrie par le panslavisme et le slavophilisme, comme en témoignent ce tableau de K.A. Trougovski (1826-1893) installé dans l'isba de rondins, devant le samovar, près du coin des icônes, ou bien encore ce portrait de Lagorieu, près du lac Ladoga, où le paysage russe — le village d'isbas, les chemins de terre — est le véritable sujet de l'autoportrait.

Cependant, après la défaite de Crimée, alors que le tsar Alexandre II abolit en 1861 le servage et que les revendications sociales deviennent de plus en plus bruyantes, les artistes russes veulent, eux aussi, se mettre au service du progrès social et aller vers le peuple. De là naîtra, en 1870, la « Société des expositions ambulantes » qui dominera pendant vingt ans toute la vie artistique de la Russie, avant de devenir un autre académisme que combattront, au début du vingtième siècle, les tenants du « Monde de l'art ».

« *Il est temps que l'artiste russe se tienne d'aplomb sur ses pieds*, proclame, en 1883, Ivan Kramskoï (1837-1887), que l'on considère comme l'initiateur du groupe des Ambulants. (...) *Pourquoi marchons-nous toujours en tenant les jupes de nos nourrices italiennes ? Il est temps de penser à créer une école russe !* » Une salle regroupe les visages de ces ambulants, qui sont tellement reproduits aujourd'hui en U.R.S.S., parce que, sans doute, ils furent les créateurs d'un réalisme présoviétique : Kramskoï, à trente ans, fait penser au portrait de Jules Vallès par Courbet ; Vassili Pérov (1833-1882), scrute les rides naissantes de ses trente-cinq ans ; Vassili Sourikov (1848-1916), célèbre pour ses scènes historiques en costumes, vieillit en cinq tableaux sans que son esthétique soit touchée par les ans ; Ivan Chichkine (1832-1898), le spécialiste de la forêt russe, nous apparaît avec une barbe tolstoïenne en 1885 ; Victor Vasnetsov (1848-1926) et Mikhaïl Nestérov (1862-1942), spécialiste d'un nouveau style religieux dans le culte de la Vieille Russie, sont assez inexpressifs ; Isaac Lévitan (1860-1900), regard tourné vers l'intérieur, montre un admirable visage tchékhovien. Il y a aussi Ilya Répine (1844-1930), leur maître à tous, dont la verve et le brio transparaissent dans des portraits extrêmement pénétrants à trente-quatre ans : échevelé, mais déjà célèbre, après le succès des *Haleurs de la Volga*, puis, à cinquante ans, maître incontesté, plus grave que les cosaques zaporogues qu'il vient de peindre.

Les riches couleurs des artistes du « Monde de l'art » tranchent immédiatement sur le populisme des ambulants et l'on peut percevoir le raffinement esthétisant et précieux de ce mouvement d'avant-garde devant les petits portraits d'Alexandre Benois (1870-1960) et de Léon Bakst, arborant tous deux un lorgnon très stravinskien, ou devant le visage de Constantin Somov (1869-1939), le plus francisé des peintres russes, ou encore devant l'art de coloristes de Golovine (1863-1930) et de Korovine (1861-1939) qui révélèrent en France les tournées des Ballets russes de Serge de Diaghilev.

Avant-garde

Seul, n'appartenant réellement à aucun groupe, Mikhaïl Vroubel (1856-1910) fait figure de génie solitaire. Six fusains, trois aquarelles et un pastel nous permettent de scruter le visage de ce visionnaire à l'imagination saisissante entre 1883 et 1906. Visage raide, hautain, qui ne laisse rien deviner de la misère, puis de la folie, et, enfin, de la cécité, qui se sont emparées peu à peu de lui... Autre génie solitaire, au destin non moins tragique, celui de Pavel Filonov (1883-1941) qui n'avait jamais pu vendre ses tableaux de son vivant et qui est mort, pendant le siège de Leningrad, inconnu ; vision fantastique où prolifèrent les signes, qui cachent et font apparaître le visage de l'artiste, comme une « image dans le tapis »...

C'est un petit événement que de voir, dans les deux salles précédant la révolution, l'avant-garde du début du vingtième siècle avec des œuvres qui donnent un aperçu de la richesse et de la multiplicité des groupes modernistes en Russie. Pour une fois se retrouvent, sur les mêmes murs, les exilés et ceux qui ont choisi de rester au pays : Chagall, dont les trois œuvres antérieures à 1916 sont à peine des autoportraits, comme ce *Mariage religieux* où un ange rouge pose ses ailes sur la tête de l'artiste en haut-de-forme et de la mariée ou encore *Vers la ville* avec le couple qui s'envole au-dessus du village aux innombrables barrières de bois : Natalia Gontcharova (1881-1962) est présente avec un portrait très classique de 1907 et un collage de 1915 fait avec les affiches du *Coq d'or* produit par de Diaghilev et dont elle avait fait les décors et costumes ; la même année, elle quitte la Russie en même temps que son mari Michel Larionov. Il y a aussi Iouri Annenkov, mégot au bec, et Ivan Pouni — qui deviendra Jean Pougny — (1894-1956), avec pipe et chapeau melon, dans les années où il participait à la fondation du suprématisme avec Malévitch.

Tant de noms et de visages se succèdent, qui sont inconnus d'une partie du public, parce qu'on les montre rarement, sinon jamais : Nathan Altman (1889-1971), avec l'étonnant regard noir, presque animal, de ses vingt ans ; Robert Falk (1886-1958), très cézannien, tendre et mélancolique ; Aristikh Lentoulov (1882-1943), tout rutilant d'ors et de bagues ; Ilya Machkov (1881-1944), très expressionniste, en riche voyageur russe enveloppé dans sa pelisse ; Vladimir Tatlin (1885-1953), un enfant sur les épaules, dans un portrait de famille qui n'a plus rien de constructiviste ; El Lissitski (1890-1941), avec un photomontage en col roulé blanc sur papier millimétré ; Kasimir Malévitch (1878-1935), à trente ans, dans sa période fauve à l'œil bleu quelque peu hypnotiseur, puis en 1933, alors que le parti vient d'édicter les dogmes du réalisme socialiste, en seigneur de la Renaissance italienne, la main sur le cœur. Rien ne permet de deviner que le « carré noir » et le « carré blanc » sont passés par là entretemps...

Visages de bois

« *Des vues esthétiques subjectivistes et, partant, des tendances au formalisme dans l'art, s'étaient répandues alors en Russie ; mais la lutte du prolétariat jointe aux traditions démocratiques restées inébranlables dans les milieux artistiques et intellectuels d'avant-garde, ont aidé nombre de grands peintres à rester sur les positions du réalisme* », écrit un critique soviétique (*le Musée russe*, Ed. d'art Aurora, 1974), expliquant par là comment l'oubli a pu s'installer dans la mémoire collective.

« *L'art en Union soviétique est devenu et demeure un élément majeur de l'idéologie de la société de notre pays*, poursuit le même spécialiste. *Il s'est affirmé en tant que procédé efficace contribuant à la formation de la conception du monde du citoyen soviétique, en tant que chronique impressionnante des événements capitaux de la révolution.* »

Ces doctes préceptes ne font pas forcément de la bonne peinture et ne favorisent guère la hardiesse et la recherche. On s'en rend compte en parcourant la seconde moitié de l'exposition, succession de « déjà vu » et de « visages de bois » de personnages respectables arborant les signes de leur réussite, tel Sergueï Guérassimov en famille en 1923, Nestérov avec monocle et blouse bleue en 1928, Grabar souriant en 1934, Sarian aux « trois âges de la vie » en 1942, Iouon près de Pouchkine en 1942, ou Nalbandian le portraitiste des secrétaires généraux en 1976...

Après la dernière salle, un tableau tout frais attire le regard des visiteurs : celui du « secrétaire général du P.C.U.S., Léonid Ilitch Brejnev, maréchal de l'U.R.S.S. » dans son bel uniforme bleu, bardé de toutes les décorations antérieures à son soixante-dixième anniversaire, signé d'un nom inconnu, Penzov. Mais ce n'est pas un « autoportrait »...

NICOLE ZAND.

(Jeudi 13 janvier.)

LETTRES

UNE IMPOSTURE TENACE...

« Livre de lectures », de Marthe Robert

Par Bertrand Poirot-Delpech

QUE des gens aux nerfs patraques choisissent périodiquement de se couper du monde pour noircir du papier et comptent sur leurs *élucubrations* pour mieux supporter l'existence, c'est leur affaire. On se débrouille comme on peut, chacun ses manies. Mais qu'ils cherchent depuis *quelques siècles à faire prendre leur* envie toute personnelle pour une mission d'essence divine ou d'utilité publique, et qu'ils y réussissent au *point de passer pour* des prophètes ou des guides; voilà un cas d'illusion collective qui mérite d'être regardé de temps à autre pour ce qu'il est, *un* coup fumant !

Si on ne montre pas plus souvent le phénomène *littéraire* sous cet angle de l'imposture, c'est que les observateurs habituels y sont trop impliqués. Pour disposer du recul et de l'ironie *nécessaires, il faut* une indépendance d'esprit rendue rare par l'emprise des chapelles universitaires sur la critique.

MARTHE ROBERT est un des *derniers lecteurs professionnels* dont la compétence ne se paie d'aucun préjugé. Tout au plus marque*-t-elle* une *prédilection bien légitime* pour la littérature allemande, dont elle est spécialiste — elle a traduit Gœthe, Nietzsche, Büchner, Kafka. Si Freud l'a *beaucoup inspirée, notamment dans* un des essais récents les plus excitants sur la névrose du romancier — *Roman des origines et origines du roman* (Grasset, 1972), repris ces *jours*-ci dans la collection « Tel », Gallimard, — elle n'a jamais versé dans la psycho-critique *systématique ni dans le* panfreudisme. Les réflexions qu'elle tire de ses lectures ont l'allégresse ancienne des promenades sans but.

C'EST le *cas du Livre de lectures* que voici : journal sans date plus qu'essai construit, il s'abandonne aux hasards des livres reçus ou revisités, et de l'actualité. Il y est question, sans transition, de la biographie ou des traductions en général, de Freud et de la *foi* religieuse, du temps grammatical où se déroulent les rêves — pourquoi l'imparfait ? — et de bien d'autres bizarreries débusquées à l'im*proviste* : les euphémismes du type « invalides » mis pour « estropiés », ou l'abus de mots mal maîtrisés comme « avatar »... Souvent, le *style*, toujours lumineux *et pur du moindre* jargon, cultive avec bonheur *l'aphorisme* moraliste : si les mauvais livres attristent, par exemple, c'est qu'ils ont toujours *« quelque côté par où l'on pourrait les avoir écrits » !*

Mais ces *notations disparates* ne parviennent pas à masquer de leur modestie la préoccupation et l'axe de tout l'ouvrage. Véritable étude sociologique de la manière dont l'écrivain fait officialiser son délire, *Livre de lectures* aurait mérité de succéder *explicitement* au *Roman des origines*, qui cernait la psychologie de ce même délire, et de s'intituler, en souvenir du mot de Vallès sur le pouvoir usurpé de la chose écrite : *Une tyrannie comique*.

C'EST en effet par un phénomène cocasse d'intoxication que l'artiste parvient à faire prendre son caprice narcissique pour un mandat imposé de l'extérieur, d'en haut.

Tous les moyens lui sont bons pour conférer au simple fait de griffonner les propriétés des choses célestes. Les mots qui reviennent le plus à propos de l'écriture sont, comme par hasard : inspiration, vocation, mission, enfer, chapelles, prophètes, martyrs, pape... *« C'est une forme de la prière »*, dit Kafka ; *« la mystique de qui ne croit à rien »*, disait Flaubert.

D'autres insistent plutôt sur le rôle social de leur fantaisie impérieuse, tel Balzac, *qui se voit « secrétaire de l'Histoire »*, ou Zola, *« juge d'instruction de l'humanité »*. Encore une fois, ce n'est pas une telle prétention qui étonne, mais l'envie *complémentaire* que manifestent les sociétés de prendre effectivement de tels parasites mégalomanes pour messies et pour guides.

Cette complaisance aux lubies de l'artiste a culminé à l'époque romantique. L'écrivain du dix-neuvième siècle peut tout se permettre. Le romancier *français*, en particulier, connaît le secret des âmes comme Dieu lui-même, et monopolise, à lui seul, les sciences humaines. Personne n'en voudra à Balzac *de décréter* que le nez pointu est signe de bâtardise, ou que *« toutes »* les Parisiennes ont la même démarche légère vers 10 heures du matin...

LE doute naît avec notre siècle, et *hors de France*. Tchékhov s'avise, par exemple, que l'existence de l'artiste *« n'a aucun sens »* et que *« plus il est doué plus son rôle est incompréhensible »*.

Mais c'est Kafka qui vit la contradiction le plus pathétiquement. Tout *en ne s'imaginant pas* d'autre salut que l'art, il ne cesse de dénoncer la faiblesse et l'inutilité de l'artiste.

Marthe Robert en veut pour preuves généralement méconnues la nouvelle des « chients volants », créatures factices en qui se retrouve pourtant *« la totalité des questions et des réponses »*, celle du jeûneur que son désir de perfection jette dans le néant, ou celle de la souris cantatrice.

Comme l'arpenteur du *Château*, la chanteuse cherche au dehors la justification d'un appel intime. Ainsi l'art ne naît pas d'une inspiration supérieure, mais bien de l'illusion que l'artiste produit rien qu'en publiant son intention créatrice. Il procède d'une *chimère fomentée* par l'impuissance orgueilleuse de quelques-uns. L'apport décisif de Kafka est de s'attaquer à cette fantasmagorie au moyen d'une *technique impersonnelle qui* va marquer de son empreinte toute la modernité.

Mais le mythe est coriace. Freud reste béat d'admiration devant le mystère de la littérature, où il voit le dernier obstacle à la psychanalyse ; il respecte plus *l'écrivain*, « héros souffrant », que le philosophe ou le mystique. De même, Marx suggère que l'homme de plume voit plus de choses que l'homme « ordinaire ». Après les *deux maîtres en démystification*, la littérature continue à trouver sans peine dans le public la caution de sa névrose parasitaire.

TOUT en refusant de faire un métier de leur activité, ouverte en principe au premier rêveur venu, les surréalistes s'inscrivent plus en continuation du phénomène qu'en rupture, et se montrent moins sacrilèges qu'ils ne changent de piété.

La dernière guerre a ruiné le crédit *des directeurs de conscience* à la Gide, et le célèbre article de Sartre sur *la Fin de la nuit*, de Mauriac, a ébranlé *la superbe* des romanciers démiurges. Mais les auteurs attachés à la tradition de l'écrivain ubiquiste et omniscient ont beau jeu de rappeler que Dostoïevski *ne s'en tenait pas* longtemps au seul comportement de ses personnages, ni Balzac, ni Tolstoï, ni Thomas Mann, et qu'ils restent les phares de la modernité.

DEPUIS une cinquantaine d'années, il semble pourtant que la bonne vieille fable de l'inspiration *divine et de la fonction historique du* scribe n'ait plus cours.

Les héritiers du jeûneur engrillagé de Kafka s'aperçoivent qu'il leur faut renoncer à leur bouderie ou céder la place à la « panthère bondissante de la vie », dont la beauté irréfutable rend nul leur art exténué de sophistication. Le « soupçon » *dont* Nathalie Sarraute annonçait l' « ère » est partout. La littérature ne peut plus se targuer de rester la seule forme de *foi aveugle. Elle doit faire* ses preuves jusqu'au bout, ou conclure qu'elle n'appartient décidément pas à l'ordre des choses vérifiables. En renonçant à se raconter et à raconter des histoires, elle perd le pouvoir de suggestion qui faisait sa raison d'être et son attrait.

Spectatrice et critique *d'elle-même*, *l'écriture se regarde* jouer de son être le long d'un récit absent, d'un réel déshumanisé, problématique. Marthe Robert la compare très justement à ces immeubles béants *dont on* ne sait s'ils sont en ruine ou en chantier, marqués du signe du provisoire avec tout ce qui s'y lit d'ambigu et de désolant.

Sous une déférence de façade, le public et les autorités se cachent à peine de considérer les derniers fervents de cet exercice comme d'inoffensifs zinzins !

MAIS la crainte du blasphème reste vivace. Au profond des mentalités, on persiste à croire *que l'homme capable de se sacrifier* à l'amour du verbe a partie liée avec un au-delà des mots, que le fait d'inventer des *histoires* et de fouiller les alcôves ouvre droit à redresser les torts, à dire le juste, à prédire le futur. L'histoire hésite encore à rire au nez des romanciers qui se *prennent* pour ses « secrétaires ». Après s'être juré de ne plus charmer, les écrivains les plus expérimentaux se reprennent à *glorifier la saveur, et* en tirent des prestiges renouvelés.

D'où vient que l'imposture se révèle si tenace ? Comme *le* pressentait Cervantès, *dont le Don Quichotte* a ouvert le procès du livre sacralisé, il s'agit peut-être de *« ces choses dont il ne faut pas faire la preuve jusqu'au bout »*. La littérature profite aussi certainement de la mythomanie invétérée des hommes, qui ne se lasseront pas *de conjurer en imagination* la ténébreuse affaire d'inceste et de parricide dont ils sont issus. Comme il est dit à la fin de *la Danse de mort* de Strindberg et du *Huis clos* de Sartre : le propre de l'homme étant de persister dans l'injustifiable, « continuons » !

Mais le secret de cette persistance doit sans doute être cherché dans la faim de littérature telle que l'exprimaient les deux grands familiers de Marthe Robert, ses écorchés préférés, Adamov et Kafka.

« Le livre est une arme contre la pesanteur de la vie », disait l'un. Et l'autre, magnifiquement : *« C'est la hache qui brise la mer gelée en nous. »*

(Vendredi 14 janvier.)

★ *Livre de lectures*, de Marthe Robert, Grasset, 188 pages, 25 F.

La mort d'Anaïs Nin

L'ŒUVRE AU FÉMININ

Anaïs Nin est décédée le vendredi 14 janvier, à l'âge de soixante-quatorze ans, dans un hôpital de Los Angeles. Née à Paris, élevée aux Etats-Unis, Anaïs Nin avait partagé sa vie entre l'Europe et l'Amérique. Elle laisse une œuvre dominée par un « Journal » dont on ne connaît encore que des fragments.

*Il y avait quelque chose de para*doxal dans la situation qu'occupait Anaïs Nin dans la littérature américaine. Elle était comme une intruse. *L'œuvre capitale qu'elle écrivit s'écrivait* dans les marges. Et cela à un double titre : d'abord parce que la partie fondamentale de l'œuvre, le *Journal, ne nous est connue que par* fragments : ensuite parce qu'Anaïs Nin élaborait une écriture non pas *féminine, mais des ouvrages au féminin.* Il faut avoir en mémoire le jugement de Lawrence Durrell, qui est le bon : *« Quel écrivain vous êtes ! J'ai toujours rêvé d'un idéal en littérature que seule une femme pouvait atteindre... »* Ce propos, Anaïs Nin le poursuivait de deux *façons : par le Journal et par son* travail de romancière

Dès son entrée dans le domaine public, et dans cet instant où elle prend conscience du texte oublié, écrit pour les autres, soumis aux *regards, elle mesure à la fois sa* vocation et son ambition. C'est alors qu'elle note : *« La vie de tous les jours ne m'intéresse pas. Je recherche seulement les grands moments. Je suis d'accord avec les surréalistes en quête du merveilleux. Je veux être un écrivain qui rappelle aux autres que ces moments existent : je veux prouver qu'il existe un espace infini, une signification infinie, une dimension infinie. Mais je ne suis pas toujours en « état de grâce ». Certains jours, j'ai des illuminations et la fièvre. D'autres jours, la musique dans ma tête s'arrête. Je raccommode alors des chaussettes, je taille des arbres, fais des conserves de fruits, je cire les meubles. Ce faisant, j'ai l'impression de ne pas vivre... »* Déjà, en cet hiver *de l'an 1931, commençait à se faire* jour la « théorie » qu'Anaïs Nin allait faire sienne et qu'elle allait appliquer dans ses romans et ses *nouvelles. Ses exemples de prédi*lection étaient D. H. Lawrence, James Joyce, Djuna Barnes et André Breton : ceux-là, à son avis, avaient indiqué une direction qu'il était essentiel de suivre, celle de l' « élargissement du champ de conscience », ou, ce qui revient au même : du « psychédélisme ».

Pour compléter le paradoxe, il *faut ajouter qu'Anaïs Nin joua un* certain rôle auprès de divers écrivains comme Henry Miller, Antonin *Artaud ou Lawrence Durrell*, et qu'il semblait dès lors facile de la reléguer dans l'ombre de ces personnalités exceptionnelles, la confinant *dans le rôle d'alliée et d'interlo*cutrice. C'était faire bon marché de l'œuvre personnelle, non seulement des nouvelles et des romans, mais *du Journal lui-même, dont la lecture* fut, en quelque sorte, faussée : la tentative unique dans l'histoire des lettres fut masquée par l'alibi des anecdotes. Beaucoup *lurent* les extraits du *Journal* parce que le *Journal* fait effectivement paraître *Miller*, Néruda, Duchamp, cent autres — *mais, en procédant ainsi,* ils perdaient de vue ce qui est la nouveauté et la fascination du *Journal : son écriture. Mieux encore : ce qu'il* représente en tant que projet, que labeur acharné sur soi, qu'ambition finalement. Sur ce point Henry Miller *avait parfaitement raison d'évoquer*, à propos du *Journal* d'Anaïs Nin, l'expérience spirituelle — et de parler, *à son sujet, de saint Augustin* et de Marcel Proust. Maintenant qu'elle est morte, le personnage d'Anaïs Nin cessera de faire écran *à l'écrivain Anaïs Nin : elle est désor*mais entièrement réduite à ce manuscrit gigantesque.

Elle est née à Paris. Son père, d'un tempérament puissant, est espagnol. *Planiste et compositeur appré*cié. Il se nomme Joaquin Nin. Sa mère, Rosa Culmell, d'ascendance franco-danoise, est *danseuse*. Anaïs est âgée de onze ans lorsque ses parents se séparent. Confiée à sa mère, elle suivra celle-ci à New-York, *où elle commencera son Journal*, en français d'abord, puis insensiblement en anglais. Le *Journal* prend aussitôt sa double valeur de *protestation contre les circonstances* du réel et de refuge. C'est qu'Anaïs est amoureuse de son père et, du coup, éprouve une nostalgie pro*fonde pour l'Europe, où est resté le* père, alors que la mère détestée l'a conduite dans le Nouveau Monde.

Et c'est peut-être dans ce conflit prolongé qu'il faut chercher la genèse du *second livre* de Nin, sa *« saison en enfer » (comme elle a dit) : la Maison de l'inceste*, un poème en prose, tiré par ses soins sur une presse à bras en 1936. De *ce texte, elle dira plus tard : « Que penser des mauvais voyages, des cauchemars ? Ils sont presque tous contenus dans* la Maison de l'inceste. *Je décris là les pièges plutôt que l'influence fertile des rêves.* » Et encore : *« J'ai tenté d'imaginer les sensations d'avant la naissance* (dans *la Maison de l'inceste). Il y a aussi un souhait de régresser en un havre de paix : la non-vie.* » C'est dire d'un mot le piège que pouvait être le *Journal*, et ce que redoutait Henry Miller : qu'Anaïs ne disparaisse dans la rédaction du *Journal*, *ne s'y enferme jusqu'à n'en plus sor*tir, ne s'y replie jusqu'à refuser d'être. Ce piège était bien réel, mais Anaïs Nin parvint à le déjouer en *métamorphosant le Journal-refuge en* entreprise d'*écriture*. Dès ce moment, il lui fut possible d'entreprendre des romans, et de maintenir ouvert le « possible » du monde.

Ce fut un pari dont on comprend que ses amis se soient inquiétés, *mais elle le gagna !*

Une femme en éclats

Elle le gagna difficilement. Le *Journal* était né sur le bateau qui menait en Amérique Anaïs, sa mère et ses deux frères. Il témoignait, dès les *premières* pages, d'*un dérac*inement. Ce fut d'abord une sorte de lettre ininterrompue écrite au *père qui avait abandonné sa famille*. Puis le lien d'un dialogue par lequel Anaïs Nin, arrachée à son enfance européenne, appréhendait sa propre *« singularité » : « Mon cher Journal, c'est Anaïs qui te parle, ce n'est pas quelqu'un qui pense comme chacun devrait penser. Cher journal, aie pitié de moi, mais écoute-moi.* » Plus tard, lorsqu'elle aura épousé un financier, qui signe Ian Hugo des films d'avant-garde et des gravures, et qu'elle sera revenue se fixer en France, le *Journal* continuera à jouer ce rôle ambigu : *« Ce journal, écrira-t-elle alors, est mon kif, mon haschisch, mon opium. Ma drogue et mon vice. Au lieu d'écrire un roman je m'allonge avec un stylo et ce cahier, je rêve, je me laisse aller aux reflets brisés... J'ai besoin de revivre ma vie dans le rêve, le rêve est ma vraie vie.* »

Au moment où elle écrit cela, Anaïs Nin est une sorte de femme-Protée. Elle vit à Louveciennes dans une maison charmante qui avait appartenu à la Du Barry. *Le lieu sent la pro*vince. Mais Nin n'est pas Bovary. Les visiteurs sont nombreux, et elle vient très souvent à Paris. Elle apper*tient à la fois à la « société » conve*nable, oisive, superficielle, et à la bohème : les nouvelles rassemblées dans *la Cloche de verre* (1944) témoi*gnent pour l'inconfort de cette pé*riode. Anaïs Nin est une femme en éclats. Dès qu'elle quitte l'abri de son *Journal*, elle devient une sorte *de somnambule*, capable, comme Sabina, l'héroïne d'*Une espionne dans la maison de l'amour* (1954), de jouer divers rôles. C'est alors que ses amis *tentent* de la « guérir » de son *Journal exactement comme* on entreprend de sauver un drogué ou un alcoolique de sa passion : ce *sera en vain. Anaïs Nin se rend* parfaitement compte elle-même de ce divorce qui est en train de s'accomplir en elle entre la *réalité* et les *tentations de la non-vie. Elle fré*quente René Allendy, ami des surréalistes, fondateur de la Société française de psychanalyse, et Otto Rank, *disciple dissident de* Freud. Son *Journal* deviendra, à ce moment, à la fois analyse et analyse de l'analyse.

Il faudra le départ pour l'Amérique, avant la seconde guerre mondiale, l'arrivée à New-York (où est Otto Rank) en novembre 1934, pour que s'opère ce qu'il n'est pas indû de nommer la « *conversion* » *du Journal, dans* lequel on peut lire, en ces années-là : *« Le journal était à un moment une maladie. Maintenant, je ne le prends plus pour les mêmes raisons. Avant, c'était parce que je me sentais seule, ou parce que ne savais comment communiquer avec les autres. J'avais besoin de cette communion. Maintenant, c'est pour écrire, pas comme un réconfort, mais pour le plaisir de décrire les autres par abondance.* » Dès lors, le roman était permis... Et Anaïs Nin devient celle que Henry Miller a baptisée : *« Etre étoilique » !*

Elle avait écrit la Maison de l'inceste, l'Hiver de l'artifice et les proses de *la Cloche de verre*. Son premier ouvrage public, cependant, *avait été, en 1932, un essai : D. H. Lawrence : an Unprofessional Study*, dont le sujet était bien évidemment Lawrence, mais aussi ce qu'Anaïs pensait d'une *écriture « à venir »*, et qui, en fait, allait être la sienne. Ce qu'elle souligne chez l'écrivain anglais pourra, plus tard, s'appliquer à ses propres conceptions de l'art romanesque, ainsi la substitution du *raisonnement intuitif* à la lucidité intellectuelle, bref, la recherche d'une écriture du corps. Et, dans son cas, du corps féminin. Dans cette optique, elle entreprendra et mènera à bien son cycle romanesque *les Cités intérieures*, qui compte cinq récits : *Ladders to Fire* (1946), *Children of the Albatross* (1947), *The Four-Chambered Heart* (1950), *A Spy in the House of Love* (1954) et *Solar Barque* (1958). L'ensemble a été réuni en un seul volume, *Cities of the Interior*, en 1961. Deux des récits ont été jusqu'à *présent traduits en français* : *les Miroirs dans le jardin*, préfacé par André Bay, et *Une espionne dans la maison de l'amour*. L'ensemble, on l'a dit, *est un voyage quelque peu* initiatique dans les labyrinthes de l'amour moderne. Anaïs Nin a, en outre, publié un autre roman : *la Séduction du Minotaure (1961)*, *et un* ensemble de textes, *Collages* (1964). *La Séduction du Minotaure* reprend, une fois de plus, en l'approfondissant, le thème central du *romanesque* propre à Anaïs Nin : la femme et son reflet, le passé retrouvé dans le présent, le voyage intérieur mélangé aux circonstances du vécu. *Collages* est un livre tout en mouvements et en arabesques : Miller le comparait à *un tapis persan dans lequel* les motifs s'entrelacent sans fin et changent indéfiniment. Enfin, en 1969, Anaïs Nin publiait *Novel of the Future*, *qui est un exposé de* sa tentative personnelle, ainsi que le développement de l'idée qu'elle se faisait du roman.

Lorsqu'elle refusait, dans *son* essai inaugural sur D. H. Lawrence, le primat de la lucidité intellectuelle, *elle se définissait elle-même* par avance. Elle devait, en effet, écrire plus tard : *« Trop de lucidité crée le désert. »* A partir de là, elle produisit, *parallèlement au Journal* jamais abandonné, ces livres que nous connaissons, et dans lesquels *le corps féminin écrit : la sensation*, l'instinct, l'intuition, y jouent le rôle premier. Jamais on ne voit l'auteur consentir à *la psychologie linéaire* : chaque personnage convoqué sur cette scène s'y inscrit avec ses lacunes et ses énigmes. Pour Nin n'existent *ni généralisations valables* ni groupes uniformisés. C'est un univers peuplé d'individus irremplaçables. Le roman d'Anaïs Nin ne *consent jamais au langage parlé : il* est sans date ni lieu. L'écriture, ici, appartient à un code personnel qui illumine le dedans, fait surgir des *éclairs du réel, tisse une symbolique* particulière que nous avons toujours le choix de refuser ou d'admettre. L'instantané y est mélangé de mé*moire. Le passé est dans le présent*, le fantasme, dans le visible.

En 1966, il parut nécessaire de *livrer ce fameux Journal* dont tout *le monde* parlait et que personne, au fond, ne connaissait. L'auteur avait insisté sur le fait que ses romans, ses nouvelles, ses essais, *n'étaient* que l'affleurement partiel de cette entreprise autrement redoutable et considérable : le *Journal*. *Elle* avait écrit, dès le départ (ou presque) : *« Mon discours dans le journal est naturel, ce que je produis ailleurs est un condensé, le mythe, le poème.* » Mais publier le *Journal*, en 1966, posait divers problèmes dont personne, ni l'auteur, ne voyait clairement la solution. *D'abord, le Journal*, à cette date, se composait de cent cinquante volumes rameutant quinze mille pages dactylographiées, le tout serré dans *le coffre d'une banque*. Outre cet obstacle matériel, il s'en présentait un autre, commun à ce genre d'écrits : la présence, dans le *Journal, de gens vivants*, de proches, et dont il fallait l'autorisation préalable, ce que plusieurs, à commencer par Ian Hugo, refusèrent. Il fut *décidé alors d'établir un choix dans* ce vaste massif. Gunther Stuhlmann aida l'auteur dans cette tâche difficile. Mais les cinq tomes aujourd'hui connus, dans *leur traduction* française chez Stock, du *Journal* d'Anaïs Nin ne sont que le prélude *à la publication* intégrale.

C'est cependant par cette publication intégrale que *nous* approcherons vraiment Anaïs Nin, laquelle un jour écrivit cette phrase qui la *résume entièrement : « Nous allons sur la Lune. Ce n'est pas très loin. L'homme peut aller tellement plus loin en lui-même.* »

HUBERT JUIN.

(Mardi 18 janvier.)

TRENTE-QUATRIÈME ANN[ÉE]

Climat tendu au Sch[...] à la veille de manifestations antinucléaires

LIRE PAGE 3

L'appui de M[...]

Un nouveau pas